L'ÉVÉNEMENT

LE PLUS ANCIEN QUOTIDIEN FRANÇAIS DU CANADA

64ième ANNEE No 114 — QUEBEC, JEUDI 9 OCTOBRE 1930 — Circulation en Septembre 25,137 — VINGT PAGES

Capitol Entertainment

DERNIERE FOIS AUJOURD'HUI

BUDDY ROGERS et NANCY CARROLL — dans — "FOLLOW T RU"

Comédie musicale en Technicolor

Continu de 1 h. à 11 h. p.m.

BENNETT OFFRE LA PREFERENCE RECIPROQUE A LONDRES

Le Premier Ministre du Canada, dans un vibrant discours, qui crée une forte impression, joue cartes sur table à la Conférence Impériale. — Sir Richard Squires, de Terreneuve, approuve l'idée du chef du gouvernement canadien. — Texte de la harangue.

M. THOMAS ATTEND

(Serv. de la Presse Canadienne)

Londres, 9. — (Par George Hambleton, correspondant de la Presse Canadienne). — Les têtes dirigeantes de la conférence impériale, qui sont aussi celles des divers gouvernements de l'Empire, vont se réunir aujourd'hui à 10 Downing Street, à la résidence officielle du premier ministre anglais, pour discuter les aspects de la haute politique impliquée dans l'offre de préférences réciproques formulée hier par le premier ministre du Canada, l'honorable M. R.-B. Bennett.

Il est proposé d'établir un comité de coopération économique impériale qui étudiera non seulement les préférences réciproques, mais aussi le plan de comités d'importations, d'achat en grandes quantités, et les autres méthodes suggérées pour développer le commerce dans l'Empire. Le comité principal formera ensuite les sous-comités qu'il jugera appropriés.

Entre-temps la franche déclaration du premier ministre canadien fait le sujet de toutes les conversations à la conférence. Dans toutes les délégations des Dominions, on semble supporter d'une manière générale le principe des préférences réciproques. Mais l'attitude du gouvernement travailliste anglais reste un mystère.

L'honorable M. J.-T. Thomas, secrétaire d'Etat pour les Dominions, a gardé le silence, hier, sur la question de l'organisation de comités d'importations. Dans son discours, il a parlé du brouillard économique qui enveloppe le monde, mais n'a suggéré aucun moyen d'y échapper. On attribue ce silence au fait que le gouvernement anglais désire que toutes les propositions ayant pour objectif le développement du commerce dans l'Empire reçoivent la pleine considération de leurs mérites.

Sir Richard Squires, Premier Ministre de Terre-Neuve, s'est rallié à M. Bennett pour déclarer que l'heure du commerce dans l'Empire est arrivée. "Non seulement l'Empire, mais le monde entier comptent sur cette conférence pour réaliser quelque chose de constructif", dit-il, "et la politique des préférences impériales, si habilement présentée par M. Bennett, rencontrera certainement le concours enthousiaste de Terre-Neuve".

LE DISCOURS DE M. BENNETT

(Serv. de la Presse Canadienne)

Londres, 9. — (Par George Hambleton, correspondant de la Presse Canadienne). — Prenant la parole, hier, à la conférence impériale, le premier ministre du Canada, l'honorable M. R.-B. Bennett, proposant un tarif de préférence réciproque dans l'Empire, a prononcé le discours suivant :

"Avant d'offrir à la Conférence un projet qui, une fois appliqué, produira, je crois, une plus grande prospérité dans toutes les parties de l'Empire, je vais expliquer sommairement la politique fiscale de l'administration canadienne", a débuté M. Bennett.

"Le parti conservateur du Canada a foi au principe de protection des producteurs agricoles et industriels du pays contre une intervention nuisible de la part de leurs concur-

(Suite à la page 19)

L'ÉVÉNEMENT

D'un matin à l'autre

Propos

Le favoritisme n'a qu'un temps.

Liberté, égalité, fraternité, et...parité.

Le menteur met sa confiance en ses auditeurs.

Le "Soleil" fait mourir les gens... de rire...ou de peur.

Un tarif raisonnable favorise l'importation de l'argent.

Quel avantage que d'avoir de bons hommes dans tous les partis!

Si vous ne recevez pas de solliciteurs, vous n'êtes pas important.

A cause de ce qu'on ne peut avoir on méconnait souvent ce que l'on a.

La Providence avait prévu que Miquelon pourrait servir les fins de la liberté.

Quand une fillette perd la tête, elle la retrouve généralement sur l'épaule d'un voisin.

Diogène.

Emprunt

Le gouvernement fédéral emprunte cent millions de dollars, à 4 pour cent, remboursables dans 30 ans. L'objet de cet emprunt est de payer des échéances qui seront dues au cours du présent exercice. Dans cette opération, l'Etat sauve plus de 1 pour cent sur le service des intérêts.

En partance

Depuis un mois, chaque soir et chaque matin, deux aviateurs étudient avec anxiété les conditions atmosphériques, guettant le moment propice d'une envolée transatlantique. Errol Boyd et Harry Connor ont besoin d'avoir les nerfs solides pour rester parfaitement maitres d'eux-mêmes après une attente aussi longue.

Egalité

Quand une nation réclame une parité avec sa voisine, soit pour sa flotte soit pour son armée, que ne réclame-t-elle l'égalité complète ? Pourquoi pas la parité territoriale, la parité coloniale, la parité commerciale ? Sans doute, pour y arriver, il faudrait un nouveau partage de la terre, avec toutes les difficultés que cela comporte. Mais qu'importe une difficulté de plus ou de moins à un peuple qui ne raisonne plus ?

Juste fierté

Lorsque M. King ou M. Lapointe allaient représenter notre pays à Londres, la presse libérale et les partisans étaient heureux de leurs succès. Ils aimaient à les signaler comme un argument. Aujourd'hui, pour d'autres raisons, ce sont les conservateurs qui jubilent à la nouvelle des succès de M. Bennett à la conférence impériale. Il est bon de maintenir un équilibre intellectuel entre deux partis, appelés à gouverner chacun à son heure.

Bien vivant

Hier, M. le recorder Eugène des Rivières remplissait dignement le rôle de Sa Majesté à l'ouverture d'un Parlement modèle. En dépit des malaises sociaux et des révolutions qui éclatent un peu partout dans le monde étranger, le représentant de l'autorité royale était à la fois l'image de la santé et du contentement de tout un peuple de jeunes et loyaux sujets. A défaut d'une fanfare militaire pour saluer son arrivée et son départ de l'hymne national, qu'il nous soit permis de proposer le cri suivant : "Le Roi n'est pas mort, vive le Roi !"

Touristes

En 1929, à Toronto, 14 millions de touristes ont visité la ville et y ont dépensé $67,000,000. C'est une industrie profitable que celle qui distribue une pareille somme entre les hôtels, les boutiques et les services d'une grande ville. Mais une industrie ne s'improvise pas. Il faut qu'elle soit fondée, bien administrée, étudiée dans ses détails pour qu'elle s'établisse d'une façon durable. Il n'en tient qu'à nous que Québec devienne, proportionnellement à sa population, la ville la plus importante du tourisme d'été et du tourisme d'hiver en Amérique.

TEMPERATURE

Toronto, 9.—La température est incertaine en plusieurs parties de l'Ontario et dans le nord de Québec. Ailleurs dans l'est la température a été belle. Quelques averses, hier, dans le Manitoba et la Saskatchewan et des bourrasques de neige en Alberta.

	Min.	Max.
Dawson	22	30
Victoria	46	64
Vancouver	48	58
Régina	40	58
Winnipeg	44	48
Kenora	54	58
Toronto	58	62
Ottawa	44	66
Montréal	46	64
Québec	42	54
Halifax	50	58

PRONOSTICS:

Vallée de l'Ottawa et Haut Saint-Laurent: — Vents modérés, nuageux, avec averses, même température.

Bas Saint-Laurent: — Vents d'est, nuageux, averses locales, même température.

Golfe et Côte Nord:—Vents frais, nuageux, averses probables vendredi.

Maritimes: — Vents du nord-est, nuageux, averses probables.

LES CHOMEURS DEVIENDRONT DES FERMIERS

Christopher Addison veut acquérir des terres pour l'Agriculture.

A LLANDUDNO

Les ouvriers sans travail seraient établis sur des lots de colonisation.

EN ANGLETERRE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Llandudno, Galles, 9.—Un mouvement de retour à la terre pour les chômeurs, soutenu officiellement par le gouvernement, a été annoncé hier par le ministre de l'Agriculture, le très honorable Christopher Addison, à la conférence du parti travailliste. "Le gouvernement", dit-il, "projette de se faire autoriser à acquérir des terres partiellement par l'intermédiaire des autorités municipales, partiellement de son chef, et de commencer l'organisation de comités qui fonctionneront dans tout le pays et dont le but sera de fournir aux chômeurs l'opportunité de cultiver un morceau de terre. Plusieurs chômeurs sont anxieux de le faire. Nous fournirons à ces hommes des animaux et du matériel jusqu'à ce qu'ils soient bien établis, et ils toucheront en plus une aide financière comme chômeurs. Il se commettra toutes sortes d'erreurs, il y aura des insuccès, mais même si un faible pourcentage seulement réussissait et diminuait le chômage d'autant, l'initiative en vaudrait la peine. Nous aurons aussi des fermes de démonstration dans tout le pays et nous nous proposons d'établir un comité de vente qui jouira de vastes pouvoirs et dont le but sera d'empêcher l'encombrement des marchés par les surplus, comme la chose s'est produite dernièrement alors que l'on a laissé pourrir d'énormes quantités de pruneaux sur le champ."

UN AVERTISSEMENT

Aux citoyens utilisant des brûleurs d'huile.

(Service de la Presse Canadienne)

Montréal, 9. — Les citoyens qui utilisent des brûleurs d'huile exigeant l'emmagasinage de certaines quantités d'huile dans leurs propriétés et qui n'en notifieront pas les compagnies d'assurance, vont courir le risque, en cas de feu, que les compagnies d'assurance payent les dommages, à moins qu'ils aient obtenu un permis spécial ou fait amender leur police d'assurance en conséquence, suivant ce qu'a déclaré hier l'échevin Joseph Schubert, de la Kolosta Heating System, Ltd. Cette décision a été prise par la Canadian Fire Underwriters Association, récemment. Washington

WASHINGTON S'EXECUTE

Des réductions seront faites dans la flotte américaine.

(Service de la Presse Canadienne)

Washington, 9. — Des réductions et des changements dans la flotte américaine, qui réduiront le personnel naval de 4,800 hommes et épargneront une somme de $3,420,000 au cours de la présente année fiscale, ont été annoncés hier par l'amiral William V. Pratt, chef des opérations navales.

Ces changements, qui sont faits conformément au traité naval de Londres, vont entrer en vigueur immédiatement.

BOYD VEUT PARTIR

Si le temps le permet, l'aviateur canadien décollera ce matin.

(Service de la Presse Canadienne)

Havre de Grâce, T. N. 9 — Si les conditions atmosphériques sont aussi bonnes ce matin qu'elles l'étaient hier soir, le capitaine Errol Boyd et son navigateur Harry Connor, devraient décoller vers les cinq heures a. m. pour Croydon, Angleterre. Le Columbia a fait son plein d'essence hier matin, prenant à bord 462 gallons de gazoline.

AU CONSEIL FASCISTE

Les fascistes en faveur de la parité navale avec la France.

(Serv. de la Presse Canadienne)

Rome, 9. — Le grand conseil fasciste au cours de sa seconde séance de nuit, hier, a réaffirmé l'attitude de l'Italie en faveur de la parité navale avec la France. Cette réaffirmation fut décidée après que signor Dino Grandi, ministre des Affaires Etrangères, eut prononcé un discours de deux heures sur la politique étrangère. Le premier ministre Mussolini présidait la réunion.

Le service complet et courtois que l'on reçoit dans les magasins JOS. COTE LIMITEE, tabaconistes, en font le vrai rendez-vous des acheteurs. UN SEUL PRIX POUR TOUS.

M. FRANCOEUR A OTTAWA

M. Robertson attend le ministre de Québec demain après-midi.

(Service de la Presse Canadienne)

Ottawa, 9. — A deux heures vendredi après-midi, l'honorable M. J.-N. Francoeur, ministre des Travaux Publics et du Travail dans le gouvernement de la province de Québec, rencontrera l'honorable sénateur Gideon Robertson, ministre du Travail, pour discuter avec lui la question de l'aide aux chômeurs dans Québec. Il se peut qu'un ou deux autres membres du cabinet fédéral assistent à l'entrevue.

MIRACLE QUI SAUVA LA VIE A 2 HOMMES

John-H. Binks raconte comment lui et Beall furent sauvés.

PAR UN RETARD

Le premier prit son poste trois minutes après son temps.

SUR LE R-101

(Serv. de la Presse Canadienne)

Sheffield, Ang., 9.—John-H. Binks, un des mécaniciens du R-101, a révélé hier, chez lui, au représentant de la Presse Canadienne, de quelle manière il échappa à la mort dans le désastre du dirigeable.

Binks expliqua d'abord qu'il était descendu par une échelle, au milieu de l'obscurité, pour remplacer l'ingénieur Arthur-V. Beall, auprès du moteur d'arrière. Il était en retard d'environ trois minutes, et ceci lui sauva la vie et celle de Beall pareillement, suivant son opinion.

Les deux hommes parlèrent d'un léger trouble qu'ils avaient constaté, et ce fut pendant qu'ils causaient qu'ils entendirent un craquement assourdissant qui fut suivi par une explosion et l'incendie.

"Nous pouvions voir d'un bout à l'autre du vaisseau", dit Binks. "Les flammes couraient de la proue à la poupe avec rapidité. Le feu prit dans notre compartiment. Nous tentâmes de l'éteindre avec des tapis, mais sans succès. Je dis à Beall:—"J'espère que nous serons asphyxiés avant d'être brûlés." Nous fûmes sauvés par l'éclatement d'un réservoir d'eau au-dessus de nos têtes. Un déluge nous inonda et enraya le progrès de l'incendie là où nous nous trouvions.

"Nous nous couchâmes dans le fond, avec des tapis sur nous, et nous entreprîmes de sortir de notre prison. Le fuselage du compartiment était chaud et commençait à s'écrouler. Nous nous glissâmes à travers et, une fois sortis, nous dûmes réaliser que tout autour de nous semblait avoir disparu. Nous étions sur le sol, nous félicitant mutuellement qu'un pareil désastre ne fut pas survenu au-dessus de la mer."

Binks expliqua qu'au moment où il allait relever son compagnon le dirigeable plongea subitement à un angle de 45 degrés. L'ordre arriva immédiatement de réduire la vitesse. Le ballon filait alors à raison de 65 noeuds à l'heure. De nouveau le dirigeable plongea plus à pic que la première fois, puis le désastre se produisit. D'après Binks, ce malheur a été causé par la tempête. "Nous avions tous confiance dans le R-101", dit-il. "Il était un peu lent à partir, c'est vrai, mais cela était secondaire."

CONFERENCE A OTTAWA

Une entente sera signée aujourd'hui avec la Saskatchewan.

(Service de la Presse Canadienne)

Ottawa, 9. — Une conférence de trois heures a eu lieu, hier entre les représentants de la Saskatchewan et du gouvernement fédéral, et l'on s'attend à ce qu'une convention soit signée aujourd'hui relativement à l'aide au chômage que retirera cette province.

Tard hier soir on a annoncé au ministère du Travail que la conférence avec les délégués de la province de Québec, qui devait avoir lieu cet après-midi, avait été remise à vendredi, vu que l'honorable sénateur Gideon Robertson, ministre du Travail, a des engagements antérieurs à remplir.

EBOULIS FATAL

Trois hommes sont ensevelis vivants et l'un est délivré.

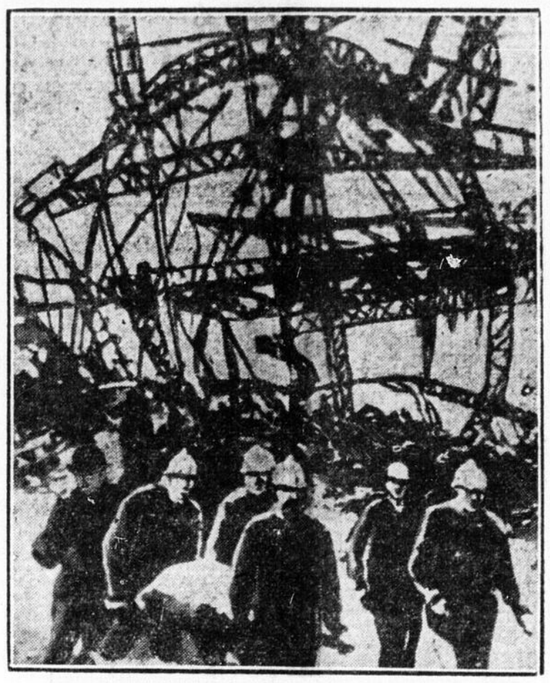
(Serv. de la Presse Canadienne)

Kitchener, Ont., 9. — Après quinze heures d'un fiévreux travail, Andrew Brogas, ouvrier, a pu être retiré hier soir des profondeurs d'un nouveau tronçon de canal d'égout, où il était retenu prisonnier par un éboulis. Hier soir le sort de son compagnon, Steve Balog était encore inconnu. Un troisième ouvrier, surpris par cet éboulis de sable et de gravier, put se sauver, et s'en tirer avec quelques contusions.

ON MANGE BIEN — au — CHATEAU CHAMPLAIN

Au Grill : Table d'hôte et à la carte

CE QUI RESTE DU R-101



Cette photographie, transmise en Amérique par le radio et la téléphoto, montre les débris du R-101 après la catastrophe de Beauvais, France. On peut voir, au premier rang, des gendarmes français transportant des blessés sur des civières.

BELLE ETUDE DU PROBLEME COMMERCIAL

La Chambre de Commerce canadienne est en congrès à Toronto.

UNE SUGGESTION

Les méthodes de distribution devraient être prises en considération.

L'AVIS DE CROWDER

(Serv. de la Presse Canadienne)

Toronto, 9. — Les délégués à la convention annuelle de la Chambre canadienne de Commerce ont réglé plusieurs questions inscrites au programme, hier. Plusieurs discours ont été prononcés au cours de la journée, dont l'un par M. C.-L. Burton, de Toronto, président de la Robert Simpson Company Limited, qui critiqua fortement le manque d'accommodations pour les touristes aux ressources moyennes. "Il y a amplement de chambres dans les villes", dit-il, "mais les visiteurs ne tiennent pas à passer une vacance dans les villes. Comme remède, on devrait établir une chaine de chalet. De plus on accorde une trop grande attention aux touristes étrangers. On devrait consacrer plus de temps aux visiteurs des autres provinces du Dominion".

La question du développement du commerce avec l'Amérique latine fut une des questions discutées. M. G. Lafoley, de Montreal, président de Mark Fisher Sons & Company Limited, déclara que le vaisseau du commerce avait traversé de rudes tempêtes. "La solution à la dépression actuelle", dit-il, "réside dans trois mots: concurrence, coopération et consolidation de l'effort".

M. J.-F. Crowder, ex-président de l'Association des Marchands Détaillants du Canada, déclara que depuis des années les méthodes de production ont été étudiées, mais que l'on n'a accordé aucune attention aux méthodes de distribution. "Nous avons amplement de produits au pays", a-t-il, "mais tant que leur distribution ne sera pas améliorée, la production sera forcément limitée".

M. L.-R. Greene, de Hamilton, vice-président de Tuckett Tobacco, déclara qu'une plus grande attention devrait être donnée aux besoins des autres provinces, et qu'il faudra trouver le moyen d'accroitre le commerce entre les provinces. Il suggéra convocation d'une conférence interprovinciale pour discuter ce sujet.

M. C.-K. Howard, gérant du Tourist & Convention Bureau, du Canadien National, estima les dépenses annuelles de ce bureau à $90,000 par année, et ajouta que grâce à ses efforts, 14,000,000 de touristes, qui dépensèrent environ $67,000,000 avaient visité l'Ontario l'an dernier.

M. Elmer Davis, de Kingston, président de l'Association des Manufacturiers, exposa ensuite l'urgence pour toutes les organisations de contribuer à la plus grande prospérité du pays, ajouta que plusieurs grosses maisons canadiennes avaient déjà établi des succursales dans l'Amérique latine, et qu'elles faisaient beaucoup pour améliorer ces relations et les fortifier.

HOMMAGE DES ANGLAIS AUX 48 VICTIMES

Service funèbre ce matin à Londres dans la cathédrale St-Paul.

LE PROGRAMME

Après une cérémonie l'assistance observera une minute de silence.

A LA GARE D'EUSTON

(Service de la Presse Canadienne)

Londres, 9. — (Par Thomas T. Champion, correspondant de la Presse Canadienne). — Le service funèbre qui doit être célébré à St-Paul, demain, pour les 48 victimes du R-101, sera l'un des plus impressionnants non seulement par le poids de la douleur de toute une nation, mais aussi par sa grande simplicité.

D'après les plans actuels, l'ouverture de cette grande cérémonie, à midi, sera précédée par des airs que jouera la fanfare de la Royal Air Force dans la chapelle de Jésus, en arrière de son grand autel.

"Je suis la résurrection" sera ensuite chanté par le choeur, suivant la musique du compositeur fameux que fut William Croft. Cet hymne sera suivi par le chant de "Rock of Ages", puis l'oraison dominicale sera récitée et deux psaumes seront chantés, "The Lord is my Shepherd" et "Lord Thou hast been our Refuge".

Le chapelain-en-chef de la force aérienne donnera ensuite lecture d'un passage du livre des prophéties, puis l'assistance observera une minute de silence, et immédiatement après l'Evêque de Londres prononcera la bénédiction.

Samedi, le cortège funèbre qui s'acheminera de Westminster Hall vers la gare Euston, où les dépouilles seront placées sur un convoi spécial en partance pour Bedford, se mettra en marche vers une heure. Ce cortège comprendra un détachement de la police montée, un détachement de la force aérienne et une fanfare de ce même corps. Les cercueils seront transportés sur des wagons de l'armée, et derrière eux marcheront les parents et amis des victimes. Ceux-ci seront suivis par des représentants du conseil de l'Aéronautique, du conseil de l'armée et de l'Amirauté, la troisième relève de l'équipage du R-101, au nombre d'une centaine d'hommes, la fanfare de la marine royale et des détachements navals.

INCENDIE A LIMOILOU

Le feu a détruit à bonne heure ce matin trois garages appartenant à M. David Gervais et situés sur la 3ième Rue à Limoilou. On croit que l'incendie a été causé par une défectuosité dans les fils électriques. Les pompiers des postes Nos 3, 10, 11 et 14 sous les ordres du député Drolet, et du capitaine Lachance se sont rendus sur les lieux aussitôt et après une heure de travail ont réussi à éteindre le brasier.

LES EMEUTES AU BRESIL

Les dommages causés par les troubles sont évalués à $2,000,000.

(Serv. de la Presse Canadienne)

Rio-de-Janeiro, 9.—Un comité composé de deux représentants du gouvernement et de deux ingénieurs de la compagnie a évalué à plus de $2,000,000 les dommages causés par des émeutiers à la propriété d'une compagnie subsidiaire de l'Electric Bond and Share Company, dans Dahia, au cours de démonstrations communistes.

PERLEY FIER DU DISCOURS DE BENNETT

Le Premier Ministre a rencontré l'appui de tous ses collègues du cabinet.

A OTTAWA

Le projet d'ajournement de la conférence au Canada est bien vu.

DANS 6 MOIS

(Serv. de la Presse Canadienne)

Ottawa, 9.—Sortant d'une réunion du cabinet, hier après-midi, Sir George Perley, premier ministre intérimaire, faisant allusion aux propositions de préférence impériale soumises par le premier ministre Bennett à la conférence impériale, a déclaré: — "Nous sommes tous fiers de notre premier ministre."

Le discours de M. Bennett à Londres a soulevé un intérêt considérable ici, et provoqué plusieurs conjectures. Si les propositions de M. Bennett sont acceptées à Londres, les plans de la prochaine session seront considérablement modifiés. Au cours de la dernière session d'urgence M. Bennett laissa entendre que le tarif serait sujet à une revision plus approfondie lors de la prochaine session régulière.

Si l'on accepte la proposition d'ajourner la conférence économique à six mois, après quoi elle se réunirait ici pour établir les préférences impériales, cette conférence ajournée se tiendra sans aucun doute en avril, alors que le Parlement canadien sera tout probablement en session. Le Parlement anglais a souvent siégé tandis qu'une semblable conférence se poursuivait à Londres. Ce serait une bonne chose pour les parlementaires en général, car ils auraient ainsi l'occasion de rencontrer des représentants de toutes les parties de l'Empire et d'apprécier leur manière de voir. Le budget canadien serait probablement présenté au Parlement à la suite de cette conférence économique.

LONGUE RANDONNEE

Deux jeunes gens de Trois-Rivières traversent le Canada à pieds.

(Serv. de la Presse Canadienne)

Vancouver, 9. — Deux jeunes marcheurs canadiens - français, Jacques et Napoléon Pothier, deux frères âgés respectivement de 18 et 19 ans, des Trois-Rivières, sont arrivés ici hier matin. Ils quittèrent Trois-Rivières, Qué., le 25 juin et ils suivirent autant que possible la voie du Pacifique Canadien à travers le Dominion. Leur moyenne accomplie chaque jour fut de trente-huit milles, mais une journée ils firent un total de cinquante-et-un milles. Les deux jeunes gens passeront quelques jours ici et entreprendront ensuite leur voyage de retour. Ils veulent traverser les Rocheuses avant la neige.

L'AFFAIRE NANTEL

La femme du défunt et Edouard Thomas plaident non-coupables.

(Serv. de la Presse Canadienne)

Mont-Laurier, Qué., 9. — Plaidant non-coupables à une accusation de meurtre en rapport avec la mort d'Arthur Nantel, restaurateur, de L'Annonciation, qui fut tué d'un coup de feu la semaine dernière, Edouard Thomas et Mme Marie Nantel, veuve du défunt, ont été renvoyés pour leur enquête au 17 courant.

DENOUEMENT FATAL

M. A. Ménard succombe aux suites d'un accident d'auto.

(Serv. de la Presse Canadienne)

Sherbrooke, 9. — M. Alfred Ménard, 30 ans, d'East Angus, a succombé hier à l'hôpital. Il se fractura le crâne avant-hier soir, lorsque son automobile capota près d'East Angus, dans une collision avec un camion.

LA TERRE TREMBLE

Dans les provinces du Tyrol et de la Haute-Autriche.

(Serv. de la Presse Canadienne)

Vienne, 9. — Plusieurs édifices ont été endommagés et nombre de cheminées ont été abattues par une série de tremblements de terre qui ont secoué hier les provinces du Tyrol et de la Haute-Autriche.

KING TROUVE QUE BENNETT VA TROP LOIN

Le Premier Ministre ne parle qu'au nom du parti conservateur, dit-il.

PAS D'EMBARRAS

Mais le chef libéral prétend que le peuple n'a pas voté ainsi.

NI LE PARLEMENT

(Service de la Presse Canadienne)

Ottawa, 9. — "Il faut comprendre clairement qu'en formulant des propositions pour l'augmentation du tarif, le premier ministre Bennett ne parle que pour le parti conservateur seulement, et non pour le peuple canadien tout entier", a déclaré le très honorable W.-L. MacKenzie King, Chef de l'Opposition, en prenant connaissance de la substance du discours du Premier Ministre Bennett à la Conférence impériale de Londres. M. King refusa de faire aucun autre commentaire avant d'avoir pu étudier le texte complet du discours.

AUTRES COMMENTAIRES

(Service de la Presse Canadienne)

Ottawa, 9. — Quelques nouveaux commentaires ont été formulés hier par le très honorable M. W.-L. MacKenzie King, chef de l'Opposition, au sujet des propositions soumises dans la journée à la conférence impériale de Londres par l'honorable M. R.-B. Bennett, premier ministre du Canada.

"Je ne veux pas", dit M. King, "embarrasser le Premier Ministre durant les progrès de la Conférence Impériale. Je crois toutefois pouvoir dire que la proposition de M. Bennett d'une augmentation tarifaire de dix pour - cent contre le monde entier n'a pas été présentée au peuple canadien aux dernières élections générales. Il ne l'a pas plus soumise pour ratification par le Parlement canadien lors de la session spéciale".

M. King n'a pas voulu faire d'autres commentaires.

EMOUVANT HOMMAGE

Les victimes du R-101 sont exposées à l'Abbaye de Westminster.

(Serv. de la Presse Canadienne)

Londres, 9. — Lords et simples citoyens se sont mêlés, hier, pour aller rendre un dernier hommage aux victimes du R-101, dont les corps étaient alignés dans la salle mortuaire de l'abbaye de Westminster. Chaque cercueil était recouvert du drapeau britannique, et des fleurs venues de partout reposaient autour des bières devant lesquelles des militaires montaient la garde.

Ce matin, les corps seront transportés à Westminster Hall, voisine de l'abbaye, et exposés en chapelle ardente.

L'UNIVERSITE DE TORONTO

Cette vieille institution érigera des bâtisses pour $2,732,000.

(Serv. de la Presse Canadienne)

Toronto, 9.—On a annoncé hier que l'Université de Toronto va entreprendre bientôt la construction d'édifices au coût de $2,732,000. Dans ces travaux on comprendra l'extension du Royal Ontario Museum et la construction d'édifices séparés pour la faculté des Mines et celle de la Botanique.

MAITRE DE PERNAMBUCO

Les révolutionnaires libéraux ont capturé cette ville après 48 heures.

(Serv. de la Presse Canadienne)

Pernambuco, Brésil, 9.—Cette ville est tombée, hier, sous le contrôle d'un gouvernement provisoire organisé par les révolutionnaires libéraux, qui l'ont capturée après un engagement de 48 heures avec la police militaire de l'Etat et une partie de l'armée demeurée fidèle au gouvernement central.

$90,000 POUR L'I. P. E.

Le cabinet a approuvé l'entente d'Ottawa avec Charlottetown.

(Serv. de la Presse Canadienne)

Ottawa, 9.—Le cabinet a approuvé hier après-midi l'entente intervenue entre le gouvernement fédéral et l'Ile-du-Prince-Edouard, par laquelle cette province pourra compter sur $90,000 pour l'aider à remédier au chômage.

FEU L'ABBE CORMIER

Ce prêtre acadien bien connu est mort à 66 ans.

(Serv. de la Presse Canadienne)

Moncton, N.B., 9. — M. l'abbé A.-D. Cormier, en retraite, l'un des prêtres acadiens les plus connus dans le Nouveau-Brunswick, est décédé, hier, à l'âge de 66 ans.

LA REVOLTE AU BRESIL

Gains considérables pour les révolutionnaires.

(Serv. de la Presse Sanadienne)

Porto Allegre, Rio Grande Rel Sul, Brésil, 9. — Les quartiers-généraux révolutionnaires ici prétendent que la révolution a réalisé des gains considérables dans le nord et le sud du Brésil, hier. Les chefs révolutionnaires affirment qu'ils ont capturé plusieurs villes stratégiques importantes, qu'ils ont pris possession de deux destroyers au port d'Imbituba, qu'ils contrôlent la ville de Pernambuco et que les forces révolutionnaires marchent vers l'importante ville de Bahia. Ils ont aussi capturé six avions militaires dans le Natal.

UN BLESSE SUCCOMBE

Le total des victimes du R-101 est maintenant de 48

(Serv. de la Presse Canadienne)

Londres, 9. — Le total des victimes du désastre du R-101 a été porté à 48, hier, par la mort de Samuel Church, un des gréeurs du dirigeable, qui a succombé à ses blessures à l'hôpital de Beauvais, en France, hier après-midi.

HARRISON CANDIDAT

L'ex-député fédéral de North-Bay entre dans l'arène provinciale

(Serv. de la Presse Canadienne)

North-Bay, 9.—M. Charles-R. Harrison, de North-Bay, député fédéral de Nipissing dans le gouvernement unioniste de 1917-21, a été choisi hier comme candidat des conservateurs de ce comté pour la prochaine élection partielle. Le candidat est conducteur de chemin de fer.

LE DERNIER DEPART DE L'"EMPRESS OF FRANCE"

Le luxueux paquebot du C. P. R., qui a quitté Québec hier après-midi ne reviendra pas cette année dans notre port. — Après avoir subi des réparations, il entreprendra, en février prochain, une croisière sur l'Atlantique et la Méditerranée. — Un bon nombre de passagers font le voyage à bord du paquebot.

LA TEMPETE SUR L'ATLANTIQUE

Les barques de pêche du port d'Halifax ont été avariées par la dernière tempête qui a balayé la côte.

LA "CANUSA"

(Serv. de la Presse Canadienne)

Halifax, 9. — Les pêcheurs qui sont rentrés au port ces jours derniers ont déclaré à leur arrivée ici qu'ils avaient rarement vu l'océan aussi furieux depuis de nombreuses années. Le vent atteignait parfois une vélocité de 80 milles à l'heure soulevant des paquets de mer qui vinrent s'abattre avec fureur sur les ponts des petites goélettes qui tinrent difficilement tête à la tempête. Même les océaniques ont rapporté qu'ils avaient dû diminuer considérablement leur vitesse ou même s'immobiliser pour laisser passer le coup de vent qui fut terrible.

Un grand nombre de goélettes ne sont pas entrés au port et l'on entretient des craintes sérieuses sur leur sort.

La goélette "Canusa" est arrivée à Halifax mercredi soir absolument désemparée. Les mâts étaient rompus à la hauteur des bastinguages et les ponts étaient crevés par la mer en différents endroits. La "Canusa" soutint vaillamment la tempête qui menaça de l'engloutir à différentes reprises. L'équipage dut jeter à la mer plus de 2,000 brasses de cordage pour alléger la goélette le plus possible.

La "Canusa" en était à son "maiden trip" sur l'océan.

Plusieurs vaisseaux de la flotte manquant encore on entretient quelques craintes sur leur sort bien qu'il se peut que ces petits vaisseaux soient allés chercher un abri dans quelque port où les moyens de communications manquent.

La mer transporte actuellement de nombreux débris ressemblant à des épaves de chaloupes.

LES GOELETTES

Cpte H. Boudreau, Anse St-Jean Pte Saguenay, "H. A. B.", partira aujourd'hui.

Cpte Harvey & D., Isle aux Coudres, "Marie Clara", partira aujourd'hui.

Cpte N. Blanchette, Cap St-Ignace, "Tadoussac", partira demain.

ONZIEME ANNIVERSAIRE

Pour la dernière fois cette année, l'"Empress of France" a quitté Québec hier soir pour les ports de Cherbourg et Southampton. La saison du tourisme étant à son déclin, la compagnie a décidé de supprimer le service des Empress entre l'Europe et le Canada pour la balance de la saison et seuls les vaisseaux qui ont leur port d'attache à Montréal continueront de faire le transport des passagers jusqu'au 28 novembre alors que la saison sera officiellement terminée avec le départ du "Melita" et de l'"Athenia", ce dernier de la ligne Cunard.

A 3 heures 30 précises, le dernier coup de sirène ordonnant de relâcher les câbles retentit et le paquebot commença à s'éloigner de son quai traîné par deux remorqueurs. Dès son arrivée outre mer, l'"Empress of France" sera dirigé vers les chantiers de la Clyde où il subira d'importantes réparations. Le paquebot sera entièrement repeint à neuf et ses machineries seront complètement inspectées. En février prochain, le vapeur se dirigera vers New - York où les passagers s'embarqueront pour une nouvelle croisière de 73 jours sur l'Atlantique et la Méditerranée. Cette croisière sera la sixième entreprise par l'"Empress" depuis quelques années.

Quand l'"Empress of France" est arrivé ici vendredi dernier, le paquebot fêtait le onzième anniversaire de son retour au service des passagers depuis la dernière guerre. On se rappelle que durant la grande guerre, le France servit de vaisseau - patrouilleur près des îles Shetlands et sur les côtes d'Islande. Ses ponts armés de canons à longue portée, le navire était équipé pour soutenir un rude combat contre les torpilleurs ennemis et de fait l'Empress possède un beau record militaire n'ayant été touché que très rarement et par contre ayant coulé une nombreuse flotte de petits navires qui s'approchaient des côtes en éclaireurs.

Pour son dernier voyage outre mer, l'"Empress of France" emportait un assez bon nombre de passagers. On remarquait entre autres le R. P. Eugène Prévost de la Fraternité Sacerdotale de Montréal qui se rend à la maison mère de la communauté à Paris ; mademoiselle Pauline Désy, soeur de M. l'avocat Jean Désy, aviseur légal de la Légation Canadienne à Genève ; le docteur et madame Herbert Bruce, de Toronto ; madame Albert Duchesnay, de Montréal etc.

En troisième classe on comptait plus de trois cents passagers. Ces gens sont des immigrants arrivés au pays par les premiers navires à l'ouverture de la navigation et qui retournent dans leur patrie après avoir passé les mois d'été ici.

LE "PRINCE HELENE"

St-Jean, N.-B., 9. — Le mouvement des voyageurs sur le nouveau vapeur "Princess Hélène" récemment mis en service sur la baie de Fundy entre St-Jean et Digby, N.-E., a augmenté de plus de 25 p. c. ont déclaré les officiers du Pacifique Canadien.

Le rapport publié pour la période du 27 août au 4 octobre a été sensiblement meilleur que celui de l'an dernier pour la même période. A part l'augmentation de 25 p. c. dans le trafic on note des appréciations considérables dans tous les autres départements du service côtier. La quantité de fret transportée a de même été beaucoup plus considérable. Le vapeur a pu maintenir une vitesse moyenne de 20 noeuds à l'heure continuellement.

LA MAREE AUJOURD'HUI

La marée sera heute aujourd'hui à 7 heures 19 a. m. et 8 heures 25 p. m. Pour information, Tél. 2-5169.

DES OBSERVATIONS METEOROLOGIQUES

Le "N. B. MacClean" et l'"Acadia" du gouvernement fédéral sont à faire une carte de la marche des glaces à la baie d'Hudson.

IMPORTANT TRAVAIL

(Serv. de la Presse Canadienne)

Ottawa, 9. — Le nouveau brise-glace du gouvernement fédéral le N. B. MacClean, sur lequel se sont embarqués dernièrement un groupe d'officiers du gouvernement qui font des observations météréologiques dans le détroit de la baie d'Hudson, signale que plusieurs tempêtes de neige et de grêle ont sévi à l'entrée ouest du détroit, ces jours derniers.

Parti d'Halifax dans les premiers jours du mois d'août, le vapeur a patrouillé le détroit ces deux derniers mois. Son travail consiste à observer les mouvements des glaces et à les enregistrer sur une carte spéciale.

Un autre vapeur du gouvernement l'"Acadia", fait la patrouille sur la route qui conduit à Fort Churchill et lui de même observe la marche des champs de glace afin de dresser une carte de tous les courants dans ces parages.

Les deux vaisseaux reviendront à leur base à Halifax vers la fin du mois d'octobre. Le "N. B. MacClean" brûle de l'huile et n'a pu se réapprovisionner depuis qu'il a quitté la Nouvelle-Ecosse, dans les premiers jours du mois d'août. On se demande comment il pourra effectuer le long voyage de retour avec une provision très faible de combustible. Quant à l'"Acadia", qui chauffe au charbon, il peut aller se réapprovisionner à Fort Churchill.

On est d'opinion que les observations qui seront faites par ces deux patrouilleurs seront d'une grande utilité pour indiquer la route que devront suivre les vapeurs qui visiteront cette mer.

LES DEPARTS

Le SS. Gaspe County prendra marchandises à la shed 21, jeudi vendredi et samedi pour la côte Sud de Fox River jusqu'à Gaspé et la Baie des Chaleurs. Aussi pour Dalhousie et Campbellton. Départ samedi soir.

LES OCEANIQUES ATTENDUS

Le "Duchess of Richmond", et le "Montclare" du Pacifique Canadien sont attendus tous deux à Québec en fin de semaine. Le Richmond arrivera ici vendredi tandis que le "Montclare" sera tout probablement au port samedi dans la journée.

Sur ces deux paquebots voyagent un grand nombre de passagers mais en particulier sur le "Duchess of Richmond" qui détient le record du nombre pour les voyageurs transportés au Canada cette année.

La ligne Cunard a de même deux vapeurs sur l'océan en route pour les ports de Québec et Montréal. Ce sont l'"Ascania" et l'"Athenia" attendus tous deux samedi et dimanche.

Le "Laurentic", de la ligne White Star, un des deux vapeurs de cette compagnie qui demeurent encore en service sur la route du St-Laurent est attendu à Québec samedi. Ce paquebot a quitté Liverpool samedi dernier en destination de Québec et Montréal.

SERVICE DES SIGNAUX

Lle aux Grues, 31 — Montant 2.15 p. m. New York News. Descendant midi North Voyageur, 12.15 p. m. C G. S. Druid, 12.30 p. m. Sable I.

L'Islet, 41 — Nuageux, est.

Cap Saumon, 82 — Nuageux, nord-est. Montant midi Dalryan 12.30 p. m. Aequitas. Descendant 8.30 a. m George M. Embiricos 11 a. m. Sud Uraguayo, & Sonia, midi Celaeno, 12.30 p. m. Chicoutimi & Tow.

Port Alfred, P. Q. — SS. Port Alfred arrivé en montant à midi.

Pointe au Père, 158 — Nuageux, est. Montant 11 a. m. Blairatholl 11.50 a. m. Valcerusa 90 est, 12.45 p. m. Holger, 90 est.

Petit Métis, 179 — Clair, nord-est.

Matane, 202 — Clair, nord-est.

Rivière à la Martre, 263 — Clair, est. Montant à midi Vapeur.

Pointe à la Renommée, 330 — Clair sud-est. Montant midi Finchley, 2 p. m. Ravnedal.

Cap des Rosiers, 354 — Nuageux, sud-est.

Cap d'Espoir, 386 — Nuageux, variable.

Cape Race, 835 — Clair, est.

Poina Amour, 678 — Clair, est. Montant 10.30 a. m. Boulderpool.

Belle Isle, 739 — Clair, ouest. Montant 7.30 a. m. Duchess of Richmond, 230 est, 8 a. m. Laurentic 380 est.

MONTREAL A QUEBEC

Longue Pointe, 134 — Nuageux sud Montant 11.30 a. m. Bulkarier.

Cap St-Michel, 125 — Nuageux, est Montant 1.50 p. m. Clearpool.

Bellmouth, 110 — Nuageux, est. Descendant 2.20 p. m. Fairlake.

Sorel, 100 — Nuageux, est. Descendant 11 a. m. C. G. S. Varennes, Laviolette & Drague No 5.

Trois-Rivières, 65 — Nuageux, est. August arrivé 1.35 p. m. Rahane arrivé en descendant 11.55 a. m.

Pointe Citrouille, 55 — Nuageux, fort nord-est. Descendant 2 p. m. Cabot Tower.

St-Jean, 45 — Nuageux, fort nord-est. Montant 9.25 a. m. C. G. S. Berthier.

Grondines 41 — Nuageux, nord-est.

Portneuf, 31 — Nuageux, est.

St-Nicholas, 12 — Nuageux, est. Montant 10.50 a. m. Remorqueur Prescotont.

Pont de Québec, 6 — Nuageux, est.

Québec — Nuageux, est. C. G. S. Bellechasse arrivé en descendant 11.50 a. m. Descendant 12.15 p. m. Portvale, 1.20 p. m. Keynor.

OUEST DE MONTREAL

Galops Canal, 99 — Nuageux, sud-ouest. Descendant 12.45 p. m. Oxford, 1.30 p. m. Sarnia, 1.50 p. m. Boreas.

Cornwall, 62 — Nuageux, est. Descendant 12.35 p. m. Troisdoc, 1.10 p. m. Ashbay.

Coteau Landing 33 — Nuageux, est Descendant 1.45 p. m. Starwell.

Lachine, 3 — Nuageux, est. Descendant 1.45 p. m. Starwell.

Lachine, 3 — Nuageux, est. Descendant 10.30 a. m. F. V. Massey 12.10 p. m. Wellandoc, 10.10 a. m. Arvida, 1.30 p. m. Hastings, 2 p. m. Glen Allen.

DERNIERE HEURE

Cape Ray, 553 — Clair, fort sud-est

LE FEU CHEZ NOUS...

(Suite de la page 12)

nécessaire.

Ne placez pas vos allumettes au-dessus du poêle. Elles peuvent tomber sur le poêle et prendre feu.

Il arrive souvent qu'une ouverture est ménagée en arrière du poêle afin de faire circuler la chaleur dans les autres appartements. Il arrive très souvent aussi que pour masquer et décorer ces ouvertures l'on se serve de draperies, rideaux, etc., de matériel combustible. Ceci est une pratique dangereuse qui devrait être discontinuée car ces tentures peuvent facilement s'enflammer et communiquer le feu à la maison.

Un grand nombre de ménagères placent du linge sur des cordes ou séchoirs au-dessus du poêle. Il peut fort bien arriver que ce linge tombe sur le poêle. Ils sècheront surement mais aussi ils pourront occasionner un incendie.

Ne vous servez jamais du fourneau de votre poêle pour faire sécher du bois; durant la nuit ce bois que vous aurez *oublié* dans le fourneau prendra feu et la fumée qui se dégagera pourra vous asphyxier vous et votre famille. Cette chose s'est produite il y a 3 ou 4 ans dans le quartier St-Jean-Baptiste, et causa la mort d'un homme.

Placez toujours votre sac de charbon de bois loin du poêle car une étincelle peût y mettre le feu.

Il arrive tous les jours que ces quelques conseils soient violés; mettez les en pratique et vous n'aurez qu'à vous en féliciter.



Même les yeux fermés Vous le reconnaitriez!

UN fin connaisseur ne se méprend pas quand on lui sert le Thé KING COLE. Impossible en effet de trouver un autre thé qui en appareillerait la saveur, le corps et la force. De plus chaque infusion de Thé KING COLE est uniforme. Les autres thés changent parfois selon la nature des récoltes et les conditions du marché, mais le Thé KING COLE est invariable grâce au soin apporté au choix des thés employés, et à l'approvisionnement immense que nous maintenons toujours en réserve.

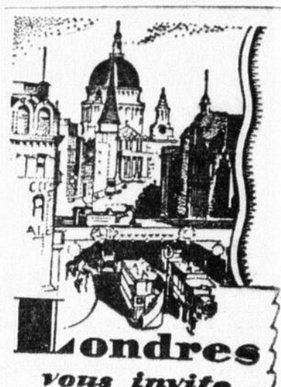
LE THÉ KING COLE ET ORANGE PEKOE KING COLE

Le Café KING COLE suit la marche du Thé KING COLE

Universal vient d'annoncer l'un de ses contrats les plus importants qu'elle sa signé avec Basil Rathbone, artiste bien connu de la scène et de l'écran, pour jouer le rôle de Carl dans "A Lady Surrenders" tiré du roman de John Erskine insitutlé "SINCERITY". Conrad Nagel, Geneviève Tobin, Rose Hobart, Carmel Myers, Franklyn Pangborn et Edgar Norton joueront les principaux rôles à ses côtés.

La carrière de Basil Rathbone à la suite des grands succès qu'il a obtenus comprend les productions suivantes :

"THE LAST OF Mrs. CHEYNEY"
"THIS MAD WORLD"
"THE BISHOP MURDER CASE"
"A LADY OF SCANDAL"



● C'est l'automne surtout que Londres est intéressante à visiter... la saison théâtrale y bat son plein... les restaurants y regorgent d'une foule élégante et cosmopolite.
12% de réduction dans les prix de Classe Cabine aller et retour.
● Traversez sur un princier paquebot "Duchess" ou sur l'un des populaires paquebots des séries "Mont" ou "M" du Pacifique Canadien. Renseignements complets de votre agent local ou en vous adressant à

C.-A. LANGEVIN, Gare du Palais, Québec, ou écrire à D.-R. KENNEDY, 201, rue St-Jacques-Ouest, Montréal.

Services Maritimes du PACIFIQUE CANADIEN

"Ayez toujours des Chèques de Voyageurs du Pacifique Canadien... Négociables partout"

La MAISON GAUVIN

183, Rue St-Joseph

EXTRA ! EXTRA !

POUR AUJOURD'HUI ET LES JOURS SUIVANTS

500 VGS. DRAP A MANTEAUX

Un choix très considérable de DRAP A MANTEAUX ; des valeurs de $2.50 à $4.00 la verge ; nuances Beige Kaki, Brun, Drab, Gris, Rouge-vin, Vert-foncé, Bleu marine, Noir, etc.
En vente aujourd'hui et les jours suivants au prix ridicule de.....

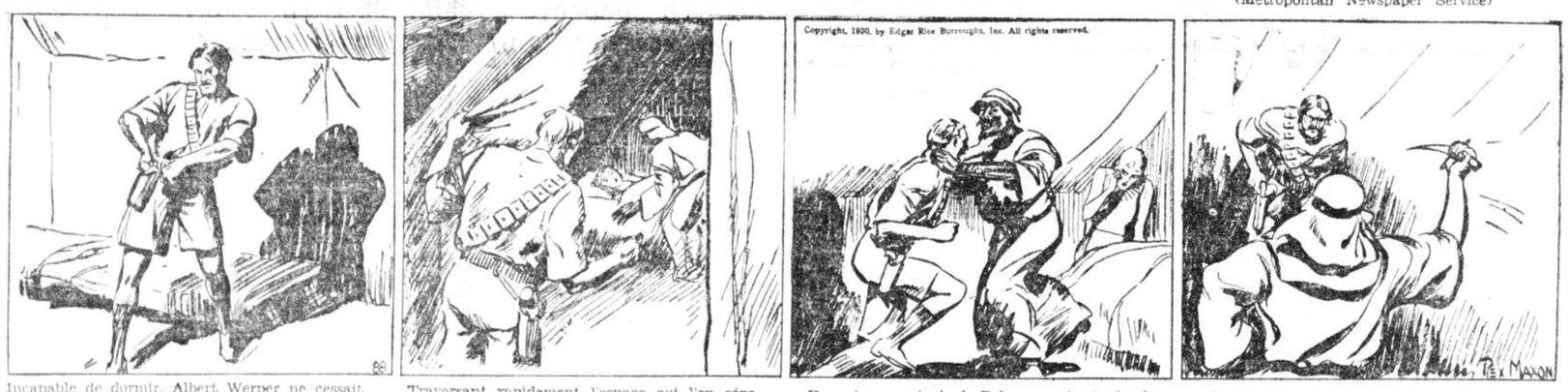
Stock d'Automne McLimont **98c** La Verge

Tarzan et les Joyaux d'Opar

Episode No 88

Par Edgar Rice Burroughs

(Metropolitan Newspaper Service)



Incapable de dormir, Albert Werper ne cessait de songer à la jeune femme qui occupait en ce moment la tente voisine de la sienne. Il avait remarqué que Mohammed Bey semblait maintenant s'intéresser beaucoup à la prisonnière et il pensa tout à coup qu'il avait peut-être tort de ne pas surveiller son complice de plus près. Sa résolution fut bientôt prise. Il se leva, passa sa ceinture cartouchière et s'arma d'un revolver. Sortant de sa tente il examina les alentours. A sa grande surprise, il constata qu'il n'y avait pas de sentinelles autour de la tente de la captive ! Qu'est-ce que cela signifiait ?

Traversant rapidement l'espace qui l'en séparait, il pénétra dans la tente. Les rayons de la lune en éclairaient faiblement l'intérieur. Il put voir une silhouette indécise qui se penchait vers le lit. C'était un homme et Werper devina immédiatement de qui il s'agissait. Une rage jalouse s'empara de lui. Il fit un pas en avant au même instant où un cri de frayeur se faisait entendre. La jeune femme venait de s'éveiller et de reconnaître l'homme qui s'était penché vers elle. Werper vit Mohammed Bey la saisir à la gorge et la rejeter brutalement sur le lit.

Devant ce spectacle, le Belge ne put retenir plus longtemps sa colère. Non ! Cet homme ne lui volerait pas sa prisonnière. Lui seul avait le droit de prétendre à cette femme. Faisant un bond, il se jeta sur Mohammed Bey lui enfonçant ses doigts dans le cou. Saisissant de ses mains les bras du Belge, Mohammed Bey parvint à se dégager et fit face à son adversaire. Rendant coup pour coup, les deux hommes se mirent à lutter comme des forcénés pendant que la jeune femme, à moitié morte de terreur, suivait le combat sans bouger. Werper tenta à plusieurs reprises de sortir son revolver. Quant à Mohammed Bey il n'avait pour toute arme qu'un long couteau.

A ce moment, le sort voulut que les deux adversaires se séparent pour un instant. L'Arabe profita de ce bref répit pour sortir son arme. "Chien de Chrétien !" hurla-t-il. Regarde bien ce couteau dans la main de Mohammed Bey. C'est la dernière chose que tu vas voir ou sentir en cette vie", il avait à peine dit ces mots qu'il s'élançait vers le Belge en brandissant son arme au-dessus de sa tête. Werper s'efforçait encore de tirer son revolver, mais en vain. L'Arabe était maintenant presque sur lui. Désespéré, Werper demeura encore une seconde immobile. Qu'allait-il faire ?

FEUILLETON DE L'EVENEMENT

"La Petite Maîtresse d'Ecole"

— PAR —

Madame E. CROFF

Reproduit par permission particulière de la maison Edouard Garand, de Montréal, détentrice des droits d'auteur et autres sur cet ouvrage.

No 2.

—Chut, chut, répondait le vieux, plus serein, moi à ta place je ne me fâcherais pas, je la laisserais faire, c'est son affaire si elle aime mieux aller là-bas et si Jeanne n'était pas venue la chercher, cela ne serait pas arrivé. Bon, pense plus à cela à présent, il est neuf heures là . . . .

Tous les soirs les mêmes mots revenaient à la même heure. A neuf heures précises, les vieux éteignaient leur lampe et se disposaient à dormir. Ce soir-là la vieille ne dormit pas l'oreille au guet, elle entendit parler les jeunes quand ils vinrent reconduire la maîtresse.

"Dire, se répétait la vieille pour la vingtième fois peut-être, qu'ils m'ont joué le tour cette année! . . ."

III

Dès les huit heures le lendemain matin, les abords de l'école sont remplis de garçons et de fillettes qui viennent reprendre la tâche . . . Tout ce petit monde est impatient de voir la maîtresse et de juger au premier coup d'oeil si elle est sévère ou disposée à leur donner du bon temps. Avouons à l'avantage de ces petits juges qu'ils ne se trompent guère et que plus d'une fois, le temps a donné raison à leur pronostic.

"On va s'amuser" disent les uns au début d'une année scolaire et la maîtresse trop indulgente n'ose pas réfréner dès les premières escarmouches cette dissipation aux aguets.

Pour un observateur, il est intéressant de lire les impressions d'une première journée de classe sur ces physionomies ouvertes et futées de nos jeunes . . . Tout un monde de pensées semble éclore dans ces petits cerveaux, on devine que leur principale préoccupation est de "sonder le terrain" . . . chose qu'ils accomplissent consciencieusement dès les premières heures de l'année scolaire.

Une bande de fillettes à la mine délurée firent leur apparition dans la classe dès que la porte en fut ouverte. En curieuses, avant de prendre leur place, elles s'assurèrent que rien n'était changé depuis le mois de juin dernier, l'horloge marquait huit heures et demie, le grand crucifix, la branche de rameaux étaient toujours là, les mêmes cartes géographiques ornaient les murs, seules, deux pages du calendrier des "Terres et Forêts" manquaient... les mois de juillet et d'août étaient finis... Les gamins moins curieux mais en revanche mieux disposés à la lutte, avaient repris un peu en se bousculant leur place de la dernière année; maintenant ils regardaient la nouvelle maîtresse en se rengorgeant et en se jetant de temps à autre une oeillade... c'était le moment attendu pour l'institutrice de prendre le gouvernail de sa barque, elle voyait devant elle 47 paires d'yeux curieux, autant de petites volontés prêtes a se plier aux ordres sages et justes mais très aptes aussi à reconnaitre le moindre manque d'autorité ou un peu d'hésitation.

D'une voix ferme, l'institutrice dicta à chaque groupe d'élèves les devoirs à préparer afin d'occuper ces activités et d'éviter ainsi une perte de temps. Bravement les enfants se mirent à l'ouvrage et quand vint l'appel fait d'après le dernier journal, plusieurs pages des anciennes leçons avaient déjà été repassées.

Mademoiselle avait découvert le secret de faire de sa classe une ruche bourdonnante et fertile en occupant dès le début ces petites activités sans cesse remuantes que sont les enfants. Que d'insuccès sont dus aux indécisions de la première heure!

A voir toutes ces têtes blondes et brunes, ces mines intelligentes et éveillées, ces yeux d'enfants si prompts aux larmes comme à la joie, le coeur de la nouvelle maîtresse se sentit prêt à aimer ces petits confiés à ses soins. Elle leur parla comme une maman parle au benjamin de la famille, elle leur fit comprendre qu'elle venait à eux pour les instruire, les aimer et les corriger quand la chose lui semblerait nécessaire. "Vous serez assez raisonnables, ajouta-t-elle, pour que je n'aie pas la peine de sévir s'il le fallait n'oubliez pas que je sais être sévère comme je sais récompenser et donner de bonnes notes".

Après la lecture du règlement concernant les principales choses à faire ou à éviter, la maîtresse fit l'appel de ses élèves; elle marqua le nom de chaque enfant, son âge, le nom de ses parents, puis après une courte prière, la volière s'ouvrit et les écoliers ravis et charmés par les manières douces de la nouvelle maîtresse allèrent raconter dans leur famille ce qu'ils avaient remarqué et retenu. Dans l'après-midi ce fut le classement des élèves en quatre groupes, la donnée des leçons et des devoirs pour le lendemain. La classe était maintenant ouverte et à en juger par cette première journée où déjà de la bonne besogne avait été faite, tout irait bien.

Les élèves sont conquis et la nouvelle maîtresse toute à sa tâche se sent heureuse de se dépenser, de semer dans ces jeunes âmes la parole de vie. Le soir elle fait une préparation soignée de sa classe du lendemain notant les récapitulations à faire, les problèmes à donner, bref toute la soirée se passe à étudier le programme et à calquer sur celui-ci les explications et la marche à suivre. L'heure de se reposer étant venue, elle se délasse un peu en regardant à la fenêtre. Comme elle l'a fait à maintes reprises depuis les quelques jours qu'elle est rendue à sa classe, elle admire le paysage environnant et se sent conquise par la beauté de cette campagne. Tout le long du jour, elle a entendu dans les champs l'appel des moissonneurs, elle a vu des monceaux de gerbes liées et jetées sur les charrettes pour ensuite être conduites à la "Batterie" et pilées en attendant la journée du battage. L'institutrice aime la vie des champs, tout bas elle se dit qu'elle serait heureuse d'être la femme d'un habitant... et voilà que même sans y penser la silhouette à peine entrevue de Raymond Latulippe passe devant ses yeux ramenant le souvenir de son excellente tante Madame Vermette. Depuis deux jours elle aurait voulu se rendre voir la vieille qui lui fait un peu grise mine...

"J'irai la voir demain soir, se dit l'institutrice, afin de faire taire un peu ses pressentiments au sujet de la colère de Madame Vermette à son égard".

IV

Le lendemain soir comme elle se l'était proposé la veille, la nouvelle maîtresse dès la fermeture de la classe, se rendit chez Madame Vermette. Celle-ci l'avait vue venir, étant assise à l'unique fenêtre de la cuisine, filant à son rouet.

—Tiens vieux, voilà la maîtresse, dit-elle tout émue au père Vermette.

—Laisse-la venir et tâche de te tenir la langue, hein...

La maîtresse entrait, poliment les vieux lui offrirent un siège et s'informèrent avec curiosité des élèves. Mille questions se pressaient sur leurs lèvres et bien qu'ils connussent d'avance les réponses, on eut dit qu'ils prenaient plaisir à s'entendre répéter des détails qu'ils savaient depuis longtemps.

—Combien d'élèves cette année, Mademoiselle, demanda le vieux.

—Il y en a 47 inscrits, quelques-uns sont encore en vacances...

—Oui, reprit le vieux, il y a les enfants de Pit qui commenceront après les récoltes et comme Pit est toujours en retard, je pense bien que vous n'avez pas besoin de les attendre avant la Toussaint.

—C'est bien regrettable qu'ils ne puissent pas venir dès les premiers jours parce que ces retards sont difficiles à reprendre, les enfants ont plus de misère à suivre les autres et ils sont moins courageux, répondit la maîtresse.

—Que voulez-vous reprit la vieille, tout le monde n'a pas les moyens de se passer de l'aide de ses enfants comme les Audet qui mettent leurs filles au couvent et qui ont un garçon qui veut faire un docteur... Il est rendu à Québec depuis deux ans, j'ai hâte de voir ce qu'il va faire de beau...

—Tiens, tiens, ma vieille, il va faire un docteur, je suppose... je gage que tu es jalouse un peu Charmine et que tu voudrais être jeune fille pour lui faire les beaux yeux...

—Pas de danger, j'ai toujours aimé mieux un solide garçon d'habitant que ces petits messieurs qui nous arrivent de la ville tout poudrés et pimpants comme des poupées dans les vitrines... vous allez voir Mademoiselle comme il a l'air à s'en donner... je suis certaine que vous ne le trouverez pas de votre goût...

—Je pense bien, reprit la jeune fille en riant, que c'est plus sage de ne pas y penser.

—Il est comme le reste de la famille, reprit la vieille, il s'en donne... on dirait qu'ils sont des princes, des garçons fiers et les filles donc... je vous assure qu'ils ne sont pas aimés beaucoup les jeunes chez Audet... les vieux ne sont pas trop orgueilleux mais les enfants... je me demande ce qu'ils pensent!

—Tu sais bien Charmine, que ce n'est plus comme dans notre temps, laisse-les donc faire, cela ne nous regarde pas, puis se tournant vers la nouvelle maîtresse, il demanda:

"Commencez-vous à trouver la semaine longue Mademoiselle?...."

—Non, pas du tout, reprit l'institutrice, ma classe va bien et j'ai beaucoup d'ouvrage qui m'attend, puis avec le nombre d'élèves que j'ai, je n'aurai pas le loisir de trouver les heures longues à passer. Je vais descendre chez nous vendredi soir, je reviendrai dimanche après-midi ou lundi matin.

—Les beaux mois d'automne vont passer vite ainsi à voyager mais quand l'hiver viendra, vous trouverez les semaines plus longues...

—Je pourrai toujours descendre avec une voiture d'ici et quand il fera une tempête, je resterai à ma classe.

—Vous viendrez passer cette journée-là avec nous autres, reprit la vieille.

La nouvelle maîtresse un peu surprise par cette offre inattendue ne répondit pas et ce fut le vieux qui reprit la parole.

—C'est vrai Mademoiselle, vous viendrez passer le dimanche avec nous autres, ce sera moins long que de rester seule à l'école...

—Les anciennes maîtresses avaient pris cette habitude-là, répliqua la vieille, et on était bien contents. La maîtresse de l'année dernière est restée douze ans ici, c'est pour cela à présent quand les enfants en parlent, ils l'appellent la vieille maîtresse et quand ils parlent de vous ils disent la nouvelle maîtresse, je crois bien que le nom va vous rester...

—Je n'en fais pas de différence, tout ce que je souhaite c'est de réussir aussi bien que l'autre.

—Lautre c'était une bonne maîtresse, je l'aimais bien, elle venait me voir presqu'à tous les soirs avant le souper et elle n'a pas perdu son temps parce que j'ai travaillé pour elle... et la vieille ajouta d'un air triomphant, vous savez qu'elle doit se marier prochainement avec M. Léveillé. Elle peut me remercier si elle réussit, je vous assure que j'ai fait ma part...

—Elle est courageuse tout de même, répliqua la maîtresse, il a plusieurs enfants.

—Oui, elle est courageuse, reprit la vieille, mais elle n'est plus jeune et il faut bien qu'elle se fasse un foyer, elle n'est pas pour faire la classe toute sa vie. Enseigner c'est bon pour un temps mais il arrive toujours que l'on se fatigue de cette vie-là qui est plus dure que vous pensez. Nous autres on connait cela un peu parce que les maîtresses ont toujours été nos amies et on est au courant de bien des petites misères qui peuvent leur arriver.

La nouvelle maîtresse retourna à sa classe moitié joyeuse, moitié triste: joyeuse de l'accueil cordial de Mme Vermette et triste en pensant aux petites misères de sa vie d'institutrice. Et revoyant ce qu'elle connaissait des gens du rang et de ses élèves elle se demandait: "Qui pourrait bien me faire de la peine et quelles difficultés pourraient m'atteindre?..." et cette fois encore la mine à peine entrevue de Raymond Latulippe se dressa devant elle.

"Suis-je gauche, se répétait l'institutrice de penser à quelqu'un que je ne connais même pas?... Est-ce qu'il me ferait de la misère lui qui connait à peine mon nom?... Tous les élèves aiment la classe, je n'ai rien à craindre de ce côté, suis-je sotte de m'arrêter ainsi à ces radotages de vieille?... Elle est de bonne humeur tout de même moi qui me la figurais fâchée..." Elle ne se doutait pas la petite institutrice qu'elle devait cette réception amicale à la prière de M. Vermette. La vieille qui aimait à tout savoir et qui de plus avait pour spécialité de marier "ses maîtresses" avait trop d'esprit pour se brouiller ainsi dès le début de l'année scolaire...

V

Le lendemain soir vers les six heures, les jeunesses et les filles du canton arrêtèrent à l'école afin d'amener la maîtresse avec eux pour aller "aux noisettes". Jeanne Audet se fit l'interprète de ses amies et de ses compagnons et expliqua le but de cette excursion.

—Nous allons au petit côteau là bas et nous avons pensé que vous aimeriez peut-être à venir avec nous... Ce n'est pas loin et nous serons revenus de bonne heure...

(à suivre)

Pour vous procurer des romans canadiens des éditions Edouard Garand, adressez-vous à 186, Côte d'Abraham, 0.25 sous, Franco, $0.30.

Administration
TELEPHONE 2-7700
ECHANGE PRIVE
30-32, rue de la Fabrique

L'ÉVÉNEMENT

LES BAS PRIX ANNONCES SONT ENCORE PLUS HAUTS QUE LES NOTRES
Faites vos achats de pharmacie chez
W. BRUNET & Cie
Pharmacien. 139, ST-JOSEPH

64ième ANNEE No 114 — QUEBEC, JEUDI 9 OCTOBRE 1930 — DEUX SOUS LE NUMERO

RAPPEL DE LA LOI DES JUIFS DE MONTREAL?

Une entente serait conclue entre les protestants et les Israélites.

POUR LES ECOLES

La législation adoptée à la dernière session deviendrait inutile.

FIN DU PROBLEME

La question des écoles juives reviendra probablement devant la Législature de Québec, à sa prochaine session, et il est possible que la loi qui accorde des écoles aux enfants juifs de l'Ile de Montréal soit rayée des statuts de la province.

Cette loi des écoles juives fut adoptée par la Législature provinciale à la suite d'un différend entre les anglo-protestants et les juifs de Montréal. Les enfants juifs fréquentaient les écoles de la commission scolaire protestante et dans plusieurs de ces maisons d'enseignement ils formaient presque la majorité. Comme les juifs sont nombreux à Montréal, et qu'ils paient des taxes, un jour, ils réclamèrent le privilège d'élire quelques-uns de leurs compatriotes comme membres de la commission scolaire protestante. Les protestants refusèrent et les juifs portèrent leur cause devant les tribunaux. Le Conseil Privé jugea l'affaire en dernier lieu et donna raison aux protestants.

M. Peter Bercovitch, C.R., député de Montréal-St-Louis, présenta alors à la Législature un bill créant des écoles juives dans l'Ile de Montréal. Le projet de loi Bercovitch tendait aussi à la création d'une commission scolaire juive et même à la nomination d'un comité juif dans le conseil de l'Instruction Publique.

Ne voulant pas laisser surgir un problème scolaire dans la province de Québec, le gouvernement provincial intervint, invita M. Bercovitch à retirer sa mesure et présenta à son tour un bill qui donnait aux juifs une commission et des écoles de leur confession mais sans comité juif dans le conseil de l'Instruction Publique. De plus, la commission et les écoles juives étaient sous le contrôle du surintendant et du conseil de l'Instruction Publique. Ce projet, on s'en souvient, reçut l'approbation de Son Eminence le Cardinal Rouleau qui exigea quelques modifications que le gouvernement s'empressa de faire à son bill.

En présentant le projet à la Législature, le Premier Ministre déclara que le gouvernement avait préparé ce bill surtout dans le but d'amener les protestants et les juifs à s'entendre pour que les écoliers israélites continuent de fréquenter les écoles protestantes. L'honorable M. Taschereau exprima le souhait que pareille entente fut conclue.

Nous apprenons que la commission scolaire protestante de Montréal est à la veille de conclure un arrangement avec les juifs pour que rien de ce qui existait dans le passé ne soit changé. En ce cas, la loi votée à la dernière session n'aurait plus sa raison d'être et elle serait rappelée.

OCTROIS DE $14,000

Le gouvernement les accorde à des victimes de récents désastres.

A une séance du conseil des ministres tenue hier matin, le gouvernement provincial a décidé de venir en aide aux victimes de récents désastres survenus à quatre endroits de la province. Le village d'Hébertville, qui a été ravagé par une conflagration, recevra $8,000. Les comtés de Montmagny et de Bellechasse recevront une somme de $5,000 chacun, pour les dommages causés récemment par une tornade. Enfin, une somme de $1,000 est accordée aux victimes de l'incendie de Ste-Florence, Matapédia.

BEAU SUCCES DU SALON DE RADIO

Le salon de radio de L'Evénement a été encore très achalandé au cours de la journée d'hier et particulièrement dans la soirée. Les visiteurs ont continué d'admirer les divers exhibits et les exposants ont même opéré plusieurs ventes.

Nous rappelons au public que le salon est ouvert dans l'après-midi de deux à six heures et que c'est peut-être le meilleur temps pour les acheteurs: l'affluence est moins grande et il est dès lors plus facile pour les exposants de donner des démonstrations aux personnes qui en désirent.

DEBAT A PROPOS D'HOMOLOGATION

L'échevin Tremblay combat une mesure présentée au comité administratif. — L'affaire sera soumise à la Législature.

UNE CONFERENCE

La confection d'un plan d'homologation pour un rayon de cinq milles en dehors des limites de la ville est encore venue sur le tapis hier après-midi, au comité administratif et a donné lieu à une discussion assez animée.

M. l'échevin Tremblay s'est objecté à la confection de ce plan en disant que le Conseil n'est pas autorisé à dépenser l'argent des contribuables en dehors des limites de la ville. "Avant de dépenser une somme considérable pour ce plan", déclara M. Tremblay, "il nous faut savoir si les municipalités consentiront à l'accepter. "D'ailleurs", ajouta le représentant du quartier Belvedère au comité, "les municipalités comprises dans un rayon de cinq milles en dehors de nos limites ne peuvent actuellement faire de subdivisions sans les soumettre au préalable à la Commission d'Urbanisme".

M. l'ingénieur Hamel, qui avait fait la demande de ce plan, répliqua que plus il y aurait de retard, plus l'homologation deviendrait difficile. "Nous avons des projets de grandes artères et plus tard, il nous faudra

(Suite à la page 9)

VIOLENT INCENDIE A SAINTE-GERMAINE

Cette paroisse de Dorchester a craint une conflagration lorsque le feu a détruit les propriétés d'un cultivateur.

LOURDES PERTES

Un citoyen de Ste-Germaine, Dorchester, M. Napoléon Lapointe, a été lourdement éprouvé mardi soir dernier par un violent incendie qui a ravagé de fond en comble, sa maison, sa grange et sa fromagerie. M. Lapointe a tout perdu: sa récolte de grain, ses instruments aratoires, ses animaux, les machineries de sa fromagerie et une partie de son ménage. Les pertes s'élèvent à plusieurs milliers de piastres. Il est difficile pour le moment d'évaluer les dommages.

Il était sept heures environ quand le feu a été découvert. L'incendie a originé dans la fromagerie où M. Lapointe avait travaillé au cours de la soirée. On ne sait trop la cause du feu.

Les propriétés de M. Lapointe sont situées dans le village de Ste-Germaine. A certains moments le feu prenait des proportions telles qu'on a craint une conflagration. Cependant, grâce au dévouement et au bon travail des pompiers volontaires, l'incendie était sous contrôle vers 10 heures.

NOUVEAU MISSIONNAIRE

L'autorité religieuse vient de nommer M. l'abbé Christy Foy, au poste de missionnaire diocésain. M. l'abbé Foy prêchera des retraites dans les paroisses et dans les communautés religieuses. Le nouveau missionnaire diocésain, professeur de théologie pendant douze ans au Grand Séminaire de Québec, est hautement qualifié pour cette charge et il saura adapter sa science à tous les genres de prédication.

M. ROBERTSON RETARDE LA CONFERENCE

L'hon. M. J.-N. Francoeur partait pour Ottawa hier après-midi.

AVEC M. I. VALLEE

Le ministre du Travail le prie de retarder un peu sa visite.

ENTREVUE DEMAIN

L'entrevue entre les autorités fédérales et provinciales pour décider quelle sera la part de Québec dans les vingt millions de dollars votés pour le chômage a été de nouveau retardée à vendredi, à la demande de l'hon. sénateur G.-D. Robertson, ministre du Travail à Ottawa. L'hon. M. J.-N. Francoeur allait prendre son train hier après-midi pour aller rencontrer l'hon. M. Robertson dans la capitale lorsque ce dernier lui a téléphoné pour le prier de ne pas être à Ottawa avant vendredi.

Il y a quelques jours, l'hon. M. J.-N. Francoeur, ministre des Travaux Publics et du Travail dans le gouvernement de la province, adressait à M. le sénateur Robertson un message lui disant qu'il attendait l'invitation d'aller le rencontrer à Ottawa afin de lui soumettre un programme de travaux publics que la province de Québec est prête à entreprendre avec l'aide d'Ottawa. Mardi soir, le télégramme suivant était reçu au Palais Législatif:

Hon. J.-N. Francoeur,
Ministre des Travaux Publics
et du Travail, Québec.

Votre message à l'hon. M. Robertson reçu. Le ministre est absent de la ville. On l'attend demain. Je prends sur moi d'arranger une entrevue pour jeudi après-midi, à 2 heures. L'entrevue aura lieu à moins que nous ne vous avisions du contraire.

Le secrétaire particulier du Ministre du Travail.

Hier midi, après la réunion du conseil des ministres à laquelle il avait assisté, l'hon. M. Francoeur prévint son sous-ministre, M. Ivan Vallée, qui est en même temps ingénieur en chef de son département, de se tenir prêt à partir avec lui par le train de 5 h. du C. P. R., en route pour Ottawa. Le ministre passa une partie de l'après-midi à son bureau et se disposait à aller prendre son train quand il reçut un message téléphonique de l'hon. M. Robertson lui-même le priant de remettre l'entrevue à vendredi: "Très bien", a répondu le ministre de Québec, "nous serons là vendredi".

L'hon. M. Francoeur et M. le sous-ministre Vallée ne partiront donc que cet après-midi pour Ottawa.

LE PARLEMENT DES ETUDIANTS

Son Honneur le Recorder Eugène des Rivières préside à l'ouverture des assises parlementaires de la jeunesse.

UN BEAU DEBUT

Les étudiants en droit ont tenu hier soir la première séance de leur Parlement Modèle. L'ouverture de la session fut très brillante. Les courriéristes parlementaires auraient entendu là de beaux discours, et ils auraient pu faire de belles descriptions. Un coup d'oeil vers les galeries leur aurait donné de l'inspiration pour faire le plus beau des comptes-rendus!...

C'est à Son Honneur le Recorder Eugène des Rivières qu'est revenu, cette année, l'honneur de représenter le Gouverneur-Général. M. des Rivières était accompagné de sa jeune rayon de soleil qu'un journal de cette ville lui a lancé de la lune, hier.

(Suite à la page 9)

BOULANGERIE MODELE HETHRINGTON
Pains, Biscuits, Pâtisseries, Gateaux.
358-364, rue St-Jean. Tél. 2-6636

M. Taschereau se montre optimiste

Il n'y a pas une province de la Confédération plus prospère que Québec, dit le Premier Ministre au banquet des marchands-détaillants. — Le colonel Oscar Gilbert préside, et l'hon. M. J.-C.-E. Ouellet parle du rôle des Caisses Populaires dans nos campagnes. — M. S.-E. Desmarais réélu président de l'Association des Marchands-Détaillants. — On réclame la nomination d'un ministre du Commerce.

RESOLUTIONS IMPORTANTES

L'instruction commerciale et une bonne comptabilité, telles sont les deux qualités essentielles que doit posséder tout bon marchand - détail, disait l'hon. M. L.-A. Taschereau, Premier Ministre de la Province au grand banquet qui a marqué la clôture du congrès provincial de l'Association des Marchands - Détaillants, hier soir, à l'hôtel St-Roch.

Le banquet a été présidé par le Col. Oscar Gilbert, président de l'Association, section de Québec. En plus du Col. Gilbert, on remarquait à la table d'honneur l'hon. M. L.-A. Taschereau, premier ministre, l'hon. M. J.-C. Ouellet, ministre sans portefeuille Son Honneur le maire H.-E. Lavigueur, M. S.-E. Desmarais, M. P. P., président fédéral et provincial de l'Association des Marchands - Détaillants du Canada, M. Alex. Thurber, député de Chambly à la Législature, M. Rosario Messier, secrétaire provincial, M. Fournier de Belleval, ass.-sec. provincial, MM. J. Dansereau, J. Michaud, de Longueil, J.-H. Titreault de Drummondville, etc.

La santé de la province de Québec fut présenté par l'hon. M. Ouellet, qui proclama que l'établissement dans nos campagnes des Caisses Populaires où cultivateurs et ouvriers trouveraient l'argent voulu pour payer comptant chez les marchands, serait un moyen de solutionner le problème du crédit pour les marchands, et un moyen de les aider à lutter contre les "chain stores".

L'hon. Premier Ministre répondit à cette santé. Il félicita M. Desmarais d'avoir été réélu président provincial de l'Association des Marchands - Détaillants et offrit aussi ses félicitations aux congressistes pour le travail accompli au cours de la convention.

L'hon. Premier Ministre exprima son opinion au sujet des qualités requises pour devenir un bon marchand -détaillant et déclara à ce sujet que l'instruction commerciale et une bonne comptabilité étaient les deux principales qualités pour réussir dans ce domaine.

"Le marchand - détaillant", ajouta l'hon. M. Taschereau, "doit toujours être à la page et accepter les méthodes modernes pour éviter la trop grande concurrence que lui font les grands magasins qui vendent par catalogue et les colporteurs".

Au sujet des colporteurs, l'hon. Premier Ministre déclara que les campagnes s'intéressaient encore trop à ces nomades et que le meilleur moyen de les faire disparaître serait de faire une bonne campagne d'éducation à ce sujet en convainquant les habitants des districts ruraux qu'ils peuvent se passer de ces gens - là.

A la fin de son discours, l'hon. M. Taschereau affirma qu'ils ont tort ceux qui se montrent pessimistes dans la province de Québec.

"Il n'y a pas une province de la Confédération où le peuple soit plus prospère que dans la province de Québec", déclara le Premier Ministre.

L'honorable M. Taschereau reçut une ovation prolongée en reprenant son siège.

Son Honneur le maire Lavigueur, répondant ensuite à la santé de la ville de Québec, rappela tout ce que l'Association des Marchands Détaillants a fait pour le développement et

(Suite à la page 9)

PREMIER CONCERT DE MLLE DEFRENNE

La Reine de la chanson française et sa troupe présentent un spectacle qui a été admiré et vivement applaudi.

A BELVEDERE

Voici plusieurs mois que la reine de la chanson française, mademoiselle Lucienne Defrenne, parcourt nos différents centres où le public lui fait un accueil des plus chaleureux. De retour à Québec, après une longue absence, elle vient d'être reçue avec plus d'enthousiasme que d'habitude encore par les paroissiens du Belvédère qui l'ont applaudie, hier soir, dans un grand spectacle en huit tableaux intitulé "Visions d'Orient".

Mademoiselle Defrenne a remporté un succès de bon aloi. Tous les paroissiens du Belvédère et plusieurs membres très choisis de la société québecoise avaient tenu à se rendre à cette soirée et offrir à la célèbre artiste un nouveau témoignage de sympathie et d'admiration. La reine de la chanson et sa troupe, rappelées de nombreuses fois sur la scène, ont connu un vrai triomphe.

Il convient de louer ces artistes du programme qu'ils nous ont donné. On est toujours heureux d'accueillir à Québec quelqu'un qui sait heureusement renouveler sa manière. Les dons de mademoiselle Defrenne et de ceux et celles qui l'entourent sont souples et variés.

Ce succès est partagé aussi par M. A. Gysin qui sait mettre en lumière chacune des parties du programme.

MORT DE MLLE MARTHE LEFEVRE

La fille de madame Charles-A. Lefèvre, de Québec, succombe à une maladie de quelques jours.

OBSEQUES DEMAIN

Nous avons le regret d'annoncer la mort,—survenue après quelques jours seulement de maladie,—de Mlle Marthe Lefèvre, décédée à la résidence de sa mère, Mme Chs-A. Lefèvre. Elle était la fille de feu Chs-A. Lefèvre, en son vivant directeur-général de l'enseignement du dessin à Québec.

Mlle Lefèvre laisse pour pleurer sa perte sa mère, Mme Chs-A. Lefèvre, deux frères, MM. Faudier et Ernest Lefèvre, et trois soeurs, Mme J.-A. Deschênes (Jeanne), Mme L.-G. Talbot (Juliette) et Mlle May Lefèvre.

Les funérailles auront lieu vendredi matin. Le service sera chanté en l'église St-Coeur de Marie à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, 144 Grande-Allée, à 8.45 heures.

Nous prions madame Lefèvre et les membres de sa famille, en particulier M. Faudier et M. Ernest Lefèvre, de bien vouloir agréer nos sincères condoléances.

PROCES CLASSIQUE

Entre un propriétaire et un locataire qui ne s'entendent plus.

Un scie, deux toiles de fenêtre et deux chaises ont donné lieu à un assez long procès, hier après-midi, en Cour des Sessions. Le plaignant est un propriétaire. Il prétend que l'accusé, son ancien locataire, a apporté les effets en question en partant. Les témoins ont défilé nombreux dans la boîte. La prétention du prévenu est que les effets ont été laissée là par le locataire précédent et que le plaignant les lui a donnés. La cause est en délibéré et M. le juge Fitzpatrick rendra jugement dans deux jours. M. Laetare Roy, C.R., occupe pour la Couronne ,et M. H.-Fanning Gosselin C.R., défend l'accusé.

LE CONCERT DOYON

Paul Doyon et sa soeur se feront entendre ce soir.

M. Paul Doyon, le brillant pianiste montréalais, et sa soeur, mademoiselle Gertrude Doyon, soprano déjà très goûtée à Québec, sont arrivés hier soir dans notre ville, et donneront ce soir, au Château Frontenac, le premier concert de la saison dans notre ville. La venue de ces deux artistes à Québec est une aubaine que les musiciens et les mélomanes ne voudront certes pas manquer.

L'ENQUETE CE MATIN

L'enquête du coroner sur la mort d'Yvonne Poulin sera continuée ce matin, à dix heures, à la morgue Moisan. Le rapport du Dr Fontaine déclarant que la victime n'est pas morte empoisonnée sera communiqué aux jurés, et M. le Dr Albert Marois donnera ensuite le résultat de son autopsie. On sait que le Dr Marois a découvert que la jeune fille avait été étouffée. D'autres témoins seront aussi entendus. L'enquête sera présidée par M. le Dr Jules Vallée.

UNE AUTO TUE UN HOMME RUE SAINT-VALIER

M. Thomas Pelletier, 52 ans, conduisait un cheval, suivant le tramway.

UNE COLLISION

En voulant éviter deux voitures, un citoyen cause un fatal accident.

UNE ENQUETE

Une nouvelle tragédie de l'automobile s'est déroulée hier soir vers 7 heures, sur la rue St-Vallier, près du nouveau cimetière St-Charles. M. Thomas Pelletier, âgé de 52 ans, à l'emploi de M. Edouard Ruel, marchand de bois, a été tué instantanément par l'automobile de M. Charles-Aimé St-Pierre, qui demeure chez M. T.-J. Delaney, 1451, rue St-Vallier. A l'arrivée de l'ambulance Hubert Moisan la victime avait cessé de vivre. On a transporté le corps à la morgue où le docteur Jules Vallée, coroner du district, tiendra une enquête cette après-midi à 4 heures.

Voici les informations que nous avons prises sur les lieux. M. Thomas Pelletier demeure sur la route des Bell, qui relie la rue St-Vallier à l'hôpital St-Sacrement. Il était à l'emploi de M. Edouard Ruel pour lequel il s'était rendu en ville chercher des marchandises. Au retour, M. Pelletier conduisait une voiture tirée par un cheval et suivait le tramway qui fait le service entre la route des Bell et la traverse à niveau de la rue St-Vallier. Près du cimetière St-Charles, en face de la résidence de M. Georges Vidal, il vit venir derrière lui une automobile conduite par M. St-Pierre. En voulant dépasser la voiture et le tramway, le conducteur de l'auto aperçut une autre machine. Il donna subitement un coup de volant. Son char frappa de côté la voiture de M. Pelletier, qui fut projeté sur le pavé et mourut quelques instants plus tard.

Après avoir porté secours à la victime, M. St-Pierre vint lui-même se rapporter aux quartiers-généraux de la police. On s'accorde à dire qu'il s'agit d'un pur accident.

Jeudi soir, le 9 courant, à 8 heures, le Cercle pédagogique Marie-Rollet tiendra une réunion en la salle du Foyer, 19 St-Ursule. On fera les élections des nouveaux membres du conseil.

La secrétaire.

TREMBLEMENT DE TERRE A BERSIMIS

Bersimis, 9. — Un tremblement de terre s'est fait sentir mardi à Bersimis et dans les centres environnants. Il semblait se diriger vers l'est de la péninsule du Labrador. La secousse a duré une dizaine de secondes et n'a causé, apparemment, aucun dégât bien qu'elle semble avoir été assez forte à certains endroits. Les gens en ont été quittes pour une certaine frayeur. Dans plusieurs milieux, en effet, dès que le tremblement de terre eut commencé à se faire sentir on craignit qu'il ne revêtit la même violence que celui de février 1925.

BEAU SUCCES DU RECITAL RIDDEZ

Le maître et ses élèves parmi lesquels mesdemoiselles Riddez, ont donné un très beau concert à l'Académie Commerciale.

DES RECITATIONS

En assistant, hier soir, au premier récital de Jean Riddez, donné à Québec avec le concours de mesdemoiselles Juanita et Miarka Riddez et la collaboration de madame Janine Riddez, l'auditoire d'élite qui s'était réuni à l'Académie Commerciale a profité de l'une des plus artistiques auditions musicales qui aient été données chez nous, depuis de nombreuses années. Le public n'a d'ailleurs pas ménagé ses applaudissements au maître interprète de la musique classique qu'est M. Jean Riddez. Mais pour avoir partagé ses succès dans le domaine de l'Opéra avec les Caruso, les Zenatello, les Clement, Léon Rothier, et nombre d'autres célébrités, l'artiste a peut-être été moins sensible à ces applaudissements qu'à l'appréciation donnée à l'avantage de mesdemoiselles Riddez.

Les succès qu'elles ont obtenus, hier soir, sont de nature à faire oublier beaucoup du travail des succès et des préoccupations que le père s'est donnés pour développer de si brillantes qualités naturelles et inculquer à ses filles le culte des principes qui ont fait sa valeur et établi sa propre renommée.

Le récital d'hier soir présentait un double et assez rare avantage celui d'un répertoire très considérable, strictement limité à la sélection des pièces classiques et des plus belles productions de la véritable musique moderne. Avec cela, interprétation bien au point.

Bref, l'auditoire d'hier soir a été tenu sous le charme du récital, deux heures durant. Quelques récitations ajoutaient encore à la complexité du programme qui n'ont pas été moins bien goûtés du public.

DECOUVERTE QUI REVELE LE MYSTERE

Un cadavre est trouvé par les conducteurs d'un train des C. N. R.

PRES ST-JOACHIM

Le corps est identifié comme étant celui de J.-F.-D. Steaynes.

OU EST RIDDELL?

Le mystère qui entourait la disparition de deux employés de la compagnie Wabasso, partis de la Petite Rivière St-François, comté de Charlevoix, le 18 septembre dernier, dans un canot automobile pour descendre le fleuve en direction de Tadoussac, a été éclairci hier, quand le cadavre d'un des disparus a été retrouvé, près de la voie du Canadien National, à une quinzaine de mille de St-Joachim, vers 10 heures 30 hier matin.

Au cours de l'enquête tenue sur les lieux, hier après-midi, par M. le docteur Angers, coroner du district, le cadavre a été identifié comme étant celui de M. J.-F.-D. Steavnes, l'un des passagers de la chaloupe rapportée disparue.

La découverte du cadavre a été faite par MM. Plamondon et Maltais, ingénieur et chauffeur du train de La Malbaie à Québec. Le convoi arrivait près du mille 43 et demi, non loin de la station du Sault-au-Cochon, quand les deux hommes aperçurent un cadavre reposant sur la grève. Le train fut arrêté immédiatement et MM. Plamondon et Maltais, accompagnés de quelques passagers, se rendirent sur la grève pour constater qu'il s'agissait bien d'un noyé. Le cadavre, celui d'un homme, semblait avoir séjourné assez longtemps à la mer. Ses vêtements étaient encore en bon état de même que ses chaussures.

La mer montait à ce moment et l'on dut trainer le corps assez loin pour l'empêcher d'être de nouveau emporté par les flots. Le train repartit en destination de Québec et, rendu à quelques milles plus loin, un nouvel arrêt fut effectué. Un message fut alors adressé au coroner du district, M. le docteur Angers. Celui-ci partit immédiatement pour l'endroit désigné et tint l'enquête dans un petit abri de pêcheurs sur le bord de la grève.

On identifia le cadavre par des papiers qui se trouvaient dans ses vête-

(Suite à la page 9)

Vous Avez Maintenant :

dans le "seul" radio

Victor :

1° L'appareil

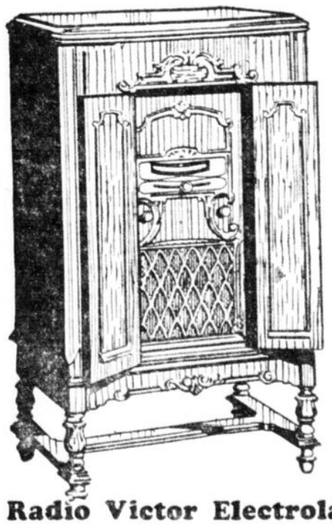
Le premier et unique Radio micro-synchrone bi-grille à cinq lampes.

2° Enregistreur de Disques

Le plaisir unique d'enregistrer des Disques dans sa propre maison.

3° L'Electrola

Nouvelle Beauté — Nouvel Eclat Nouvelle Vitalité du son... dans la reproduction des Disques Victor.



Radio Victor Electrola
Enrégistreur de disques RE-57
$397.50
Complet avec lampes

Le voici ! le triple amusement dans la maison.... Chaque particularité étant radicalement nouvelle... dans un superbe instrument !

...radio bi-grille micro-synchrone pour la première fois... répétant les postes avec une netteté encore inconnue dans l'histoire de la radio...

...**l'Exécution des Disques Victor** amenée à un nouveau degré de perfection... l'**Electrola 1931** ! !

Venez voir ce merveilleux instrument qui parle et qui écoute ! Entendez-le... Entendez les autres modèles de Radio Victor 1931... Et soyez émerveillés des valeurs offertes !

TOUS LES
MODELES EN MAGASIN

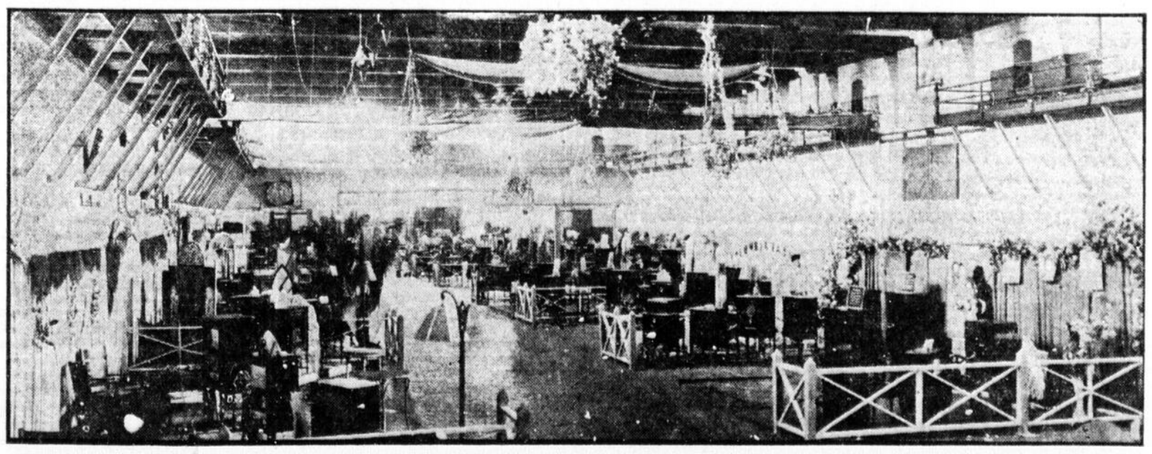
CONDITIONS DE PAIEMENT FACILES

Robitaille

320 rue St-Joseph - - - Téléphone : 8167

LA MAISON DE LA "QUALITE" ET DU "SERVICE"

LE SALON DE RADIO DE L'EVENEMENT



Aspect général du cinquième salon annuel de radio organisé par L'Evénement, dans la grande salle du Manège Militaire. La photographie prise du balcon de la salle, permet de voir près de la moitié des magnifiques exhibits exposés aux locaux des différentes maisons distributrices de radios. Tant par les décorations répandues à profusion dans les salles d'exposition que par la beauté des exhibits et le bon goût de leur disposition le salon de radio, cette année, obtient l'un des plus grands succès connus depuis l'entreprise de cette initiative. — (Photo W.-B. Edwards).

J.-H. FORTIER, Président. J.-E. BARNARD, Directeur

L'EVENEMENT

Fondé en 1867.

Publié par la Cie de de L'EVENEMENT.
30-32, Rue de la FABRIQUE, Québec.

QUEBEC, 9 OCTOBRE

UNE OFFRE LOYALE A JOHN BULL

La nation canadienne a raison d'être fière de l'attitude prise à Londres par l'honorable R.-B. Bennett. Fidèle aux meilleures traditions de son parti, faisant passer l'intérêt national avant le sentiment britannique, soucieux de servir la cause impériale sans compromettre l'avenir du Canada, M. Bennett soumet les grandes lignes d'un programme économique à la métropole, programme qui aura pour premier effet de renforcer les liens qui attachent à la nation-mère toutes les nations-filles de l'empire. Il y a près de trente ans que Chamberlain a prévenu John Bull que, sans les bonnes relations commerciales, l'union politique du "commonwealth" britannique ne durerait pas longtemps. Le commerce bat la marche au drapeau. Ce sont de hardis marchands qui ont ouvert d'abord des comptoirs sur les côtes des cinq continents où le "Union Jack" flotte aujourd'hui à la brise. Mais, en cette année 1930, les hommes d'affaires canadiens, australiens, néo-zélandais, sud-africains, terre-neuviens, pour ne mentionner que les principaux intéressés, affirment hautement leurs droits. Chacun veut être maître chez lui. Puis, ce principe admis, on veut que soit reconnu le suivant: Donnant à donnant. C'est sur cette double base que M. Bennett propose à l'Angleterre et aux nations soeur du Canada de former une formidable alliance commerciale sous un glorieux étendard politique. Que l'Angleterre comprenne enfin qu'elle ne peut compter sur un tarif canadien de préférence que si elle consent elle-même un avantage égal aux producteurs du Canada. Dans ses grandes lignes, voici résumé le plan de M. Bennett: Etablissement d'un tarif de protection douanière dans chaque pays britannique désireux d'entrer dans l'alliance économique impériale; concessions réciproques dans tous les pays de l'empire aux produits de pays britanniques. M. Bennett soumet cette double proposition et convoque John Bull et tout les intéressés à venir donner leur réponse à Ottawa, en 1931. Qu'ils y songent sérieusement, car, en autant que le Canada et M. Bennett sont concernés, cette offre est à prendre ou à refuser. Plus de concessions sans retour, pas de libre-échange anglais ou impérial, pas de tractations partielles! Jamais on n'a parlé si fermement à Londres, en matière économique. Lord Beaverbrook et Lord Rothermere en seront tout interloqués. M. Macdonald écoute attentivement, et M. Baldwin sourit. Quant à la jeune nation canadienne, heureuse et fière de ses champions, elle attend avec fermeté et confiance la réponse de l'Angleterre et des nations britanniques d'outremer.

PATRIOTISME ET ANTIMILITARISME

Faisant écho aux protestations de Sir Arthur Currie contre une littérature antimilitariste et défaitiste, nous avons dit naguère que ce mal se manifestait aussi dans le drame parlé ou en image. Ce n'est pas que nous soyons en faveur du régime de la force. Non. Mais nous avons assez écouté et lu pour savoir que le droit a eu par le passé et qu'il aura longtemps encore besoin de la force pour s'appuyer. Qu'on ne s'y trompe pas, l'ambition ou la haine sont encore au fond de trop de coeurs, pris individuellement ou comme animateurs des nationalités. Ceci dit, convenons qu'il est sage d'exercer sur les armements une surveillance de tous les instants, afin d'empêcher les abus.

En Amérique, nous rencontrons assez peu de gens férus de militarisme comme le sont les habitants de divers pays de la vieille Europe. Les "antis" ont visiblement le dessus.

Et on a remarqué que ceux qui poussent à la guerre avec le plus de zèle, et qui prônent la paix armée ne sont pas des plus désintéressés. On distingue prmi eux les fournisseurs de matériel de guerre à qui la paix armée elle-même ne suffit pas longtemps. Il leur faut la guerre, une belle guerre, propre à avancer leurs petites affaires.

Tout cela n'est pas une nouveauté: ces jours derniers, à Genève, les mercantis militarisants ont été de nouveau dénoncés.

Les pages suivantes d'un grand écrivain français sont et seront longtemps d'actualité :

"La guerre est abominable en soi: mais la plus haute horreur, c'est la guerre moderne et c'en est la cuisine. La guerre moderne est la serve et la complice de l'argent. Des milliers de jeunes hommes meurent de la fièvre, endurent la faim et toutes les tortures, ont finalement les membres hachés et les entrailles crevées, pour enrichir et réjouir une poignée de traitants et d'agioteurs, dont les uns ont le bourrelet de graisse, sur la nuque, des vieux messieurs de Forain, et les autres la méchanceté pâle des yeux de Paul Astier. Comme les sorcières de Mackbeth accroupies autour de leur chaudron et y remuant des herbes, nous les voyons, les sinistres cosmopolites de l'argent, combiner entre eux le crime financier, le crime à longue portée qui, là-bas, dans les prairies brûlantes de Quentado, fauchera les officiers naïfs et les petits soldats arrachés à leur village...

"Cette pauvre République de Quentado a conclu la paix, voilà six mois, avec la République de l'Equateur. Mais cela ne fait pas l'affaire d'un certain Baron Vogt. Non content de fournir à l'armée de l'Equateur des souliers de carton, des fusils de rebut et des vivres avariées, — qui d'ailleurs ne l'ont point empêchée d'être victorieuse, —ce scélérat, croyant à la prolongation de la lutte, avait acheté quatre cuirassés, refusés par la marine française, et qu'il voulait revendre au Quentado. Pour qu'il puisse placer ses mauvais bateaux, il faut à toute force que la guerre recommence. Il plie d'abord à ses desseins, par la corruption et le chantage, le représentant de la Russie et celui de la France. Mais il se trouve que la paix et la guerre sont entre les mains de l'Anglais Humphrey, et voici comment. Humphrey exploite les mines de cuivre du Quentado, moyennant une redevance qui permet seule à cette petite République de payer à l'Equateur l'indemnité de guerre. Il s'agit donc d'amener l'industriel anglais à dénoncer son traité. Pour cela, le baron Vogt envoie un commis voyageur en socialisme fomenter une grève dans les chantiers de la Compagnie Humphrey. Mais notre Anglais est un rêveur qui aime mieux perdre quelques millions que de jeter ses ouvriers à la rue. Alors, contre cet homme vertueux, le baron Vogt lâche Dalilah; car, n'est-ce pas? dans les coulisses ignominieuses du sanglant théâtre où s'entr'égorgent les peuples, il n'y a pas seulement l'argent, il y a toujours la femme.

"Dalilah, c'est ici Anna Vogt, la soeur du baron, "femme fatale", esthète, nihiliste, néronienne, sadique, nitszchiste, ou nitszchienne, si j'ose m'exprimer ainsi et, je crois bien darwiniste pardessus le marché et, semblablement, ibsénienne... Il faut pressurer la vie pour en extraire tout ce qu'on peu de volupté. L'humanité est méprisable à la fois et misérable: qu'importe donc le sang versé! Même, il réjouit la nature, puisque la vie sort de la mort et que le meurtre en masse hâte et facilite l'admirable jeu des transformations de la matière...."

Ces belles pages sont tirées des "Impressions de Théâtre", de Jules Lemaitre. Le grand critique français les a écrites à l'occasion d'une représentation d'une pièce ayant pour titre: "Le Cuivre", (de Paul Adam et André Picard), représentée au Théâtre Libre vers 1896.

UN DEUXIEME CENTENAIRE

Le gouvernement américain a décidé de donner à la célébration du deuxième centenaire de naissance de George Washington, qui aura lieu le 22 février 1932, le caractère d'une manifestation mondiale. Le président Hoover lui-même a pris la direction d'une commission spécialement chargée de mettre au point une entreprise aussi vaste, et qui doit être, dans l'esprit de ses organisateurs, moins une cérémonie officielle qu'un thème d'éducation et de propagande parmi les peuples, afin que ceux-ci sachent ce qui a été, et quels furent, au moment de sa naissance, les parrains de la grande république américaine.

M. Sol Bloom, membre de la Chambre des représentants de New-York, et directeur adjoint de la commission du deuxième centenaire, a été officiellement désigné pour entrer en contact à ce sujet avec les organisations américaines et les gouvernements des divers pays de l'Europe. Venant de Londres, où il a déjà formé un comité composé des principaux membres de la colonie américaine de Grande-Bretagne, il est actuellement à Paris, pour y créer un organisme analogue.

—Il serait inconcevable, a-t-il déclaré, que la France ne fût pas présente —et la première entre toutes les nations—aux fêtes du deuxième centenaire. Sans la France, il est extrêmement douteux que les armées révolutionnaires américaines eussent finalement remporté la victoire et conquis la liberté.

"Nous, Américains, ne pouvons oublier que la moitié de l'armée de Washington, à la grande bataille de Yorktown, était composée de troupes françaises, dont les éléments, d'une bravoure à toute épreuve, étaient placés sous le commandement du comte de Rochambeau. Le marquis de La Fayette était alors un jeune volontaire, qui considérait Washington autant comme son père adoptif que comme son commandant en chef. La Fayette, malgré son jeune âge, fut nommé par le Congrès, major-général; il était donc, en réalité, le second de Washington. Un autre Français, l'amiral comte de Grasse, coopera à la victoire en bloquant Yorktown du côté de la baie du Chesepeake, où il avait amené ses vaisseaux.

Je voudrais que cela fût connu, non seulement d'une partie de la population—aussi bien en France qu'en Amérique—mais de la population tout entière. Il faut qu'on sache que si l'Amérique a su donner au monde, dernièrement, un jeune héros qui franchit l'Atlantique d'un coup d'aile, la France avait donné à l'Amérique, il y a un siècle et demi, un général qu n'avait pas 20 ans et sans l'aide duquel les Etats auraient peut-être vu leur essor retardé pour un temps indéterminé.

C'est pourquoi, je suis venu en France pour inviter le gouvernement, certes, mais aussi pour inviter le peuple français lui-même à commémorer la naissance de George Washington et à resserrer les liens de la vieille amitié qui unit les deux républiques.

Bon vieux temps

(De L'Evénement, 5 octobre 1870)

FAITS DIVERS

Comité. — A une assemblée tenue hier, on a nommé, pour recueillir des souscriptions afin de donner quelque marque de reconnaissance au 69ème lors de son prochain départ, un comité composé ainsi :

Son Honneur le Maire, Hons. MM. Jos. Cauchon, P.-J.-O. Chauveau, Geo. Irvine, Thos. McGreevy, I. Thibaudeau, U.-J. Tessier, Chas. Alleyn, C. DeLéry, David Price; MM. G. Ross, Robt. Hamilton, John Gilmour, Henry Fry, Wm. Rae, C.-G. Holt, Q. C.; Jean Langlois, M.P., R.-R. Dobell, Ed. Burstall, Lieut.-Cols. Reeve, Forsth, Bowen, Lamontagne, Panet; Baron Falkenberg; Majors R. Alleyn, W.-W. Scott, T.-H. Grant, A. Taschereau, A.D.C., Capt. Montezambert, MM. C.-R. Coker, E. Chinic, C.-F. Smith, J.-J. Foote, A.-P. Caron, Drs J.-A. Sewell et R.-H. Russel, MM. John Laird, A. Joseph, W. White, Thos. Beckett, R.-H. Wurtele.

Bravoure. — Ces jours derniers, un jeune Wall, âgé de 15 ans, s'amusait à pêcher sur le quai Molson, à Montréal, quand un nommé Parent, attaqué d'aliénation mentale, vint se jeter à l'eau à quelque distance de lui. Sans hésiter, le jeune Wall se jeta à la nage et ramena sur le rivage Parent, déjà à moitié asphyxié.

Départ.—Madame Archibald, femme du nouveau Gouverneur du Manitoba, est partie de Toronto avant-hier pour aller rejoindre son mari.

Agréable surprise. — On se rappelle que la semaine dernière il y a eu un commencement d'incendie chez M. Hossack, confiseur, rue Notre-Dame, Basse-Ville. L'alarme avait été donnée par M. Ls. Bussières, de la police riveraine, et la brigade s'était rendue immédiatement et avait réussi à arrêter sur-le-champ le progrès du feu.

M. Hossack, voulant récompenser les hommes de la brigade, a envoyé à leur chef, M. St-Michel, $25 pour leur être distribuées à chacun, et un de ces derniers soirs, les membres de la brigade se voyaient, non sans beaucoup de surprise, réunis pour avoir leur part de vingt-cinq dollars.

Il paraît que la brigade n'a pas encore eu à enregistrer pareil incident dans ses annales.

Il est bien vrai qu'en maintes occasions, des dons de ce genre lui ont été adressés de la part de citoyens ou de compagnies d'assurances, mais il ne lui est jamais arrivé d'en voir la couleur.

Recouvré.—M. Emile Bureau nous a fait voir à notre bureau plusieurs magnifiques pièces d'argenterie provenant d'un vol considérable commis au mois de juin dernier, chez Mme Smith, de Montréal, par un nommé Joseph Rouleau dit Lefebvre, de Cacouna (en bas). Ce filou était employé comme domestique chez M. Heenan, porte voisine de chez Mme Smith.

Un jour, cette dernière partit pour la campagne. Rouleau profita de son absence, pénétra dans la maison, escamota des argenteries pour une valeur de $1,800 environ et décampa. Il vint à St-Henri, chez un M. Hallay, forgeron, où il se donna pour agent d'une fabrique d'argenterie des Etats et demanda la permission de faire fondre quelques-uns des échantillons qu'il avait en mains. On sait le reste, il fut arrêté quelque temps après et il avoua tout.

Hier, M. Bureau trouvait cinq pièces de cette argenterie chez un M. Leclaire, à Lévis, et aujourd'hui il en trouvait cinq autres chez M. Hallay, forgeron, à l'entrée de St-Henri.

Alarmes de feu. — Il y a eu deux feux de cheminées, hier soir, vers 6 heures, le premier à la boite 24, derrière chez Mme McIntyre, Cul-de-Sac, et le second à la boite 12, à l'entrée de la rue St-Joseph, chez un barbier-coiffeur.

Un déjeuner de $12,000. — Hier matin, dit le **Courrier de San Francisco** du 22 septembre, un certain nombre de nos compatriotes — ils étaient douze, nous dit-on; de ceux à qui l'état de leur fortune permet de temps à autre le luxe d'un petit extra — se trouvaient réunis à déjeuner au Pavillon. Au dessert, quelqu'un hasarda qu'il serait peut-être d'un bon exemple que les convives affirmassent, par un acte substantiel, leurs sympathies pour le nouveau gouvernement français. La proposition fut saisie au bond, un chapeau fit le tour de la table, et revint bientôt après à son propriétaire avec la somme assez rondelette de 12,000 dollars (en bons, bien entendu) dont l'envoi fut immédiatement décidé. Avis a été donné au gouvernement de la défense nationale par la dépêche télégraphique suivante :

Au Gouvernement provisoire,
à Bordeaux (France),

L'énergie seule peut sauver la France. Recevez un envoi de 60,000 francs pour continuer à défendre l'honneur national.

A bientôt d'autres sommes.

Vive la France !

Les Français de Californie.

Echos de presse

EXPECTATIVE

Le cas de la vitrerie pourra être celui de bien d'autres industries canadiennes. Ni libéral ni conservateur, nous avons accueilli le tarif Bennett sans optimisme tout comme sans pessimisme. Que le premier ministre eut le pouvoir et le droit de donner à notre pays une politique tarifaire nettement protectionniste, nous n'avons jamais eu le moindre doute qu'il les tenait catégoriquement de l'électorat canadien. On peut noircir et noircir des feuilles de papier à discuter des mérites et démérites de la protection. La meilleure tactique à suivre est d'attendre les résultats de quelques mois de mise en pratique d'une protection élevée. Seuls ces résultats permettront de dire si elle fonctionne dans le meilleur intérêt du pays tout entier ou simplement au bénéfice d'une catégorie d'individus.

Le Nouvelliste.

NOS CIMETIERES

Naguère, l'une des personnes qui ont fait le plus d'honneur à la littérature canadienne, Laure Conan, avait entrepris une campagne en faveur de l'entretien plus respectueux de nos cimetières. Elle est allée dormir de son dernier sommeil sans avoir, croyons-nous, beaucoup recueilli du fruit de ses pieux articles en faveur du respect que nous devons avoir pour les tombes de nos chers disparus. Les cimetières, dans certaines parties de notre province, continuent d'être des champs désolés, arides et secs, gris et mornes. Que l'on nous montre seulement cinq cimetières sur cinquante où l'on voit, durant la belle saison, des fleurs sur seulement dix pour cent des tombes les plus fraîchement fermées. Tout y est mal entretenu, le gazon, jamais tondu, devient très vite, à l'époque de la fenaison, du foin pour la provision de la vache du bedeau de la paroisse pendant l'hiver. Les allées sont, souvent, des ruisseaux de boue, et les croix de bois noir, déplacées par les gelées de l'hiver, penchent lamentablement leurs bras vers le sol. La plupart des épitaphes, élevées dans un moment de piété et de douleur, maintenant, après quelques années, se disloquent et s'effritent. Les noms gravés par le ciseau du sculpteur s'effacent. L'on ne peut plus reconnaître la plupart des tombes. Qui gît endessous de tel amas de pierres disloquées et salies ? On ne sait. L'on peut souvent prendre une tombe pour une autre à cause du désordre général de nos cimetières. Pourquoi n'aurions-nous pas une espèce de Commission de Conservation des Cimetières ?

L'Avenir du Nord.

POUR L'HISTOIRE

Un journal de la Nouvelle-Ecosse suggère au gouvernement de cette province de se servir, pour ses documents d'une valeur historique, d'un papier et d'une encre capables de résister à l'usure du temps. Des pièces d'un prix inestimable pour les historiens et les chercheurs menacent de disparaître de nos archives, en effet, non tant parce que la convoitise de certains collectionneurs est sans scrupule, mais parce que les caractères que l'on trace avec une encre insuffisamment indélébile s'effaceront petit à petit. Dans plusieurs bibliothèques européennes, où des manuscrits, des livres, des documents de toutes sortes n'ont pas toujours échappé à l'oeuvre destructive du temps, il a fallu recourir aux laboratoires pour trouver le moyen de sauver les plus précieux. Les lettres, les placets, les ordonnances du temps de M. de Champlain ou de M. de Maisonneuve, pieusement conservés pourtant et entourés dans nos bibliothèques et toutes nos collections d'archives, des soins les plus scrupuleux, sont parfois presque illisibles. Il en est ainsi de nos collections de journaux qui devraient être pour l'historiographe une source précieuse. Les vieilles collections, celles d'il y a un siècle, par exemple, se conservent généralement intactes, mais celles des vingt-cinq et trente dernières années s'altèrent très facilement. Le papier fait de pâte de bois n'a ni la solidité, ni la durabilité du papier de chiffons. Avec le temps, il jaunit et devient extrêmement faible. Aussi pour les collections de journaux, celles que l'on conserve dans les salles de rédaction, dans les bibliothèques, aux archives, a-t-on suggéré l'emploi d'un papier et d'une encre éprouvés, capables de résister à l'usure du temps. On a suggéré la même chose pour tous les documents de quelque valeur. Aux Etats-Unis, les conservateurs et les archivistes ont déjà à cet égard manifesté leur inquiétude, parce qu'une foule de documents faits de papier tiré de la forêt et dactylographiés n'offrent aucune garantie de conservation. Il faudrait donc, ainsi qu'on le suggère, se servir d'un papier de qualité supérieure et d'une encre indélébile quand il s'agit de la préparation de documents d'importance pour les archives de l'Etat et de collections de journaux, où viendront puiser les historiens. Ce problème n'est pas sans solution. Mais il y en a un autre, celui de la conservation des collections de journaux, de plus en plus difficiles à loger à cause de leur volume.

La Patrie.

Au petit jour

UN HOMMAGE A EINSTEIN

Transportez-vous de Moscou à New-York. Là, vous verrez, non pas une cathédrale transformée en musée de l'athéisme, mais une sorte de temple élevé en l'honneur de la science et de la philosophie.

Des bas-reliefs orneront les portes monumentales de ce temple laïque. On y verra toute une galerie de grands hommes, depuis Hippocrate, Euclide, Archimède, Galilée, jusqu'à Newton, Kepler, Darwin, Pasteur, etc Le seul savant vivant jugé digne d'être ainsi immortalisé, c'est Einstein. Dans le nom d'Einstein, n'y a-t-il pas, d'ailleurs, le mot "ein", l'un, l'unique ?

LA MAISON DU SILENCE

Si vous voulez vous rendre compte des progrès de l'architecture moderne, allez voir la "Building Exhibition" de Londres. Il paraît qu'elle est magnifique, avec ses quatre cents stands, où l'on a ressemblé tous les types possibles d'habitations et les matériaux de construction les plus extraordinaires.

Les intellectuels et tous ceux qui ont les nerfs brisés par les bruits infernaux des villes, s'arrêteront longuement devant une maquette baptisée la "Maison du silence". Cette "silent house" a des murs et des fenêtres qui isolent totalement le home du monde extérieur ; les portes se ferment avec une extrême douceur et il y a partout des amortisseurs du son.

On pense à la fameuse "chambre de liège" que le pauvre Marcel Proust eut tant de peine à aménager boulevard Haussmann. Que n'eût-il pas donné pour avoir toute une maison merveilleusement silencieuse, lui qui redoutait tant, non seulement le bruit, mais la lumière trop vive, qu'il vivait fenêtres fermées et volets clos!

André Pierre.

UN TIMBRE RARE

Beaucoup de philatélistes firent ces jours-ci le voyage de Berlin. Ils allaient voir l'exposition mondiale où étaient exposés dans d'innombrables vitrines cent mille timbres de tous les pays et de toutes époques...

Le clou de l'exposition, ce fut la fameuse vignette d'un "cent" de la Guinée britannique. Cette vignette, unique au monde, a son histoire.

Vers le milieu du siècle pasé, des écoliers américains envoyèrent tout un lot de timbres à des marchands européens. Dans un paquet, l'on trouva un timbre rouge, sale et tout froissé ; personne n'en voulut, car il n'était mentionné dans aucun catalogue. Le hasard le fit tomber aux mains d'un grand collectionneur allemand. Philip von Ferrari, qui l'estima à 600 marks et le fit, lui, porter au catalogue. Et l'on se mit à chercher de par le monde d'autres exemplaires de ce timbre britannique. Recherches vaines. C'était, comme disent les Allemands, un "unikum" !

Ferrari habitait Paris. Quand il mourut, sa collection n'eut pas le temps de franchir le Rhin, car la guerre éclata et le gouvernement français mit le séquestre sur ces précieux bouts de papier qui valaient des millions. En 1923, la collection fut vendue aux enchères publiques et ce fut un curieux spectacle. Des amateurs vinrent du monde entier s'arracher les pièces rares. Le héros de la vente fut bien entendu le timbre unique de la Guinée britannique. Le roi d'Angleterre, qui est un philatéliste enragé, se mit sur les rangs, mais il ne put enlever ce trophée national à un richisme américain qui le paya 250,000 francs...

Tout le monde a pu le voir l'autre jour à Berlin, entouré de gardiens sévères, qui ne le quittent pas des yeux.

L'OLYMPIADE DES FEMMES

Prague a eu récemment l'appréciable avantage de voir évoluer sur son stade trois cents jolies filles aux corps souples et musclés.

Les Jeux Olympiques féminins, auxquels prirent part des déléguées de dix-sept nations, eurent un très vif succès.

"Le défilé, jambes et bras nus, maillots collants ou tuniques légères fut par lui-même le plus délicat plaisir pour les yeux du spectateur". Ainsi s'exprime "L'Europe Centrale", et nous voulons bien croire notre cher confrère, qui admira la sveltesse des unes, la gracilité des Françaises 'toutes menues, presque fragiles' et 'les rondeurs savoureuses' des Autrichiennes ou des Tchécoslovaques...

Dans cette compétition internationale, nos compatriotes, trop menues et trop fragiles sans doute, ne se montrèrent pas très brillantes. Une jeune Parisienne se classa quatrième au lancement du javelot, et ce fut grâce à elle que l'équipe française marqua un point, un unique point !

Dans le classement final, l'Allemagne vint en tête, et avec une avance formidable sur les autres, puisqu'elle totalisa 57 points, contre 26 points gagnés par la Pologne, qui a le numéro 2. Nous nous sommes laissés battre encore par l'Angleterre, le Japon, la Suède, les Pays-Bas, l'Italie et l'Autriche, et nous n'arrivons qu'au neuvième rang, "ex-aequo" avec la petite Lettonie !

VIEILLES DANSES AU PROCHAIN FESTIVAL

Un groupe d'enfants, sous la direction de Mme Jeanne Duquette, exécuteront des danses de France au Château Frontenac.

AVEC DES DECORS

Parmi les numéros les plus intéressants qui seront donnés au Festival du Terroir de Québec, du 16 au 18 courant, les vieilles danses de Normandie, de Bretagne et d'Auvergne, qu'exécuteront des groupes d'enfants de Québec, sous l'habile direction de madame Jeanne Duquet, doivent être mentionnées d'une façon toute particulière. Ces danses qui sont pour la plupart accompagnées de chansons, apporteront dans le programme du Festival une agréable diversion, tout en permettant d'établir une relation entre les danses populaires de France et celles que nous ont léguées nos ancêtres et qui sont même encore en vogue au Canada français. Les trois groupes préparés par madame Duquet seront le complément de ceux du Limousin et du Poitou, que rendront des danseurs et danseuses de Montréal, sous la direction de M. Charles Goulet.

Madame Jeanne Duquet n'est pas une inconnue pour ceux qui ont assisté aux précédents festivals organisés au Château Frontenac par le Pacifique Canadien, car déjà en 1927 et 1928, elle y donnait avec un groupe d'enfants de Québec des chansons mimées qui obtinrent un très vif succès. Plusieurs des petites danseuses qu'elle produira cette année prirent même part aux représentations d'alors.

Les groupes qui donneront les danses normandes, bretonnes et auvergnates au Festival qui doit commencer au Château jeudi le 16 courant, se composent de fillettes de 4 à 17 ans recrutées parmi les élèves qui fréquentent le Conservatoire Mignon où madame Duquet avec le concours de Mlle Germaine Lavigne, enseigne la déclamation, la culture physique et le chant à la jeunesse de Québec. Ces fillettes, qui se préparent depuis près de quatre mois, en vue du Festival, ont fourni, nous dit madame Duquet, une somme de travail considérable pour arriver à rendre leurs rôles d'une façon à peu près parfaite. Il ne faut pas oublier que certaines de ces petites danseuses n'ont pas plus de quatre ans. Dans ce laborieux entrainement, madame Duquet a été efficacement secondée par Mlle Germaine Lavigne, sur qui retombait toute la partie musicale.

Les danses de Normandie, de madame Duquet, seront données au concert d'ouverture jeudi soir. Le décor représentera une place de village et les petites danseuses, au nombre de 18, viennent y exécuter en costume du pays et en chantant, des rondes joyeuses. "La Danse de l'Osier" est la principale de ce groupe. Vendredi soir, un autre groupe de 21 enfants exécutera quelques danses de Bretagne au milieu d'un décor représentant un "pardon" ou foire de village. Les danseurs sont accompagnés d'un joueur de biniou et d'un violoneux.

Les danses d'Auvergne, d'un genre plus rude, caractéristique du pays d'où elles sont originaires, seront exécutées au concert de samedi soir par un groupe de 18 danseurs. "La Bourrée des Foulards" est la plus intéressante. Toutes ces danses seront données par des fillettes, un certain nombre d'entre elles étant costumées en garçonnets. Les costumes, au nombre de plus de 60, ont tous été confectionnés par madame Duquet elle - même sur des modèles authentiques. Ils sont brillants et variés et contribueront par leur éclat à rendre encore plus intéressantes ces représentations chorégraphiques du pays des ancêtres.

OBSEQUES DE MME DANIEL GRIFFIN

Elles ont eu lieu mardi matin en l'église St-Patrice, Grande - Allée, au milieu d'une foule de parents et d'amis.

LA CEREMONIE

Les funérailles de Mme Griffin, épouse de feu l'échevin Daniel Griffin, ont eu lieu mardi dernier en l'église St-Patrice de la Grande-Allée. Une foule de parents et d'amis de la défunte assistèrent à ces funérailles qui ont été très imposantes.

Le service funèbre a été chanté par le R. P. McCandlish, C. SS. R., assisté du R. P. Enright et du R. P. Murphy, comme diacre et sous-diacre. On remarquait au choeur le R. P. Roy, Dominicain. Pendant la cérémonie religieuse plusieurs soli furent rendus par Mme Joseph Tanguay, M. J.-B.-S. Gagnon, M. W. O'Reilly et M. G. Gravel. Le professeur André Jacques touchait l'orgue.

Le deuil était conduit par les deux fils de la défunte, MM. Frank et Daniel Griffin, ses deux frères, MM. Francis et John Feeney, et ses neveux, MM. Edward, Frank et Joseph Feeney.

L'inhumation s'est faite au cimetière St-Patrice où le R. P. Morley a récité les dernières prières.

La famille en deuil a reçu de nombreuses marques de sympathies auxquelles L'Evénement joint l'expression de ses plus sincères condoléances.

HOPITAL DE L'ENFANT-JESUS

Le dispensaire

Depuis que l'Hôpital de l'Enfant - Jésus est affilié à l'Université Laval il est devenu automatiquement hôpital général. Il est avant tout un hôpital pour les enfants puisque les trois-quart des lits sont strictement réservés aux enfants.

L'hôpital étant ouvert aux adultes ceux - ci sont également admis au dispensaire, 402 St-François, deux fois la semaine le lundi, à 9 heures pour médecine ; à 10 heures pour l'orthopédie (les os) et chirurgie générale, et le jeudi, à 9 heures pour les yeux, le nez, les oreilles et la gorge ; à 10 heures pour la médecine générale et à 11 heures pour maladies des femmes.

DINER AUX VENDEURS DE RADIOS "PHILCO"

M. John Millen, président de la compagnie qui vend ces appareils, parle des progrès réalisés.

AU CHATEAU

Les principaux agents et vendeurs de radios Philco, de Québec, ont été reçus à diner hier soir, au Château Frontenac, par . J. Millen, président de la maison John Millen and Sons, distributeur des radios Philco pour la province.

M. Millen a profité de l'occasion pour remercier les agents et distributeurs de leur excellente coopération durant l'année qui vient de s'écouler et leur a demandé de redoubler d'efforts pour accroitre davantage le chiffre d'affaires de la compagnie et par le fait même les revenus de chaque maison distributrice.

Parlant du retard qui s'est produit dernièrement dans la livraison des appareils, M. Millen fit remarquer que ceci était dû au nombre trop considérable de demandes au Canada et aux Etats-Unis. La manufacture a toutefois avisé la maison centrale de distribution que plusieurs convois partiraient prochainement pour l'est du Canada et qu'à l'avenir les commandes seraient remplies dans un court délai. Le personnel de la manufacture à Philadelphie de même que celui de la maison d'assemblage à Toronto ont été doublés, ces dernières semaines, et la production peut maintenant atteindre le nombre des commandes.

M. W. Huot, gérant des ventes de la maison Philco pour la province, donna ensuite des détails intéressants sur la fabrication des derniers modèles de cette marque et fit voir ensuite les grands progrès réalisés par la compagnie depuis ses trois années d'existence.

La compagnie Philco fabrique maintenant plus de 150,000 appareils récepteurs par année. Partie du 25è rang, l'année de sa fondation, elle se classait l'an dernier au troisième rang et, en 1930, elle se placera avec honneur au premier rang.

La province de Québec, grâce à ses excellents vendeurs, s'est placée au premier rang de toutes les provinces du Canada pour la vente des radios Philco l'an dernier. Tout indique que les chiffres de 1929 seront dépassés cette année.

M. Huot déclara ensuite que dans quelques années d'ici, seules les maisons vraiment desponsables demeureront pour la vente des radios. Ceci contribuera à n'en pas douter à l'augmentation du commerce et l'industrie de la radio ne fera que progresser davantage.

M. Huot termina en demandant aux agents de redoubler d'efforts afin d'augmenter les ventes le plus possible. Il leur suggéra de bien indiquer au public acheteur les qualités des nouveaux modèles Philco qui viennent d'être mis sur le marché.

M. G. Larichelière, gérant de la maison Millen and Sons à Québec, dit quelques mots de remerciements à la fin du diner.

On remarquait parmi l'assistance: MM. J.-A. Gaucher, de la Quebec Heathing, J.-W. Cantin, Henri Duclos, Gérard Fortier, de la maison P.-T. Légaré, J.-A. Gaulin, de la maison Gaulin et Tremblay, G. Boucher, Lucien Dupuis, J.-E. Gauvin, Wellie Poirier, Charles-Eugène Boutet, Ant. Demers, J.-A. Gaucher, G. Chevalier, T. Chevalier, O. Vachon, J.-E. Côté, J.-A. Cadieu, Charles-Ed. Condrain, Joseph Godin, etc.

TROIS JUGES ONT RENDU JUGEMENT

La Champlain Coal Ltd gagne une cause. — Décision dans l'affaire Paradis. — Actions maintenues et renvoyées.

LES LITIGES

Plusieurs jugements ont été rendus hier en Cour Supérieure, par les honorables juges Gibsone, Letellier et Tessier.

Dans la cause de L.-P. Dussault vs Champlain Coal Limited, l'action du demandeur est renvoyée avec dépens. Il s'agissait d'une réclamation de $981 pour salaire. Le tribunal décide que la compagnie défenderesse ne doit rien au demandeur. Ce jugement a été rendu par l'hon. juge Gibsone.

Voici quel est le jugement de l'hon. juge Letellier dans la cause de L. Joly Ltée vs C.-N. Paradis et les Religieuses de l'Hôtel-Dieu de Lévis, mises-en-causes:

"La Cour déclare débiteurs de la demanderesse actuelle C.-N. Paradis Ltée, personnellement, et MM. Bédard et Bélanger es-qualité, syndics à la faillite Paradis, pour la somme de $9,760; les condamne en conséquence à payer la dite somme avec intérêts et dépens, suivant le rang que leurs créances pourraient avoir dans la faillite; rejette la réclamation de la demanderesse au sujet d'un privilège spécial et de l'enregistrement de ce privilège; attendu de plus que les religieuses en cause ont demandé la nullité de ce privilège, la Cour déclare nul et non existant le privilège de la demanderesse qu'elles ont fait enregistrer sur l'immeuble des défenderesses contestantes; déclare que les propriétés immobilières des religieuses ne sont pas affectées au prétendu privilège de la demanderesse, avec dépens de la dite contestation contre la demanderesse.

Deux autres jugements ont été rendus par l'hon. juge A.-M. Tessier. Dans la cause de Quebec Motor Sales & Supply Co., contre Miller et al, l'action est renvoyée avec dépens. Dans la cause de Sylvain vs Blouin, réclamation pour dommages résultant d'un accident d'automobile, l'action est maintenue pour $550.

AU POSTE CKCV

Le chef Donnelly et M. Henri Langlois au poste C. K. C. V.

Le chef de la brigade des incendies, M. L. Donnelly et M. Henri Langlois, secrétaire du bureau de la Prévention, adresseront la parole ce soir au poste CKCV. Le chef Donnelly et M. Langlois mettront le public en garde contre les dangers de la saison froide et donneront les moyens d'éloigner les incendies.

Carnet Mondain

Madame Carroll recevait à déjeuner, hier, à Spencer Wood, en l'honneur de madame Ernest Lapointe, qui a été pendant quelques jours son invitée.

L'honorable M. et madame Ernest Lapointe sont repartis hier soir, à cinq heures, pour Ottawa.

L'honorable M. Athanase David, secrétaire provincial, est venu à Québec hier pour la séance du conseil des ministres.

L'honorable juge E. Lafontaine, juge en chef de la Cour d'Appel, est retourné hier après-midi à Montréal après avoir passé quelques jours à Québec.

L'honorable M. et madame W.-G. Power sont revenus du Club de Chasse et de Pêche Stadacona où ils ont passé quelques semaines.

M. Victor Doré, directeur-général des écoles de Montréal, était de passage à Québec, hier.

M. le docteur J.-A. Bergeron, M.P. P., de Matane, fait un bref séjour dans notre ville.

M. et madame H.-V. Gale et leur fillette, qui ont passé quelques mois à leur résidence d'été, à Stoneham, sont de retour aux Appartements Grande-Allée.

Madame Romney est retournée à Chicago après un séjour de quelque temps avec sa mère, madame Cyprien Fiset, à Sainte-Pétronille, I. O.

Madame Horace Cimon, de la Rivière-du-Loup, est en ce moment à Montréal.

Madame Emile Mercier passe quelques jours dans la métropole l'invitée de madame J.-D. Dussault.

Mesdemoiselles Georgianne et Jeanne Dufour, de Saint-Moïse, sont retournées chez elles après un voyage à Québec.

Madame E.-S. Dolman et ses jeunes filles, Velva et Marjorie, ainsi que M. Stewart Pape, de Montréal, ont passé la fin de semaine à Kamouraska, les invités de M. et madame A.-A. Boivin.

Madame J.-H. Lessard, de Chicoutimi, est actuellement à Loretteville, l'invitée de sa mère, madame Jos. Beaumont.

M. Victor Côté, de Limoilou, et madame Côté (Yvonne Blais) font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, né le cinq octobre et baptisé le même jour par M. l'abbé Bourbeau, vicaire à Saint-Esprit, sous les prénoms de Joseph-François-Robert-Fernand. Parrain et marraine, M. et madame Achille Blais, grands-parents de l'enfant. Mademoiselle Simonne Blais portait son neveu sur les fonts baptismaux.

M. et madame Laurier Drouin étaient de passage à Kamouraska, lundi dernier, les invités de M. et madame A.-A. Boivin.

Madame C.-E. Tremblay recevait intimement, ces jours derniers, à un shower d'ustensiles de cuisine, en l'honneur de mademoiselle Marguerite Tremblay, à l'occasion de son mariage.

Mademoiselle Olivette Bernier, de Saint-Fabien de Rimouski, est en promenade à Québec pour une huitaine de jours, l'invitée de mademoiselle Yvette Rioux.

Mademoiselle Rachel Grégoire, de Saint-Honoré de Beauce, était de passage à Pont-Rouge, récemment, l'invitée de M. et madame J.-A. Plante.

Mademoiselle Marguerite Demers, de Bienville, est de retour dans sa famille après un séjour de trois ans à l'hôpital de l'Enfant-Jésus, où elle a suivi un cours de garde-malade.

M. et madame Antonio Samson, (née Germaine Samson), de Limoilou, font part à leurs parents et amis de la naissance de deux jumeaux, baptisés le 1er octobre, l'un sous les prénoms de Joseph, Raoul, Jacques, parrain et marraine, M. Raoul Samson et Mlle Lucile Samson, oncle et tante de l'enfant; l'autre sous les prénoms de Marie, Julienne, Huguette; parrain et marraine, M. et Mme Roméo Couture. Les porteuses étaient, Mme Comdon et Mlle Marie-Paule Samson.

M. et madame Jules Girouard sont de retour de la Gaspésie et des provinces maritimes où ils ont passé quelques semaines.

Le major et madame M. Caron, de Montréal, étaient de passage à Québec, ces jours derniers.

M. et madame Georges-H. Marcotte, de Sherbrooke, ont passé quelques jours en ville, les invités de M. et madame Jules Girouard.

Dans la Métropole

(Dépêche spéciale à L'Evénement)

Montréal, 9. — Le Révérend Père Jos. Joly, C. S. V., a béni mardi matin, à neuf heures, en l'église Saint-Viateur d'Outremont, le mariage de mademoiselle Julienne Dansereau, fille de M. et madame Alfred Dansereau, avec M. le docteur Armand Gratton, fils de M. et madame J.-Atila Gratton. Pendant la messe un programme musical fut exécuté. M. Dansereau accompagnait sa fille et M. Gratton était le témoin de son fils. La mariée portait une robe de velours transparent bleu arosa, modèle Jenny, un chapeau de même ton, et un manteau d'écureuil gris. Sa gerbe se composait de roses-thé. Madame Dansereau, mère de la mariée, portait une robe de chiffon imprimé noir et blanc, un chapeau de même ton et une touffe d'orchidées et de muguet à la taille. Mme Gratton, mère du marié, portait une robe de crêpe georgette et velours noir, un feutre soleil noir; son bouquet de corsage se composait de roses. Après la cérémonie, madame Dansereau recevait à sa résidence où les salons étaient décorés de fleurs d'automne. Le docteur et madame Gratton partirent ensuite pour un voyage en auto à Toronto, Niagara et Détroit. Madame Gratton portait alors un ensemble de lainage brun, un manteau de poil de chameau avec col de renard et un chapeau assorti.

Madame J.-Charles Shea recevra à dîner, le vendredi le 24 octobre, avant le bal de la Ligue de la Jeunesse Féminine, en l'honneur de ses filles, Marcelle et Florence, débutantes de la saison.

Madame J.-Prince Chalifour et mesdemoiselles Fabienne, Marcelle et Olivette Chalifour sont attendues d'Europe sur le "Lawrentic".

Madame L.-C. Dionne et mesdemoiselles Alma et Estelle Dionne, de Westmount, sont parties pour un voyage en auto à New-York et Atlantic City.

MM. Léon et Jean Guilbault, de Sorel, sont à Outremont, les invités de M. W. Martel.

Une assemblée des dames patronnesses de l'hôpital Saint-Joseph des Convalescentes aura lieu aujourd'hui à trois heures, pour l'organisation d'une fête de charité.

LES FILLES D'ISABELLE

La prochaine assemblée du Cercle d'Youville aura lieu vendredi, le 10 courant, à huit heures et demie précises, à la salle paroissiale Notre-Dame du Chemin, 76 Chemin Ste-Foy. Cette réunion est convoquée tout spécialement pour la votation. Nous espérons que tous les membres seront présents à cette assemblée.

Beauté anglaise



L'Honorable Marie Lyon-Dalberg-Acton, soeur ainée de Lord Acton, que l'on reconnait comme un exemple parfait du type de beauté anglaise, bien qu'elle soit d'ascendance allemande, son père étant né en Bavière.

Au jour le jour.

Ecrivain fécond !

"Quel écrivain fécond!"

Un journaliste québecois prononçait cette phrase tout récemment en s'adressant à l'un de ses rédacteurs qui venaient d'écrire assez rapidement quelques lignes sur deux sujets différents.

Remarque ironique, dira-t-on.

Oui, et en même temps "grosse vérité".

Où sont les écrivains d'antan? Où sont les amis de Boileau, qui vingt fois sur le métier remettaient leur ouvrage?...

"Quel écrivain fécond!" Pourquoi ne pas dire: "Quel mauvais écrivain?" La remarque serait plus juste, probablement.

Mais les nécessités de la vie veulent qu'un journaliste ait souvent l'occasion de critiquer un confrère...

Que nous écrivons mal en notre siècle! Et pourquoi? On pourrait présenter un alibi: formation à la vapeur, bataille hâtive, pour la vie et ...usage. Quand pourrons-nous remédier à cette situation? Personne ne le sait! Les siècles passent mais ils ne se revivent rarement. Actuellement, nous devons nous contenter de songer au passé, à ceux qui autrefois avaient le temps d'agir...Il est vrai qu'ils n'appartenaient pas au temps de la vitesse!

L'avenir nous réserve peut-être de meilleurs jours. Nous avons encore ce qu'on peut appeler de bons écrivains. Mais, ont-ils toujours l'occasion de faire valoir leurs qualités?

Devant un fait acquis aujourd'hui, nous sommes obligés de dire que l'homme moderne écrit généralement mal. Et, le journaliste n'est pas le seul dans cette galère; lui qui est en relation continuelle avec tous en sait quelque chose... LE CHERCHEUR.

CHEZ LES DAMES CONSERVATRICES

Une réunion a eu lieu mardi soir à Saint-Jean-Baptiste pour la fondation d'une association dans ce quartier.

DES DISCOURS

Mardi soir, à la salle Duvernay, il y avait réunion des dames conservatrices de Saint-Jean-Baptiste, en vue de jeter les bases d'une association dans ce quartier.

L'assemblée était présidée conjointement par madame (Dr) P.-V. Faucher et madame Arthur Brousseau.

Des discours furent prononcés par mesdames les présidentes, madame Garant et MM. Edgar Bussière, L.-J.-A. Noël, Arthur Brousseau, Demers et Caron et plusieurs autres.

Les dames conservatrices de Saint-Jean-Baptiste auront une nouvelle assemblée mardi prochain au cours de laquelle elles éliront leurs officiers.

A LA VILLA MANRESE

Une retraite commencera le samedi soir, 11 octobre, à 8 h. 30

La prochaine retraite commencera samedi soir, le 11 courant, à 8 heures 30, pour se terminer mardi soir, avant 7 heures. Une quinzaine de chambres sont encore disponibles. Pour s'inscrire, s'adresser au R. P. Jean Leclaire, S.J., 100, Chemin Ste-Foy, Québec. Téléphone : 5052.

"LE DEBUT"

Les jeunes filles et les jeunes femmes qui ont soin de leur chevelure ont actuellement une belle occasion d'économiser tout en bénéficiant des services de l'une des meilleures coiffeuses de la ville et des environs. On peut, en effet, se faire donner un permanent pour la modique somme de cinq dollars ($5.) au "Début", le grand salon de coiffure de la rue (586) Saint-eJan. Que toutes donc en profitent. Tél : 3-4581.

GLACE FRONTENAC
Pour Service d'Hiver
Téléphonez 7107
Dites combien de morceaux. Notre prix vous conviendra
GLACE FRONTENAC, Ltée
150 Av. Renaud

LE
Château Frontenac
Annonce l'ouverture des "Thés Dansants" pour samedi le 11 octobre 1930.
Pour réservations s'adresser au Surintendant du Service. Tél. 2-3860



Les Merveilleux Permanents de
"M. CHARLES"
Spécialiste diplômé de l'Ecole des ARTS de PARIS.
Moderne, naturel, souple et large. Vous aimerez sûrement l'ondulation permanente "Indéfrisable. GARANTIE DE 6 à 8 MOIS.
Tous les cheveux seront soigneusement examinés, testés gratuitement.
$7.00 et 2 pour $12.00
Ondulation à l'eau, Ondulation Marcel, Massage, Manicure, Shampoo, teinture des cheveux par des coiffeuses expérimentées.
Salon Montcalm Québec
169, Rue ST-JEAN, ... TEL.: 2-5030.

Votre Intérieur
PAR
ROGER DUSSAULT
Décorateur d'Intérieur
P.T. LEGARÉ
142 rue St-Joseph



Mlle G. A. Roy
désire annoncer à ses clientes qu'elle aura une démonstration de Corsets "Lady Mac" lundi, mardi et mercredi les 13, 14 et 15 octobre. Toutes les dames que la chose intéresse sont priées de bien vouloir venir consulter Madame J.-M. MacLagan, corsetière experte du fameux corset Lady Mac. Toute information désirée sera fournie avec courtoisie.
Mlle G. A. Roy,
24, ST-STANISLAS,
Tél. 2-6598. Québec.

Les Toutes
Nouvelles Robes
sont attrayantes par leur style et leur prix
Les tout nouveaux styles figurent dans ce lot spécial de robes en crêpes-soie de fine qualité. Vous y remarquerez la nouvelle encolure capuchon Vionnet, les élégants modèles péplum, les juvéniles boléros. Styles dessinés pour les jeunes femmes aussi bien que pour les types de femmes plus âgées. Grandeurs jusqu'à 44.
$11.95
En vert, brun, vin, noir
Les CHANGEMENTS APPORTES AU TARIF N'ONT PAS AFFECTE LA MARCHANDISE CHEZ HOLT-RENFREW. LES PRIX N'ONT PAS ETE HAUSSES.
Holt, Renfrew & Co Limited



Bas de Soie
Splendide valeur en fins chiffons de soie jusqu'au haut, et pesanteurs service avec haut, et pesanteurs jarretière en lille. Les toutes nouvelles couleurs y sont comprises pour l'automne.
$1.00

La Depression des Affaires et la "Rarete de l'Argent" ... force les grands Manufacturiers et les gros JOBBERS à faire des concessions de prix pour du comptant.

25,000.00 DE MARCHANDISES d'Automne nous ont été sacrifiées à vil prix, et nous voulons en faire bénéficier notre clientèle par une grande VENTE à prix retentissants.
Marchandises Strictement Nouvelles, et de premier choix,

Ces quelques item parmi des centaines qui seront offerts durant cette VENTE, vous donneront une idée que les prix ci-dessous sont en bas du prix du fabricant

SOIES, VELOURS ET ETOFFES

Velours de Fantaisie pour Romes 27 pouces large, très jolie nuances comme nouveauté d'automne. Rég. $1.35 pour 89
CREPE SATIN envers de soie, le meilleur, toutes les nuances, 38 pouces. Régulier $1.85, pour 1.29
CREPE CANTON tout soie très pesant, pour Robe et Doublure. Rég. $1.98 pour 1.24
1000 Verges de Soies rayon unis de 36 pouces. Spécial pour lingerie et doublure. Rég. 35c, pour 19
VELOURS DE SOIE Panne et Salomé. Le meilleur sur le marché. Fabrication française, toutes les teintes. 40 pces large. Valant $5.50 et $6. pour 3.85
1 Caisse Tricolette en coupon de 15 nuances 48 et 50 pouces qualité de choix à lingerie moitié prix. Régulier 35c pour . . . . .59 pr .35. 69 pr .49
UN BALLOT de 500 vgs de soie tokio pour lingerie. 29 pouces Très spécial 33
300 Verges de Soie imprimées crechine de 60c et 80c pour 39
25 PIECES DE TISSUS français pour Costume ensemble, très chic, comme dessin et nuance d'automne, 54 pouces pure laine botany. Valeur de $2.25. pour 98

GRAND SPECIAL
D'ETOFFES A MANTEAUX

Un Choix de 40 Pièces Tweed de fantaisie et drap très pesant, nuances d'automne, 54 pcs $1.50 $2.00, $2.50. Faites votre choix pour . . .98
10 Pièces de Popeline de laine à Robe, dans toutes les teintes. 38 pouces. SPECIAL 75
15 PIECES DE BON TWEED pesant rayé pour pantalon et habit 54 pouces. Seulement 75

AUBAINES Remarquables en Coton, etc.

TRES SPECIAL
2500 Verges de Flanellette blanche unis et rayé de couleur pour lingerie 27 pcs moins cher que le prix du fabricant. Seulement 11
Quantité limitée, pas plus de 10 verges par client.
2000 Verges de Flanellette blanche unis et rayé, 35 pouces, très pesant. Régulier 25c. pour 15

"EXTRA" SPECIAL

3500 Verges de Beau Broadcloth (Mabasso), toutes les couleurs unies 36 pouces, tissus pesant et très fin. Prix de détail 35c, pour cette Vente Seulement 17
4 BALLOTS DE SERVIETTES Assorties (Japonaise) pour bain et de toilette . . . . .5 .10 .15 .18 .25 .39
1 CAISSE DE COUTIL FLEURIE 27 pouces, très jolis dessins. Moitié prix 15
1 CAISSE DE CREPE COTON imprimé et unis pour Kimono. Moitié prix 15

Occasion Epatante

10 Balles de Coton jaune et blanchi. 15% moins cher que le moulin.
Coton jaune 31 pcs . . 7c
36 pouces 9c
Coton jaune 36 pces 12½c
36 pouces. 14c
Coton jaune 40 pouces. EXTRA 17c
3 Caisses de Coton à drap blanchi et non blanchi.
Non blanchi
8-4 40c pour 29c
9-4 50c pour 39c
10-4, 60c pour 48c
Blanchi
8-4, 50c pour 39c
9-4, 65c pour 44c
9-4, 80c pour 59c
2 Caisses de Coton à oreiller 40 pouces (Wabasso). Spécial 27
700 Verges Edredon à Kimonos pesant 35 pcs. Choix de couleurs, 60c pour .40

DE VRAIS BARGAINS!
Pour Hommes et Jeunes Gens

2 Caisses CHEMISES de travail, en duck bleu et drab, toutes les grandeurs. Régulier 90c, pour 59
1 BALLE DE TOILE à rouleau, en bon coton croisé. Toujours vendu 10c à clairer. Seulement. 07
2 Caisses de Camisoles ouaté et merinos. Valeur 90c. Seulement 59
300 Vgs de Popeline à draperie, bleu et rose, 54 pces. Valeur de 60c pour . . .42
100 Doz de Bas de Golf tout laine, 8 à 10½ Régulier 60c, pour 39
100 Vgs de Peluche à portière reversible, rose, $4.00 pour 2.00
4 Doz. de Camisoles et caleçons ouaté 1ère qualité, 22 à 32, pour clairer à . . . 39.
75 DOZ. DE JOLIES CRAVATES en bonne soie très nouvelles, choix de couleurs et de dessins. Valant 60c et 75c Seulement 39
60 DOZ. de BONNES CHEMISES de toilette, en broadcloth joli dessin, 14 à 16½. Régulier $1.25 pour 69
75 Doz. Chaussettes en laine de fantaisie aussi en cachemire de laine. Spécial 65c pour 39
1 CAISSE DE GANTS et de Mitaines de travail, en cuir. Spécial 29
12 PIECES de TOILE à Nappe de 1ère classe. Patron fleur de lis, 54 pcs. C'est la ligne vendue 75c. Pour cette vente . . .50
$4,300 DE BELLE CONFECTION pour hommes, jeunes gens et enfants, comprenant: Habits, Pardessus et Pantalons. Clairance de manufacture, bonne qualité, style et modèle 1930 à . . . . . 25% du prix coûtant
30 Douzaines de bons pantalons Bloomers en bon tweed pesant. Régulier $1.00. Comme spécial 75

CONFECTION DE LUXE
Pour Dames
DURANT CETTE VENTE 200 robes assorties de styles et de matériel.
ET 150 MANTEAUX sortant du fabricant, ainsi toute la lingerie de coton et de soie seront offerts à des prix qui vous feront ouvrir les yeux.
VOYEZ NOS VITRINES

100 CHAPEAUX
(MODELES)
De Hautes Nouveautés
en feutre et velours chiffon, offert à . . . . . 1.98 et 2.98
Voyez-les!

CETTE VENTE a certainement son importance, si vous voulez protéger votre bourse. Rendez-vous de bonne heure.

JOS. THIVIERGE
135 ST JOSEPH - QUEBEC.

Brazilian cloture à 27 7-8 après avoir touché 27 1-2.- On note une plus grande stabilité sur le marché de Montréal

LES MARCHES FINANCIERS RECULENT ENCORE A WALL STREET.- OMISSION DU DIVIDENDE D'INT. PAPER A.

LES STOCKS ONT MANQUE DE SUPPORT A N.-Y.

Steel est descendu à 105 1-2 pour fermer à 151 1-8. — Des nouveaux bas ont été établis par plusieurs bons stocks.

RALLIEMENT

(Service de la Presse Associée)

New - York, 9 — (Par John - L. Cooley, rédacteur financier de la Presse Associée). Les marchés financiers ont eu les "bleus" une fois de plus hier à cause de quelques statistiques décourageantes qui ont été publiées au sujet des affaires. L'indice de 90 stocks a touché un nouveau palier inférieur pour l'année courante. Il faut dire que les reculs n'ont pas été considérables en Bourse à part quelques exceptions mais il avait pas de support et des valeurs comme Steel, General Electric, Westinghouse et Western Union ont établi des cours minima. Un faible ralliement s'est produit en clôture. Si l'on s'en rapporte aux moyennes, le marché a atteint le palier de 146.1 qui se compare au bas de 140 qui avait été touché l'an passé. Steel a reculé à 150 1-2, soit 1-2 point de plus que son bas du krach de 1929. Le titre a clôturé à 151 1-8 en perte de 2 5-8 points. Bethleem Steel a reculé à 75 1-4. Youngstown Sheet & Tube a perdu 6 points tandis que McKeesport Tin Plate Vanadium et Republic Steel privilégié ont également été lourds.

American Telephone est descendu jusqu'à 198 5-8 pour fermer à 200 3-4 en perte d'un point, General Electric a perdu un point. American Can et General Motors ont été un peu plus stables pulsqu'ils ne perdirent que des fractions de points. Westinghouse descendit au nouveau bas de 119 1-2. Les ventes étaient moins agressives dans le compartiment des chemins de fer. Atchison, New - York Central, Rock Island, Missouri Pacific et Chicago North Western ont perdu quand même un point ou plus. Gillette a reculé de 8 points à cause de la finance sur obligations que l'on projette pour compléter la fusion avec Auto - Strop. International Business Machines et Ingersoll perdirent 7 points et 4 points respectivement. Allied Chemical a reculé de 5 points, Case et Auburn de 3 points et American Water Works, Consolidated Gas, International Telephone, Electric Power and Light, Western Union, Woolworth, et Warner Bros de 1 point ou 2 points. North American, Standard Oil of N. J. et Montgomery Ward ont réalisé de légers gains. International Paper A a touché un nouveau bas parce

(Suite à la page 7)

CONVENTION DE LA MUTUAL LIFE

Les agents de la Mutual Life Insurance of New-York pour la Province de Québec se sont réunis à Montréal.

D ES QUEBECOIS

Montréal, 9. — La réunion annuelle des agents de la Mutual Life Insurance of New York pour la province de Québec a eu lieu à l'Hôtel Queen's. Un déjeuner a été servi dans la salle de bal de l'hôtel. Durant l'après-midi, les agents ont discuté quelques questions relatives à leur organisation dans notre province. Pour clôturer cette réunion propre à stimuler l'enthousiasme, quelque quarante délégués se sont attablés sous la présidence du général W. O. H. Dodds, gérant général de la compagnie pour la province de Québec. Mentionnons au nombre de ces délégués, MM. E.-A. Uhl, assistant-gérant pour le district, Eugène Vclau, gérant de la division de Montreal, J.-D. Lessard, gérant de la division de Québec, J.-O. Bertrand, organisateur, Z. Bacon, W. Saror, P. Rivet, G. Walsh, J. Pellerin, A. Dumont, L. Simard, Ed. Baril, L. Carroll, T. Paquette, J.-A. Drouin, J. Boucher, J. Lessard, W. Letendre, Léopold Roy, Rodolphe Saucier, J. Roe, J. Latourelle, R. Marquis, A. Simpson, P. S. Beaudoin, J. Bergeron, E. Brissette, Jos. Fortin, J.-A. Gagnon, W. Garneau, A.-L. Théberge, L.-N. Tremblay, J.-E. Tremblay, H. Pilote, A. W. Walsh, M. T. Dagenais, etc.

Durant le cours de la soirée, des acteurs de renom ont amusé les convives.

INT. NICKEL CO.

Montréal, 9. — On croit que le bas prix du cuivre et l'incertitude de l'avenir ont eu une influence prépondérante sur la tenue de Nickel en Bourse. C'est facile à juger par le grand nombre de rumeurs qui circulent au sujet du dividende de la compagnie. Dans les cercles bien informés, l'on dit que le dividende actuel de $1. par année sera payé pour 1930 étant donné qu'il ne reste plus qu'un trimestre à venir. Les conditions du marché du cuivre en 1931 fixeront la politique de la compagnie au sujet du dividende pour l'an prochain.

LA PRODUCTION DES CHAUSSURES

Le Canada a produit 1,542,686 paires de chaussures en août 1930, soit une augmentation de 127,814 sur juillet.

DANS LE QUEBEC

La production des chaussures.

Ottawa, 9. — La production canadienne des chaussures a atteint en août 1930 un total de 1,542,686 paires ce qui représente une augmentation de 127,814 paires sur le mois précédent mais une diminution de 312,987 paires sur le mois d'août 1929. La production des chaussures avec hausses de cuir a été de 1,368,683 paires ce qui représente une augmentation de 135,690 paires sur le mois précédent. Celle des mocassins a été de 17,926 paires soit une augmentation de 5,226 paires. La production des chaussures avec hausses de feutre a été de 40,378 paires une diminution de 17,093 paires sur le mois précédent et la production des pantouffles a été de 115,699 paires, une augmentation de 3,991 paires.

Durant les huit premiers mois de 1930, la production des chaussures a été de 11,730,141 paires ce qui représente une moyenne mensuelle de 1,466,263 paires comparativement à un total de 13,082,022 paires et à une moyenne mensuelle de 1,635,253 paires durant la période correspondante de 1929. Les importations canadiennes de chaussures en août 1930 ont été de 161,582 paires comparativement à 102,060 paires le mois précédent et à 157,157 paires en août 1929. 58 pour cent des importations canadiennes provenait des Etats-Unis et 35 pour cent du Royaume Uni. Les exportations de chaussures de cuir ont été de 8,227 paires en août 1930 au lieu de 2,88 paires en juillet et de 5,989 paires en août 1929. La Nouvelle Zélande a acheté 4,878 paires de chaussures canadiennes en août 1930, soit 59 pour cent de la quantité totale exportée.

170 fabriques de chaussures sur un total de 175 ont fourni leurs rapports au Bureau Fédéral de la Statistique concernant la production du mois d'août 1930. La dessus, la province de Québec comptait 105 fabriques et l'Ontario venait ensuite avec 56 fabriques.

LES MARCHES DES ANIMAUX

Les arrivages ont été beaucoup plus abondants pour les bovins d'engrais durant la semaine du 2 octobre.

MONTREAL

Ottawa, 7.— Le demande pour les bovins d'engrais a encore été un événement important du marché et, pour répondre aux commandes considérables, les arrivages étaient beaucoup plus abondants.

Il y avait probablement un peu moins de bouvillons de bonne qualité sur le marché de cette semaine, bien que les arrivages furent, en général, plus abondants que ceux de la semaine précédente. L'augmentation se composait presque entièrement de bovins d'engrais.

Les bons bovins de boucherie se vendaient bien sur presque tous les parcs à bestiaux. A l'exception d'un marché de l'ouest lointain, le commerce était assez actif et tous les bouvillons d'assez bonne qualité se vendaient bien. A Toronto et à Montréal, les bouvillons se vendaient aux plus hauts prix et les animaux convenant à l'exportation à la Grande-Bretagne rapportaient de bons prix.

Le meilleur prix payé dans l'est

(Suite à la page 8)

COMMENTAIRES de BOURSE

CE QU'ON DIT A MONTREAL

Programme du C. N. R.

Les Chemins de Fer Canadiens Nationaux ont annoncé hier une partie de leur programme spécial destiné à venir en aide aux chômeurs, programme qui sera entrepris avec la collaboration du gouvernement canadien. Le C. N. R. a l'intention d'augmenter considérablement ses commandes pour voies ferrées et les dormants et les ordres d'achat seront donnés sous peu. Le nouveau programme des Chemins de Fer Canadiens Nationaux comprend la construction d'une nouvelle gare à St. John, N.-B., l'élévation de la voie ferrée et la construction d'une voie souterraine sur le Chemin de la Canardière, à Québec, des travaux aux voies de Chicoutimi, une voie souterraine à Oshawa, Ont., un garage et un magasin pour la compagnie d'express et une voie souterraine à Toronto, Ont., la construction d'un pont au-dessus des voies du Pacifique Canadien et de celles de l'Algoma Eastern, à Sudbury, Ont. un nouveau hangar de fret à Fort William, Ont., et 140 milles de voies ferrées pour de nouveaux embranchements dans les provinces des Prairies. Le C. N. R. posera de nouveaux rails lourds sur ses voies de l'ouest afin d'employer les vieux rails pour les nouvelles voies. Ce programme est ajouté à celui qui est actuellement en voie d'exécution et qui comprend la construction de trois hôtels a Vancouver, Charlottetown et Saskatoon, celle d'un grand quai à Vancouver et celle du terminus de $50,000,000 à Montreal. Chaque partie du Dominion va se trouver bénéficier du programme de construction des Chemins de Fer Canadiens Nationaux.

Les indices miniers.

L'indice minier pour 17 stocks compilé par le Bureau Fédéral de la Statistique a touché 66.0 durant la semaine finissant le 2 octobre au lieu de 69.0 durant la semaine precedente. Onze stocks de compagnies aurifères ont reculé de 63.2 à 61.3. Les stocks de cuivre et d'or représentés par Amulet et Noranda ont reculé de 106.9 à 95.0. Enfin l'indice de quatre stocks divers a reculé de 28.4 à 27.7. Preuiel a reculé de 94 à 89 centins, Dome de $9.05 à $8.86, McIntyre de $18.55 à $18.15, Vipond de $1.22 à $1.10, Kirkland Lake de 55 à 50 centins, Lake Shore de $23.48 à $23.13, Teck Hughes de $6.59 à $6.28, et Wright Hargreaves de $1.86 à $1.82. Hollinger a avancé de $6.10 à $6.20. Amulet a reculé de 55 à 45 centins et Noranda a baissé de $21.92 à $19.28. Mining Corporation a reculé de $1.08 à $0.97 et Nipissing a avancé de $1.21 à $1.25.

Relèvement des affaires

Un journal de Montreal qui a questionné les plus grands financiers et les capitaines d'industrie du Canada au sujet des conditions commerciales du pays rapporte que le relèvement des affaires dans le Dominion est actuellement en cours, mais que le mouvement est tellemnt lent que ce ne sera pas avant l'automne de 1931 que la situation redeviendra normale. Dans l'opinion des gens qui ont été éconsultés par le "Montreal Star", le pouvoir d'achat des consommateurs canadiens a diminué d'environ 15 pour cent. La production a été restreinte dans la plupart des industries et dans certains cas, la restriction a été de 40 pour cent par comparaison aux chiffres de l'année 1929. Dans d'autres cas, la diminution a été plus radicale encore. Il s'en est suivi une grosse diminution dans

(Suite à la page 7)

BALANCE DU TRESOR

(Service de la Presse Canadienne)

Washington, 9. — Les revenus du Trésor pour le 6 octobre ont été de $6,364,605.52 et les dépenses ont été de $15,408,639.37. La balance du Trésor des Etats - Unis était à cette date de $294,819,693.51.

International Paper a omis son dividende

New - York, 9. — Les directeurs de l'International Paper and Power Co. ont omis hier le dividende trimestriel de 60 centins qui était dû sur le stock commun de la classe A. Voici comment se lisait la déclaration qui a été faite officiellement à se sujet : "S'il est vrai que la compagnie a enrégistré une augmentation dans ses profits bruts à cause du développement de ses pouvoirs hydrauliques et de l'efficacité grandissante de ses moulins à papier, cela a été largement compensé par l'effet adverse de la présente dépression commerciale sur les prix et sur le volume des ventes de pulpe et de papier de la compagnie, durant les derniers six mois. Comme les perspectives sont encore incertaines, les directeurs ont cru bon dans l'intérêt des actionnaires d'omettre le dividende courant sur le stock commun". Les actions de l'International Paper ont touché un nouveau bas sur le marché de New - York hier parce que l'on anticipait l'omission du dividende qui a été annoncé d'ailleurs immédiatement après la fermeture de la Bourse.

NOTES BRÈVES

Wall Street s'est rallié hiera près-midi après avoir touché de nouveaux paliers minima dans certains cas.

Les stocks ont subi des pertes légères durant la séance d'hier à Montréal.

Le Prince de Galles a reçu Henry Ford, le fabricant américain d'automobiles, au Palais St. Jacques, avant - hier.

On estime que la récolte de coton atteindra cette année 14,486,000 balots.

Le prix du nickel n'a pas changé pratiquement depuis cinq ans malgré que les autres métaux aient baissé.

On rapportait hier que d'énormes ordres d'achat atendaient U. S. Steel au cours de 150. Le stock n'a pas touché tout à fait ce bas, hier.

The American Smelting and Refining Co. a baissé hier le prix du

(Suite à la page 7)

Echos de Wall Street

SUR LE FIL OU LE RUBAN

Les désordres politiques.

The Brookmire Economic Service Incorporated écrit dans son dernier bulletin du 7 octobre que les événements importants du jour sont les révolutions, les troubles et désordres politiques dans différentes parties du globe. La guerre civile a commencé en Chine puis est venue la désobéissance civile de Ghandi aux Indes. Il est survenu ensuite des désordres dans les républiques de l'Amérique du Sur, le changement de gouvernement au Canada, et les gains communistes et fascistes dans les élections allemandes. La plupart de ces phénomènes s'expliquent par la dépression économique qui sévit actuellement. La déflation frappe rudement les producteurs de matériaux bruts. La situation a atteint un caractère de gravité aigue et elle est de nature à être jugée d'une façon sérieuse qu'elle ne l'est en réalité. Au fond du tableau, il y a un manque d'or actuel en rapport avec la structure internationale du crédit, une surexpansion dans le développement de la terre et la destruction du capital durant la Grande Guerre. On entrevoit une période prolongée de prix et une difficulté de plus en plus grande pour règler les vieilles dettes. La pression de la déflation dans les prix a été plus ou moins constante durant les dernières années. L'an dernier, la pression a atteint la période critique de 1921. On realise maintenant que nous traversons une période du genre de celle qui a suivi la guerre civile des Etats - Unis. La détresse et la colère du débiteur qui produit les matériaux bruts n'est pas un phénomène passager.

DIVIDENDES

Mexican Light & Power 7 p.c. privilégié $3.50 semestriel payable le 31 octobre aux actionnaires inscrits le 16 octobre.

Sommaire du Wall Street Journal

Séance du 8 octobre 1930

PAR BRUNEAU & RAINVILLE

Les ventes de J. C. Penny Co. en septembre ont diminué de 12.5 pour cent sur celles de septembre 1929. Celles des neuf mois de 1930 ont diminué de 1.4 pour cent.

Les raffineurs ont haussé le prix du sucre granulé de 10 points à 4.45 centins la livre à compter de vendredi.

Wheeling Lake Erie RR a déclaré un dividende de $7. sur le stock de premier lien pour l'année finissant le 1er août 1924.

Pacific Gas Southern California Edison et Los Angeles Gas and Electric ont annoncé des commandes de 21,500,000 livres de cuivre aux prix actuels.

La production d'acier en gueuse durant la semaine du 6 octobre a été estimée à 56 pour cent de la capacité contre 60 pour cent durant la semaine précédente.

La production de U. S. Steel Corporation a été de 61 à 62 pour cent de la capacité contre un peu plus de 65 pour cent.

PRODUITS DU LAIT CONDENSE

Ottawa, 9. —La production de lait concentré a démontré au Canada durant le mois d'août 1930 une diminution de trois millions de livres sur le mois précédent. Des diminutions ont été enrégistrées pour les différents produits de lait concentré à l'exception de la crème en poudre, du lait de beurre en poudre et du lait condensé proprement dit qui ont enrégistre de légères augmentations. La production a également marqué une diminution de 300,000 livres sur celle du mois d'août 1929. La production totale en août 1930 pour tous les items a été de 10,972,960 livres comparativement à 13,994,973 livres en juillet et à 11,311,057 livres en août 1929. La production cumulative pour les huit mois finissant le 31 août 1930 a été de 81,868,584 livres ce qui représente une moyenne mensuelle de 10,233,573 livres.

Les exportations de lait condense ont été plus considérables pour le lait condensé et le lait évaporé et moins considérables pour le lait en poudre. Les importations de lait concentré ne sont pas importantes. Elles ont atteint seulement 9,261 livres de lait condensé et 4,673 livres de caseine en août 1930. Les produits de lait concentré qui se trouvaient en entrepôts à la date du 1er septembre 1930 étaient légèrement plus considérables qu'à la date du 1er août 1930.

LES COURS DU BLE NE SONT PAS MAINTENUS

Des gains furent réalisés à l'ouverture à Winnipeg mais en clôture, les valeurs avaient perdu une fraction de sou.

MARCHES DIVERS

(Serv. de la Presse Canadienne)

Winnipeg, 9. — Les gains qui furent réalisés à l'ouverture de la Bourse des Céréales ne se sont pas maintenus hier de sorte que le marché a fléchi en fermeture de 5-8 centin à 3-4 centin le boisseau. Les cours ont fluctué entre une limite de 1 1-2 centin. Voici les prix des options futures:

	Ouv.		Haut	Bas	Ferm.
BLE:					
Oct	72 7/8 à	3/4	73 5/8	72 1/8	72 1/8
Nov	73 3/4		73 3/4	73 1/4	73 1/4
Déc	74 3/4 à	75 1/8	75 7/8	74 1/4	74 1/4
Mai	81 à	81 1/4	82 1/4	80 5/8	80 5/8
AVOINES:					
Oct	32		32	31	31 1/4
Déc	30 5/8		31 1/4	30	30 1/2
Mai	35 1/2		35 5/8	34	34 3/4
ORGE:					
Oct	28 3/4		29 1/8	28 1/4	28 1/4
Nov					29 1/2
Déc	31		31 5/8	30 1/2	30 5/8
Mai	35 5/8		37	35 3/8	35 7/8
LIN:					
Oct	130		131	130	131
Déc	128		129	127 1/4	127 3/4
Mai	136		136	135 1/2	136
SEIGLE:					
Oct	36		36 3/4	35 3/8	35 3/8
Déc	38 3/8 à	1/2	39	37 1/4	37 5/8
Mai	44 1/2 à	3/4	45	43 3/8	43 1/2

A CHICAGO.

Chicago, 9. — Les valeurs du grain ont été influencées hier par la faiblesse des stocks. On rapportait que la Russie exporte de grandes quantités de blé de ses ports du nord alors que les dernières exportations étaient faites du sud via la Mer Noire. Le blé a fermé lourdement en perte de 3-4 centin à 1 3-8 centin le boisseau. Le mais a fermé stationnaire ou il a perdu 1 1-4 centin. Les avoines ont reculé de 1-8 centin à 3-4 centin et les provisions sont demeurées stationnaires ou elles ont avancé de 15 centins. Voici les prix des options tures:

	Ouv.		Haut	Bas	Ferm.
BLE:					
Déc	79 3/8 à	80	80 1/2	78 7/8	78 7/8 79
Mar	83 1/2 à	3/4	84 1/4	82 7/8	82 5/8
Mai	86 1/4 à	7/8	87 1/8	82 1/2	85 3/4
Juil	...		88 3/8	87 1/8	87 1/8
MAIS:					
Déc	83 3/4 à	84	85 3/8	83 3/4	84 1/8
Mar	85 1/8 à	1/4	86 3/4	85 1/8	85 1/4
Mai	87 1/8		88 1/4	86 7/8	87 1/8
AVOINES:					
Déc	37 3/8 à	38	38 1/2	37 1/4	37 3/4 7/8
Mar	39 7/8		40 1/2	39 3/8	39 5/8
Mai	41 1/8		41 5/8	40 1/2	40 1/2 5/8
SEIGLE:					
Déc	49 1/4		50 1/2	49	49 1/4
Mar	53		54 1/2	53	53 3/8
Mai	55 1/8		56 3/8	55 1/2	55 1/2

MARCHES DIVERS.

Montréal, 9. — Les marchés divers ont été plutôt monotones hier à Montréal à cause d'une demande limitée. Cela ne concerne pas les oeufs cependant qui furent bien achetés. La plupart des prix ont été stationnaires. On demandait 14 3-4 centins et 15 centins la livre pour le fromage de l'Ontario et 13 3-4 centins à 14 centins pour le fromage de Québec. Le beurre se vendait à 30 centins et 30 1-2 centins la livre. Les arrivages d'oeufs ont été de 2,059 caissses contre 1,407 mercredi dernier et 1,171 l'an dernier à pareille date.

TRAFIC OCEANIQUE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 9. — William Baird, gérant du trafic des passagers maritimes pour le Pacifique Canadien, a déclaré hier que bien que les conditions commerciales ne soient pas normales, les voyages en Europe via la voie maritime du St-Laurent ont augmenté sur les paquebots du C. P. R. Les chiffres pour les cinq premiers mois de la saison 1930 ont démontré une augmentation de 4,627 passagers sur ceux de la période correspondante de 1929.

LE MONTREAL CURB A ETE IRREGULIER

Deux nouveaux bas ont été établis par Canada Foreign Investment et International Petroleum. —Noranda descend à $17

TECK HUGHES

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 9. — Les prix ont été très irréguliers hier sur le Curb de Montréal. Deux nouveaux bas furent établis par Canada Foreign Investment et International Petroleum. Le premier titre recula de 6 points au cours de 14, tandis que le second perdit une fraction de point à 15 1-4 après s'être vendu à 15. Dominion Enginering a perdu 5 points à 60. Des pertes fractionnaires ont été subies par British American Oil, Canadian Vinegars, Distiller Seagrams et Hiram Walker. De légers gains ont été réalisés par contre par Associated Breweries, Beauharnois Power, Home Oil, Imperial Tobacco et Power Corporation privilégié.

Noranda et Teck Hughes ont été faibles dans le compartiment des stocks miniers. Noranda a touché un nouveau bas de $17.00 en perte de cinquante sous et Teck Hughes a perdu 60 sous également pour clôturer à $6.25. Abana perdit une fraction de point de même que Mining Corporation. Siscoe a gagné un centin a $0.39.

Séance du 8 octobre 1930

	Haut	Bas	Ferm.
50 Assoc Brew	12	12	12
100 Assoc Oil	37	37	37
60 Beauhar	9 1/4	9 1/4	9 1/4
628 B A Oil	16	15 3/8	15 3/8
25 Can For Inv	14	14	14
25 Can Int I T	6	6	6
120 Can N Pow pfd.	107	107	107
50 Can Vin	21 3/4	21 1/4	21 1/4
100 Cosgrave	75	75	75
30 David B	6	6	6
270 Dist Seag	9 1/2	9	9
55 Dom Eng	60	60	60
5 Dom Tar	14	14	14
5 Do pfd	93	93	93
180 Eastern D	23	22	23
5 East Koot pfd	97	97	97
620 Home Oil	290	280	280
2,339 Imp Oil	18 7/8	18 1/2	18 3/4
187 Imp Tob	9 3/8	9 1/2	9 1/2
2,125 Int Pete	15 3/4	15	15 1/4
50 Int Utis A	40	40	40
10 Do B	9 1/2	9 1/2	9 1/2
145 Mitchell R	103 1/4	103	103
70 Reliance G	8	8	8
545 Walkers	63 1/4	65 1/8	63 3/8
Mines:			
1,170 Abana	28	27	27
200 Mining Corp	98	98	98
971 Noranda	1800	1700	1700
6,600 Siscoe	40	39	39
200 Teck Hu	625	625	625
Obligations:			
$ 500 Bell Tel 5's	104 3/8	104 3/8	104 3/8
200 Can Steam 5's	90	90	90
1,000 Duke P 6's	105 1/4	103 1/4	105 1/4
1,000 East Koot 7's	101	101	101
100 Windsor Hot 6 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
Hors-liste:			
5 Can Cel	12	12	12
305 Do pfd	70	69 1/2	70
5 Carlings	27 1/8	27 1/8	27 1/8
5 Lake Sup	8 1/2	8 1/2	8 1/2
Mines Hors-liste:			
1,950 Big Miss	48	45	45
100 Seven Tr	45	45	45
690 Sherritt G	125	125	125
Petroles Hors-liste:			
500 Wainwell	2 1/2	2 1/2	2 1/2

Total des ventes :

Hier : Parts, 7,869 ; Mines, 9,141; Obligations, $2,800.

Mardi : Parts, 8,549 ; Mines, 11,287.

SHAWINIGAN POWER A RECULE PLUS BAS QUE 60 A MONTREAL

Le titre d'utilité publique descend à un cours qu'il n'avait pas touché depuis la division du vieux stock.

STABILITE

(Service de la Presse Canadienne)

Montréal, 9. — La Bourse locale avait une apparence de stabilité hier qui faisait défaut durant les deux séances précédentes mais les cours n'en ont pas moins reculé de nouveau. Ce qui contribuait à cette apparence, c'était peut - être la tenue de Brazilian Traction qui a réussi à se maintenir tant bien que mal pour fermer en perte d'un peu plus d'un point. On pouvait voir tout de même que la liquidation nerveuse avait beaucoup diminué dans cette valeur. Nickel a cédé une fraction de point mais il s'est bien tenu de son côté. Le volume des ventes qui avait atteint plus de 100,000 actions la veille a été hier de quelque 40,000 actions seulement.

Il faut noter la faiblesse de Shawinigan qui a reculé plus bas que 60 pour la première fois depuis la division du vieux stock en 1927. Dans les autres titres d'utilité publique, Power Corporation a perdu 1-2 point à 57 tandis que Québec Power est demeuré stationnaire à 52 et que Southern Canada Power s'est vendu à 28. Voici les titres qui touchèrent de nouveaux bas : National Steel Car en perte d'un point à 42 1-2, Massey Harris en perte de 1-4 à 14 3-4, Lake of the Woods en perte de 2 1-2 à 30 1-2, Paramount en perte de 7 à 50 3-4, et Abitibi privilégié en perte de 9 à 57 1-2. Smelters a perdu 2 points et Dominion Bridge un point.

Le titre le plus actif fut Brazilian Traction qui enrégistra un virement de 15,248 actions pour fermer à 27 7-8 en perte de 1 1-8 point. Nickel vint ensuite avec 10,220 actions et une perte de 1-4 point à 19 1-2. Montreal Power enrégistra un virement de 2,163 actions et ferma en perte de 7-8 point à 61. Le total des ventes fut de 43,136 actions au lieu de 102,863 actions la veille et de 39,102 actions pour la séance correspondante de 1929. Le total des obligations vendues fut de $33,800.

Tél. : 2-8270 *

Lagueux & Darveau Limitée

Banquiers en Obligations

Edifice "Financial"

105 Côte de la Montagne

QUEBEC

UN AUTRE VOUS-MEME

L'administration de vos biens est-elle pour vous une source d'ennuis et de tracas? Confiez le soin de vos intérêts à une société organisée expressément pour cette fin et à laquelle vous pouvez vous fier comme à vous-même.

TRUST GÉNÉRAL DU CANADA

71, rue St-Pierre, QUEBEC.

L.-G. BEAUBIEN
CHS.-H. BRANCHAUD
J.-D. HERBT
L.-F DES RIVIERES

Bureaux à MONTREAL, QUEBEC, TROIS-RIVIERES, PARIS (France)

L.-G. BEAUBIEN & CIE

MEMBRES DE LA BOURSE DE MONTREAL
Banquiers en valeurs mobilières
70, RUE ST-PIERRE, TEL. 2-6645

Membres de la Bourse de Montréal
Membres du Montreal Curb

Correspondants à New-York LAIDLAW & CIE

Membres de la bourse de New-York.

McDougall & Cowans

Membres du Montreal Stock Exchange,
Membres du Montreal Curb Market

Bureau de Québec, -- 79, rue St-Pierre

H. S. Thomson, gérant.
J.-G. Andrews, assistant-gérant
Tels. 2-4933, 2-1402, 2-0129
Bureau-chef : 200 St-James, Montréal.
Autres bureaux :
HALIFAX, SAINT JOHN, N.-B., OTTAWA, TORONTO, WINNIPEG
Reliés par fils privés.

NOUVELLE EMISSION

$1,250,000

Simpsons, Limited

Actions privilégiées cumulatives 6 1/2%
(Valeur au pair $100.)

Simpsons Limited, qui a été fondé en 1872 contrôle les opérations de deux des plus anciens magasins à rayons établis au Canada ainsi que d'un magasin desservant sa clientèle par la poste et dont les ramifications s'étendent dans tout le Dominion.

Les officiers de la compagnie estiment que durant l'année fiscale finissant le 28 janvier 1931, les profits nets applicables aux actions privilégiées ne seront pas moindres de $1,350,000— ce qui se compare au dividende annuel de $731,250 requis pour les actions privilégiées qui seront actuellement en circulation.

Prix : $94.50 et le dividende accru pour rapporter 6.88 p. c.

Sur demande, nous vous ferons parvenir une circulaire descriptive.

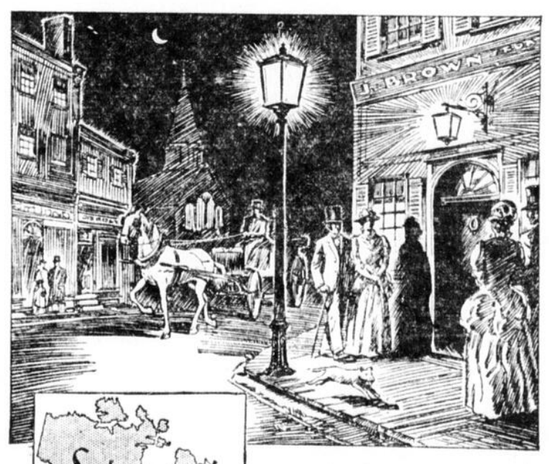
Wood, Gundy, & Company
Limited

Toronto, Montréal, Winnipeg, Régina, Calgary, Vancouver, London, Ont. Hamilton, Ottawa, New-York, Londres, Ang.

A. S. LAW

81 rue Saint-Pierre Tél. 2-8597

NOS FORCES HYDRAULIQUES, GAGE D'AVENIR



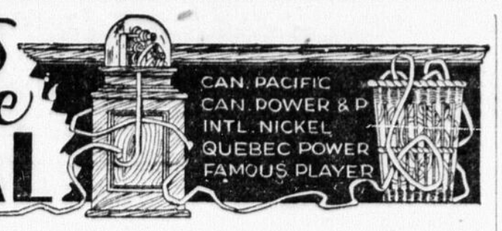
IL Y A MOINS de soixante ans, on faisait peu usage de l'électricité. Son seul emploi pratique était presque exclusivement limité à la télégraphie terrestre . . . Le Canada ne tarda pas à réaliser tout ce que cette force nouvelle pouvait entraîner de changements profonds dans la vie économique et sociale . . . Ainsi, notre pays a-t-il fait un appel sans cesse plus fort à l'énergie hydraulique pour développer ses abondantes ressources naturelles et parvenir à la maturité économique.

Nous recommandons comme placement
CANADA NORTHERN POWER CORPORATION
A gage collatéral 5% 1953
A 96.00 --- Rendement plus de 5.30%

NESBITT, THOMSON & COMPANY
LIMITED
65 rue Sainte Anne, QUÉBEC
Montréal Ottawa Toronto Hamilton London, Ont.
Winnipeg Saskatoon Victoria Vancouver

2 856-F

Cotations de MONTREAL



Fournies par L.-G. Beaubien & Cie, membres de la Bourse de Montréal, 70 rue St-Pierre, Québec. Tél. *2-6645.

SEANCE DU 8 OCTOBRE 1930 — Ventes: 102,964 actions

Ventes	Valeurs	O	H	B	F
	A				
735	Abitibi	12½	13⅛	12½	13⅛
405	Do pfd	57½	58	57½	58
50	Alberta Grain	10	10	10	10
5	Asbestos pfd	3	3	3	3
	B				
199	Bell Telephone	151¾	151¾	151	151
15,248	Brazilian	28½	28½	27½	27⅞
90	B C Packers	4½	4½	4½	4½
5	B E Steel	11½	11½	11½	11½
10	Do 2nd pfd	33¾	33¾	33¾	33¾
313	B C Power A	35	35	34¾	35
175	Do B	12½	12½	12½	12½
	C				
25	Can Brewing	7½	7½	7½	7½
10	Can Bronze	36	36	36	36
20	Do pfd	110	110	110	110
675	Can Car	20½	20½	20¼	20½
60	Do pfd	25¼	25¼	25¼	25¼
174	Can Cement	16½	17	16½	17
84	Do pfd	94½	95	94	94
50	Can Gen Elec pfd	62¼	62¼	62¼	62¼
35	Can Hydro Elec pfd	85	85	84	84
300	Can Ind Alcohol	3	3	3	3
55	Do B	2	2	2	2
287	Can Pac Ry	44½	44½	44	44
920	C Pow and Paper	8½	9	8⅜	9
70	Can Wire & Cable B	34	34	34	34
41	Cockshutt Plow	16	16	15½	15½
228	Cons Smelting	161	161	160	160
	D				
1,484	Dom Bridge	63¼	63¼	62	62½
109	Dom Steel & Coal B	8	8	7½	7½
290	Dom Textile	80½	80½	80⅛	80½
10	Dryden	7	7	7	7
	F				
550	For Power	20	20	20	20
95	Fraser	9	9	9	9
	G				
110	Gen Steel Wares	4½	4½	4½	4½
35	Goodyear pfd	107¾	107¾	107¾	107¾
155	Gurd Chas	27	27	26½	26½
395	Gypsum	15	15	14¾	14¾
	H				
220	Hamilton Bridge	20	20	20	20
50	Howard Smith	7½	7½	7½	7½
	I				
10,220	Int Nickel	19¾	20⅛	19½	19½
30	Int Power pfd	80	80	80	80
	L				
185	Lake of the Woods	31	31	30½	30½
10	Do pfd	120	120	120	120
	M				
377	Massey Harris	14¾	14¾	14¾	14¾

Ventes	Valeurs	O	H	B	F
13	Mitchell pfd	104	104	104	104
378	McColl Front	17	17	17	17
2,163	Mon Power	61¼	61¾	60¾	61
	N				
460	Nat Breweries	29	29	28½	29
235	Nat Steel Car	43	43	42½	42½
	O				
12	Ogilvie	310	310	310	310
10	Do pfd	128¼	128¼	127¼	128¼
5	Ottawa Power	99	99	99	99
	P				
50	Paramount	50¾	50¾	50¾	50¾
879	Power Corp	57¼	57¼	57	57
80	Price Bros	50	50	50	50
35	Do pfd	101	101	101	101
	Q				
502	Quebec Power	52	52	52	52
	S				
2,003	Shawinigan	61¼	61¼	59⅜	59⅝
15	Sher Williams	32	32	32	32
2	Do pfd	120½	120½	120½	120½
10	Simon & Sons	19	19	19	19
115	Sou Can Pow	28	28	28	28
10	Simpsons pfd	94	94	94	94
332	Steel of Can	41½	41½	40¼	40¼
1	St Law Paper pfd	56	56	56	56
320	St Law Corp	5¼	5¼	5	5
	W				
380	Winnipeg Elec	29	29	29	29
30	Do pfd	99	99	99	99

OBLIGATIONS DU GOUVERNEMENT:

400	War Loan 1931	100.45	100.45	100.45	100.45
1,600	Do 1937	105.10	105.10	105.10	105.10
16,050	Renewal 1932	101.75	101.80	101.70	101.80
100	Victory Loan 1933	103.25	103.25	103.25	103.25
8,950	Do 1934	103.40	103.40	103.25	103.25
200	Do 1937	108.70	108.70	108.70	108.70
3,000	Ref Loan 1940	100.20	100.20	100.05	100.05
1,500	Do 1943	104.15	104.15	104.15	104.15

OBLIGATIONS:

1,000	Cedar Rapids	102⅞	102⅞	102⅞	102⅞
1,000	Montreal Tram A	95¾	95¾	95¾	95¾

MINES:

690	Hollinger	6.10	6.10	6.05	6.05

BANQUES:

479	Commerce	240	240	240	240
10	Canadienne	173¼	173¼	173¼	173¼
42	Montreal	306	306	305	305
6	Nova Scotia	321½	321½	320	320
55	Royal	302	302	301½	301½



COTATIONS de NEW YORK

Fournies par Greenshields & Co., membres de la Bourse de Montréal, 126 rue St-Pierre, Québec. Tél. *2-2701.

Taux de l'agent à vue offert à 2 pour - cent. — SEANCE DU 8 OCTOBRE 1930 OCTOBRE 1930 — Ventes: 3,568,040 actions.

Ventes	Stocks	O.	H.	B.	F.
	—A—				
400	Abitibi ABI	13	13	13	13
3,700	Adams Exp. 1.60 AE	23	23	22½	22¾
9,400	Air Reduction 3 ADN	108⅞	108⅞	103	104¼
3,500	Alld Chemical 6* ACD	222	222	211½	213
200	Allis Chalmers 3 AH	44½	44½	43½	43¾
300	Alleghany Corp. AYY	17⅞	17⅞	17	17⅛
200	Am. Bosch Mag. BOS	28	28	28	28
1,500	Am. Can. 4 AC	120	120¼	117⅛	118½
200	Am. Car & F. 6 AF	42⅜	42⅜	42⅛	42⅛
1,700	Am. & For'n P. AFW	48	48	45⅜	46½
1,000	Am. Loco 4 ALO	35½	35½	34¾	34¾
1,500	Am. M. & F. 7 AFX	38⅞	38⅞	37¾	37¾
500	Am. Metal 3 AMM	21½	21½	21	21¼
41	Cockshutt Plow	22	22½	21¼	21¾
1,100	Am. Smelting 4 AR	56	56	55	55
200	Am. Sugar 5 ASR	43½	43⅝	43½	43½
1,800	Am. T. & T. 9 ATT	202	202	198¾	200¼
4,800	Am. Tobacco B 8 AT	117	117	115	115
5,700	Am. Water W. 1* AWW	88	88	84½	85⅞
300	Amerada 2 ARC	24⅛	24⅛	24	24
900	Anaconda Copp. 2.50 C	37	37⅛	36¼	36¼
18,700	Bethleem Steel 6 BS	78½	78½	75½	75½
500	Borg. Warner 3 BGW	20½	20½	19⅝	19⅝
7,700	Briggs Mfg BGI	15⅜	15⅜	15⅜	15⅜
600	Bklyn M. T. 3 BMT	69	69	67⅝	67⅝
700	Burroughs Ad. 1 BGH	30¼	30¼	28¼	29⅛
200	Byers A. M. ABY	59	60	57	58⅞
	—C—				
400	Cal. Packing 4 CFF	56⅛	56¼	56⅛	56¼
100	Canada Drv 5 DGL	54¾	56¾	52⅝	53¼
1,000	Canadian Pacific 10 CP	178	178	174	176¾
100	Canadian Pacific nouv.	45	45	43¾	43¾
11,700	Case J. I. 6 CTM	131¾	131¾	127	127½
300	Cerro de Pasco 6 CDP	40¾	40¾	38	38
5,300	Ches. & Ohio 10 CO	45½	45½	44	44
	Chic. M. & St. Paul ST	10⅛	10¼	10⅛	10⅛
1,000	Chic. Rock I. 7 RI	83¾	75¾	74¼	74¼
9,700	Chrysler 3 K	20½	20½	18⅛	19¼
300	Coca-Cola 6 KO	173½	175¼	173½	175¼
	Colorado F. & I. 2 CF	38	38	35	35
16,000	Columbia Gas 2 CG	51⅝	51⅝	49¾	50⅜
	Col. Graph. 0.87* CGH	13½	13½	13	13⅛
12,800	Com. Solvents 1* CV	21	21⅜	20	20⅛
13,800	Com. & South .60 CW	11¾	11¾	11⅛	11⅛
19,000	Congoleum COG	9⅞	10	9⅞	10
19,500	Cons. Gas 4 G	101¼	101½	99	99
2,900	Cont. Can 2½ CH	52	52	51	51½
900	Cont. Motor CMR	3	3	2¾	2¾
1,700	Corn Products 3* CFG	81⅞	81⅞	79½	79½
2,200	Crucible Steel 5† XA	67½	67½	65	65⅛
4,200	Curtis Wright CWZ	5	5	4⅞	4⅞
	—D—				
400	Davison Chem. D	21⅝	21⅝	21⅜	21⅝
600	Dom. Stores 1.20* DOS	16	16	16	16
19,500	Dupont de Nem. 4* DD	103	104	100½	100½
	—E—				
4,700	Eastman Kod. 5* EK	195	195	190	192
1,600	Elec. Auto Lite 6 ELO	45½	45½	44⅜	45
30,100	Electric P. & L. 1 EL	57¾	58¼	55¾	55⅞
2,000	Erie E	36½	36½	36¼	36¼
	Erie ler pr. 4 E	50	50	50	50
	—F—				
	Fisk Rubber FK	1½	1⅝	1½	1½
24,200	Fox Film A 4 F	42⅛	42⅛	40⅛	40⅝
1,200	Freeport Texas 4* FT	39¾	39¾	39	39
	—G—				
200	Gardner Motor GRD	17⅛	17⅛	17⅛	17⅛
1,300	Gen. Asphalt 4 AS	34⅞	34⅞	34⅜	34⅜
500	General Cable 4 GGN	32½	32½	32	32
98,300	Gen. Electric 1.60 GL	59½	59⅞	57½	58⅜
7,000	Gen. Foods 3 GF	53⅞	53⅞	52⅜	52⅜
1,400	Gen. Gas GGS	7⅜	7⅞	7⅛	7⅛
48,200	Gen. Motors 3* GM	38⅜	38⅜	37⅛	37¾
700	Gen. Ry Signal 5 GRS	69¼	69¼	68¼	68¼
4,300	Gen. Theatre GTE	25½	25⅝	25	25⅛
43,000	Gillette Safety 5* GIL	53	53⅛	45	45⅜
5,100	Gold Dust 2½ GK	37½	37½	36	36
1,300	Goodyear Tire 5 GOR	47	47	46	46
4,100	Grigsby Gruno GGZ	6¾	6¾	6⅛	6¾
	—H—				
5,700	Houston Oil HO	58⅜	58¾	56	56¼
4,100	Hudson Mot. 3.00 HMT	24⅛	24½	23	23
1,500	Hupp Motors H	9⅞	9⅞	9⅜	9⅞
	—I—				
2,600	Int. Combustion IN	4⅛	4⅛	4	4
2,200	Int. Harvester 2½ HR	64⅞	64⅞	62⅝	63½
	Int. Hy Elec A 2†† IPH	32¼	32½	32¼	32¼
41,800	Int. Nickel 1 N	20¼	20¼	19½	19⅝
1,600	Int. Paper A 2.40 IP	13	13	12	12
500	do B IP	6	6	6	6
100	do C IP	5	5	5	5
27,000	Int. Tel. & T. 2 ITT	29	29	27	27⅛
	—J—				
1,500	Johns Manville 3 JMP	74	74	71¾	71¾
100	Julius Kayser JKS	19¼	19¼	19¼	19¼
	—K—				
16,300	Kennecott 2.00 KN	29¾	29⅞	28⅝	29
1,500	Kolster Radio KOR	2⅛	2⅛	2⅛	2⅛
9,800	Kreuger & T. 1.60 KRT	26⅛	26⅛	25¾	25¾
2,700	Kroger Groc'y 1* KR	27⅛	27¾	26¾	27¾

Ventes	Stocks	O.	H.	B.	F.
	—L—				
900	Lambert Co. 8 LAM	86¼	86¼	86	86
7,300	Loew's Inc. 3 LW	66⅛	66½	63½	64½
500	Loose Wiles 2.60* LO	55¾	56⅛	55¾	56⅛
200	Louisiana Oil LL	7½	7½	7½	7½
	Lorillard Tob. LOR	17⅛	17⅛	16⅛	16⅛
	—M—				
500	Macks Trucks 6 MQ	51½	51½	50½	50⅝
4,900	Mex. Seaboard MSX	18¼	18¼	17½	17⅝
300	Miami Copper 4 MMP	10	10¼	10	10¼
700	Missouri Pac. MOP	47	47	45½	46
2,100	Mo. Kan. & T. 1 KT	32⅛	32½	29¾	29¾
13,400	Montgom. Ward. 3 M	26	26	24⅝	25
	—N—				
4,500	Nash Motors 4.00 NSS	32	32¼	31¼	32
200	Nat. Air Tran NAS	11⅝	13	11⅝	13
700	Nat. Bellas H. NBH	6½	6¾	6½	6¾
5,700	Nat. Biscuit 2.80 BI	81¾	82¼	79⅝	79⅝
3,500	Nat. Cash R. 3* NCR	37⅛	37½	36¼	36⅜
6,300	Nat. Dairy 2* NPT	48¾	48¾	47½	47½
100	Nat. Distillers 2 NAD	25⅛	25½	25¼	25½
800	Nat. Lead 5 LT	121	121	120	120
5,000	Nat. P. & L. 1 NPL	37¼	37½	36¼	36½
400	Nat. Supply 5* NSC	90	90	89	89
4,600	N. Y. Central 8 CN	148½	148½	146½	146½
1,000	N. Y. New-Haven 6 V	97½	98	97½	98
2,600	Nevada Copper 1.00 NV	10⅝	11¼	10⅜	11¼
400	Norf. & W. 10* NFK	222	222	221	221
11,200	North Am. 10† NA	91½	91⅞	89¾	91
	—O—				
300	Oliver Far. Eq. OF	8	8	8	8
500	Otis Steel 2½ OST	20¼	20¼	20⅛	20⅛
	—P—				
1,200	Pac. Gas & E. 2 PCG	53¼	54	52⅝	52⅝
6,600	Packard Mot. 1 PAK	10⅝	10¾	10½	10⅝
200	Pan. Am. "B" PP	51½	51½	51½	51½
9,600	Paramount 4 PX	51⅛	51⅛	49⅝	50
3,000	Penick & Fd 1 PFK	36	36	35	35⅜
200	Peerless Motor PSS	4⅜	4⅜	4⅜	4⅜
3,300	Penn. RR. 4 PA	69¾	69¾	69	69
7,700	Philipps Pete 2* P	25⅜	25⅜	25	25⅛
600	Poor & Co. 2 POR	22	22	22	22
400	Pressed Steel C PSL	51½	51½	51½	51½
6,400	Pub. S. N. J. 3.40 PUB	87	87⅛	85⅞	86⅛
6,700	Pullman Inc. 4 PU	59¾	59¾	55⅞	58
3,000	Pure Oil 1½ PUY	17⅜	17⅜	17¼	17¼
200	Purity Baking 4 PTY	60⅞	60⅞	59	59
	—R—				
71,800	Radio Corp. R	2⅜	2.6	2⅜	2⅜
30,100	Radio Keith RKO	24⅛	24½	23⅜	23⅜
500	Real Silk 5 RSH	41¾	41¾	41¼	41¼
2,800	Reming. R. 1.60 RR	22⅜	23	21¾	21¾
1,400	Reo. Motor 0.80 RY	11¾	11¾	11⅛	11⅜
700	Republic St. 4 RBC	24	24	24	24
300	Rossia Ins. 2.20 ROS	227½	228⅛	227½	228⅛
2,700	Royal Dutch 3.22 RD	44⅞	44⅞	44⅜	44⅜
	—S—				
600	St. Jos. Lead 2* JO	32½	33	32½	33
2,000	S. L.-San Fra. 8 FN	68⅜	69	67	69
800	Schulte Stores SHO	6¾	6¾	6⅝	6⅝
5,500	Sears Roeb. 2½* S	56⅞	57	55⅜	56¾
2,700	Simmons Bed 3 SIM	19	19	18	18
6,500	Sinclair Oil 2 SC	16½	16¾	16½	16½
1,500	Southern Pac. 6 SX	109	109½	108¼	109½
200	South Porto Rico PSU	12¾	12¾	12	12
6,900	Southern Ry 8 SZ	71¼	73⅜	70⅜	72
11,200	Stan. Brands 1½ SB	17⅜	17½	17	17¼
2,800	Stan. G. & E. 3½ SG	85⅜	86⅛	85¼	85⅞
2,200	Stan. Oil of C. 2.50 SCD	55½	55¼	54½	54⅝
4,700	Stan. Oil N. Y. 1.60 NY	28	28½	28	28⅛
22,000	Stan. Oil N. J. 3* J	60	60	59	59⅝
	Sterling SLG	6⅛	6⅜	6⅛	6⅜
2,300	Stewart W. 1 STX	20⅝	20¾	20½	20½
3,200	Stone & Webster 4 SW	67½	67½	64½	65¼
1,700	Studebaker 3.00 STU	27⅛	27⅞	27¼	27⅜
200	Symington SYZ	6½	6½	6½	6½
	—T—				
6,600	Texas Corp. 3 TX	45¼	45¼	45	45
2,400	Texas Gulf Sul 4 TG	55	55¾	54¾	54¾
1,300	Timken Rol. B. 3 TKR	55⅞	55⅞	54½	54½
1,700	Tobacco Prod. TB	3¼	3¼	3⅛	3⅛
	—U—				
300	Underwood Ell. 5 UNX	83	83	83	83
16,500	Union Carbide 2.60 UN	67⅞	67⅞	65⅞	66
600	Union Pacific 10 UP	204¼	204½	204¼	204½
51,400	United Air Craft UAP	38⅞	40¾	38¼	39¾
7,900	United Carbon 1 UCB	40⅞	40⅞	39⅛	40
200	United Cigar UC	6¼	6¼	6⅛	6⅛
34,600	United Corp. U	26½	26½	25⅝	26
2,800	United Fruit 4 UF	74¼	74¼	72½	73
5,900	United Gas I. 1.20 UGI	32½	33	32¼	32¼
100	U. S. Freight 3 UFG	37¼	37¼	37¼	37¼
900	U. S. Ind. Alc. 6* UD	61¾	61⅞	60⅛	61⅞
2,900	U. S. Pipe & Fry 2 CJ	28	28¼	28	28¼
700	U. S. Realty 5 UZ	40⅞	40⅞	40	40
4,300	U. S. Rubber RU	15	15⅛	14⅛	14⅛
145,500	U. S. Steel 7 X	153¾	154½	150¼	151⅛
	—V—				
59,300	Vanadium 3 VA	58⅜	58⅞	55¾	56⅞
	—W—				
37,200	Warner Bros WB	21¼	21¼	19⅞	20⅛
1,900	W. Maryland WM	17½	17½	15	17
2,600	Western Union 8 W	147¼	147¼	145	145
700	Westing. Air B. 2 WKM	36	36	35½	35½
73,800	Westing. Elec. 5 WX	124¾	125⅛	119½	120¾
1,600	Willys Overl. OV	4¾	4⅞	4¾	4⅞
9,800	Woolworth 2.40 Z	64⅞	64⅞	62⅝	63⅛
	—Y—				
10,400	Yellow Truck "B" YC	14¼	14¼	13½	14

Explication des signes: * et extra, † stock, †† ou 8% en stock.

VALEURS ETRANGERES SUR LE MARCHE DE N.-Y.

SEANCE DU 8 OCTOBRE 1930

		Ouv.	Haut	Ferm.
8,000	Argentine 6 pour cent	93⅛	93½	93
20,000	Australia 5 pour cent	82½	82½	81¾
30,000	Belgium 8 pour cent	108½	108½	108¼
19,000	Do 6½ pour cent	109½	109½	109½
25,000	Do 6 pour cent	103⅝	103⅝	103
10,000	Bolivia 7 pour cent	55	56	55¾
1,000	Bordeaux 6 pour cent	105¼	105¼	105¼
15,000	Do 7 pour cent	64¾	65	64
58,000	Buenos Aires 6 pour cent	76	76¾	75
14,000	Chile 6 pour cent	80	80	75
11,000	Colombia 6 pour cent	62½	64	64
	Cund'ca 6½ pour cent			
20,000	Canada 5 pour cent 1931	100⅞	100⅞	100⅞
	Do 5 pour cent 1952			
42,000	French 7½ pour cent	125⅜	125¾	125¾
46,000	Do 7 pour cent	120½	120¾	120⅜
1,000	Haiti 6 pour cent	95	95	95
86,000	Italy 7 pour cent	95¼	95¼	94⅜
20,000	Japanese 4 pour cent	97⅜	97⅜	97⅜
1,000	Lyons 6 pour cent	105¼	105¼	105¼
1,000	Marseilles 6 pour cent	105¼	105¼	105¼
88,000	Milan 6½ pour cent	80½	81½	79¾
35,000	P L & M 7 pour cent	105⅞	106	106
22,000	Do 6 pour cent	104⅛	104⅛	104⅛
7,000	Peru 6 pour cent	53⅞	53⅞	53⅞
12,000	Poland 6 pour cent	64¾	65	64
22,000	Do 7 pour cent	77	78	78
36,000	Rome 6½ pour cent	81	81	79¾
110,000	Seine 7 pour cent	108	108¼	108
2,000	Soissons 6 pour cent	105	105	105
65,000	U K 5½ pour cent 1937	105½	105½	105½
1,000	Warsaw 7 pour cent	65½	65½	65½

NEW YORK CURB

Fournis par Bruneau & Rainville

71 rue St-Pierre, Québec.

Séance du 8 octobre 1930

	Ouv.	Ferm.
Amer & For Pow Op Wks	48	46⅜
Amer Gas & Electric	106	106
Amer Light & Traction	54⅜	54⅜
Amer Superpower	18	17½
Assoc Gas & Elec A	29½	28¾
Canadian Marconi	3½	3¼
Deere & Co'y	60¼	60¼
Elec Bond & Share	63⅜	60⅜
Ford Motor of Canada A	21⅜	19
Ford of England	15⅜	15½
Ford of France	10½	10½
Gulf Oil	95⅛	93⅜
Hiram Walker G & W	67⅛	67⅛
Humble Oil	77⅞	77⅞
Imperial Oil	19¼	18⅜
Int Petroleum	16	15½
Int Utilities B	9½	9¼
Lehigh Coal & Nav	31½	31½
Niagara & Hudson	13⅜	13⅛
Noranda Mines	17½	17¼
St Regis Paper	18⅛	18½
Sheaffer Pen	4⅜	4⅛
S O Kentucky	27⅞	27⅛
United Light & Power A	33⅞	32¼
Vacuum Oil	71	69¼
Det Inter Bridge 6½ p c	42	41¼
Do 7 pour cent	17½	18
	Off.	Dem.
Taggart Corp	15	19

BOURSE DES MINES DE TORONTO

(Serv. de la Presse Canadienne)

Seance du 8 octobre 1930

		Haut	Bas	Ferm.
39,300	Acme Oil	37	33	36
1,000	Aconda	1½	1½	1½
100	Ajax Oil	193	193	193
500	Amity	2	2	2
13,420	Amulet	32	31	31
1,500	Arno	3	2¾	2¾
300	Alb Pac	50	50	50
1,100	Barry Holl	12½	12½	12½
205	Base Met	150	145	145
5,000	Bidgood	3¾	3¾	3¾
5,600	Bunker Hill	6	6	6
1,300	Calmont Oil	60	58	60
500	Canam Met	12	12	12
6,200	Clericy	5½	5	5
1,000	Columario	10	10	10
280	Dome M	850	850	850
1,415	Falcon	170	150	150
150	Granada R	135	135	135
5,900	Howey Gold	26	26	26
3,225	Hollinger	625	610	610
1,000	Keeley	28	28	28
1,300	Kirk Lake	47	46	46
505	Lake Shore	2400	2350	2350
2,800	Mayland Oil	127	120	120
1,005	McKenzie	1805	1750	1800
2,000	McKinley Sec	32	32	32
8,300	Merland Oil	19	18	18
1,200	Mining Corp	90	90	90
1,000	Newbec	5½	5½	5½
300	Niplssing	110	110	110
2,601	Normada	1805	1700	1700
500	Olga Oil	9½	9½	9½
2,000	Pet Cob M	6¼	5¾	5¾
200	Premier	78	78	78
9,890	Sherritt	130	120	123
1,950	Siscoe	41	41	41
3,825	Stad Basin	90	86	86
800	Sylvanite	53	53	53
10,160	Teck Hu	660	600	605
3,200	Petrol Oil	44	41	41
3,000	Vacuum Gas	4	4	4
3,975	Vipond Con	101	99	100
400	Walte Acker	200	200	200
1,650	Wright Har	178	173	173

Total des ventes : 207,646

HORS-LISTE:

1,700	Abana	27	27	27
2,000	Algonquin	1	1	1
6,000	Apex	2¾	2½	2¾
4,700	Big Miss	46	44	44
11,500	Brett	6½	6	6½
170	B A Oil	1600	1575	1575
500	Calg & Edm	70	70	70
2,000	Cent Man	6	6	6
2,500	Cent Pat	4¾	4½	4½
125	Chem Res	475	475	475
105	Coast Cop	650	650	650
1,500	Cob Con	4½	4	4⅛
4,500	East Crest	65	63	65
3,805	Home Oil	290	285	290
928	Imp Oil	1880	1850	1850
2,428	Int Nickel	2000	1900	1975
328	Int Petrol	1600	1540	1540
200	Mandy Mi	15	15	15
2,800	Nordon	66	65	65
2,700	Pend Or	91	85	85
2,000	Ritchie	5¾	5¾	5¾
100	United Oil	30	30	30
500	Walnwell	2¼	2¼	2¼
1,225	Ventures	73	73	73
1,500	White Lake	18	16	16

PRIX DE GROS

DE MONTREAL

Séance du 8 octobre 1930

Marché du blé au comptant:

Blé no 6	0.70
Blé d'engrais	0.60

LES MARCHES DES ANIMAUX

(Suite de la page 6)

pour les bovins d'engrais destinés à certains endroits de la province Ontario fut $6. et la majorité de $5.50 à $5.75. Les bovins d'engrais pesants pour l'exportation rapportaient $7 à $7.65. La demande sur les parcs à bestiaux de l'ouest était appuyée par une bonne demande pour les bonnes catégories de bovins d'engrais pour l'est aussi bien que pour le marché local. Les provisions sur les parcs à bestiaux de l'est furent augmentées par des arrivages toujours plus nombreux venant de l'ouest aussi, les animaux en cours d'expédition directe pour les endroits de la campagne sont en plus grand nombre que d'ordinaire à cette saison de l'année. Il ne semble pas y avoir un nombre suffisant de bons bovins d'engrais sur les parcs à bestiaux de l'ouest, pour fournir la demande venant de l'est, et ceci est probablement le résultat d'avoir gardé des animaux dans les endroits où les conditions de la nourriture demandaient d'agir plus sagement. La marge pratique pour les bons bovins d'engrais est de $4. à $4.50 et pour ceux de choix on obtenait $5.; ceci concerne les transactions sur tous les parcs à bestiaux.

Les vaches et les génisses se vendont toujours bien aux prix actuels lesquels sont à peu près les mêmes que ceux de la semaine écoulée. Les catégories communes et les animaux maigres ne se vendent pas facilement et tous les animaux qui viendraient augmenter le volume actuel trouveraient acquéreurs à des prix moins élevés.

Les marchés des veaux, dans l'est, étaient meilleurs et assez actifs. Toutefois, les arrivages sont de volume modéré. Sur les parcs à bestiaux de l'ouest, les veaux se vendent assez bien, en général, et tous les animaux de poids léger partaient à des prix fermes.

On constatait une réaction sur le marché des agneaux, cette semaine, les prix très bas expérimentés particulièrement dans l'est du Canada, il y a une semaine. Les prix étaient plus fermes et plus élevés, à Toronto et à Montréal, à la fermeture de la semaine précédente.

Les marchés de l'ouest restaient les mêmes, bien que très fermes.

Le marché des porcs était assez ferme, dans l'ouest; dans l'est on constatait une réaction qui permettait de reprendre presque toutes les pertes dans les prix à Toronto. Montréal avait jusqu'à $12. pour le porc à bacon.

MARCHES DES BETES A CORNES

Toronto vendait 6,200 bovins; dans ce volume il y avait un pourcentage généreux de mi-gras et de bovins d'engrais, un peu moins de bovins de boucherie que dans les offres de la semaine dernière. Les meilleures catégories se vendaient 25 à 50 c. de plus, et quelques charges de très bons bouvillons rapportaient $7.75 à $8. Les arrivages ordinaires de bouvillons de boucherie se vendaient de $6.25 à $7. et les communs pour la boucherie aussi bas que $4.50. Les vaches se vendaient bien aux bouchers, de $5. à $5.75 pour les meilleures; les qualités ordinaires à $3.25 et celles pour la mise en conserves $1.50. Le petit volume de veaux nourris se vendait bien de $9.50 à $11.50 et $12.

Mercredi, tout fut liquidé et il n'y avait pas assez de bovins nouvellement arrivés, jeudi, pour établir un marché. Les exportateurs achetaient des bovins d'engrais pesants, de $7. à $7.65. On expédiait 239 bêtes à cornes à Montréal pour l'exportation. Le commerce domestique des bovins d'engrais reste actif et 1700 têtes furent renvoyées, tandisque 700 furent expédiées en cours d'expédition directe. La majorité des ventes se firent de $5.50 à $5.75; quelques-unes à $4.75 et $6. Les vaches laitières et les vaches pleines rapportaient jusqu'à $110. chacune pour les meilleures.

Montréal vendait 1,474 bêtes à cornes sur les deux parcs à bestiaux et s'occupait de 369 bovins d'engrais pour exporter en Grande-Bretagne. Les prix restaient à peu près fermes; une charge de bouvillons bien finis, de pesanteur moyenne de 1325 livres donnait $8, et une charge vendue pour l'exportation $4.50. Les génisses se vendaient de $3. à $6.; les bonnes vaches de boucherie $5. pour la plupart, les vaches de qualités assez bonne et moyenne, $4 à $4.75; celles pour la mise en conserves et la coupe, $1. à $2.75 et les taureaux pour la saucisse de Boulogne, $3. à $3.50.

MARCHES DES VEAUX

Toronto vendait 2,000 veaux. A l'ouverture du marché les prix étaient 50 c. de plus et se maintenaient fermes; ils variaient de $7. pour le veau commun à $13.50 pour celui de choix. Les exportations n'étaient pas abondantes.

Montréal avait 1,593 veaux sur un marché actif et bon. Les bons veaux allaités donnaient $9.50; quelques-uns $11; le veau de boucherie commun $6. à $7.; le moyen et le bon veau de lait jusqu'à $8.50; celui engraissé à l'herbe $3.50 à $5.; la majorité à $4.

MARCHES DES PORCS

Toronto vendait 3500 porcs et les prix reprenaient la majeure partie des pertes subites la semaine dernière, gagnant 25 à 50 c. Le porc à bacon donnait $11.75 à $12., au sortir du wagon et celui de choix $1. de plus par tête. Les porcs à bacon arrivant par camions donnaient $11.50 à $11.60. Les saleurs à HAMILTON ouvraient à $11. et fermaient à $11.25, non nourris et au sortir du wagon. KITCHENER ouvrait à $10.75 et fermait à $11.25; LONDON $10.75 et $11. respectivement; STRATFORD $10.75 et $11. GUELPH payait $12. BRANTFORD ouvrait à $10.75 et fermait à $11.25.

Montréal vendait 3,783 porcs. Le prix général du porc à bacon et de boucherie était $11.75 à $12, nourris et abreuvés; celui de choix $1. de plus par tête; le porc léger $11.25 à $12. et les truies partaient mieux de $9.50 à $10.25.

MARCHES DES MOUTONS ET DES AGNEAUX

Toronto avait 5700 moutons et agneaux. A la suite d'arrivages peu abondants, les prix réagirent sur ceux de la fermeture précédente. Les bonnes brebis et les bons béliers donnaient, mardi, $7.75 et mercredi, $8. à $8.50. Les ventes de jeudi furent en majeure partie, faites à $8.25. Les grossiers et les mâles donnaient $6. à $6.50.

Montréal vendait 8001 moutons et agneaux sur un marché ferme. Les bonnes brebis et les bons béliers $7.50 à $7.75; les moyens et assez bons, y compris les pesants, $7. à $7.25; les mâles et les grossiers $5. à $5.50 et les moutons $2. à $4.50.

MARCHES BRITANNIQUES DES BETES A CORNES

Les prix de vente des bons bouvillons canadiens de choix et de bonne qualité, sur le marché anglais ne sont pas encore publiés. Birkenhead (Liverpool) signale la vente de 455 bouvillons d'Ontario et de bouvillons des prairies de l'ouest, mélangés, de qualité moyenne seulement, de 14 à 15 1-2 c. LONDRES signale la vente de 120 flèches de bovins canadiens de qualité très moyenne à 15 c. Les bouvillons de choix et de bonne qualité, venant du Canada, se vendent à Manchester et sont très populaires, mais ce qui n'est pas de bonne qualité ne trouve pas acquéreurs. On n'a pas obtenu de prix, mais les meilleurs irlandais donnent 17 c., cette semaine. A BIRKENHEAD les meilleurs donnaient 16 1-2.

MARCHES BRITANNIQUES DU PORC A BACON

Porc à bacon canadien 66 à 70 (14 1-4, 15 1-8 c.); Irlandais, irrégulier, 72 à 94 (15 5-8-20 1-3 c.); Danois, 64 à 66 (13 7-8 1-4 c.); Suédois, 59 à 62 (12 1-4-13 1-2); Hollandais 59 à 62 (12 3-4-13 1-2 c.) Marché plus ferme. Abatages danois 122,000 têtes. Jambons canadiens, marché peu actif, 98 à 103 (21 1-4-22 1-3 c.)

MARCHE DES BESTIAUX

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 7. — Il y avait 1,350 bêtes à cornes en vente hier matin sur les deux marchés locaux. Aucune des bêtes à cornes offertes cette semaine ne pouvait se comparer avec les meilleures de la semaine passée. Les bouvillons d'une qualité moyenne passablement bonne et pesant autour de 1,100 lbs ou mieux rapportèrent $7 avec quelques petites quantités à $7.50. La majeure partie des bouvillons dont la qualité variait de médium à bonne rapportèrent de $6. à $7. et la plus forte partie des bouvillons communs légers et des taures furent payés autour de $5. Les bonnes vaches furent presque toutes vendues entre $3. et $4.25. Plusieurs petits lots de taures légères changèrent de mains entre $5.75 et $6. La plus forte partie des taures communes à juste passables se vendirent avec les bouvillons légers pour $5. Les taureaux se vendaient bien entre $3. et $3.50.

Cotations. — Bouvillons (steers), bons $7. à $7.50; médium $6. à $6.75; communs $4.50 à $5.50; Taures de boucherie, bonnes $5.75 à $6.; médium $5. à $5.50; communes $3.50 à $4.75. Vaches de boucherie, bonnes $5. à $5.25. Médium $3. à $4.50. Pour la coupe $2. à $2.75; Taureaux de boucherie, communs $3. à $3.50.

Arrivages de veaux: 1,766. Les veaux se maintinrent et furent même vigoureux. La majeure partie des offres faites comprenaient des veaux d'herbe. Les bons veaux nourris au pis se vendirent autour de $10. Les veaux d'abattage médium et les bons veaux nourris au seau rapportèrent de $8. à $9. Les veaux d'abattage communs et légers furent payés autour de $7. et les veaux d'herbe rapportèrent de $3.50 à $5. avec la majeure partie des ventes entre $4. et $4.25.

Cotations. — Bons veaux d'abattage: $9.50 à $10.50; médium $8. à $9.; communs $6. à $7.50. Veaux d'herbe $3.50 à $5.00.

Arrivages de moutons: 8,832. Les agneaux se vendaient à des prix à peu près soutenus. Les bonnes moutonnes et agnelles rapportèrent de $7.50 à $7.75 et les agneaux d'une qualité ordinaire ou passable furent payés autour de $7. Les moutons n'ont pas changé de prix entre $2. pour les rebuts et $4.50 pour les meilleurs. Les rebuts furent pesés avec les béliers et rapportèrent de $5. à $5.75.

Cotations: — Brebis et agnelles $2. à $4.50; Agneaux, bons $7.50 à $7.75; communs $5.00 à $7.00.

Arrivages de porcs: 3,620. Le marché des porcs fut plus vigoureux. Le prix courant pour le bacon et la boucherie a été hier matin $12., nourris et abreuvés. Plusieurs lots changèrent de mains à des prix allant jusqu'à $12.25. Les porcs de choix furent payés de $11.50 à $12. et les nourrissons ont rapporté autour de $1. ou mieux. Les truies se sont vendues entre $9.50 et $10.50.



Avant la Naissance de son Bébé

"J'ai pris plusieurs bouteilles de Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, et constate qu'il est merveilleux, surtout avant l'enfantement. J'ai cinq beaux enfants. Après la naissance de mon dernier, j'avais une forte douleur au côté droit, alors j'en achetai une autre bouteille, et je suis bien portante. Pendant la saison des fruits, je travaille dehors, outre mon travail domestique."

Mme. Charles Slingerland, R.R. No. 4, St. Catherines, Ontario.

Composé Végétal de Lydia E. Pinkham

Lydia E. Pinkham Medecine Co., Lynn, Mass., E.U.A., et Cobourg, Ont., Canada

PORTNEUF

Naissances.—M. et Madame Gédéon Piché (née Cécile Fleury) font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille née le 27 septembre et baptisée le 28 sous les prénoms de Marie, Jeannine, Pierrette; parrain et marraine: M. et Madame Adélard Fleury, de Québec, grands parents de l'enfant; porteuse: madame Omer Piché.

—M. et madame Joseph Marcotte (née Marie-Anne Langlois) font également part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils né et baptisé le 28 septembre sous les prénoms de Joseph, Arthur, Roland; parrain et marraine: M. Arthur Roberge, de Pont-Rouge, et Mlle Marie-Ange Marcotte, soeur de l'enfant.

Service anniversaire.— Le 30 septembre dernier, à 9 heures, fut chanté le service anniversaire de M. Léon Marcotte.

Décès.—Le 29 septembre dernier fut célébré le service de M. Robert Germain décédé à l'hôpital Sainte-Jeanne d'Arc de Montréal à l'âge de 59 ans et six mois. Son service et sa sépulture eurent lieu en l'église Notre-Dame de Portneuf, à dix heures. M le curé Bilodeau présida à la cérémonie. Les porteurs étaient ses neveux MM. Abaillard Germain, de Saint-Marc des Carrières, Rémi Germain, Roger Paquin, de Portneuf, J. Germain, de Montréal, M. Valère Bourque, également neveu du défunt, portait la croix.

Déplacements.— La famille de M. et madame Sévère Marceau, de Saint-Basile, a rendu visite dernièrement à celle de madame J.-L. Thibault.

—M. et madame Gédéon Frenette et leur fillette, Régine, Mlles Lucienne Frenette, Valentine Belleau sont de retour de Québec. Ils ont fait le trajet en automobile.

—M. J.-. Latulippe est également de retour de Québec, où il s'était rendu par affaires.

—M. et madame Benoit Savard, leurs enfants: Claire Raymond et Jeannine; Mlles Alfrida, Noella et Juliette Latulippe sont de retour d'un voyage à Québec durant lequel ils furent les invités de Mlles Chénard.

—M. J.-B. Blouin et ses enfants, Jean-Paul, Georgette et Roland Blouin, de Québec, et madame Pierre Blouin, de l'Ile d'Orléans, visitaient dimanche dernier, M. et madame Toussaint Latulippe.

M. et madame A. Godin et M. et madame Eugène Savard sont de retour d'un charmant voyage. Ils ont fait une randonnée en automobile de Portneuf à Trois-Rivières et sont revenus par le pont de Québec.

—M. l'abbé Ant. Picher, vicaire, est de retour de Québec où il a rendu visite à sa soeur, madame Dr Dussault ainsi qu'à M. l'abbé Gagnon, ancien curé de Portneuf.

—M. l'abbé Emile Marcotte, professeur au séminaire, était de passage chez ses parents, dernièrement.

—M et Mme Ernest Carré, de la Malbaie, ont rendu visite dimanche dernier à M. et madame Léger Julien.

—M. et Mme Georges Julien, leurs filles, Mlles Gemma et Jeannette Julien, de Québec, visitaient récemment la famille de M. et madame Léger Julien.

—Mlle C. Welsh est de retour d'un voyage à Deschambault où elle a passé une huitaine dans la famille de son oncle et de sa tante, M. et madame Joseph Dufresne.

—M. et Mme Emilien Carpentier, de Québec, ont rendu visite à MM. Félix Carpentier et J.-Ernest Papillon.

SAINT-BRUNO, KAM.

Baptême.— Le 27 septembre, M. et Mme Jules aGgné de Rivière-Manie, ont fait part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée sous les prénoms de Marie Lucia; parrain et marraine: M. et Mme Jos. Gagné, aussi de Rivière-Manie petits cousin et cousine de l'enfant.

Retraite

Nous aurons une retraite qui commencera le 19 courant pour se terminer le 26. Elle sera prêchée par les Révérends MM. Wilfrid Lemieux et Philibert Grondin, missionnaires diocésains. Les paroissiens se feront un devoir d'y assister et d'y goûter les bonnes exhortations des prédicateurs. Il y a quatre ans que notre paroisse n'a pas eu de retraite. Que tous se fassent un devoir de suivre ces pieux exercices et de mettre en pratique les sages conseils qui leur seront donnés.

Divers.— M. l'inspecteur J.-Z. Dubeau est venu faire la visite de l'école du village qui est dirigée par les Révérendes Soeurs de l'Assomption.

Un nouveau marché pour le dollar d'aujourdhui !

NASH

ANNONCE - -

3 nouveaux HUIT et un nouveau SIX

JAMAIS encore il n'a été offert un automobile d'une telle qualité à des prix si sensationnellement bas. Cette différence vraiment étonnante devient tout de suite apparente quand vous comparez les prix de la nouvelle et plus belle série Nash avec les prix des modèles correspondants d'il y a un an.

Arrivant à ce moment, ces remarquables valeurs constituent un exploit d'une importance particulière, non seulement pour ceux qui achètent, mais aussi pour ceux qui fabriquent les automobiles.

Cet exemple unique de grande valeur fournie pour l'argent fut projeté en novembre dernier. A cette époque, C. W. Nash et le fort groupe d'exécutifs qui l'entourent, entrevirent clairement les conditions actuelles. Ils commencèrent tout de suite à dessiner des automobiles dont la valeur soient si grande, si évidente qu'elle devait surmonter toute hésitation de la part de l'acheteur.

Le résultat est instantanément apparent. Même l'inspection superficielle des quatre nouveaux automobiles Nash établit le fait que rien QUI PUISSE LES APPROCHER, MEME DE LOIN, SOUS LE RAPPORT DE LA VALEUR PAR DOLLAR N'A JAMAIS PU ETRE OBTENU DANS LEURS CLASSES DE PRIX RESPECTIVES.

Les frais d'administration peu élevés de Nash, le fait que Nash opère sans les lourds frais d'un capital emprunté, et la prescience de l'organisation Nash, ont seuls permis à Nash d'offrir tant pour si peu.

Ces trois facteurs sont combinés pour produire dans ces automobiles la beauté, le luxe et un rendement si remarquable, à des prix si bas par contraste que Nash en obtient une plus grande place encore dans l'esprit et le coeur du public automobiliste.

Quel que soit le style de l'automobile que vous désirez, il y a un Nash qui convient à vos besoins. Venez tout de suite— conduisez l'un de ces sensationnels nouveaux automobiles — puis laissez-nous évaluer votre automobile actuel.

PRIX SENSATIONNELS !

ETUDIEZ CES PRIX SENSATIONNELS !

Comparez ce qui est probablement le plus remarquable exploit de Nash en fait de valeur fournie pour l'argent — le Nouveau Six — avec le Six auquel il succède. Le Nouveau Six offre une multitude de supériorités — à des prix inférieurs de $205 à $180 aux prix du Six.

Style de Carrosserie	W. B. 114¼" Nouveau Six	Six de l'an. dern. W. B. 114¼"	Différence de prix
Sedan (4 portes)	$1090	~~$1295~~	—$205
Coupé	$1025	~~$1210~~	—$185
Coupé (siège arrière)	$1060	~~$1260~~	—$200
Sedan (2 portes)	$1025	~~$1205~~	—$180

Comparez le nouveau huit-70 avec ses deux cylindres additionnels, son plus long empattement, sa carrosserie plus grande et plus luxueuse, avec le six cylindres qu'il remplace. Puis considérez le fait remarquable qu'il y a réellement une différence de prix en faveur d unouveau Huit.

Style de Carrosserie	Nouveau Huit 70 W. B. 116¼"	Six de l'an dern. W. B. 114¼"	Différence de prix
Sedan (4 portes)	$1280	~~$1295~~	—$15
Coupé	$1215	~~$1210~~	+$5
Coupé (siège arrière)	$1255	~~$1260~~	—$5
Sedan spécial, (4 ptes)	$1230		

Comparez la nouvelle série Huit-90 à allumage double, possédant maintenant le moteur à remplace. Le Huit-80 est plus grand, plus spacieux, plus long. Les détails, les accessoires, le capitonnage sont plus beaux — les prix radicalement baissés.

Style de Carrosserie	Nouveau Huit 80 à allumage double W. B. 121"	6 à allumage double de l'an dern. W. B. 118"	Différence de prix
Sedan (4 portes)	$1770	~~$1940~~	—$170
Coupé	$1700	~~$1840~~	—$140
Coupé (siège arrière)	$1755	~~$1910~~	—$155
Sedan de ville (4 ptes)	$1885		

Cimparez la nouvelle série Huit-90 à allumage double, possédant maintenant le moteur à 115 h. p., avec le Huit à 100 h. p. de l'année dernière. Les détails de la carrosserie sont plus beaux, le capitonnage plus luxueux et les prix beaucoup plus bas.

Style de Carrosserie	Nouveau Huit 90 à allumage double W. B. 124" - 133"	8 à allumage double de l'an dern. W. B. 124" - 133"	Différence de prix
Sedan (4 portes)	$2150	~~$2480~~	—$330
Cabriolet	$2335	~~$2595~~	—$260
Coupé	$2335	~~$2650~~	—$315
Coupé (siège arrière)	$2405	~~$2735~~	—$330
Sedan (7 places)	$2665	~~$3050~~	—$385
Limousine (7 places)	$2810	~~$3320~~	—$510
Ambassador	$2525	~~$2910~~	—$385
Victoria	$2435	~~$2835~~	—$400

(Les prix ci-dessus sont sur la liste canadienne, F. O. B. usine, et comprennent toutes les taxes).

LEGARE-NASH MOTORS

405 rue St-Paul — 76 rue St-Georges, Lévis — 61-73 rue St-Vallier

M. TASCHEREAU SE MONTRE OPTIMISTE

(Suite de la page 3)

le progrès de la ville et de la province, et déclara qu'un des premiers actes qu'il posa après son élection à la mairie de Québec fut de faire disparaître le colportage de la ville de Québec.

Le colonel Oscar Gilbert présenta ensuite la santé de l'Association des Marchands Détaillants du Canada et M. S.-E. Desmarais y répondit. M. Desmarais remercia les membres de l'Association de l'avoir réélu président, puis salua la présence de l'hon. M. Taschereau, de Son Honneur le colonel H.-E. Lavigueur, de l'hon. M. Ouellet et de M. Thurber.

M. Desmarais prêcha l'union parmi les membres de l'Association et demanda une grande coopération pour la protection de l'"épicier du coin".

M. Michaud, de Longueuil, répondit à la santé des districts et succursales et M. Emilien Beauchamp, du "Soleil" fut appelé à répondre à la santé de la presse. Enfin, M. Rosario Messier fit un bref discours au cours duquel il tira les leçons qui se dégageaient du congrès important qui venait de se clôturer.

ELECTIONS

Après l'adoption des résolutions proposées devant les congressistes, on procéda, vers la fin de l'après-midi, hier, aux élections des officiers du Bureau Provincial. Le scrutin a donné le résultat suivant:

Président, M. S.-E. Desmarais, M. P.P., Richmond;

Premier vice-président, M. Emery Sauvé, Montréal;

Deuxième vice-président, M. Elias Thivierge, Québec;

Troisième vice-président, M. J.-H. Tétrault, Drummondville.

Trésorier, M. Napoléon Desrosiers, Lachine;

Secrétaire, M. Rosario Messier, Montréal;

Assistant-secrétaire, M. Fournier de Belleval, Montréal;

Auditeurs, Lortie, Dufresne & Cie, Montréal.

L'étude et l'adoption des résolutions ont fait le sujet de toute la séance de l'avant-midi et d'une partie de la séance de l'après-midi au cours de la journée d'hier, deuxième du Congrès Provincial de l'Association des Marchands-Détaillants du Canada. Toutes les résolutions ci-dessous ont été adoptées par les congressistes.

L'Association demande:

1. Que le gouvernement provincial organise cette année un ministère du Commerce;

2. Que la répartition des licences de vente de bière dans les épiceries soit basée sur le prorata de la population actuelle dans les cités de Montréal, Québec et Sherbrooke;

3. Que les gouvernements fédéral et provincial rendent plus sévère l'application de la loi actuelle concernant la vente du beurre frelaté;

4. Qu'une loi soit établie rendant obligatoire la publication ou l'inscription, en caractères suffisamment gros, et lisibles, du nom du véritable propriétaire sur les devantures des magasins;

5. Qu'un amendement soit fait à la loi des liqueurs de façon que les tavernes ne soient fermées que le jour des élections générales municipales, provinciales ou fédérales;

6. Qu'une loi soit établie obligeant les fermiers à classifier leurs fruits et légumes;

7. Qu'on augmente le prix de la licence imposée aux colporteurs, voulant que cette licence fut portée à $1,000, dans les endroits dont la population est de plus de 25,000 habitants, et que le maximum de la licence soit exigé dans les municipalités ordinaires, exemption devant être accordée en tout cela au cultivateur vendant ses produits;

8. Qu'en chaque district des inspecteurs soient nommés pour faire respecter la loi relative au colportage;

9. Un octroi de $25,000 au gouvernement provincial afin de pouvoir mener à bonne fin une campagne de publicité et de conférences contre l'achat dans les "chain stores" et sur catalogue, proclamant que l'agriculteur, le petit industriel et le petit marchand-détaillant sont la base de la prospérité d'un pays et qu'il faut empêcher l'argent des nôtres de s'en aller à l'étranger, et alimenter le capital judéo-américain;

10. Qu'à l'avenir une allocation de 5 cents du mille parcouru, plus $5 par jour, soit accordée pour dépenses aux délégués des succursales à l'occasion du congrès provincial annuel, sur la base suivante:

a) 1 délégué pour toute succursale de 25 à 50 membres;

b) 2 délégués pour toute succursale de 51 à 100 membres;

c) 3 délégués pour toute succursale de 101 à 200 membres;

d) 4 délégués pour toute succursale de 201 à 300 membres;

e) 5 délégués pour toute succursale de plus de 301 membres.

Cette proposition n'affecte en rien l'article de la constitution qui donne à chaque succursale le droit d'envoyer 5 délégués à la Convention;

11. Qu'à l'avenir l'Association n'accepte aucun membre à moins qu'il ne paye au comptant sa contribution pour l'année entière et qu'un reçu intérimaire soit émis par l'agent recruteur et qu'un reçu officiel soit émis par le bureau provincial;

12. Que le Comité des Finances recommande à l'Exécutif Provincial de voir à ce que le rapport de l'auditeur donne plus de détails;

13. Que le Comité des Finances recommande l'adoption du rapport du trésorier avec félicitations;

14. Que le Comité des Finances recommande l'adoption des rapports du président et du secrétaire avec félicitations;

15. Que le gouvernement provincial soit prié d'établir des écoles de barbiers sous la direction du surintendant de l'enseignement technique dans la province;

16. Qu'une enquête sévère soit tenue au sujet des "Chain Stores" considérant que ces magasins surtout dans l'épicerie et la boucherie, sont des trusts qui fonctionnent à l'encontre des lois du pays, et sont nuisibles au développement économique de notre province;

17. Que la loi d'observance du dimanche soit amendée de façon à ce qu'il n'y ait pas d'exception pour aucune race et nationalité;

18. Que le gouvernement provincial permette aux épiciers licenciés la vente du vin.

AU BOUT DE DIX ANNEES DE SOUFFRANCE SON MAL CESSE

Madame Perrigny ne saurait assez remercier ce tonique végétal.



Mme ROSA PERRIGNY

"Le Bon-Tone a mis fin chez moi, à dix années de souffrances et de mauvaise santé", dit Mme R. Perrigny, numéro 159, 2e Rue, Limoilou, Québec. Cette dame âgée de 39 ans continue à raconter comment elle a souffert de constipation, et que rien ne lui procurait d'autre chose qu'un soulagement temporaire. Puis l'indigestion s'étant mise de la partie, la douleur et le malaise après ses repas étaient terribles. Elle était pratiquement obligée de s'en tenir à une diète sévère, sans quoi elle souffrait martyre. D'atroces maux de tête lui faisaient croire parfois que la tête allait lui éclater, et tout cela était dû à la constipation. Mais après avoir fini le traitement au Bon-Tone, elle en a obtenu un tel soulagement qu'elle est toute fière de faire au représentant de Bon-Tone la déclaration suivante, en disant:

"Quoi, je me sens à merveille — et cette souffrance causée par la constipation est maintenant une chose du passé. Comme je suis reconnaissante — après avoir souffert tant d'années, et je crois réellement que cette affection était à la base de toutes mes souffrances. Aujourd'hui, je mange sans le moindre signe de malaise par la suite — plus de ces misérables maux de tête pour moi, et si je suis capable de dire que je ne me suis pas aussi bien portée depuis des années — c'est grâce à cet excellent tonique végétal.

Il s'est écrit bien des pages sur les dangers de la constitpation, et les autorités en la matière prétendent que les intestins sont la cause indirecte de 80 pour-cent de toutes les maladies. Sir Arthbunot Lane, la plus grande lumière médicale de l'Angleterre et chirurgien du roi George dit: "La constipation est responsable des ulcères et finalement du cancer. La civilisation en est menacées. Le Bon-Tone ne tarde pas à corriger ce mal redoutable — comme en font foi les témoignages de centaines et de centaines de victimes à Québec.

Monsieur R. Fournier, le représentant du Bon-Tone, se tient à la Pharmacie Jolicoeur, 338 rue Saint-Jean, Québec. Allez le voir ou écrivez - lui pour avoir la brochurette gratuite intitulée "La Voie du Succès."

Finances

DECOUVERTE QUI REVELE LE MYSTERE

(Suite de la page 3)

ments. Une ceinture portant un poignard fut aussi trouvée sur lui. Ce dernier renseignement ayant été fourni par la famille auparavant, l'identification put être faite rapidement. Un verdict de "trouvé noyé" a été rendu par le coroner.

Le second passager de la chaloupe, M. Riddel, ingénieur à la Wabasso, manque encore. Des recherches pour retrouver son corps ont été effectuées jusqu'à ces jours derniers. Elles recommenceront probablement à l'endroit où le cadavre de feu M. Steaynes a été retrouvé.

Les deux canoteurs étaient partis des Trois-Rivières au début de septembre. Ils arrivèrent à la Petite Rivière St-François le 18 septembre au matin. Dans la nuit, le vent fit rage et, au matin, on trouva sur la grève des débris de vêtements ainsi que des pièces d'une chaloupe. Immédiatement on commença des recherches dans le but de retrouver les deux disparus.

DEBAT A PROPOS D'HOMOLOGATION

(Suite de la page 3)

faire de grosses dépenses pour des élargissements", déclara l'ingenieur.

"Avant d'aller en dehors de la ville", répliqua M. Tremblay, "occupons-nous donc de Québec. Il y a des rues qui devraient être homologuées dans notre ville. Il y a par exemple l'avenue Brown, le chemin Sainte-Foy, etc...

"L'an dernier", poursuivit M. Tremblay, "quand nous avons demandé à la Législature de forcer les municipalités à soumettre leurs permis de construction à la Commission d'Urbanisme, nous avons éprouvé un refus. Serons-nous plus heureux cette année? Est-ce que la Législature nous donnera le pouvoir d'imposer nos vues aux municipalités voisines? Je crois donc que, avant de faire des dépenses considérables pour ce plan, nous devons savoir à quoi nous en tenir".

Sur la proposition de M. Tremblay il fut convenu que, lors de l'étude des amendements à la charte une demande serait insérée à l'effet que la Commission d'Urbanisme soit autorisée à faire l'homologation dans un rayon de cinq milles en dehors des limites de Québec.

Une résolution proposée par M. l'échevin Bouchard a été adoptée au cours de la séance, à l'effet que l'ingénieur de la ville entre en conférence avec les ingénieurs de compagnies d'utilités publiques à savoir: les compagnies du Québec Power, du Téléphone Bell et du Télégraphe, dans le but de concevoir un plan qui rende possible la disparition des poteaux sur le boulevard des Fossés. Cette résolution est venue après que le maire eut donné lecture d'une lettre de la Cie Paquet réclamant la disparition des poteaux sur le boulevard. Le Québec Power a déclaré impossible, pour le moment, l'usage de conduits souterrains. Il dit que ces conduits seraient à refaire dans cinq ans par le fait que plusieurs constructions auront été érigées le long du boulevard. La conférence entre les ingénieurs désignés plus haut devra apporter une solution à ce problème.

Le comité ne peut permettre à M. Guillemette l'établissement d'un terrain de golf en miniature sur l'Esplanade étant donné que ce terrain est la propriété du gouvernement fédéral.

A la fin de la séance, les échevins présents ont soumis au comité les noms des rues pour lesquelles des soumissions seront demandées pour l'enlèvement de la neige.

Le comité siégera cet après-midi à 4 heures.

LE PARLEMENT DES ETUDIANTS

(Suite de la page 3)

Il a lu son discours du Trône avec beaucoup de verve. M. le juge des Rivières était accompagné de sa jeune fille, Mlle Clairette des Rivières.

Le Gouverneur-Général du Parlement Modèle a été présenté par M. Roland Champoux, président des étudiants en droit. M. Champoux, dans un bref discours, a remercié tous ceux qui s'intéressent au Parlement Modèle et qui assistent à ses séances. Il a aussi remercié M. Mark Drouin, avocat, qui remplit cette année le rôle de président de la Chambre. M. Drouin était accompagné de Mme Drouin. A "madame la présidente" et à Mlle des Rivières, le président des étudiants souhaita la plus cordiale bienvenue.

Après le discours de M. Champoux, la Chambre s'est formée et tous les députés se sont levés pour la lecture du discours du Trône. Ce discours résume le programme que les étudiants veulent discuter cette année. Comme toujours, il est rempli d'esprit.

Tout en protestant de ses respects pour l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, le ministère déclare que ce Parlement sera le dernier de l'histoire du pays. La Chambre des Communes étant abolie, ses membres actuels, par privilège spécial, resteront députés jusqu'à leur mort, et le dernier survivant deviendra sénateur ipso facto. Le discours ajoute: "Quand Saint Pierre aura fermé la porte du Ciel sur le dernier de nos collègues, il n'y aura plus qu'un Sénat, dont les membres seront éligibles tous les 25 ans, par moitié. Les aspirants à la charge de sénateurs devront être âgés de 50 ans au moins et de pas plus de cent ans, être pères d'une famille patriarchale, avoir été sous la Loi Lacombe pendant dix ans et avoir failli pas plus de deux fois pendant leur vie".

Le ministère de l'Immigration sera aboli et remplacé par celui de la puériculture. La pavane, la polka, la gigue et la fantasia remplaceront les danses modernes, et les crinolines, les "bossels" et les vertugadins seront obligatoires pour danser. Pour se conformer aux exigences de l'hygiène, le gouvernement verra à l'établissement de dispensaires de la Goutte de Lait dans les maisons d'enseignement secondaire et les universités, tandis que la ville verra à l'installation de crachoirs municipaux aux coins des rues.

Le ministère propose aussi une Commission des Accidents de l'Amour et une Cour des Sessions de l'Amour. Il y aura aussi un tribunal de l'Ingratitude et les étudiants plaideront "in forma pauperis" en Cour du Recorder comme au Conseil Privé.

Le discours du Trône ajoute: "Nous ferons cadeau aux étudiants de deux cents gondoles afin qu'ils puissent se promener sentimentalement le soir sur le réservoir de la ville. Les étudiants hériteront aussi des appartements Lafontaine, qu'ils convertiront en maison de jeux".

Pour remédier au chômage, le ministère veut faire élever sur les frontières du pays une muraille de huit pieds de haut. La construction sera en béton "désarmé" et les plans exécutés par la société des nations. Enfin, les belles-mères, qui ont l'esprit combatif sur recommandation de leurs gendres, seront enrôlées dans l'infanterie permanente et en temps de paix, elles seront les gardes-côtes ou officiers de douane. Les étudiants, lorsqu'ils auront épousé de charmantes jeunes filles, regretteront sans doute cette plaisanterie, qui n'est pas souvent d'un très bon goût et qui assûrément n'est pas toujours goûtée—. Le Parlement Modèle devrait trouver mieux!..

Après le discours de Son Excellence, un membre de la députation, M. Gérard Lémay, proposa l'adresse en réponse au discours du Trône. Il fut secondé par M. Jean-Paul Dionne. Puis M. Roger Vézina, en sa qualité de premier ministre, présenta les membres du ministère. Le chef de la droite fut très spirituel, au dire de tous ses amis qui l'applaudirent à outrance. Le chef de l'opposition, M. René Fournier, vint ensuite refroidir d'une douche d'eau tout ce bel enthousiasme. M. Fournier parla avec vigueur et exposa une belle thèse de modernisme. Son discours fut vivement applaudi, dans les galeries surtout!..

Après quelques minutes de discussion, à laquelle M. Jacques Drouin prit une large part, la séance fut ajournée à mercredi prochain.

LE LOCATAIRE PERD

M. le juge Roy donne gain de cause au propriétaire pour $85.

M. le magistrat-en-chef Ferdinand Roy a rendu jugement, hier, dans une cause de Ruelland vs Boivin. Le demandeur réclamait $85 pour loyer dû. Il alléguait que le bail passé avec le défendeur avait été continué par tacite reconduction, c'est-à-dire que ce dernier avait continué à occuper le logement après l'expiration du bail, manifestant ainsi son intention de le garder. La défense prétendait que le bail n'existait pas, parce que le demandeur avait donné un avis verbal de quitter les lieux. Le président du tribunal en vient à la conclusion que cet avis verbal n'est pas suffisant, et que dans un cas comme celui-ci il faut un avis écrit signifié. L'action est donc maintenue et le locataire condamné à payer $85 au demandeur. Mtre Mark Drouin occupait pour le demandeur en cette cause.

Ce jugement est le dernier rendu par M. le magistrat Roy avant son départ pour l'Europe. Comme nous l'avons annoncé hier, M. le juge Roy s'embarque aujourd'hui pour la France.

L'OUVROIR NOTRE-DAME DE PITIE

Les dames de cet ouvroir ont eu leur première réunion de l'année, lundi, au couvent du Bon-Pasteur.

ARTICLES DE COUTURE

Lundi, le 6 octobre, avait lieu, au paloir des RR. SS. du Bon-Pasteur, 74 rue Lachevrotière, l'ouverture des séances hebdomadaires de couture, de l'Ouvroir Notre-Dame de Pitié, (ouvroir de la Crèche), sous la présidence de M. l'abbé Cyrille Gagnon, aumônier des dames patronnesses de l'Oeuvre de la Crèche.

Un bon nombre de dames avaient répondu à l'appel de la secrétaire, anxieuses de reprendre le travail. Ces dames savent que malgré les 19,000 articles de lingerie confectionnés par elles au cours de l'an dernier, les rayons des armoires de la lingerie de la Crèche sont vides et qu'ainsi que la réserve, si toutefois on peut appeler ainsi les quelques douzaines d'articles mis de côté pour les jours de fête, a été mise en usage, et que actuellement il y a à la Crèche 678 enfants.

Qu'on y songe, pour vêtir cette famille de 678 enfants, il faudra que les directrices de cet ouvroir achètent, taillent, distribuent et fassent coudre 2,600 robes, 7,000 couches, 1,200 draps de lit, 1,000 draps de tête, 800 chemises, 700 taies d'oreillers, 800 serviettes, 500 débarbouillettes, 500 bavoirs et 500 paires de petits bas.

Si, toutefois, on était tenté de trouver ces chiffres quelque peu élevés, que l'on songe à ce que comporte la layette d'un enfant dans une famille et l'on verra que le trousseau de l'enfant de la Crèche est bien simple et bien humble. Tous les jours, environ cent sacs, contenant chacun à peu près 500 articles de lingerie pour bébés sont transportés à la buanderie, ce qui représente au plus bas chiffre 500 articles de lingerie lavés quotidiennement, que l'on réfléchisse à tous ces chiffres!

En présence d'une telle tâche à accomplir, les directrices de l'Ouvroir Notre-Dame de Pitié font donc un pressant appel, en faveur de leurs petits protégés à toutes les personnes qui disposent de quelques loisirs, elles leur demandent donc de se rendre le lundi, de 2 à 4 heures, au No 74 rue Lachevrotière, où se tiennent les réunions de couture ou si on ne pouvait s'y rendre de bien vouloir s'adresser à la présidente, madame A.-J. Painchaud, 112 rue St-Eustache, Tél. 2-2880, Mme P.-H. Bédard, vice-présidente, 571 rue StéJean, Tél. 2-0903, Mme B. Rondeau, secrétaire, 112 avenue Cartier, Tél. 5216, Mme Jules Gingras, trésorière, 80 avenue du Sacré-Coeur, Tél. 3-4177.

Nous espérons que notre appel sera entendu dans bien des foyers et que sous peu l'Ouvroir comptera un grand nombre de nouvelles ouvrières.

LE CHEQUE GAGNON

M. le juge Fitzpatrick rendra jugement vendredi dans cette affaire.

La cause du Roi contre Joseph Gagnon, au sujet d'un chèque, a été prise en délibéré hier midi par M. le juge Fitzpatrick. La défense a terminé sa preuve et a fait entendre l'avocat de cette ville dont il avait été question dans les témoignages de la cuse était allé le voir au sujet de ce chèque et lui avait exposé qu'autrefois il avait été victime d'une fraude et qu'il pensait, en recevant ce chèque, qu'il s'agissait d'une restitution. "Je lui ai conseillé", dit l'avocat, "de changer les chèques, mais de garder l'argent en banque au cas où le signtaire le réclamerait. C'est ce que mon client a dû faire".

Jugement dans la cause sera rendu vendredi.

EN COUR D'APPEL

Le tribunal rend jugement dans une cause de $45,000.

La Cour d'Appel a rendu jugement, hier, dans l'une des causes les plus importantes entendues au cours du présent terme: celle de Nadeau et al vs Gorman et al, et la Corporation de Mont - Joli mise en cause. Une somme de $45,000 était en jeu dans cette cause.

L'intimé Gorman était exécuteur testamentaire dans la succession Dussault, laquelle était propriétaire d'un aqueduc à Mont - Joli. Il y a quelques mois, il vendit cet aqueduc à la corporation, d'où action du demandeur Nadeau pour faire annuler cette vente. L'action avait été rejetée par la Cour Supérieure. Ce jugement est maintenu par la Cour d'Appel, qui rejette l'appel et refuse elle aussi d'annuler la vente. Cette cause, entendue jeudi dernier, avait donné lieu à une intéressante discussion. Les avocats étaient: pour les appelants, M. Alleyn Taschereau, C. R.; pour les intimés Gorman et al, M. Noel Belleau, C. R., du bureau Baillargeon, Belleau et Hudon, et M. Roméo Langlais, C. R., conseil; M. J.-A. Gagné, C. R., occupait pour la Corporation de Mont - Joli.

AU COLLEGE DE STE-ANNE

Les rhétoriciens du collège de Ste-Anne se sont réunis mardi pour procéder à l'élection de leurs officiers et à l'organisation de leur conventum.

Président, M. Alfred Boutin.

Vice-président, M. Pierre-Albert Cliche.

Secrétaire, M. Joseph Aubut.

Ass.-secrétaire, M. Charles-Alfred Martin.

Ils ont pris pour devise: Verbo et actione.

Le secrétaire.

La MAISON GAUVIN

183 rue St-Joseph

EXTRA! EXTRA!

POUR AUJOURD'HUI ET LES JOURS SUIVANTS

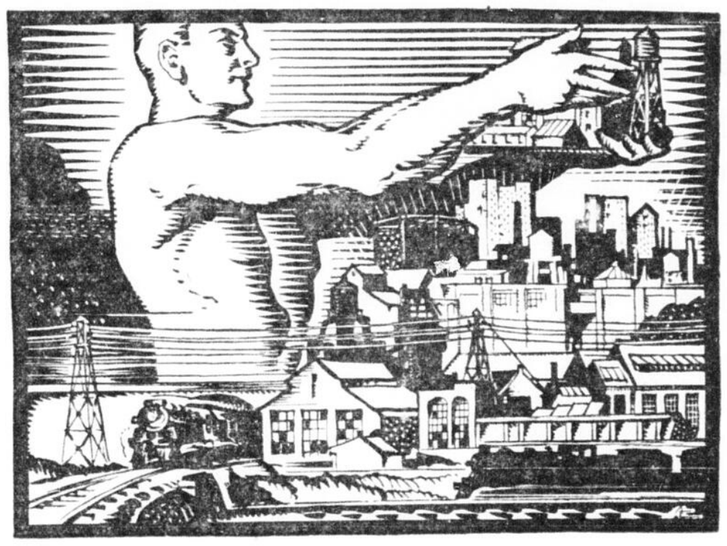
OUATES

Pour HOMMES

SOUS-VETEMENTS OUATES pour hommes, camisoles seulement. Un sous-vêtement d'hiver. Les grandeurs sont 38, 40, 42; tous de première qualité. Pour aujourd'hui et les jours suivants ils seront en vente au prix ridicule de ... ...

Stock d'Automne McLimont 49c Le Morceau

DÉPLOYANT LES VASTES RICHESSES DU CANADA



Produits Fabriqués au moyen de l'Energie de Shawinigan

LE pouvoir hydro-électrique, fourni par La Shawinigan Water and Power Company, joue un rôle des plus important dans la production d'une grande variété de marchandises fabriquées dans la Province de Québec. Ainsi les produits suivants n'en forment-ils qu'une partie:

Instruments Aratoires
Aluminium
Soie Artificielle
Produits d'Amiante
Chaussures et Vêtements
Pain, Biscuits et Sucreries
Carbure de Calcium, Gaz Acétylène et de nombreux autres produits chimiques
Carborundum, Aloxite et Silicium de Fer
Ciment, Brique, Tuile et Poterie
Produits de Poisson Salé
Appareils et Fournitures Electriques
Explosifs
Farine et Autres Produits Alimentaires
Meubles et Instruments de Musique
Produits de Verre
Produits de Fer et d'Acier
Bières et Boissons Distillées
Peintures et Vernis
Papiers de Toutes Sortes
Roulant de Chemin de Fer
Marchandises en Caoutchouc
Bateaux et Chaloupes
Matières Textiles et Tapis
Produits de Tabac

De plus, la Compagnie fourni l'énergie pour les mines, pour l'opération des chars urbains, pour l'éclairage des villes et des maisons, pour les machines agricoles de tous genres, pour le refroidissement, pour le chauffage, pour le fonctionnement d'ascenseurs, pour les appareils de réception de radio, pour produire la vapeur, pour la cuisine, le lavage, le repassage, le nettoyage, et pour de nombreuses autres tâches domestiques dont l'énumération est sans fin.

Trois cent soixante et huit villes et municipalités dans la Province de Québec prennent de La Shawinigan Water and Power Company le pouvoir hydro-électrique pour l'usage industriel et domestique.

• • • • •

SAVEZ-VOUS que La Shawinigan Water and Power Company transmet l'énergie de la côte nord du St. Laurent, à Trois Rivières, à la côte sud, au moyen d'un cable suspendu, mesurant 4800 pieds entre les tours qui le supportent, et qui elles-mêmes s'élèvent à une hauteur de 375 pieds pour permettre aux navires de passer au dessous de la ligne de transmission?

The SHAWINIGAN WATER AND POWER COMPANY

SW6F

THETFORD-MINES

Funérailles de Mme Ludger Couture. — Samedi dernier avaient lieu en l'église de Saint-Alphonse, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, les imposantes funérailles de Mme Ludger Couture, décédée mercredi, à l'hôpital St-Joseph.

M. le curé Sauvageau officiait, assisté de MM. les abbés Villeneuve et Cloutier, comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient : MM. Thomas Perron, Arthur Lachance, Omer Côté, Jos. Bollaru, Théodore Grondin et Joseph Lessard. Les coins du poêle étaient tenus par Mmes Wilfrid Turcotte, Antonio Royer, Joseph Couture, Joseph Labbé. La bannière des Dames de Ste-Anne était portée par MM. Joseph et Philippe Laplante. Les rubans étaient tenus par Mmes Philippe Laplante, Joseph Laplante, Ernest Laplante et Albert Lemieux. Les funérailles étaient conduites par M. Jos. Lavallière.

En tête du cortège, l'on remarquait : M. Ludger Couture, époux de la défunte; ses enfants; M. et Mme Joseph Nadeau, le père et la mère de la défunte; ses frères, Norbert, de Sanford Me.; Adonias, de Biddeford, Me.; Henri, de New Britain, Conn.; Louis, de Cookshire; Mathias, Gérard, Emile, Clément, de St-Séverin; ses sœurs, Anna, de St-Elzéar; Marie-Louise, Bernadette et Madeleine, de St-Séverin, son beau-père et sa belle-mère, M. et Mme Jean-Bte Couture; ses beaux-frères, Jules Gilbert, de St-Elzéar, Oscar Cantin; sa belle-sœur, Rose-Anna Turcotte, de Montréal; ses beaux-frères, le Révérend Frère Célestin, des Ecoles Chrétiennes; Arthur Paradis, de Robertsonville; sa belle-sœur, Mme A. Paradis; MM. François Couture, Théophile Marceau, Ernest Cloutier, Mme Vve Ulric Vachon, MM. Cyrille Vachon, Joseph Laplante, Philippe Laplante, Ernest Laplante, Pierre Laplante, Joseph Laplante, Jr., Stanislas Laplante, Alphonse St-Hilaire, Hermas et Origène Laplante, Joseph Nadeau, Octave Nadeau, Wilfrid Pomerleau, Ludger Nadeau, Joseph Couture, M. et Mme Thomas Couture, Albert et Vital Ferland, M. Joseph Marceau, Mme Jean Couture, M. Jos. Couture, Jos. Pomerleau, Omer St-Hilaire, MM. Napoléon Vachon, Georges Rousseau, Cyrille Loignon, Paul Binette, Donat Jolin, Napoléon Simoneau, B. Gosselin, Josaphat Nolet, Sylvio Côté, Hermégilde Gilbert, Irénée Roy, Albert Boisvert, Léo Carrier, Georges Lallberté, Ernest Laplante, Napoléon Lacasse, Octave Couture, Alphonse Blais, Xavier Jacques, Art. Drouin, Philéas Boissonneau, Alias Jacques, Adélard Hébert, Jos. Laliberté, Wellie Plante, Wilfrid Lacroix, Armand Gagnon, Antonio Paquette, Michel Seslakwe, Sylvio Drouin, Adolphe Gilbert, Jos. Poulin, Ludger Poulin, Jos. Dodier, Jos. Grenier, Léo Carrier, Omer, Corriveau, Jos. Prédette, Alfred Breton, Paul Lacasse, Patrick Lachance, Omer Vachon, Majorique St-Laurent, Jos. Mongeau, Jos. Auclair, Eugène Verreault, Hormidas Guay, Archélas Lefebvre, Léger Gilbert, Bernardin Guay, Jos. Demers, Jos. Guay, Lorenzo Guay, Emile Landry, Valère Bisson, Jos. Grondin, Philippe Martin, Wellie Marcoux, Roméo Côté, Aimé Hallé Wellie Gagné, Xavier Jacques, Nazaire Fugère, Jos. Vaillancourt, Antoine Genest, Camillen Lessard, Donat Giroux, Philibert Trépanier, Honoré Roy, Pit Paré, Arthur Noël, Antonio Roger, Alfred Houle, Ernest Gilbert, Pierre Beaudoin, Oliva Beaudoin, Thomas Gilbert, Pierre Nadeau, Treffié Gosselin, Jos. Roberge, Ludger Lacroix, Alphonse Labrie, Edmond Poirier, Ovide Demers, Eugène Colette, Alphonse St-Pierre, A. Vallières, Elzéar Corriveau, E. Marcoux, Jean Beaumont, Ernest Dulac, Tibé Bizier, Jos. Morency, Jos. Robert, Philippe Morency, A. Fournier, Donat Morency, Léo Poulin, Jos. Corriveau, Georges Leclerc, Joseph Fillion, Philippe Demers, Donat Giguère, Emile Loignon, Joseph Blais, Gérard Lemieux, Louis Blais, Télesphore St-Laurent, Laval Dussault, Achille Médivier, Pierre Giguère, Napoléon Mercier, L. Létourneau, Joseph Morin, Odule Cyr, Raymond Couture, Roméo Roy, Joseph Langlois, Adélard Bourgault, Napoléon Beauchemin, Achille Duclos, Alfred Paré, Octave Roy, William Marcoux, Adélard Fournier, Joseph Loignon, Réal Paquette, Arthur Aubin, Alfred Girard, Joseph Landry, Charles Bernier, James Hébert, Omer Gosselin, Wellie Roberge, Philippe Leblond, Honoré Duval, Cléophas Doyon, Wellie Hébert, Lauréat Gagné, Edouard Marceau, Joseph Isabel, Honoré Leblond, Jos. Camdon, Henri Couture, Paul Boulette, Jos. Gagné, Donat Giguère, Adélard Grégoire, Adélard Roy, Ovila Payeur, Alcide Ouellet, Jos. Tanguay, Sylvio Drouin, Napoléon Fortier, André Simoneau, Philémon Payeur, Alphonse Bizier, Télesphore Grondin, Jos. Grenier, Omer Paré, Cléophas Dion, Jos. Marceau, Aurèle Roy, Odule Cyr, Léonidas Breton, Théodore Grondin, Rosaire Loignon, Napoléon Laplante, Elzéar Payeur, Honoré Duval, Mastal Fecteau, Phydime Gilbert, Augustin Roy, Josaphat Nadeau, Philippe Trépanier, Henri Lavoie, Jos. Lamontagne, Henri Leblond, Jos. Bourgault, Napoléon Mathieu, Mastal Jacques, Roméo Métivier, C. Lessard, Davila Lehoux, Raymond Couture, Emile Grenier, Richard Huppé, Louis Tombs, Ulric Nolet, Jos. Charest, Nelson Vaillancourt, Hoé noré Sylvain, Ludger Marois, Léon Cyr et beaucoup d'autres dont les noms nous manquent.

Au collège. — Résultat des compositions de septembre :

5e année : L. Baillargeon, Benoit Morrow, Laval Morin, R. Lagueux, A. Simoneau.

4e année A : A.-N. Fillion, R. Grégoire, F. Fillion, W. Laplante, Léo-Paul Lafond.

4e année B : Jean-Paul Morin, R. Savoie, R. Simard, Victor Paré, R. Dumas.

4e année C : G. Dionne, Fernand Gagné, G. Desrochers, Marcel Baillargeon, Donat Vallières.

3e année A : L. Desrochers, G. Paquet, J.-C. Baillargeon, O. Marois, Léon Girouard.

C'est le choix des sages que de préférer ce thé savoureux

LE THÉ "SALADA"

'Tout frais des plantations'

F 726



Rhumes des Enfants Sont Mieux Traités Extérieurement

Arrêtez-les en une nuit. Ne "droguez" pas; frictionnez à l'heure du coucher

VICKS VAPORUB

Pour Tout Refroidissement

3e année B : G.-H. Roy, B. Allaire, Lucien Landry, Ovila Savage, Lionel Grégoire.

3e année C : G. Fillion, F. Vallée, Robert Gagné, Emile Gulimette, Emile Lemoine.

Commission Scolaire A : Robert Lacasse, G. Dufour, Gérard Giroux, V. Dussault, Marcel Perron.

Commission Scolaire B : R. Fecteau, P.-A. Cyr, P. Langhera, P. Payeur, R. Grenier.

2e année A : G. Landry, D. Fortier, Patrick Poiré, Paul-E. Cusson, G. Vachon.

2e année B : L. Jacob, Clovis Jacob, Maurice Côté, Gérard Carrier, René Caron.

1ère année A : B. Marcoux, E. St-Hilaire, Roger Ducharme.

1ère année B : R. Roussin, L. Lemieux, Am. Leblond, R. Simard, Ph. Hamel.

1ère année C : J. Pomerleau, Marcel Fillion, Gérard Labbé, Henri Perreault, Léo Blouin.

Préparatoire A : L. Grégoire, R. Fillion, J.-L. Graindlair, E. Latulippe, L. Goulet.

Préparatoire B : B. Tardif, Ph. Boulanger, B. Therrien, P.-E. Blanchette, M. Dion.

Quilles à l'Oeuvre de la Jeunesse. — L'ouverture de la saison des quilles à l'Oeuvre de la Jeunesse a eu lieu lundi le 29 septembre, par une joute de grosses quilles entre les clubs Maison T. Labbé et Banque Canadienne Nationale. Ce dernier club gagna 2 à 1 et 109 points de surplus.

Pour un début de saison il s'est fait des scores dignes de mention, entre autres P.-E. Lagueux, qui totalisa, en une manche 255 et 661 pour les trois manches, ce qui fait une moyenne de 220. Daniel Roy joua aussi une bonne manche, soit 226, ainsi que Henri Paquet, 202, et J. Labbé, 204. Détails de la joute:

Maison T. Labbé :—

T. Labbé	178	185	137—	490
H. Bolduc	181	182	190—	553
H. Beaudoin	136	107	132—	375
J. Labbé	117	147	304—	468
P.-E. Lagueux	206	255	200—	661

Banque Canadienne Nationale :—

H. Paquet	119	167	202—	488
C.-E. Lapointe	180	162	183—	525
D. Roy	226	182	176—	534
J. Thibault	192	162	156—	510
H. Morin	176	179	194—	549

Banque Can. Nationale : 2 à 1, points, 109.

Notes sociales. — Mlle Rolande Martineau est de retour d'une promenade à Québec chez de nombreux parents.

—M. et Mme Joseph Bolduc, de St-Benoît, étaient de passage en ville, vendredi dernier, par affaires.

—Mlles Stella Roy, Eva et Roma Gamache, et MM. Wilfrid Gamache et Robert Paquet étaient de passage à St-Ludger, ces jours derniers, en visite chez Mlle L. Faucher.

—M. l'abbé Emile Laplante, curé de St-Fabien de Panet, était de passage en notre ville, ces jours derniers.

—M. Félicien Bolduc rendait visite à son oncle, M. A. Mathieu, et à sa soeur, Mme T. Mathieu, de St-Ephrem, dimanche dernier.

—M. et Mme William Doyer et leur fils, ainsi que Mme Edm. Roy, étaient de passage à Beauceville, dimanche, en visite au couvent Jésus-Marie.

"Le Choix des Connaisseurs"

CHAMPAGNE LOUIS ROEDERER

Dans tous les meilleurs Clubs et Hôtels

E 28

—M. le docteur Alphonse Lessard, directeur du Service Provincial d'Hygiène, de Québec, était en ville, lundi dernier, à l'occasion du banquet annuel de l'Unité Sanitaire du comté de Mégantic.

—M. et Mme Ben Dodier, ainsi que M. Philippe Leblond étaient de passage à Québec, mercredi dernier.

—M. et Mme Ovide Lessard sont de retour d'un voyage d'affaires à Québec.

—M. Jacob Auto, de Disraëli, était de passage en notre ville, samedi dernier.

—M. Jos. Labonté, de Garthby, était de passage en ville, mardi dernier, par affaires.

—M. Wellie Roy, ainsi que Mlle Marguerite Lamonde, étaient de passage à Québec, mercredi de la semaine dernière.

—Mme Jos. Bolduc était en promenade à East Broughton, dimanche dernier, chez Mme Géd. Lessard.

—M. et Mme Albert Boisvert, ainsi que Mlle Yvonne Roy, et MM. Maurice et J.-Chs. Roy, étaient de passage à Québec, dernièrement.

—M. et Mme John Cookson, ainsi que leur fille, Rose, étaient de passage à Sherbrooke, au commencement de la semaine dernière.

—M. Louis-Joseph Doyon, de Québec, était de passage en notre ville, ces jours derniers.

—M. Hervé Roy, de Québec, était en ville vendredi et samedi derniers.

—Mlle Germaine Dodier est de retour d'un voyage à Québec.

—M. B. Bureau, de Brunswick, Me., était de passage chez ses beaux-frères, MM. J. Bolduc et B. Bureau, dernièrement.

—M. Alphonse St-Hilaire, de Québec, était de passage en ville, à l'occasion des funérailles de Mme Ludger Couture.

—MM. Léo Grégoire, Baptiste Blais et Lucienne Blais sont de retour d'un voyage à Ste-Rose, chez M. le curé Bourret.

—M. Wilfrid Roberge était de passage à Québec ces jours derniers.

—M. le curé Bourret, de Ste-Rose, était de passage en notre ville ces jours derniers, chez MM. Edmond Bourret et Louis Blais.

Les Affaires Sont Prospères A Notre "MAGASIN DE LA BASSE-VILLE"

Rue St-Paul **273** COMPAGNIE P.T. LEGARÉ LIMITÉE **273** Rue St-Paul

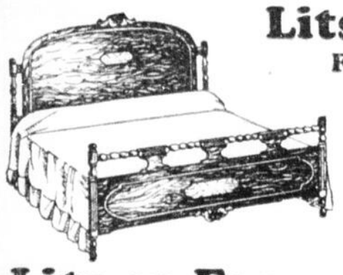
Appelez 2-6850, Demandez "Magasin de la Basse-Ville"

Si quelques marchandises annoncées ici vous intéressent, appelez 2-6850 et demandez le "Magasin de la Basse-Ville", des renseignements plus complets vous seront donnés et les articles désirés seront réservés sur demande, pour livraison immédiate ou future.

ECHANGEZ VOS VIEUX MEUBLES pour des NEUFS

Appelez 2-6800, Demandez "Déqartement d'Echanges"

Nous sommes toujours disposés à échanger vos vieux meubles pour des neufs. Appelez 2-6850 et demandez le "Département d'Echanges". Notre évaluateur ira voir vos meubles et un prix convenable vus sera offert. Débarrassez-vous avantageusement de ces vieux meubles.



Lits en bois
Fini Noyer

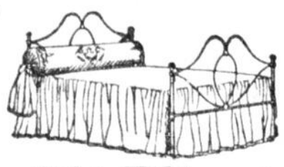
Faites votre choix parmi plusieurs échantillons neufs, modèles à pieds droit ou arqué. Spécial à ... ...

$7.85

Lits en Fer
Emaillé Blanc

Largeurs 4 et 4 1-2 pieds, lits en fer émaillé blanc. 12 échantillons au choix, sacrifiés à ... ...

$2.85

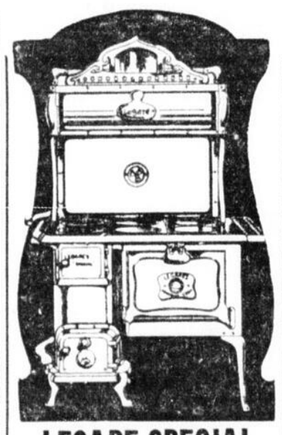


Lit Pliant
"Aristocrat"

Ce lit pliant peut porter plus de 600 livres et se plie pour entrer dans une boite de 4" x 30" x 36". Spécial à ... ...

$12.50





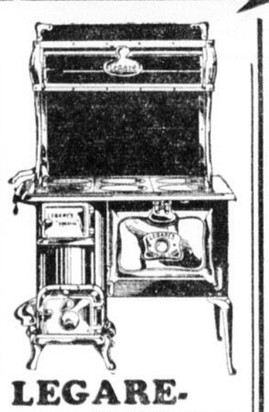
LEGARE-SPECIAL

Foyer combiné pour bois et charbon, fourneau de 14, 16 ou 18 pouces, avec ou sans réservoir, fini régulier. Prix depuis ... ...

$46.25

Même poêle que le précédent, mais dans le fini émaillé aux couleurs nouvelles. Prix depuis.

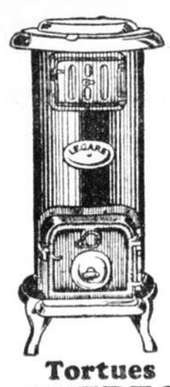
$72.50



LEGARE-JUNIOR

Poêle-fournaise en acier avec foyer combiné pour chauffer au bois et au charbon, dessus poli, fourneau avec thermomètre, fini régulier avec panneaux des portes d'un beau fini émaillé blanc et encadrements nickelés. Commandez le vôtre immédiatement et bénéficiez de ce bas prix. Prix Legaré ... ...

$42.90



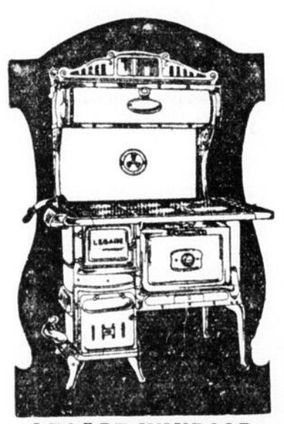
Tortues QUEBEC

Modèle sans grilles, en acier poli, épais et doublé de briques à feu, monté sur pattes dont deux nickelées. Diamètre 9½ pouces. Grande capacité de chauffage. Fini régulier. Prix Legaré ... ...

$7.55

Même fournaise que la précédente, mais fournie avec grilles ... ...

$12.95



LEGARE-WINDSOR

Poêle-fournaise de fonte et d'acier, foyer combiné pour bois et charbon, fourneau de 14, 16, 18 et 20 pouces. Fini régulier. Prix depuis ... ...

$46.50

Même poêle que le précédent, mais dans le fini émaillé aux couleurs nouvelles. Prix variant depuis ... ...

$68.75

Lit d'Acier
Fini Noyer

Tel qu'illustré: Lit d'acier fini noyer, largeurs régulières. Echantillon neuf sacrifié à ...

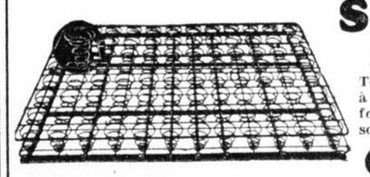
$6.35



Sommier
A Spirales d'Acier

Tel qu'illustré :— Sommier à spirales d'acier sur une forte charpente en acier solide. Spécial ... ...

$4.15



Matelas
Fait de Laine

Bon matelas en laine échiffée dans un fort coutil et bords à rouleaux. Largeurs régulières.

$4.89



LES TROIS MORCEAUX COMPLETS
Lit-Sommier-Matelas

$13.29

TABLE : Pour salle à manger, extensible à 6 pieds **$7.75**

TABLE : DE cuisine. Une très belle valeur sacrifiée à **$2.50**

TABLE : Pour salle à manger extensible à 8 pieds **$6.75**

VITRINE : Fini chêne. Une seule sacrifiée à **$9.90**

VITRINE : D'un beau fini acajou. Aubaine à **$18.50**

BERCEUSE : Fini chêne fumé. Pour le boudoir. à **$7.50**

FAUTEUIL : Fini chêne fumé, Pour le boudoir à **$7.50**

CHAISE MAURICE : Fini chêne fumé. Sacrifiée à **$9.95**

LIT EN FER : Fini émaillé blanc, largeur, 3 pieds **$2.25**

LIT ET SOMMIER : Largeur 4½ pieds. Sacrifiés à **$5.95**

LIT ET SOMMIER : Largeur, 3 pieds et 3 pouces. Sacrifiés à **$7.75**

LIT PLIANT : Largeur 2 pieds et 6 pouces. Bargain à **$4.50**

LIT D'ENFANT : En fer émaillé blanc. Sacrifié à **$4.80**

CARROSSE DE BEBE : Beau fini bleu. Aubaine à **$8.90**

SOFA : Très confortable et bien rembourré. Aubaine à **$8.50**

BERCEUSE : Avec couverture en simili-cuir. Bargain à **$4.50**

10 HAUT-PARLEURS : Votre choix à ce bas prix Legaré **$1.95**

RADIOS
DE NOTRE DEPARTEMENT D'ECHANGES

Appareil à 3 lampes **$2.50** | Avec 5 Lampes **$12.50** | Avec 3 Lampes et Batteries **$9.90**

Vous avez le choix parmi 50 Radios usagés : Radiola, Atwater, Kent Federal, Westinghouse, General Electric, Victor, etc.

BARGAINS DE NOTRE DEPARTEMENT D'ECHANGES

SET DE CHAMBRE : Quatre meubles. Sacrifiés à **$32.50**

SALLE A MANGER: Sept meubles au fini acajou. Complet pour **$37.50**

9 MEUBLES : Pour salle à manger, fini noyer. Sacrifiés à **$57.75**

SET DE SALON : Cinq meubles Complet, sacrifié à **$14.80**

SET DE SALON : Trois morceaux, à ce prix de bargain **$7.75**

SET DE SALON : Cinq meubles d'un beau fini noyer **$24.50**

SET DE BOUDOIR : 7 meubles en chêne fini fumé. Spécial **$20.75**

COMMODE : Avec miroir, fini chêne doré. 1 seule à **$13.50**

COIFFEUSE : Modèle à trois miroirs. Fini doré, à **$17.95**

POELE : Modèle électrique à 4 éléments. Sacrifié à **$17.50**

POELE FOURNAISE : Modèle avec réservoir et réchaud **$47.75**

POELE DE CUISINE: Avec réservoir et réchaud à **$17.95**

POELE A PETROLE: Modèle à deux brûleurs. Spécial à **$11.95**

POELE A GAZ : Quatre brûleurs, fourneau et tablette **$24.90**

WINDSOR : Poêle-fournaise, fini gris-perle et blanc **$86.40**

WINDSOR: Poêle-fournaise tout émaillé vert et ivoire **$102.75**

LAVEUSE : Modèle à bras, reprise en échange, à **$7.50**

Semaine de Prévention des Incendies

DU 5 AU 11 OCTOBRE

Avertissement public

Gouvernement du Canada, Département des Assurances. — Semaine des mesures préventives contre les incendies, du 5 au 11 octobre 1930.

Aux Principaux et aux Maitres et Maitresses d'Ecoles :

Par une proclamation royale, il a plu à Son Excellence le Gouverneur général du Canada de fixer la semaine commençant le 5 octobre 1930, comme jour des mesures préventives contre les incendies. Le but qu'on se propose en choisissant ainsi un jour qui sera observé par tout le Canada, est de réduire l'énorme gaspillage occasionné par les incendies, surtout ceux qui sont dus à la négligence et à des causes évitables. A cette fin, on demande que des instructions spéciales soient données ce jour-là par les maitres et maitresses, au sujet des mesures préventives contre les incendies, que des circulaires appropriées soient distribuées aux élèves, et que les exercices aient lieu dans tous les collèges, écoles et maisons d'éducation, par tout le Canada, pour apprendre aux enfants ce qu'ils doivent faire en cas d'incendie.

Il est certain que les écoles du Canada fournissent un champ des plus fertiles pour la diffusion des vérités concernant les mesures à prendre contre les incendies. Si l'on pouvait graver dans l'esprit des jeunes que la vigilance et la propreté sont les caractéristiques d'un bon citoyen, le gaspillage causé par les incendies au Canada finirait par diminuer. Les leçons apprises à l'école atteindront les familles et ne pourront manquer d'influer dans une large mesure sur les habitudes des parents. Voulez-vous, par conséquent, au cours de la semaine scolaire commençant le lundi, 6 octobre, exécuter le programme que nous vous suggérons ?

On a trop souvent répété que l'enseignement qui se donne dans nos écoles néglige le côté pratique et ne prépare pas les élèves à prendre une part intelligente dans la vie de chaque jour. Si l'observance de la semaine des mesures préventives en 1930, éveille l'intérêt général sur les causes de la destruction annuelle au Canada de propriétés écaluées à plus de $48,000,000, en plus de la perte de centaines de vies, un tel résultat sera éminemment pratique. Les habitudes de prudence ainsi inculquées et le sens de responsabilité personnelle ainsi développé rattacheront l'enseignement donné dans nos écoles à un sujet qui affecte dans une large mesure le bien-être économique de la nation en général et est d'un intérêt vital pour tous les groupes et tous les individus du pays.

Je sollicite instamment votre coopération dans ce travail, et j'ai l'honneur d'être,

Votre obéissant serviteur,
I. GROVE SMITH,
Commissaire Fédéral
des Incendies.

Programme suggéré

On pourra suivre le programme suivant, en le modifiant pour l'adapter aux conditions locales, dans les écoles, la semaine des mesures préventives contre les incendies.

(1) Réunion générale des élèves.
(2) Chant : l'hymne national.
(3) Courte allocution, par le principal, le maitre ou la maitresse.
(4) Chant ou déclamation.
(5) Discours, par le chef des pompiers de l'endroit ou par un commissaire d'écoles. Quelques paroles, dites par un fonctionnaire public en uniforme frapperont l'imagination et exciteront l'intérêt des élèves. Dans les villages et les districts ruraux, où il n'y a pas de brigades de pompiers organisées, on devra solliciter le concours de M. le curé, des conseillers, des secrétaires de municipalités, des commissaires ou autres citoyens en vue.
(6) Comment donner l'alarme. Dans les cités et les villes ayant un système public d'alarmes, il sera bon de s'entendre avec le chef des pompiers pour qu'il démontre, devant les élèves, le fonctionnement d'une boite d'alarme. Il est surprenant de constater combien peu de personnes savent où se trouve la boite d'alarme la plus rapprochée de chez eux, ou comment s'en servir en cas de besoin.
(7) Exercices en cas d'incendie et sortie des élèves.
(8) Démonstration du fonctionnement d'un extincteur chimique. Après que les enfants sont sortis et réunis sur le terrain de l'école, le chef des pompiers pourra démontrer le fonctionnement d'un extincteur chimique. Ceci intéressera les élèves au plus haut point.
(9) Clôture.

Ce que pourra dire le maitre ou la maitresse

Il y a un vieux proverbe qui dit que "le feu est bon serviteur, mais mauvais maitre". Le feu cuit nos aliments, chauffe nos maisons l'hiver, produit la vapeur qui fait marcher nos locomotives, et nous rend mille autres services. Mais c'est aussi le feu qui détruit nos maisons, nos magasins et nos manufactures, anéanti nos forêts et fait perdre la vie, chaque année, à des milliers de personnes. Il faut toujours se méfier du feu. La moindre flamme peutallumer un incendie désastreux lorsque des gens négligents oublient le danger. Voici quelques faits que je vous prie de vous rappeler :

(1) Au cours des dix dernières années, le feu a causé, au Canada, pour au delà de $400,000,000 de dommages. Ce qui est encore plus grave, c'est que plus de 3,500 personnes ont été brûlées à mort et que des milliers d'autres ont été gravement blessées dans des incendies.

(2) En 1929, les pertes occasionnées par le feu, au Canada, ont été de $140,000 par jour, ou près de $100 par minute. Tandis que dans les pays d'Europe la moyenne annuelle des pertes par l'incendie n'atteint pas 33 sous par tête et la population, au Canada notre perte annuelle dépasse $4.80 par tête.

(3) La richesse du Canada est diminuée d'autant par les incendies. Les édifices et les marchandises brûlés ne se remplacent pas facilement. Les pertes causées par les incendies ne sont pas payées par les compagnies d'assurance. Ces dernières ne font que ramasser l'argent des primes que tout le monde leur paye pour en distribuer ensuite une partie aux personnes qui subissent des pertes par le feu. L'incendie est un impôt que tous payent et nul ne peut y échapper. Le coût de l'assurance, qui représente le coût des dégâts occasionnés par le feu, est ajouté par les manufacturiers et les marchands au prix de leurs marchandises. Les incendies augmentent le coût de tout : la nourriture, les vêtements, les meubles, les loyers et tout ce qui est nécessaire à la vie.

(4) Le plus triste, c'est que les incendies causent plusieurs pertes de vies. En 1926, 288 personnes ont perdu la vie dans des incendies, 465 en 1927, 314 en 1928 et 233 en 1929. Environ soixante pour cent de ces pertes de vies se sont produites au cours d'incendies qui se sont déclarés dans des habitations, et la grande majorité des victimes ont été des enfants âgés de moins de douze ans.

(5) En 1929, il y a eu au delà de 36,000 incendies au Canada, dont soixante-quinze pour cent causés par la négligence et qui, par conséquent, auraient pu être évités.

Nous aimons tous la cité, la ville ou le village où nous vivons et nous voulons devenir de bons citoyens. Une personne négligente ne pourra jamais faire un bon citoyen, parce qu'elle est un danger pour elle-même et pour tous ceux qui l'entourent. Chaque fois que vous entendez sonner l'alarme, vous pouvez dire sans crainte de vous tromper : "Encore un mauvais citoyen ! Quelqu'un a été négligent, cet incendie aurait pu être évité".

Maintenant, pour que vous n'oubliiez pas quelles sont les causes les plus ordinaires des incendies et comment les éviter, je veux que vous copiiez dans vos cahiers quelques règles de sûreté et que vous les graviez dans la mémoire. (Le maitre ou la maitresse fera un choix des règles données ci-après).

Je désire aussi que vous copiiez les questions que je vais écrire sur le tableau noir. (Voir la formule ci-dessous). Emportez ces questions chez vous et demandez à vos parents de vous aider à y répondre. Lundi, je demanderai à tous les petits garçons et à toutes les petites filles de me dire quels sont les principaux dangers d'incendie qui existent chez eux et ce que leurs parents ont fait pour y remédier.

Règles de sûreté pour les allumettes

1. Ne pas acheter d'allumettes qui se brisent, dont la tête se détache ou qui conservent du feu après qu'on les a éteintes.
2. Ne jamais jeter une allumette tant que la dernière étincelle n'est pas éteinte.
3. Si on renverse les allumettes, les ramasser toutes.
4. Ne pas porter d'allumettes libres dans ses poches, mais les garder dans un porte-allumettes; les enfants ne doivent pas en avoir sur eux.
5. Les allumettes doivent être tenues loin de la portée des petits enfants.
6. Tenir les allumettes dans des boites fermées, loin de la chaleur du poêle ou du tuyau.
7. Frottez toujours une allumette dans une direction opposée à vous. Si vous l'allumez sur la boite, fermez d'abord la boite. Frottez l'allumette sur la boite en descendant.

Règles de sûreté pour les lumières

1. Il ne faut jamais entrer avec une chandelle allumée dans une garde-robe où l'on peut mettre le feu à des tissus ou autres objets inflammables.
2. Se servir de lampes à pétrole en métal plutôt que de lampes en verre.
3. N'employez que la meilleure qualité de pétrole.
4. Avoir des lampes dont le pied est lourd et solide.
5. Assurez-vous que la mèche remplit parfaitement l'ouverture dans le brûleur.
6. Voyez si le brûleur est propre: faites-le bouillir de temps à autre dans une forte dissolution de savon, ou dans de l'eau additionnée de soude, ou dans de la lessive.
7. Que la mèche soit toujours taillée égale.
8. N'emplir la lampe qu'à la clarté du jour.
9. Assurez-vous que le brûleur est bien vissé en place.
10. Essuyez le réservoir propre.
11. Ne pas placer la lampe sur le rebord de la table ou dans un endroit où elle peut facilement être renversée.
12. Ne pas la placer trop près des rideaux ou de quoi que ce soit facile à enflammer.
13. Ne pas laisser une lampe allumée trop longtemps sans y voir.
14. Ne pas quitter la maison sans éteindre la lampe.
15. Ne pas vous servir de becs de gaz dont la flamme n'est pas protégée par un globe.
16. Si vous vous servez d'un brûleur avec un manteau à gaz incandescent, voyez à ce que des morceaux du manteau ne puissent pas sortir et tomber.
17. Ne jamais vous servir de papier pour allumer.

Règles de sûreté pour les poêles et les fournaises

1. Placer les poêles, les fournaises et les tuyaux assez loin des murs et de la boiserie pour éviter le surchauffage.
2. Couvrir la boiserie la plus proche avec une feuille en amiante, tôle ou fer-blanc; si l'on se sert de tôle ou de fer-blanc, laisser un espace en arrière pour que l'air puisse circuler.
3. Aux endroits où les tuyaux de poêle ou les tuyaux de chauffage passent à travers des murs, envelopper les tuyaux dans un cylindre, en fer galvanisé, à doubles parois, ventilé, au moins douze pouces plus large que le diamètre du tuyau.
4. Protéger le plancher sous le poêle par une feuille en métal, qui dépasse le devant du poêle d'au moins douze pouces à partir de la bavette.
5. Entourer la base de la fournaise avec de la brique, de la pierre ou du béton.
6. Assurez-vous que les tuyaux ne sont pas rouillés, et que tous les joints sont solides et étanches.
7. Mettez une garde autour du tuyau dans le grenier, pour qu'on ne puisse rien déposer contre le tuyau.
8. Ne jamais jeter de pétrole dans un poêle à charbon ou à bois, même quand le feu est éteint.
9. Ne jamais mettre de cendres dans des boites ou des barils en bois, avoir un réceptacle solide et fait spécialement pour cet usage.
10. Etudier le tirage et les clefs.
11. Ne pas laisser le poêle ou le tuyau devenir rouge.
12. Entretenez les poêles, fournaises, tuyaux et cheminées dans un état de propreté.
13. Faire l'inspection des cheminées et des tuyaux de cheminées pour s'assurer qu'ils sont en bon état.
14. Ne pas faire sécher de bois dans un fourneau.
15. Ne pas susprendre du linge humide trop près d'un poêle.
16. Qu'il n'y ait pas de rideaux près des poêles et des tuyaux.

Règles de sûreté pour les feux en plein air

1. Ne pas faire de feux de joie sans raison.
2. Si vous êtes obligé d'allumer un feu en plein air, assurez-vous que les cendres sont froides avant de partir.
3. Ne mettez pas le feu à des arbres morts. Ils brûlent parfois plusieurs jours.
4. Avant d'allumer un feu en plein air, voyez à l'entourer, complètement d'un grillage en fil métallique solide.
5. Empêchez les enfants de venir jouer trop près du feu, qu'il soit entouré d'un grillage ou non.
6. Ne jetez pas sur le feu de grands morceaux de papier que le vent peut emporter.
7. Assurez-vous que le feu est éteint avant d'aller vous coucher.
8. Ne dites pas : "Je suppose qu'il n'y a pas de danger".
9. Dégelez les tuyaux avec de l'eau chaude, et non avec une flamme.

Règles de sûreté pour la cuisine et le ménage

1. Ne quittez pas le poêle pendant que quelque chose cuit sur le gril.
2. Ne jetez pas d'eau sur de la graisse qui brûle; servez-vous de terre, de sable, de farine, de sel, ou d'un couvercle en métal.
3. Ne chauffez jamais un poêle jusqu'à ce qu'il devienne rouge.
4. Ayez soin de ne pas vous servir de vernis à poêle sur un poêle qui chauffe; attendez qu'il refroidisse.
5. Ne vous servez pas d'un vernis à poêle dont vous ignorez la composition; achetez les vernis qui ne présentent aucun danger.
6. Ne laissez pas les balayures dans un panier; mettez-les dans le poêle.
7. Lorsque vous nettoyez les meubles avec de l'huile ou de la cire, n'employez qu'une petite quantité à la fois et brûlez les linges.

Règles de sûreté pour les objets de rebut

1. Que tout soit rangé en ordre; ne laissez pas les objets de rebut s'accumuler nulle part dans ou près de la maison.
2. N'empilez pas les feuilles mortes près de quelque chose qui peut brûler; elles prennent feu parfois.
3. Enterrez les feuilles; ne les brûlez pas.
4. Ne laissez pas votre cave s'encombrer de vieux bouts de planches. Faites-les scier et fendre pour vous servir plus tard à allumer votre feu, et faites-les corder à la place où le bois doit être.

Règles de sûreté pour le pétrole

1. Etudiez les règles pour les lumières.
2. Assurez-vous que les chauffe-rettes et poêles à pétrole ne coulent pas et qu'ils ne peuvent être renversés.
3. Nettoyez les brûleurs et ne mettez pas la flamme trop haute.
4. Tenez le bidon contenant le pétrole en dehors de la maison, si possible.
5. Ne laissez pas le plancher, sous le bidon, devenir imbibé de pétrole.
6. Assurez-vous que le bidon ne coule pas et ne dégoutte pas.
7. Emplissez à la clarté du jour seulement tout réceptacle dans lequel on doit brûler du pétrole.
8. Ne jamais partir un feu de charbon ou de bois avec du pétrole.

Règles de sûreté pour l'électricité

1. Rappelez-vous que le corps humain est un conducteur de l'électricité; ne touchez ni fils ni rien autre qui puisse être chargé d'électricité.
2. Ne faites faire le posage de fils électriques que par un électricien soigneux et qui connait son métier.
3. Ne vous éloignez jamais d'un appareil électrique, même pour un instant, sans vous assurer que l'électricité est fermée.

Règles de sûreté pour la gazoline

1. Rappelez-vous qu'il ne faut pas prendre de chances avec la gazoline; c'est l'un des explosifs les plus dangereux d'un emploi courant.
2. Elle doit toujours être tenue

Suite à la page 12)

Quelques maximes préventives d'un incendie...

Ne laissez pas les enfants jouer avec les allumettes.
Servez-vous de réceptacles en métal pour vos cendres, vidanges, etc.
N'accrochez pas de matériel combustible autour du poêle.
N'employez jamais de pétrole ou gazoline pour activer votrte poêle.
Ne vous servez pas de gazoline à l'intérieur, pour faire du nettoyage.
Tenez vos linges huileux dans un réceptacle en métal.
Faites inspecter vos installations électriques.
Ne placez pas vos poêles et tuyaux trop près des murs ou boiseries.
Tenez vos poêles et chaufferettes à l'électricité ou à l'huile dans un grand état de propreté.
Ne vous servez jamais de lumière ouverte dans les garde-robes ou caveaux noirs, mais bien d'une torche électrique (flashlight).
Remplissez vos lampes à pétrole à la lumière du jour et non lorsqu'elles sont allumées.
Eteignez vos bouts de cigares ou cigarettes en les jetant.
Ayez toujours un extincteur chimique à votre portée ; il peut vous sauver la vie.
Faites ramoner votre cheminée et nettoyer votre tuyau avant de commencer à chauffer pour l'hiver.
SOYEZ PRUDENTS, PARTOUT, TOUJOURS ! ! !

BATTERIES de RADIO

Nous nous faisons une spécialité de "tout ce qui concerne" les Batteries de Radio.

RECHARGEMENT de Batteries

$1.00 SEULEMENT pour recharger votre batterie — et nous vous en fournissons une autre en attendant "GRATUITEMENT".

ALFRED DION 602 rue St-Valier, Succursale 680, rue St-Valier

Distributeur des Batteries "Hart"

"LE LENDEMAIN EST INCERTAIN ; L'ASSURANCE PEUT SEULE PROTEGER LES VOTRES"

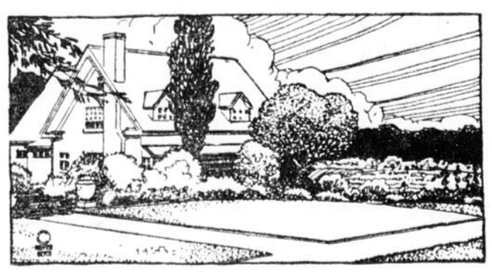
EUG. LECLERC
LIMITEE
ASSURANCES
de toutes sortes.
81, Rue St-Pierre. Tél : 2-8426. Québec
SOYEZ PRUDENT !

POURQUOI CONSTRUIRE POUR BRULER ?

En employant les bons produits "CITADELLE", BRIQUES et TERRA COTTA, vous vous protégez contre tout incendie.

La construction à l'épreuve du feu réduit considérablement l'entretien de votre maison et économise presque totalement vos assurances.

CITADEL BRICK, Ltd
14 rue St-Joseph -:- Tél. 2-1700

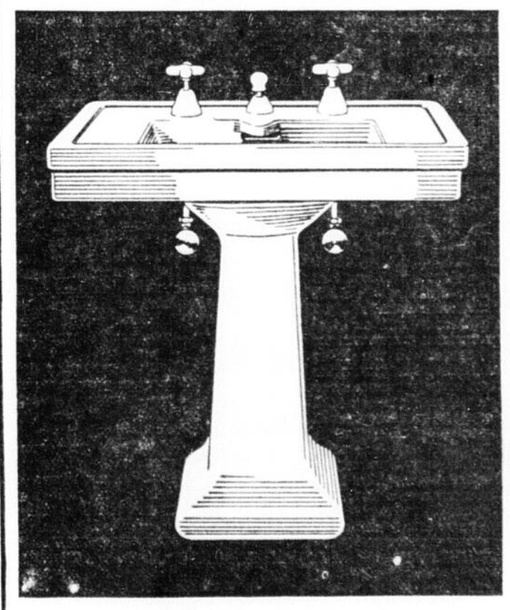


Tél. Bureau 2-2398 Tél. Résidence 6678

GEORGES PAQUET
59, ST-JOSEPH
QUEBEC
IMMEUBLE EN GENERAL
ASSURANCE FEU

La Foudre
est souvent
CAUSE de FEU
PROTEGEZ-VOUS CONTRE cette MENACE
en faisant installer
UN PARATONNERRE
"SECURITY"
Notre garantie de $5,000.00 au gouvernement vous protège.
Nos installations sont inspectées par les Inspecteurs du Gouvernement.
Security Manufacturing Co., Ltd.
100, 3ième Ave, Limoilou.

Tous les progrès de la plomberie
sont incorporés dans les produits Crane



Comme les proportions de ce lavabo en porcelaine spéciale Crane NORWICH sont justes et jolies, et que de charmes s'en dégagent.

Trois points demandent considération lors du choix d'appareils sanitaires: le matériel, le modèle et la robinetterie.

Que ce soit en porcelaine spéciale, en porcelaine solide, en fonte émaillée ordinaire ou ne se tachant pas, en blanc ou dans les couleurs à la mode, Crane Limited vous offre un assortiment complet de lavabos, baignoires, water-closets, éviers et cuviers.

Les artistes de la maison Crane ont donné plus de grâce et de ligne aux appareils, en leur enlevant leur lourde apparence.

Robinets à ouverture rapide et sûre; vidage direct pour vider les lavabos et les baignoires rapidement; action plus puissante et plus sanitaire sur les water-closets; robinetterie plus commode pour les éviers et les cuviers; enfin tout a été perfectionné par les ingénieurs Crane.

Des employés courtois et renseignés vous expliqueront aux salles d'exposition Crane toutes les dernières améliorations techniques, et vous aideront à choisir les appareils sanitaires les plus appropriés à vos besoins. Si cela vous plait mieux, écrivez-nous pour recevoir: *Nouvelles Idées pour Salles de Bains* et *Projetant la Petite Salle de Bain.* Puis consultez un entrepreneur-plombier responsable.

CRANE
70 rue St-Vallier, Québec

Semaine de Prévention des Incendies

DU 5 AU 11 OCTOBRE

Le feu chez nous...

Durant la semaine consacrée à la prévention des incendies, il convient de s'arrêter un instant pour penser ce qu'entraînent les incendies qui se produisent au cours de l'année, au point de vue de notre patrimoine économique.

Le feu est un ennemi qui ne dort jamais; il n'attend que le moment propice pour s'attaquer à votre propriété et aux êtres qui vous sont chers. En jetant un regard en arrière nous voyons que la Province de Québec et plus particulièrement notre Cité de Québec a été plus souvent qu'à son tour le théâtre de nombreux et sanglants hécatombes. Tel la mort, le feu ne respecte rien, mais pourtant, combien de vies humaines auraient été épargnées, que de propriétés auraient été sauvées si des méthodes préventves avaient été mises en pratique. Un grand nombre d'incendies sont si faciles à prévenir que c'est un crime moral, sinon légal, que de tolérer un état de choses qui mettrait en danger la vie et la propriété de nos concitoyens.

De plus, le démon du feu impose une taxe additionnelle à chaque citoyen, en augmentant les taux d'assurances.

Ces taux ne sont pas établis à l'aveugle; ils ne sont pas augmentés ou réduits selon le bon vouloir de telle ou telle compagnie; ils sont fixés d'après une compilation en comparaison des pertes payées et des primes retirées par les compagnies. Votre marchand assure sa marchandise contre le feu et le montant qu'il paye en prime d'assurance est ajouté à son prix de vente sur le pain, les chaussures, les habits, chapeaux, etc. Et c'est vous qui payez cette prime d'assurance en achetant chez tous les marchands, dans toutes les lignes qui soient. Ceci constitue donc une taxe cachée.

Pourquoi donc tolérer plus longtemps des conditions qui ne font non seulement que prélever un tribu sur la vie et la propriété, mais qui impose aussi une taxe sur vos activités commerciales et augmente le fardeau que chacun de nous a à supporter dans l'exercice de notre vie journalière. Pourquoi alors ne pas combattre le démon du feu avant qu'il ne fasse son apparition? Un once de prévention vaut une tonne de remèdes. Il est si facile de tenir les allumettes loins de la portée des enfants, de faire réparer une cheminée, des appareils électriques, etc., avant qu'ils ne causent un incendie.

L'avenir de tout un peuple ne dépend pas seulement de ses habitudes d'économie, mais de la coopération de tous pour empêcher le gaspillage. Toute organisation n'est puissante que proportionnellement aux intérêts combinés de ses membres. Aucune institution ne pourrait subsister s'il y avait tous les jours de l'année des pertes dans ses revenus, et plus particulièrement si les pertes affectent tous les membres de l'organisation.

Nous nous devons donc à nous-mêmes et à nos concitoyens de ne permettre aucune condition susceptible d'engendrer un incendie, d'exister chez-nous.

En ces années où l'on chante sur tous les tons l'amour de la patrie, de notre "chez-nous", prenons la résolution de mettre en pratique les mesures qui sauvegarderont les vies, les propriétés de notre patrimoine pour lequel nos aïeux ne marchandèrent leurs sacrifices. Vous ne serez probablement jamais décoré pour avoir mis en pratique les mesures préventives contre les incendies, mais vous aurez tout autant de mérite que nos pères en ont eu à nous garder intactes "nos institutions, notre langue et nos lois..."

VINGT-CINQ ANNEES DE PREVENTION DES INCENDIES

La propagande faite depuis 25 années pour la diffusion des maximes préventives contre les incendies par la National Fire Prevention Association et l'Association des Assureurs, est d'intérêt primordial parce qu'elle a eu pour résultat de démontrer au public les bénéfices qui pouvaient en être retirés. Ceux qui ont étudié ce problème de près, en savent quelque chose.

En 1905, à la suite de la désastreuse conflagration de Baltimore, les deux associations nommées plus haut, décidèrent l'organisation d'un corps d'Ingénieurs pour étudier les conditions existantes dans les principaux centres, faire à qui de droit les recommendations nécessaires qui auraient pour résultat d'éliminer les catastrophes, ou d'en réduire la portée.

Une campagne intensive fut menée pour règlementer d'une manière efficace la construction en général, encourager l'instalation de systemes d'aqueduc, l'établissement de corps de pompiers avec un outillage moderne, etc.

Avec la surproduction moderne dans les diverses industries, les dangers d'incendies se multiplièrent. Les yeux se tournerent vers les ingénieurs de l'Association des Assureurs pour la création et l'obtention de mesures et de matériel protecteurs qui devraient éliminer le plus possible les dangers d'incendie, protégeant par là, la vie et la propriété materielle.

L'industrie des vernis et peintures, du nettoyage à sec, des pellicules cinématographiques (pour ne mentionner que celles-là) ne sont plus considérées comme "extra-hazardeuses" grâce aux methodes modernes enseignées par l'Association des Assureurs. Avec l'avènement de chaque nouvelle industrie une etude intensive est faite par les ingénieurs; hier ce fut l'emploi du charbon pulverise; aujourd'hui c'est le danger d'incendie apporté par l'expansion de l'aviation; demain apportera de nouveaux dangers mais aussi de nouvelles maximes de prévention.

D'immenses laboratoires existent à Chicago, New-York, Toronto, Montréal, etc., où des travaux d'expériences sont faits. L'on y recherche le degré de résistance auquel peut être soumis tel ou tel materiel de construction; le danger d'ignition de tel ou tel article devant être mis sur le marché, etc. Ces laboratoires sont toujours prêts à fournir sans charge tous les renseignements necessaires.

Les compagnies d'assurance-feu font la même propagande dans leur sphère, que les assurances-vie. Le but est le même: sauvegarder des vies humaines.

Ces deux Associations peuvent donc contempler avec orgueil le travail fait durant les 25 dernières années et il n'y a aucun doute que l'avenir verra un travail encore plus efficace si possible, afin que le Canada continue sa marche ascendante vers la conservation de son patrimoine economique.

LA PREVENTION DES INCENDIES "AUTOUR DU POELE"

Quoiqu'étant l'un des articles du ménage le plus nécessaire, le poêle est aussi le plus dangereux. Les conseils qui suivent sont dictés par l'expérience et devraient être mis en pratique.

En premier lieu, ne vous servez jamais d'huile de charbon pour allumer votre poêle. Il y a quelques semaines en Ontario, à Guelph pour être plus précis, une brave mère de famille était un matin en retard pour faire son déjeuner. Elle éprouvait quelque difficulté pour allumer son poêle. Alors pour aller plus vite elle versa de l'huile de charbon sur le bois. Une terrible explosion se produisit, qui fit se déclarer un incendie. La mère fut enveloppée de flammes. Elle courut à sa chambre pour se rouler sur le lit pour essayer d'éteindre les flammes; elle ne réussit qu'à communiquer le feu dans toute la maison. Elle même et ses 4 enfants périrent dans d'atroces souffrances. Triste résultat... Et cependant, malgré des avertissements réitérés, il ne se passe pas de jour sans que nous voyions un fait semblable rapporté dans les journaux.

Placez vos poêles à au moins 24 pouces de toute partition de bois. Si vous ne pouvez le faire, une feuille de métal ou d'amiante devrait être placée de manière à protéger le mur, mais en ayant soin de laisser un espace entre cette planche protective et le mur afin d'assurer la ventilation

(Suite à la page 2)

Avertissement public

(Suite de la page 11)

dans des bidons hermétiquement fermés, jamais dans des bouteilles en verre.

3. Ne jamais la laisser exposée à l'air dans la maison, ou dans un endroit d'où sa vapeur peut être transportée jusqu'à une flamme, un charbon ardent ou une étincelle.

4. Ne pas s'en servir pour le nettoyage, si vous pouvez avoir une préparation sans danger pour cet usage.

5. La gazoline en quantité doit être gardée dans des réservoirs souterrains.

6. On ne doit permettre à personne de fumer dans un garage.

7. On ne doit permettre à personne de fumer dans un automobile pendant qu'on est à remplir le réservoir de gazoline.

8. Ne vous servez pas d'eau pour éteindre un feu de gazoline ou pétrole; servez-vous d'un extincteur chimique, ou bien jetez de la terre ou du sable sur la flamme.

Règles de sûreté pour le gaz

1. Etudiez les règles pour les lumières.

2. Assurez-vous que les lampes, les poêles, les chaufferettes te tous les raccordements sont bien faits, étanches et qu'il n'y a pas de fuite nulle part.

3. Lorsque vous sentez une fuite de gaz, ouvrez d'abord les portes et les fenêtres, puis cherchez immédiatement où se trouve la fuite.

4. Ne cherchez jamais une fuite de gaz à la lumière d'une allumette, d'une lampe; d'une chandelle ou de toute autre flamme; employez une lampe portative électrique, si vous en avez une, autrement trouvez la fuite par le sens de l'odorat.

5. Réparez la fuite sans délai, ou bien fermez le gaz au compteur et envoyez chercher un plombier. N'allumez pas de feu dans la maison tant que cela n'a pas été fait.

6. Ne jamais acheter de tube en caoutchouc commun pour le gaz. S'il vous est impossible de faire le raccordement avec un tuyau en fer solide, procurez-vous un tube en métal flexible, et assurez-vous que vous avez un bon joint étanche aux deux bouts.

Règles de sûreté pour les fumeurs

1. Surveiller les fumeurs négligents; remarquer où ils jettent leurs allumettes, bouts de cigares et de cigarettes, quand ils en ont fini; éteindre les étincelles que vous verrez en mettant le pied dessus.

2. Dites à vos amis qu'il est dommageable pour les enfants de fumer et que cela est dangereux en même temps pour ceux qui les entourent.

Règles de sûreté pour les jours de congé

1. Ne prenez pas de risques insensés.

2. Tâchez de vous amuser sans brûler de poudre, mais s'il faut qu'il y ait un feu d'artifice, laissez aux grandes personnes le soin de faire partir les pièces.

3. Ne pas vous servir de chandelles allumées sur les arbres de Noël. Si vous voulez avoir des lumières, servez-vous d'ampoules électriques seulement, et voyez à ce que les fils soient posés avec soin.

4. Ne vous servez pas d'ouate, de papier de soie et d'autres décorations inflammables.

Règles pour combattre les incendies

1. Garder son sang-froid et agir vite.

2. Pensez d'avance à ce que vous feriez en cas d'incendie.

3. Ayez à votre portée un extincteur à main ou plus.

4. Assurez-vous que tous ceux qui habitent avec vous savent où sont ces extincteurs et connaissent la manière de s'en servir.

5. Donner l'alarme immédiatement en criant "au feu", à moins de se trouver dans une salle remplie de monde.

6. Dans une salle remplie de monde, donner l'alarme sans causer d'émoi et voir à ce que chacun reste calme.

7. Savoir où se trouve la boîte d'alarme la plus rapprochée, et étudier les directions d'avance.

8. Attendre près de l'alarme, si la boîte se trouve en dehors de l'édifice qui brûle, afin d'indiquer aux pompiers où est l'incendie quand ils arriveront.

9. Si vous donnez l'alarme par téléphone, appelez l'opératrice et dites: "Je veux donner l'alarme pour un incendie", et ayez soin de donner l'adresse.

10. Ne perdez jamais la tête.

Règles pour les exercices en cas d'incendie dans les écoles

1. L'intention générale de ces exercices est d'éviter la panique qui accompagne ordinairement une alarme d'incendie.

2. A cause des différents genres de construction des écoles par tout le Canada, les exercices devront être modifiés suivant les conditions locales.

3. Les exercices en cas d'incendie devront avoir lieu au moins une fois par mois.

4. On devra employer exclusivement les signaux pour incendies au moyen de cloches.

5. Quand le signal d'incendie est donné, tout travail doit cesser. Les élèves se lèvent et marchent dans l'ordre qu'on leur a indiqué, les garçons les premiers.

6. Les maîtres ou maîtresses doivent suivre les rangs pour voir s'il n'est pas resté d'enfants en arrière. Si le maître ou la maîtresse est trop éloigné des rangs, il lui sera peut-être impossible de revenir pour prendre soin des traînards.

7. Les garçons doivent sortir les premiers, et être suivis par les filles, ou si possible chaque groupe sortira par une porte séparée. Les garçons bousculent souvent les filles en se hâtant, et les filles s'exciteront infailliblement si les garçons poussent en arrière d'elles.

8. On devra apprendre aux enfants, au cours des exercices, à surmonter les obstacles qu'ils pourront rencontrer au moment d'un incendie réel.

9. Le mouvement des enfants devra se faire par le chemin le plus court, et les lignes ne devront pas se croiser.

10. Les classes qui sont près des escaliers devront précéder celles qui en sont plus éloignées; les classes des étages inférieurs devront précéder celles des étages supérieurs.

11. Les élèves doivent marcher sur deux rangs et on doit leur apprendre à suivre à la lettre les ordres qu'on leur donne quant à la formation des rangs et quant à la marche.

12. Le mouvement des classes doit se faire en MARCHANT, et non en courant. Les maitres ou les maîtresses ne doivent pas presser les élèves, mais doivent veiller à empêcher l'excitation et garder l'ordre et la précision dans les rangs.

13. Chaque école est vidée quatre fois par jour (deux récréations et deux fins de classe), et la sortie à la fin de la classe doit se faire sous tous rapports comme un exercice en cas d'incendie, si ce n'est qu'on donnera le signal de fin de classe au lieu du signal d'exercice pour le feu.

Vos Valeurs et Vos Bijoux

seront en toute sûreté

dans

NOS COFFRETS

A L'EPREUVE DU FEU ET DES VOLEURS

DEMANDEZ NOS CONDITIONS

La Caisse d'Economie Notre-Dame de Québec

21, RUE ST-JEAN

10 Succursales. . . . . Québec.

Consultez-nous dès aujourd'hui pour vos assurances.

J.-ALFRED DROUIN

Courtier en Assurances

251, rue St-Joseph, Québec.

Tél: 3-0966.

Consultez-nous pour vos assurances-feu

PAUL AUDET & CIE

LIMITEE

Courtier en assurances.

190, Rue ST-PAUL.

Québec. Tél.: 2-6487

ASSURANCES GENERALES

Ne prenez pas de chance avec le feu !

H. P. CIMON

Immeuble et Assurances Générales

Edifice Cimon . . . . . Tél: 5169

2, Côte d'Abraham, près Carré d'Youville



SI VOTRE MUNICIPALITE ETAIT VISITEE PAR LE FEU AVEZ-VOUS LES APPAREILS POUR LE COMBATTRE ?

SI NON POURQUOI NE PAS VOUS PROTEGER

Depuis vingt ans, notre maison a contribué à l'organisation de protection contre l'incendie dans plus de 250 municipalités, villes et villages.

Les appareils fournis dans chacun de ces cas ont réduit à leur minimum les pertes causées par les incendies et empêché plusieurs conflagrations.

Nous sommes toujours à votre disposition pour vous fournir les renseignements sur le meilleur système à être adopté pour combattre le feu.

Nous avons tous les appareils de l'extincteur chimique jusqu'à la pompe automobile la plus puissante.

Nos années d'expérience sont une garantie de notre service.

RENE TALBOT LIMITEE

205, Rue ST-PAUL. QUEBEC

D.-I. POULIOT, Président et Gérant Général — M.-I. BEDARD, Secrétaire-trésorier.

Hon. Arthur LACHANCE, Vice-Président

D.-I. POULIOT, Limitée

Courtiers en Assurances

44 RUE DALHOUSIE, Tél.: 2-6103 — QUEBEC. Le soir, Tél: 3-1070

TESSIER, FAGES & CIE

ASSURANCES

Tels: 2-1662 -- 2-1663

71 rue St-Pierre - Québec

J.-Eug. Lachance

ENR.

ASSURANCES

Vie, Vitres, Garantie Accidents, Maritime, Feu, Automobiles, Bouilloires, Maladies, Animaux. Responsabilité des Employés.

17 rue St-Jacques

QUEBEC

Edifice Langlois & Paradis Ltée

Fougères à l'Epreuve du Feu

Grillages Métalliques et

Brûle-Cierges de Sûreté

Nous désirons informer les membres du clergé et les communautés religieuses que nous avons pour décorations d'autels les FOUGERES ANDIATUM naturelles stérélisées et à l'épreuve du feu. Pour.

29c 49c 89c $1.25 $1.50 $1.75 $2.00 $2.50 $3.00 $3.50 $4.00 ET $5.00

suivant la grosseur

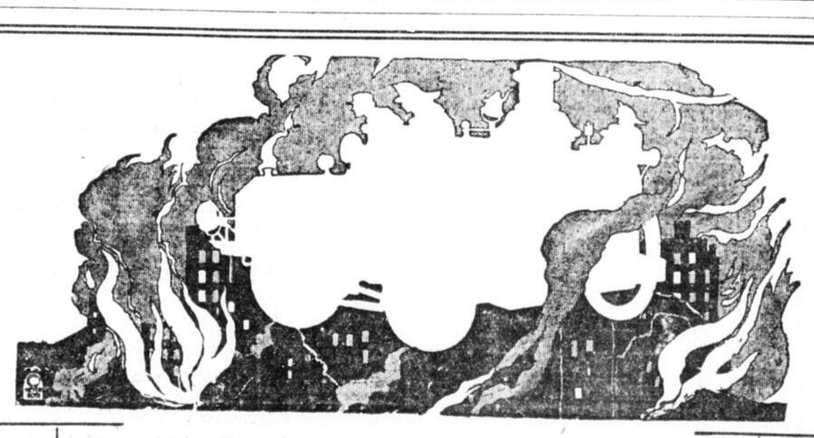
PALMIERS ARECA: pour ... 85c 95c $1.15 $1.25 jusqu'à $12.00

Nous avons aussi les ARMOIRES METALLIQUES pour ostensoirs. C'est une nécessité pour toutes les églises et communautés. Aussi les GRILLAGES métalliques pour brûle-cierges.

Presque toutes les assurances de fabriques les exigent. Ecrivez-nous pour renseignements.

LA COMPAGNIE PAQUET LIMITEE

155-173 rue St-Joseph -:- -:- Québec



SI UN PAREIL MALHEUR ARRIVAIT....

à votre manufacture, à votre maison de commerce où à votre maison privée,

Vos Valeurs Seraient Sauves

AVEC UN COFFRE-FORT "LEGARE"

Pensez-y Bien Cette Semaine

Vendus à Paiements Différés

COMPAGNIE P.T. LEGARE LIMITEE

273 -- RUE ST-PAUL -- 273

"Prévenir l'Incendie...

---est souvent chose bien facile -- mais

Réparer un désastre !

---est souvent impossible



"QUELQUES CONSEILS"

qui étant suivis, pourront éviter bien des malheurs !

NE LAISSEZ PAS SEULEMENT AU PROPRIETAIRE la responsabilité de votre logement; inspectez votre logis du sous-sol au grenier.

NE PERMETTEZ pas aux enfants de jouer avec des allumettes.

NE JETEZ PAS D'ALLUMETTES ENFLAMMEES, ni de cigares ou cigarettes mal éteints.

NE VOUS SERVEZ PAS DE GAZOLINE OU DE BENZINE pour nettoyer des vêtements, lorsque vous êtes à proximité d'une lumière ou d'un feu ouvert.

NE REMPLISSEZ JAMAIS VOS LAMPES A PETROLE OU A GAZOLINE lorsqu'elle sont allumées. Tenez les brûleurs bien propres.

NE LAISSEZ PAS VOS CENDRES DANS DES RECEPTACLES EN BOIS ou autre matériel combustible. Tenez-les éloignées des boiseries. Ne vous servez pas d'huile dont le point d'inflammation est plutôt bas.

NE LAISEZ PAS LES DECHETS, rebuts, papiers, paille d'emballage, etc., s'accumuler dans vos caves ou greniers; en attendant qu'ils soient enlevés, placez-les dans des réceptacles en métal munis d'un couvercle.

NE VOUS SERVEZ QUE D'ALLUMETTES DE SURETE, elles ne coûtent pas plus cher

"POUVEZ-VOUS NOUS REPONDRE"

en toute sincérité"---

avec satisfaction pour votre pays et pour vous-même— aux diverses questions qui suivent :

VOS EMPLOYES SONT-ILS ORGANISES en une unité efficace pour combattre l'incendie ?

SAVENT-ILS OU SE TROUVE LA BOITE D'ALARME la plus proche ?

AVEZ-VOUS UN GARDIEN DE NUIT COMPETENT ET SUR LEQUEL VOUS POUVEZ VOUS FIER ?

AVEZ-VOUS des EXTINCTEURS CHIMIQUES? Sont-ils en bon état ; ont-ils été chargés et inspectés récemment ?

LES CAVEAUX, ARMOIRES, EN-DESSOUS DES ESCALIERS, ETC., SONT-ILS PROPRES?

AVEZ-VOUS DES MOTEURS ELECTRIQUES ? L'HUILE QUI S'EN ECHAPPE PEUT DEVENIR DANGEREUSE. PRENEZ-VOUS TOUTES LES PRECAUTIONS NECESSAIRES A CE SUJET ?

PERMETTEZ-VOUS A VOS EMPLOYES DE FUMER DANS VOS ETABLISSEMENTS, FUMEZ-VOUS VOUS-MEME ?

VOS FILS DE LUMIERE ELECTRIQUE SONT-ILS EN BON ETAT ?

OU JETEZ-VOUS VOS CENDRES CHAUDES ? LES PLACEZ-VOUS DANS DES RECEPTACLES EN METAL MUNIS DE COUVERCLES ?

ETES-VOUS PRUDENT ?
PARTOUT !... TOUJOURS !





Suggéré par

Le Bureau de la Prévention contre l'Incendie

Hôtel de Ville ⁘ Québec

AU RADIO CE SOIR

AU POSTE CKAC

8 à 9 h. a.m. — L'heure du déjeuner de la Sherriff's Marmalade.
10 h. a.m. — L'ouverture de la Bourse et rapport des conditions atmosphériques pour l'aviation.
10 h. 45 a.m. — Musicale "Columbia".
11 h. a.m. — L'heure exacte d'après la montre Bulova et le menu quotidien, causerie dans les deux langues.
11 h. 15 à 11 h. 30 p.m. — Programme Tin Tex.
11 h. 30 p.m. — Nouvelles. — Température. — Musicale Columbia.
midi. — Le concours Borden.
12 h. 30 p.m. — Bourse de Montréal et de New-York.
12 h. 40 à 1 h. 15 p.m. — —Récital d'orgue Ogilvie.
3 h. 45 p.m. — Fermeture de la Bourse. L'heure exacte d'après la montre Bulova.
5 h. à 6 h. p.m. — Le théâtre des Tout-petits.
6 h. à 6 h. 10 p.m. — Nouvelles. — Bourse. — Température. — Sommaire des émissions de la soirée.
6 h. 10 p.m. — Concours spécial de la maison Borden. "Temple Radio".
6 h. 30 à 7 p.m. — Rapport fédéral sur le marché (bilingue).
7 h. à 8 h. p. m. — Programme Macdonald Blenders".
8 h. à 8 h. 30. — Le programme Eveready.
8 h. 30 à 9 h. p.m. — Concert "Supertest".
9 h. à 9 h. 10 p.m. — L'orchestre de la compagnie Neilson Chocolate.
10 h. à 11 h. p.m. — L'heure du C. N. R.

CONCERT SACRE

A 7 heures, ce soir, jeudi, sera transmis le programme ci-dessous:
The Homeland. . . . . .Stebbins
Quatuor mixte
My Ain Countrie. . . . . .Hanna
Helen Janke, contralto
Where the Gates Swing Outward Never. . . . . .Gabriel
Richard Maxwell et Arthur Billing Hunt, Ténor et Baryton
Jerusalem the Golden. . . .Ewing
Quatuor mixte
The Home of the Soul. . . .Philips
Muriel Savage, soprano
The Home of the Endless Years . . . . . .Sweney
Quatuor mixte
A Song of Heaven and Homeland . . . . . .Sankey
Richard Maxwell, ténor
No Night There. . . . . .Danks
Quatuor mixte
The Eastern Gate. . . . . .Martin
Muriel Savage et Helen Janke
Soprano et Contralto
The Land Where the Roses Never Fade. . . . . .Ackley
Arthur Billings Hunt, baryton
Heaven is My Home. . . .Sullivan
Quatuor mixte
Postes émetteurs: WEAF, WLBO, WWJ et WJAR.

LA CROCKETT FAMILY

A partir de 7 heures, ce soir, jeudi, le poste WABC transmettra le programme suivant:
Billy in the Low Ground. . . . . .
Orchestre
The Miner's Life. . . . . .
Solo: Johnny
Fiddle Solo. . . . . .
Alan
Drunkard's Dream. . . . . .
Albert et Johnny
Cripple Creek. . . . . .
Orchestre

TIP TOP CLUB

Le poste WABC transmettra à 7 heures 30, ce soir, jeudi, le programme suivant:
Hay, Straw. . . . . .
Les Cookies et Orchestre
My Heart at Thy Sweet Voice. . . .
Helen Nugent et Orchestre
The Spaniard That Blighted My Life. . . . . .
Brad et Al
Singing a Song to the Stars . . . .
Les Cookies et Orchestre
Strike Up the Band. . . . . .
Quatuor Tip Top
Way Down South in Heaven . . . .
Les Cookies Orchestre
Alabammy Bound. . . . . .
Irene Beasley et Orchestre
Dancing Dominoes . . . . . .
Les Cookies
Le Laboureur Aveugle. . . . . .
Evan Evans et Orchestre
Happy Days Are Here Again. . . .
Ensemble

PROGRAMME NIAGARA

eLs postes WEAF, WGR et WGY transmettront à 7 heures 30, ce soir, jeudi, le programme suivant:
Chant du Riff de "Le Chant du Désert" . . . . . .Romberg
Oh, Promise Me, de "Robin des Bois" . . . . . .de Koven
Juda Dance. . . . . .Dett
Caprice Viennois. . . . . .Kreisler
Sélections de "The New Moon" . . . . . .Romberg

CONCERT A LA NBC

A 7 heures 45, ce soir, jeudi, les postes WJZ et WENR transmettront le programme dont voici le détail:
It's Unanimous Now. . . . . .
Pot Pourri. . . . . .
Allah's Holiday. . . . . .
Rose Sauvages. . . . . .
Le Chant Parfait. . . . . .
Une Heure Avec Vous. . . . . .
Valse du Baiser. . . . . .

PROGRAMME ORBACH

Le poste WOR transmettra à 7 heures 30, ce soir, jeudi, le programme ci-dessous:
Tomorrow is Another Day. . . . . .
Orchestre
Under the Spell of a Kiss. . . . .
What's the use of Living Without Love. . . . . .Shayne
Baryton
I'm Learning a Lot From You. . . .
Orchestre
Still I Love Her. . . . . .
Numéro Oriental. . . . . .
I Still Belong To You . . . . . .
Good Evenin'. . . . . .
Just a Memory. . . .Frank Parker
Ténor
Say "Oui" Chérie . . . . . .
Orchestre
Tonight. . . . . .
Finale: Sélections de " OKay" . . . . . .Gershwin

CONCERT VARIE

Le poste WOR transmettra, ce soir, jeudi, à 8 heures, le programme ci-dessous:
Ouverture de "Merry Wives of Windsor". . . . . .Nicolai
Fugal Concerto pour Flûte, Oboe et Cordes. . . . . .Holst
Polonaise "Boris Godonouf" . . . . . .Moussorgsky
Air de "Prince Igor". . . .Borodin
M. Kozarkevich
Ballet en Musique "Prince Igor". . . . . .Borodin
Mélodie en mi majeur .Rachmaninoff
Soli: Chant du Pelerin . . . . . .Tschaikowsky
Why be sad because I'm Single . . . . . .Ruskin
Suite Keltic. . . . . .Foulds

LE ARCO PARTY

A 9 heures, ce soir, jeudi, les postes de la NBC transmettront le programme ci-dessous:
Marche de "Aida". . . . . .Verdi
Orchestre
Zitti Zitti, de "Rigoletto". . . .Verdi
Sextette
Solenne in quest' ora, de "La Forza del Destino". . . . . .Verdi
Harold Hansen et John Moncrieff
Ténor et Basse
Quatuor de Rigoletto. . . . . .Verdi
Quatuor mixte
Le Cygne. . . . . .Saint-Saëns
Violoncelle et orchestre
My Heart at Thy Sweet Voice, de "Samson et Dalilah" . Saint-Saens
Helen Oelheim, contralto
Little Orphan Annie. . . . . .
Les Rondoliers. . . . . .
Postes émetteurs: WEAF, WEEI, WJAR, WTAG, WFI, CKGW, WRC, WGY, WWJ, WSAI, KYW, WCAE et WGR.

ORCHESTRE KNOX DUNLAP

A 9 heures, ce soir, jeudi, on entendra le programme ci-dessous:
Eatin' My Heart Out for You. . . .
Tiger Rag. . . . . .
Les Arbres . . . . . .
Black and Tan Fantasy. . . . . .
Still I Love Her. . . . . .
Fantaisie Orientale. . . . . .
Blue Without You. . . . . .
Postes émetteurs: WJZ, WBZ, WBZA, WBAL, WHAM, KDKA et WIBO.

HEURE MAXWELL

A 9 heures 30, ce soir, jeudi, on entendra transmis par les postes WJZ, WBZA, WBAL, KYW, WJR, WHAM et KDKA le programme ci-dessous:
Marche du Temps .Arlen et Koehler
Quatuor
Deep River. . . . . .
Orchestre
So this is Love, de "Little Miss Bluebeard". . . . . .Goetz
Muriel Wilson, soprano
I Kiss Your Hand Madame. .Erwin
Ténor
Sometimes I Feel Like a Motherless Child. . . . . .
Orchestre
Les Eaux du Minnetonka. .Lieurance
Orchestre
Hold On. . . . . .Johnston
Orchestre
Chantant sous la Pluie . . . . . .Washington et Cleary
Quatuor

LES MELODY MOMENTS

A 9 heures 30, ce soir, jeudi, sera transmis le programme dont détail suit:
Ouverture de "Les Cloches de Corneville". . . . . .Planquette
Orchestre
Oh, Promise Me, de "Robin Hood" . . . . . .de Koven
Oliver Smith, ténor
Danse des Mirletons, de "Nutcracker Suite". . . . . .Tschaikowsky
Venetia. . . . . .Zamecnik
In Old Granada. . . . . .Maduro
Orchestre
Song of My Heart, de "Song of My Heart" . . . . . .Hanley
Oliver Smith, ténor
Sing a Happy Little Thing. . .Meyer
Orchestre
Souvenir. . . . . .Drdla
Eugene Ormandy, violoniste
Postes émetteurs: WEAF, WJAR, WWJ, WTAG, WFI, WRC, WGY, WGR, WCAE, WSAI, WTAM et WIBO.

QUINTETTE KREMLIN ART

A 9 heures 30, ce soir, jeudi, le poste WOR transmettra le programme ci-dessous:
Mists. . . . . .Vilboa arr. S. Baldin
Around the corner walked a lad . . . . . .Chant de folklore
Quintette Kremlin Art
The Yellow Cornfields . . . . . .Gretchaninoff
Ivan Ivanovich, ténor
Air de Londonderry . . . . . .Arr. S. Kozakevich
Quintette Kremlin Art
Valse. . . . . .Chopin
Mlle Mercedes Bennett, pianiste
Zaza, little gypsy. . . .Leoncavallo
Stefan Kozakevich, baryton
Ballad of the fair city of Novgorod . . . . . .Ippolitoff-Ivanoff
Flax. . . . . .Gretchaninoff
Quintette Kremlin Art

CONCERT HOLLINGWORTH

A 10 heures, ce soir, jeudi, le poste WLW émettra le programme ci-dessous:
Quatuor Day Dreams. . . . . .
Melodies: Apple Blossoms. .Kreisler
Ténor: Sylvia. . . . . .Speaks
Love Dream. . . . . .Liszt
Dance of the Dolls. . . .Poldini
Evening Star. . . . . .Wagner
Ténor: Song of India . . . . . .Rimsky-Korsakoff
Pan Americana. . . . . .Herbert

CONCERT DU C. N. R.

A 10 heures, ce soir, jeudi, les postes de la chaine transcontinentale des CNR transmettront le programme dont voici un bref aperçu:
Le service de la radio du Canadien National a le plaisir de présenter à ses nombreux auditeurs le fameux opéra de Mascagni "Cavalleria Rusticana. Les principaux artistes qui y prennent part sont Mlle Jeanne Hesson, soprano, Mme Carlyle Duncan, mezzo-soprano, Mme Amy Peterson, contralto, M. Jack Vander Straeten, ténor, et M. Irving Levine, baryton.

COURT PROGRAMME

Les postes WJZ, WBZ, WBZA, WHAM, KDKA, WJR, WLW et KYW transmettront à 10 heures 15, ce soir, jeudi, le programme ci-dessous:
Highway to Heaven, de "Oh Sailor Behave". . . . . .Dubin-Burke
Go Home and Tell Your Mother, de "Love in the Rough" . . . . . .Fields-Mc-Hugh
I Still Get a Thrill. . . .Davis-Coots
Is This a Zither?. . . . . .Baxter

PROGRAMME SLUMBER

A 11 heures, ce soir, jeudi, les postes WJZ et WBAL transmettront le programme ci-dessous:
Ouverture de "Une Nuit à Grenade" . . . . . .Kreutzer
Czardas. . . . . .Grossmann
Freuden Gruesse. . . . . .Strauss
Suite de L'Arlésienne. . . . . .Bizet
La Pampita. . . . . .Chenoweth
Danse Algérienne. . . . . .Newton
La Nuit et L'Amour. . . . . .Holmes
Liebesleid. . . . . .Kreisler
Calme comme la Nuit. . . . .Bohn

CONCERT MOONBEAMS

Le programme du concert Moonbeams sera transmis par le poste WOR, à 11 heures 30, ce soir, jeudi. Voici le détail:
Thème, Slumber Boat. . . .Gaynor
From the Land of the Sky Blue Water (Girls). . . . . .Cadman
Drink to Me Only (Trio) Old English
Diane (Girls). . . . . .
Thème, Slumber Boat. . . . .Gaynor
Caprice Viennois (Girls).. .Kreisler
Poème (Violon). . . . . .Fibich
Drifting and Dreaming (Girls). . . .
Thème, Blanket Bay. . .von Tilzer

CONCERT CABARET

Le poste WLW transmettra à 10 heures 30, ce soir, jeudi, le programme ci-dessous:
Bless Your Little Heart. . . . . .
I'm Yours. . . . . .
Soprano: Promises. . . . . .
If I Could Be With You One Hour Tonight. . . . . .
Log Cabin Four: Little David Steal Away. . . . . .
I Never Knew. . . . . .
My Heart Cries Out, I Love You. .

AU POSTE CKCV

Le programe suivant sera irradié ce soir ce 7 heures 30 à 8 heures, de la salle à diner de l'Hôtel Ste-Ursule par le poste CKSV:
Blomeri Waltz . . . . . .Clauderla
Garde Laval.
Donau Waltz . . . . . .Tvanovici
Copellia, trio . . . . . .Delibes
Nell nn Dances . . . .Ed. German
Tales by Moonlight. . . . .Aldont
Gypsy Love, Sel . . . .Franz Lehar
Potpourri (les airs populaires)
V. REES HANSEN,
Che d'orchestre.

FEU FERNAND LAVOIE

Dans le compte-rendu des funérailles de M. Fernand Lavoie, on a oublié de dire que les gardes "Montcalm", "Dollard des Ormeaux" et "Notre-Dame", suivaient le corbillard. C'est par erreur aussi que le nom de M. H. Ferland a été mentionné. Il fallait lire M. H. Charland, président de

ACCIDENT MARITIME

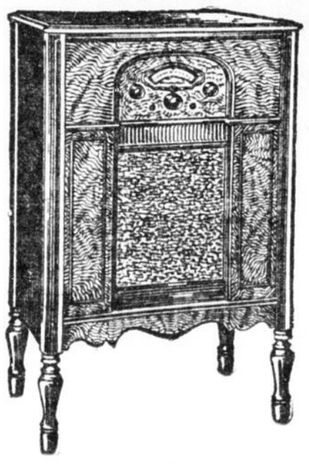
Un navire s'échoue au large de Cudahy.

(Serv. de la Presse Canadienne)

Chicago, Ills., 9. — Le capitaine Maynard, en charge du bateau Hyacinth, a adressé mardi soir un radiogramme disant que le vapeur Burlington s'était échoué au large de Cudahy, lu'il faisait eau rapidement et qu'il ne pouvait se tirer de sa position. Le Hyacinth se tenait alors aux côtés du vaisseau échoué pour lui porter secours en cas de nécessité.

Visitez Aujourd'hui
Le Cinquième
SALON de RADIO
de Québec
Organisé par l'Evénement
au
MANEGE MILITAIRE
GRANDE ALLEE
Ouvert l'Après-midi de 2 h. à 5 h. 30
et le Soir de 7 h. 30 à 10 h. 30
CONCERT D'ORCHESTRE CHAQUE SOIR
Prix Populaire : 10c

Voyez la série complète des modèles
"Atwater Kent"
AU
SALON DU RADIO
AUJOURD'HUI
NOUVEAU cadran "Vision Rapide"
NOUVEAU son
NOUVEAU contrôle du son
NOUVEAU en beauté
NOUVEAU en construction
ENTIEREMENT NOUVEAU



IL est maintenant plus facile de choisir les postes, avec *l'exclusif et nouveau* Cadran "Vision Rapide". Nouvelle richesse du son—l'incomparable Voix Dorée. *Nouveau* contrôle du Son, faisant ressortir la basse ou la haute à volonté. *Nouvelle* beauté dans les beaux dessins de choix, dans les noyers assortis et la nouvelle plaque du cadran.

Modèle 70. Nouveau Lowboy de Noyer Assorti. Superbe, pas encombrant. Fini en véritable NO-MAR.
$223
Complet avec les Lampes.

RADIO à la VOIX DOREE
ATWATER KENT
Malcolm & Hill, Limited, Kitchener, Ont., Licenciés Canadiens
Licencié par Canadian Radio Patents Limited
Radio Merchandisers Ltd, Montréal

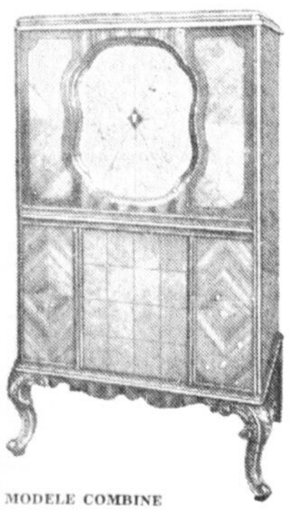
VENDEUR AUTORISE
J.-W. CANTIN 446 rue St-Joseph Tél. 8007 -:- Québec

REPRESENTANT
RADIO LEVIS ENRG.
H.-L. DOYLE Prop.
TEL. 960 71 Côte du Passage, Lévis, Québec
Conditions aussi faciles chez nous que chez les marchands de Québec

Tous les Nouveaux Modèles de Radios Atwater Kent
Sont en Vente Chez
CONDITIONS DE PAIEMENTS FACILES
HENRI Audet LIMITÉE
68 rue de la Couronne Québec

Venez choisir Votre ATWATER KENT Chez
J.-ROMEO CROTEAU
37 St-Joseph, Québec "La Maison ou l'on donne du Service"

VOYEZ! ENTENDEZ!
LE CELEBRE
Nouveau Radio "KING"



MODELE COMBINE

qui représente l'un des plus grands développements dans la science de la radiophonie.

Sélectivité,
Qualité de Son,
combinées dans un cabinet
dont la forme européenne
est ce qu'il y a de
plus nouveau

Les marchands de la ville et du district sont cordialement invités à venir visiter nos salles de ventes et à examiner nos différents modèles

THE STANDARD PHONOGRAPH ACC. & SUPPLY
OF MONTREAL
Tél. : 2-3848 251 RUE ST-JOSEPH QUEBEC

TROIS MILLIONS DE RADIOS

ATWATER KENT

Quelques détails nouveaux au sujet de ces merveilleux appareils récepteurs.

Depuis l'avènement de la radio, la CieAtwater Kent, fabriqua trois millions d'appareils, qui firent depuis, les délices de trois millions de familles et d'admirateurs de radiophonie.

eCtte année, de nombreux modèles nouveaux furent présentés au public. Ces appareils, contiennent tout ce qu'il y a de plus moderne et de plus perfectionné, tant au point de vue, qualit éet rendement, qu'au point de vue apparence, en science radiophonique.

Le nouveau cadran amélioré et exclusif "Vision Rapide", ainsi que le nouveau haut-parleur permet tant la reproduction des vibrations sous quatre tonalités différentes, justifient bien le nom de "Golden voice" donné à ces nouveaux appareils.

Une variété infinie de modèles, ne laisse à l'amateur que l'embarras du choix, car chacun des radios Atwater Kent, est une merveille scientifique de perfection et de précision.

Le soin attentif mis à la fabrication et à l'assemblage de chaque appareil, en fait une merveille de précision. Le cadran nouveau et exclusif permet la visibilité absolue de chaque poste qui y est représenté.

Le nouveau "Golden oVice", possède un son plus clair et plus riche, que tout ce qui fut conçu dans ce domaine, jusqu'à ce jour :

Le contrôle du son, permet le changement de ton, au goût de l'amateur. Ce contrôle de ton est aussi un avantage du fait que le statique se trouve en être diminué.

Un nouveau haut-parleur electro-dynamique, donne une reproduction meilleure et plus claire.

Son pouvoir de sélectivité est incroyable. Il capte à la seconde le poste désiré, et élimine facilement les programmes, que l'on ne veut pas entendre.

Les cabinets sont d'un bon goût achevé et d'un chic exclusif. Il faut aussi mentionner la grille-écran dont chaque appareil est pourvu. Ce principe de la grille écran fut employé en premier lieu par la Cie Atwater Kent.

La "Radio Merchanderies Ltd" de Montréal sont les distributeurs à Montréal, de ces merveilleux appareils, qui sont visibels au Salon du Radio de Québec, ces jours-ci.

Bucharest, Roumanie, 8. — Le ministre des affaires Etrangères G.-G. Mironescu a été changé mardi soirpar le roi Carol de tenter de former un nouveau gouvernement. Le premier ministre Julius Maniu a donné sa démission lundi.

UNE CAUSERIE SUR LA NUMISMATIQUE

M. Alphonse Désilets parle de la numismatique internationale devant la Société philatélique et munismatique de Québec.

BELLES COLLECTIONS

M. Alphonse Désilets a donné, mardi soir, une conférence très intéressante sur la munismatique internationale à la salle Loyola, rue d'Auteuil. Les membres de la Société Philatélique et Numismatique de Québec étaient présents et formaient avec leurs amis un auditoire choisi. M. Bart Rondeau, président, présenta le conférencier en termes élogieux.

M. Désilets expliqua d'abord ce qu'est la numismatique et les avantages qu'elle procure à ceux qui s'y intéressent. Il parla ensuite des magnifiques collections de monnaies que nous possédons dans notre province et qui feraient honneur à plusieurs musées européens, en particulier celles du Séminaire de Nicolet et de l'Université Laval de Québec. Le conférencier donna aussi un aperçu de l'évolution de la numismatique à travers les différents pays et spécialement en France.

M. le président remercia le distingué conférencier de son excellent travail, félicita les auditeurs de s'être rendus aussi nombreux à cette séance et formula le voeu de les voir revenir encore aux futures séances de la Société.

M. Alphonse Désilets avait apporté à l'assemblée une partie de sa collection de monnaies et médailles, dont une pièce à l'effigie de Georges Clemenceau, émise pendant la dernière guerre, et dont le tirage est limité à une centaine; cette médaille porte l'inscription suivante: "Patience, effort, confiance, Pour l'Humanité". M. Désilets est le seul à posséder cette pièce précieuse, au Canada. En outre, la collection de M. Désilets contient plusieurs pièces d'or dont deux de 20 francs et deux de dix francs de Napoléon III, datées de 1852 à 1864; une de 20 francs de Napoléon Bonaparte et une de 20 francs de Ls.-Ph. Ier. Ces précieuses monnaies ont été trouvées en Bretagne, enfouies dans le labour profond d'un champ cultivé de la Lande du Moulin, en Bignon, Morbihan. Plusieurs autres pièces, en argent et bronze, portant les armes et le chiffre des Rois de France, du Pape Pie IX, de Catherine de Russie et quelques pièces romaines des fouilles d'Herculanum ont été exhibées par M. Désilets. Ces collections sont vraiment intéressantes pour les numismates et les amis de l'histoire.

La prochaine réunion de la Société aura lieu le 21 octobre.

CONSEILS DU CHEF DONNELLY A QUEBEC

M. Donnelly explique, au radio, les moyens à prendre pour prévenir les incendies. — Dix commendements à observer.

PARADE DES POMPIERS

Les pompiers de Québec ont paradé pendant près de trois heures mardi après-midi, sous les ordres du chef L. Donnelly à l'occasion de la semaine préventive des incendies, pour rappeler au public les dangers de la saison froide et les moyens de les prévenir.

A cette occasion encore, le chef Donnelly a parler lundi soir au poste C. H. R. C., pour demander à tous la vigilance. Il a rappelé que le feu avait causé des dommages au Canada pour $200,000,000 en 1929. Le chef a aussi donné les moyens de prévenir les feux, moyens qui se résument dans les dix commandements suivants:

Faites bien nettoyer tous les tuyaux et cheminées avant de tenter de vous en servir.

Examinez soigneusement vos cheminées à l'endroit du comble où elles passent, car la partie en dessous peut avoir donné tandis que la partie à l'extérieur, étant supportée par la charpente, laisserait une solution de continuité ou bris qui permettrait aux étincelles de se glisser dans le grenier ou dans des endroits cachés.

Soyez certains que tous les trous de cheminée qui ne serviront pas cette année soient fermés avec des bouchons métalliques, vu qu'un grand nombre de feux sont causés par des étincelles quand ces trous sont recouverts par de la tapisserie.

Nettoyez les collets de ventilation autour de tous les tuyaux, en enlevant filasse, toiles d'arraignée et poussière et ne laissant rien dans le ventilateur, ce qui permettra à l'air de rafraichir le tuyau par où il passe.

Ayez soin que votre bois de chauffage ne soit pas placé dans votre cour, de manière à ce qu'il amène le feu chez vous dans le cas où la maison voisine viendrait à être incendiée.

Il est mieux de garder les éclisses, le bois mou et les boites bien empilés dans les hangars, les étables ou les caves, et de n'y pas mêler de papier ni paille à emballage (excelsior).

On ne devrait manipuler la gazoline qu'avec un soin tout particulier. En hiver toutes les fenêtres et portes sont fermées, enlevant toute possibilité de chasser dehors les gaz inflammables.

Ne vous servez jamais de gazoline pour nettoyer dans votre maison, et si vous êtes obligé de le faire pour toute autre raison, n'oubliez pas que vous manipulez un explosif puissant qui peut mettre en danger votre vie et votre propriété.

Enlevez l'herbe sèche et les feuilles de votre terrain avant qu'un individu sans précaution n'y jette une allumette.

Ne mettez pas sécher de linge ni autre objet inflammable au-dessus ou près de poêles qui chauffent.

Si vous obéissez aux commendements ci-dessus, vous pouvez prévenir bien des feux et des pertes de vie et de propriété.

CONCERT A LIMOILOU

Dimanche prochain, 12 octobre, à la salle paroissiale de Limoilou, un magnifique concert sera exécuté par la fanfare de la paroisse. Entrée gratuite. La fanfare de Limoilou invite tous les amateurs de musique pour ce jour-là, à 8 heures du soir. On procèdera en même temps à l'organisation d'un "tag-day" au profit de cette fanfare qui aura lieu les 17 et 18 octobre. 200 dames ou demoiselles sont demandées pour faire les ventes à travers la ville : elles auront une commission de 15 pour cent et deux magnifiques prix seront donnés à celles qui auront fait les meilleures ventes. Dames et demoiselles sont priées de s'adresser à Mme L.-A. Masse, 124½ 3e Avenue, ou à la salle paroissiale le soir du concert.

UNE ACCUSATION DE REFUS DE POURVOIR

La plainte est faite par la femme mais le mari se plaint à son tour.

AU PALAIS

Un mari, accusé de refus de pourvoir, comparaissait devant M. le Juge en chef Hugues Fortier, mardi après-midi.

—"Travaillez - vous ?" demanda le Juge.

—"Oui", répondit le prévenu. "Je chauffe les fournaises". Et l'avocat de l'accusé d'ajouter :

—"Mon client n'est pas capable de fournir un caution, et si on l'envoie en prison en attendant son procès, ça n'arrangera guère les choses.

—"De quoi s'agit-il ?" demanda M. le Juge Fortier.

—"Ma femme", dit le mari, "ne veut pas me donner à manger, elle "barre" les armoires".

C'est alors que le procureur de la défense fit une déclaration sensationnelle.

—"Il y a quelques jours", dit-il, "l'hon. Juge Choquette, de la Cour Matrimoniale, a ordonné à cette femme de cohabiter avec son mari".

Sur promesse de se présenter en Cour pour son procès, le prévenu fut alors remis en liberté sur parole.

UNE INNOVATION

Le service téléphonique du département directement communiqué au central.

Grâce à la décision que le comité administratif a prise mardi après-midi sur la recommandation du chef Lawrence Donnelly, le service téléphonique du télégraphe d'alarme sera relié directement au central dans une couple de mois.

Actuellement lorsque nous signalons 2-3900 (le numéro du poste central des pompiers) nous avons la communication avec le central de l'Hôtel de Ville lequel nous donne la communication avec les différents postes. Avec la nouvelle disposition qui a été adoptée mardi, en lançant un appel au numéro 2-3900, nous entrerons immédiatement en communication avec le télégraphe d'alarme, ce qui est destiné à éviter des pertes de temps.

A LA VILLA MANRESE

Une retraite commencera le samedi soir, 11 octobre, à 8 h. 30

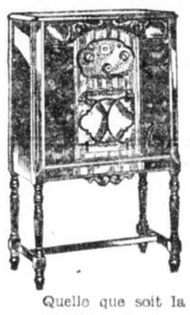
La prochaine retraite commencera samedi soir, le 11 courant, à 8 heures 30, pour se terminer mardi soir, avant 7 heures. Une quinzaine de chambres sont encore disponibles. Pour s'inscrire, s'adresser au R. P. Jean Leclaire, S.J., 100, Chemin Ste-Foy, Québec. Téléphone : 5052.

CONDAMNATION A MORT

Pour complicité dans l'assassinat de M. Saunders à Lahore.

(Serv. de la Presse Canadienne)

Lahore, Inde, 9. — Trois de ceux qui étaient accusés de complicité dans l'assassinat de M. Saunders, assistant-surintendant de police, à Lahore, ont été trouvés coupables et condamnés à mort par un tribunal spécial, mardi. Sept autres ont été condamnés à la prison pour plusieurs années et trois autres ont été acquittés.



EXPERT

EN TOUTE MATIERE de RADIO

Quelle que soit la réparation à effectuer sur votre appareil ; quel qu'en soit le "trouble", nous les ferons promptement et à votre plus grande satisfaction.

REPARATION — INSTALLATION — SERVICE

ALBERT BROUSSEAU

21 RUE STE-HELENE

Téléphone : 3-2503 QUEBEC

Un Trio de Brillantes Etoiles à Québec durant la Semaine du Radio !



dans

"Follow Thru"

Au Théâtre Capitol

(ce soir 8 octobre)



Une Nouvelle Etoile est Née

LE PHILCO BABY GRAND !



$69.50

SANS LAMPES

JOHN MILLEN & SON, LIMITED

MONTREAL 639-643 ST. JAMES ST. DISTRIBUTEURS QUEBEC 385 ST. PAUL ST.

DE NOUVEAUX MODELES

Maintiennent la suprématie du

RADIO BOSCH

THE BEST IN RADIO BOSCH RADIO

N simple coup d'oeil jeté sur les nouveaux modèles de radio Bosch suffit à provoquer l'admiration par la beauté de leur forme et de leur fini, de même qu'entendre ces instruments produit l'enthousiasme à l'égard de leur fidèle reproduction. Aussi clairement que vous voyez à travers une fenêtre, vous entendez le nouveau Radio Bosch. Conception correcte quant aux lampe screen-grid et aux perfectionnements Bosch de 1930 — plein contrôle automatique du volume, accordmètre, haut-parleur avec sourdine, sélecteur de son, cadran Lino-o-Lite — ces nouveaux modèles atteignent de nouvelles hauteurs en progrès radiophoniques.



MODELE 58 A

Lowboy. Modèle ouvert, 8 lampes, 4 screen-grid. Haut-parleur electro-dynamique de 10" et sélecteur de son.

Avec lampes $229

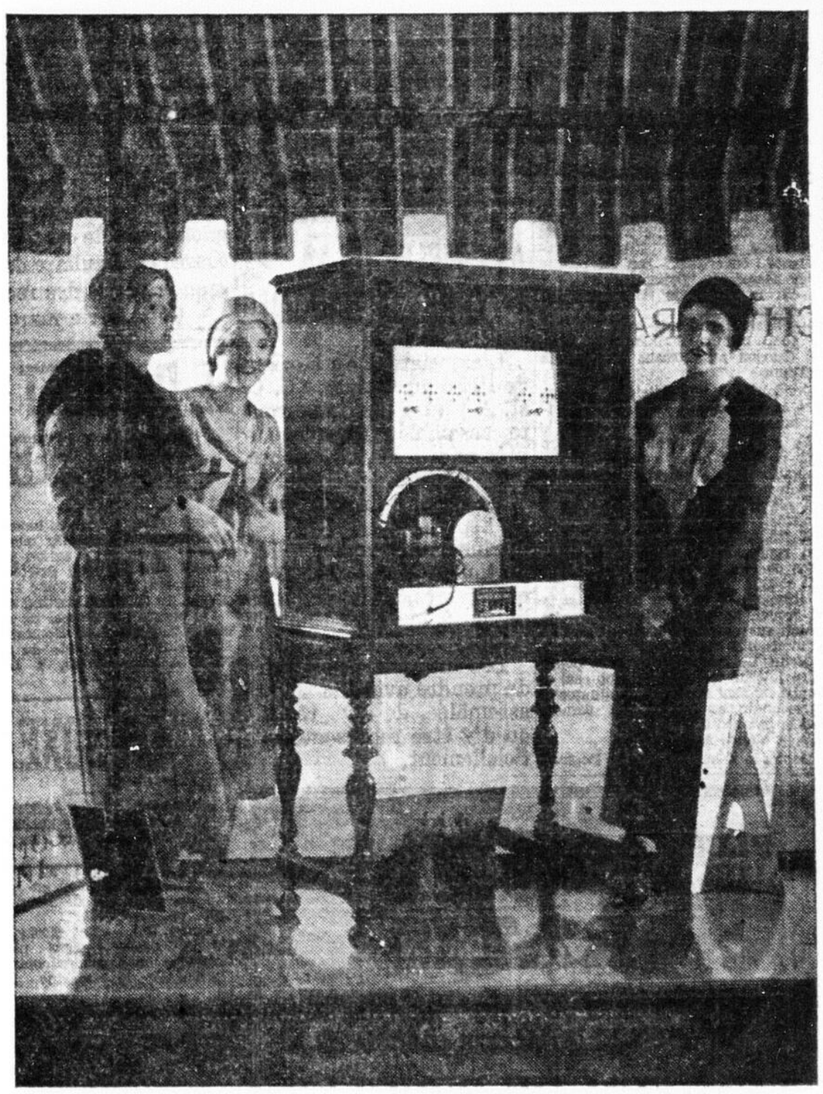


MODELE 60 E

Highboy DeLuxe. Portes glissantes, contrôle automatique de volume. 9 lampes, 5 screen-grid, haut-parleur electro-dynamique de 12", accordmètre électrique, haut-parleur avec sourdine et sélecteur de son.

Avec lampes $375

D'autres modèles incluent la combinaison Radio - Phonographe Bosch de luxe, radios pour automobile et bateau à moteur.



RADIOCRAFT CORPORATION LIMITED

OTTAWA TORONTO

Distributeurs pour Québec du -- Radio -- "BOSCH"

MARCEAU & FILS LIMITEE

239 St-Joseph --- Tél. : 6176

ACHETEZ VOTRE RADIO BOSCH Chez J.-A.-Y. BOUCHARD Ltée 27 Rue St-Jean

VENDEURS AUTORISES

CAPITAL FURNITURE LIMITED

88 RUE ST-JOSEPH -:- -:- TEL: 2-3704

Jack Ganson a triomphé de Siki au moyen du flying tackle

LA GRANDE COURSE DE YACHTS ENTRE LE "BLUENOSE" ET LE "GERTRUDE-L." COMMENCE AUJOURD'HUI

JACK GANSON ET HENRI DEGLANE GAGNENT, HIER SOIR, TANDIS QUE GEORGE VASSELL ET BATH ANNULENT

La victoire aussi subite qu'inattendue de Jack Ganson sur l'habile et si souple Reginald Siki, a pris les amateurs de lutte par surprise hier soir. "Tiger" Siki était le favori de la foule, et sa première défaite à Québec fera pendant longtemps le sujet de bien des conversations.

Siki avait pris la première chute après 19 minutes et 56 secondes au moyen d'un douloureux ciseau de corps, après avoir passablement étourdi son adversaire avec de longues et dures prises de tête. Le fait est que Ganson n'était pas à l'aise avec la Panthère du Sénégal qui luttait de ruse et d'adresse avec l'Américain.

Dans le deuxième engagement, Siki commença par avoir le beau côté du rôle. Cependant, Ganson lui trouva un point faible, et réussit plusieurs fois de vicieuses torsions de poignet qui faisaient crier Siki de douleur. Après une série de jambettes, Siki tomba dans une prise de corps, se dégagea, puis monta à cheval sur le dos de Ganson. Celui-ci, étudiant sa situation, se jeta sur le dos pour écraser son adversaire. Ce second engagement avait duré 54 secondes de moins que le premier.

Quand les gladiateurs revinrent dans l'arène pour la troisième fois, ils semblaient frais et dispos. Après quelques prises de Siki, Ganson fut projeté au plancher. Il se releva lentement, à la façon de Sonnenberg, puis bondit en vitesse sur son adversaire pour lui donner un solide "flying tackle" dans l'estomac. Ganson n'eut aucune difficulté à l'écraser tout près des câbles. Le dernier engagement avait duré exactement une minute et 22 secondes.

Après le match, nous avons eu l'occasion d'aller causer pendant quelques instants avec Ganson, dans sa chambre. Il nous disait que le style un peu particulier de Siki l'avait un peu désorganisé au début. "J'ai pensé que je réussirais mieux en me laissant faire plutôt qu'en résistant", nous dit Ganson. "C'est ce que je me suis mis dans la tête en revenant dans l'arène pour la seconde fois. Quand j'ai vu qu'il était à cheval sur mon dos, je me suis laisser glisser et n'eus aucune difficulté à l'écraser pour égaliser les chances.

"La troisième fois que nous sommes revenus dans le ring, ce ne fut pas difficile. Comme il ne s'en doutait nullement, et qu'il m'offrait une excellente ouverture, j'en ai profité pour passer un "flying tackle"...

—"A la façon de Sonnenberg !" lui disions-nous.

—"Oh ! je voudrais bien posséder ce coup comme Sonnenberg", nous dit Ganson au moment où nous le quittions.

Pendant les intermissions, la fanfare Morin exécuta un bon programme musical.

La soirée s'est terminée beaucoup plus à bonne heure que d'habitude, en raison de la fin si imprévue du match principal, et de la semi-finale qui n'a duré que 15 minutes et 30 secondes, car l'ex-champion olympique français, Henri Deglane, tomba son rude adversaire Stanley Pinta dans ce laps de temps. George Vassell et Bill Bath donnèrent une exhibition de 30 minutes dans le style du "rough and tumble" classique. Ce match fut parfois amusant. Nous en donnons plus de détails plus bas.

Henri Deglane, 220 livres, le populaire lutteur français de Montréal, a tombé Stanley Pinta en 15 minutes et 30 secondes, au moyen d'un écrasetait la balance à 215 livres.

Depuis le début du match, Deglane eut un avantage marqué sur son adversaire qui ne réussit vraiment que quelques bras roulés et une couple de durs ciseaux de tête. Vers la fin du match, Stanley réussit à soulever Deglane de terre, mais c'est ce qui amena sa perte. En prenant le Français par en arrière, pour lui comprimer le thorax, avec ses bras, Henri se laissa choir sur le dos et écrasa son adversaire au plancher.

Quatre ou cinq minutes après que la cloche eut annoncé le commencement des hostilités, Deglane réussit trois de ses fameuses cravates russes. Pinta évita la chute cette fois en sortant hors des câbles. Quelques instants avant la fin du match, Henri renouvela cet exploit qui contribua à affaiblir considérablement son vis-à-vis.

Pinta voulut user de tactiques brutales à l'adresse de Deglane, mais mal lui en prit car l'ex-champion olympique français lui rendit amplement le change.

La foule acclama Deglane après que l'arbitre l'eut proclamé vainqueur. Pinta était considérablement étourdi. On dut le relever et l'amener dans son coin.

George Vassell, 210 livres, a fait partie nulle en 30 minutes avec Bill Bath, 215 livres.

Comme préliminaire, ce fut "succulent". Il y eut des coups pour tous les goûts. Ce fut une lutte de style absolument libre. L'engagement se poursuivit plutôt sur les câbles. Quand les lutteurs étaient au centre de l'arène, ils en profitaient pour s'endommager la physionomie avec un entrain et une précision qui ne manquaient pas de sel!

L'arbitre Georgeg Bélanger eut fort à faire. Un loustic lui cria: "Tu gagnes ton argent, rien qu'avec ces deux-là!" Il avait raison ce quidam, car Bélanger dut faire appel aux trucs de la lutte qu'il avait appris à y a quelques années, pour démêler l'écheveau compliqué de bras et de jambes enlacés à travers les câbles.

Ce match fut généralement amusant... pour les spectateurs, mais pas pour les gladiateurs qui auront peut-être le "portrait" sensible ce matin.

La décision rendue ne souleva aucune protestation!

LIONEL LeBEL.

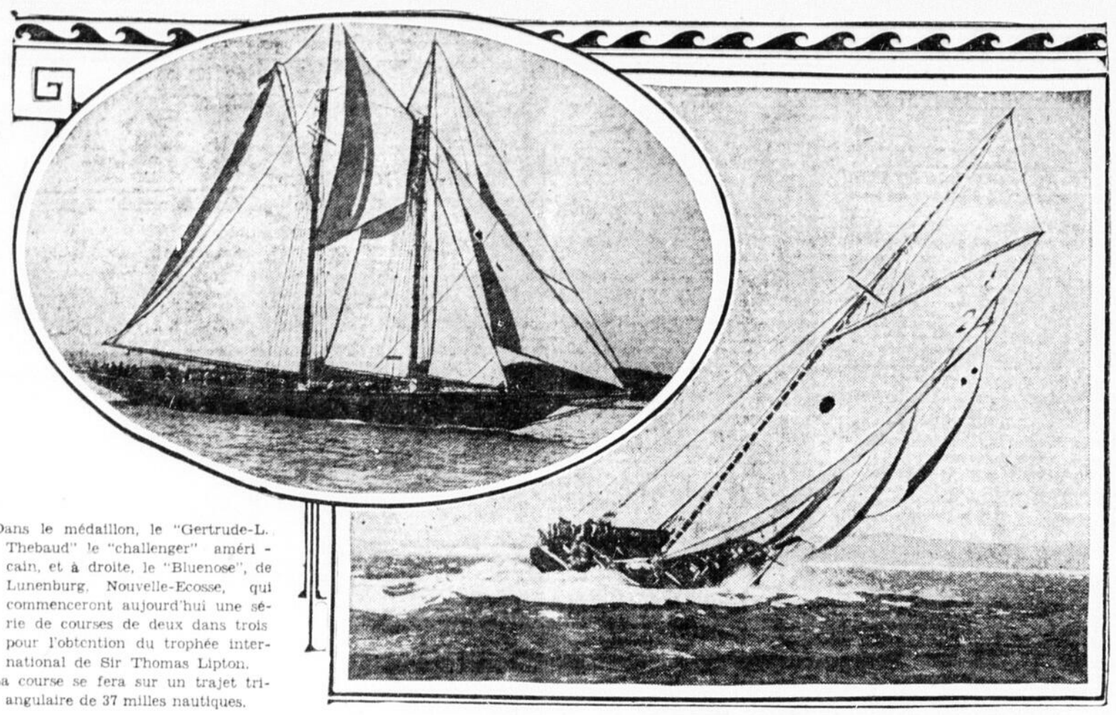
ASSEMBLEE DE LA LIGUE PROVINCIALE

L'association de Hockey de l'Est du Canada (E. C. H. A.) aura une importante assemblée dimanche après-midi, le 12 octobre, dans la salle de l'Hôtel de Ville de Shawinigan Falls, à 2 heures.

Plusieurs questions importantes seront discutées, entr'autres, celle de l'affiliation à la New-England Hockey Association.

Les intéressés sont priés de prendre avis de ladite assemblée, de s'y rendre, ou d'y être représentés officiellement.

DEUX RAPIDES SCHOONERS



Dans le médaillon, le "Gertrude-L. Thebaud" le "challenger" américain, et à droite, le "Bluenose", de Lunenburg, Nouvelle-Ecosse, qui commenceront aujourd'hui une série de courses de deux dans trois pour l'obtention du trophée international de Sir Thomas Lipton.

La course se fera sur un trajet triangulaire de 37 milles nautiques.

Gloucester, Mass., 9. — (Par Tom Horgan, de la Presse Associée) Les hommes qui ont bravé la furie du nord de l'Atlantique pour recueillir la moisson de l'océan, s'embarqueront sur leurs schooners aujourd'hui pour participer à un grand événement sportif.

En effet, c'est ce matin que le "Bluenose", de Lunenburg, Nouvelle-Ecosse, le roi des schooners canadiens et le "Gertrude L. Thebaud", espoir de la flotte de Gloucester, se rencontreront dans la première course d'une série de deux dans trois pour le trophée international de Sir Thomas Lipton.

La coupe sera remise au capitaine du schooner qui gagnera deux de ces épreuves qui seront disputées sur une course triangulaire de 37 milles marins, ainsi que la plus grande partie des recettes.

Cette série marquera une étape nouvelle dans les courses entre barques de pêche qui sont disputées depuis sept ans. Durant cette période, les barques de Gloucester ont toujours concouru entre elles, et celles des marins des provinces maritimes en faisaient autant. Quand la série d'épreuves de Gloucester sera terminée, le "Bluenose" et le "Gertrude L. Thebaud" feront voile vers Halifax où ils lutteront de nouveau, mais pour l'obtention de l'historique coupe Dennis, emblème du championnat du nord de l'Atlantique.

Ce fut le "Bluenose" qui la gagna, la dernière fois qu'elle fut mise en compétition, mais la valeur de ce trophée a, depuis les sept dernières années, été plutôt mis en doute.

Le capitaine Angus Walters, qui a conduit le "Bluenose" à beaucoup de victoires, sera au gouvernail de son schooner dans ces deux courses, de même que le capitaine Ben Pine, pour le "Gertrude L. Thebaud".

QUATRE BONS CHEVAUX, MAY BIRD, SIGNAL SPEED, ORANGE PETER ET ORMUND BURNS DANS LE 2 MILLES

Dimanche après-midi, sur la piste du terrain de l'Exposition, sera disputée l'une des plus belles courses de la saison, quand quatre des meilleurs chevaux que l'on a vus ici cet été, en viendront aux prises dans une classe de deux milles à répéter, qui sera l'une des attractions de la grande matinée que donnera le sportsman local Jos. Monaghan. Cec chevaux — quatre ambleurs — sont : Signal Speed, de Jos. Monaghan ; Orange Peter, d'Eugène Cantin ; Ormund Burns, de Plouffe, et May Bird, de Potvin.

Il serait réellement difficile de faire meilleur match, car ces ambleurs sont capables de se faire une lutte rapide, intéressante, mouvementée même. Signal Speed a gagné toutes les courses du circuit cette année, et ce n'est pas peu dire. Orange Peter a gagné 17 courses cet été, un peu partout dans la province, et est actuellement en excellente condition. Ormund Burns détient un record de 4 minutes et 30 secondes pour la course de deux milles, record qui a été établi à St. Scholastique cet été. On dit que les propriétaires des chevaux en lice veulent que ce record soit abaissé, et il ne fait aucun doute qu'ils y réussiront car ce sont des chevaux très rapides.

En plus de cette classe intéressante, il y aura une classe trot, une classe classifiée et un cinq milles.

Nous donnerons demain plus de détails sur les dernières classes que nous venons d'énumérer. Dans la classe trot, cinq chevaux sont actuellement inscrits. Il y en aura probablement six dans la classe classifiée, et autant dans le cinq milles.

Cette matinée de courses a tout ce qu'il faut pour intéresser les amateurs, et il ne fait aucun doute qu'un record d'assistance sera établi si la température peut être aussi belle que dimanche dernier.

HACK WILSON, DES CUBS, CHOISI COMME LE JOUEUR LE PLUS UTILE A SON CLUB, DANS LA NATIONALE

Philadelphie, 9. — Hack Wilson, le merveilleux centre des Chicago Cubs, a été choisi comme le joueur le plus utile à son équipe, dans la ligue Nationale, par un comité formé de rédacteurs de l'Association des rédacteurs du baseball d'Amérique.

Wilson, qui abaissa tous les records de home runs de la ligue Nationale au cours de la présente saison, et détrôna le fameux Babe Ruth, a remporté les honneurs du concours après une lutte serrée avec Frankie Frisch, capitaine des St-Louis Cardinals, et Bill Terry, premier-but des New-York Giants, et nouveau champion au bâton de la ligue Nationale.

L'élection a été faite par le même comité qui agit au nom de la ligue National l'an dernier, mais elle est plutôt officieuse qu'officielle, car la ligue a abandonné sa coutume annuelle de faire choisir le joueur le plus utile et de lui donner une gratification de $1 000. Cependant, William - L. Veeck, président des Cubs, a annoncé que le Chicago donnerait ce montant à Wilson.

Bien qu'on ne lui accorda qu'un vote pour la première position, Wilson eut un total de 70 points ; cinq des huit rédacteurs le mettaient en seconde place. Un autre le mettait en troisième, et le dernier en quatrième. Frisch eut quatre votes pour la première position, mais n'eut qu'un total de 64 points, tandis que Terry était le choix de trois des juges et totalisait 58 de leurs points.

Wilson mène à la tête des frappeurs des deux ligues majeures avec un total de 56 coups de circuit. Il établit un nouveau record en ayant fait scorer 190 points, et sa moyenne au bâton est de .356. Frisch, qui fut en partie responsable de l'ascension rapide des Cardinals aux sommets de la ligue Nationale, a une moyenne de .346 au bâton, tandis que celle de Terry serait de .401, ce qui n'a pas encore été contrôlé officiellement.

LE BANQUET DU BASEBALL

Nous demandons aux amateurs de baseball de se rappeler que la cloture officielle de la saison aura lieu samedi soir à l'hôtel St-Roch, sous les auspices de M. Antonio Robitaille, gérant du Quebec Sporting Goods.

On pourra se procurer ds cartes en s'adressant soit à M. Robitaille, à M. Eugène Samson, (poste de pompiers No 3) à Lionel LeBel, à L'Evénement.

LA BOXE

Indianapolis, 9. — Jackie Fields, de Chicago, gagne par knockout en 3 rondes contre Tommy Jordan, de New-York.

Los Angeles, — Al Fay, de Charleroi, obtient la décision en 10 rondes sur Les Kennedy, de Long Beach, Cal.

Fresno, Cal. — Fay Kosky, un marin de Chicago a gagné pad k. o. technique en 4 rondes contre Léon Lubrico, de la marine américaine.

Le père de Gelbert, un ancien joueur de football de Pensylvanie, suit la série mondiale avec intérêt.

Les Parisiens s'occupent du tournoi entre les Athletics et les Cardinals.

AU CAPITOL

"THE STORM"

La plus belle production romantique de l'histoire du cinéma parlant sera au Capitol vendredi et samedi.

Cette production est "The Storm", produite par Universal d'après la pièce sensationnelle du même nom.

La jolie Lupe Velez a le premier rôle féminin. Avec elle sont Paul Cavanagh et William Boyd, deux des plus distingués acteurs de la scène et de l'écran.

La situation centrale de "The Storm" est suffisamment dramatique en elle-même. Deux hommes, deux amis, sont prisonniers des neiges dans une cabane des forêts canadiennes, avec une jeune fille qu'ils aiment tous deux. Bien que menacés de mourir par privation de nourriture, leur principale préoccupation est l'amour qu'ils éprouvent pour la jolie Canadienne.

A part le vif intérêt sentimental que comporte cette intrigue, il y a des scènes très dramatiques, telle celle où l'on est témoin d'une terrible avalanche et de tempêtes de neige impressionnantes.

Lupe Velez interprète délicieusement le rôle de la jolie Canadienne française autour de laquelle l'intérêt sentimental se concentre. Elle y chante une chansonnette intitulée : "Pierrot et Pierrette".

Lors de la première joute, Connie Mack déclarait à Herbert Hoover que la présence du président était un signe de chance pour son club.

AU PRINCESS

Cette semaine, les artistes du théâtre Princess, sous la direction de M. Aurèle Dumont, se sont sûrement surpassé, car nous voyons, au théâtre Princess, le meilleur programme que nous ayons jamais vu dans ce théâtre.

L'ouverture est de toute beauté, et nous devons encore féliciter M. Marcel Dequoy, qui est l'auteur de la parodie de "Roméo et Juliette". Nous voyons d'abord, au lever du rideau, le joli choeur de danseuses avec les plus beaux costumes encore vus à Québec. Nous entendons Mlle Florida Roy, qui nous chante une charmante chanson pendant la scène du balcon. Cette chanson a pour titre "Love Me". Vient ensuite la tirade en vers dite par Joseph et Manda. Cette tirade est très drôle. Nous n'avons jamais vu Joseph, Manda et Marcel Dequoy obtenir autant de succès que dans cette ouverture. Nos félicitations. On peut les appeler, avec raison, les trois as. Pour la finale de l'ouverture, Mlle Marjory Ray, de Montréal, chante avec beaucoup d'entrain "If I Had a Girl Like You".

Nous voyons aussi Pizzy Wizzy, le juif canadien, dans deux petits sketchs comiques intitulés "Le Parfum d'Amour" et "Il Faut Que Tu Te Marie". Ces deux petits sketchs font rire le public aux larmes.

Nous voyons de jolis numéros avec Mlle Florida Roy, la charmante petite soubrette du théâtre Princess, dans un numéro avec le choeur des danseuses, et Mlle Marjory Ray, qui nous chante une autre belle chanson intitulée "Dancing With Tears in My Eyes".

La direction du théâtre Princess fait plus que de tenir sa promesse de montrer, à chaque semaine, des figures nouvelles, car cette semaine nous voyons deux danseurs qui viennent directement de New-York. Ils sont sûrement merveilleux, et nous avons rarement vu de si bons danseurs ici, à Québec. Plusieurs personnes ont demandé à la direction de les garder au programme pour une autre semaine, car ils sont applaudis à chaque représentation. C'est un vrai délire quand ils font leur numéro. Nos félicitations à Dan et Ann, car leur acte est superbe.

Et pour finir ce fameux programme, M. Aurèle Dumont nous présente une comédie bouffe en deux actes qui a pour titre "Fais Pas Ton Acteur". Les principaux rôles sont tenus par Joseph et Manda. M. Marcel Dequoy est très bien dans son rôle du père de Florida, et nous voyons encore les deux fameux partenaires Joseph et Manda, qui font rire aux larmes.

M. Aurèle Dumont annonce, durant la représentation, pour la semaine prochaine, des nouvelles danseuses et du nouveau vaudeville. L'orchestre sera renforci pour la circonstance, et nous comptons sur une salle comble à chaque représentation.

QUELLE FOULE !

Philadelphie, 9. — L'affluence à la dernière partie de la série mondiale fut si forte hier, au parc des Athletics, qu'il fallut une heure et 17 minutes pour remplir les 3,000 sièges des bleachers.

La file d'attente se forma avant-hier matin à 8 heures 05, heure de l'ouverture des guichets. Quand on les ferma, on calcula qu'il y avait environ 2,500 personnes, hommes et enfants, qui essayaient encore d'avoir des billets.

Tous les sièges réservés avaient été vendus à l'avance. Des spéculateurs demandaient deux et même trois fois le prix chargé par le stadium, pour vendre les coupons qu'ils détenaient.

FAITS DIVERS

Les Yankees ont gagné quatre parties sur cinq sur les terrains des Cardinals.

Izzy Epstein, un aveugle, était à Philadelphie le premier octobre, pour réclamer l'autographe du président Hoover.

"Babe" Ruth, Ty Cobb et John McGraw sont au nombre des amateurs qui surveillent le travail des deux équipes.

Les Chevaliers de Colomb de Montclair, N.-J., offriront un dîner à George Haas, des Athletics, le 14 octobre.

PLUS DE $150 EN ARGENT GRATIS

A ceux qui nous enverront le plus grand nombre d'

Enveloppes de gomme à mâcher à 1c

YUM YUM DE WRIGLEY

d'ici au 15 décembre 1930.

POUR LE PLUS GRAND NOMBRE. . .	$50.00 en argent
POUR LE DEUXIEME.	$30.00 en argent
POUR LE TROISIEME.	$20.00 en argent
POUR LES 51 SUIVANTS, CHACUN .	$1.00 en argent

Les enveloppes YUM YUM seules sont acceptées

TOUS LES MARCHANDS VENDENT LA YUM YUM

Envoyez toutes vos enveloppes en une fois à

Wm. WRIGLEY Jr. Co. Ltd.

353 RUE ST-NICHOLAS, MONTREAL

La gomme Yum Yum est de la meilleure qualité.

DECOUPEZ CETTE ANNONCE ET ENVOYEZ-LA PAR LA POSTE AVEC VOS ENVELOPPES

1385 F

T'a pas ?

par — RACEY —



dites simplement — "Bière Black Horse Dawes s.v.p."!

T'a pas essayé la Kingsbeer

PHILADELPHIE CHAMPION DU MONDE

Les Athletics ont battu les Cardinals, par 7 à 1, et ils ont gagné hier la 6e partie de la série mondiale. — Le tournoi est ainsi chose du passé. — Les champions de la ligue Nationale ont été écrasés une fois de plus. — Le gros Earnshaw a joué une partie de maitre et il a failli damer le pion à Mathewson, le célèbre lanceur de la série de 1905. — Vingt-deux manches sans points. — George souffrait au pied.

CIRCUITS: SIMMONS ET DYKES

6e partie : La situation :

	R	H	E		G	P	PC
St-Louis	1	5	1	Philadelphie	4	2	.667
Philadelphie	7	7	0	St-Louis	2	4	.333

Philadelphie, (Par Alan Gould), 9. — Les Athletics, de Philadelphie, champions de la ligue Américaine de baseball, ont gagné leur second championnat mondial consécutif hier après-midi, au parc Shibe, où ils ont encore nettement battu les Cardinals, de St-Louis, champions de la ligue Nationale. Le score a été de 7 à 1. Le gros Georges Earnshaw était dans la boite des gars de Connie Mack et il a lancé une partie merveilleuse. Les Athletics gagnent la série par quatre parties sur six.

Les locaux ont frappé rondement contre "Wild Bill" Hallahan, qui, il y a quelques jours, leur faisait mordre la poussière. Ses successeurs, Sylvester Johnson et Jim Lindsey, n'ont pas été plus heureux. Les équipiers de Mack ont frappé sept coups sûrs et ils ont trouvé moyen de les faire compter. Simmons et Dykes se sont payé le luxe de frapper un coup de circuit chacun.

Earnshaw, qui commençait une seconde partie, a bien tenu les cogneurs de St-Louis. Les visiteurs ont été blanchis durant neuf manches consécutives. Leur seul point a été enrégistré dans la 9e reprise, alors que le lanceur commençait à ressentir la fatigue. Cependant, il a été capable de tenir et de compléter l'une des grands parties de la série mondiale.

"Lefty" Grove était prêt à entrer de nouveau en scène, mais Earnshaw, oubliant qu'un pied le faisait souffrir, a bataillé avec entrain et il a pu accomplir l'exploit passablement remarquable de lancer 22 manches consécutives en trois parties sans accorder un seul point. Cette marque n'est pas loin de celle de "Christy" Mathewson, qui blanchit les Athletics à trois reprises en 1905.

SIX CLUBS DANS LA LIGUE DE L'EVENEMENT

La ligue de quilles de l'"Evénement" a été réorganisée hier soir avec six équipes. La saison commencera samedi prochain, à 2 heures 30, à la salle Palace. Les équipes en lice sont les suivantes: Publicité, Comptabilité, Jobs-Cylindre, Intertype, Journal Jour et Circulation.

On jouera deux séries simples et les deux vainqueurs se disputeront ensuite le championnat et la coupe que la Publicité espère gagner une fois de plus. Le programme comprendra 10 matchs et 30 parties. Il sera publié sous peu.

Voici la liste des joueurs:

PUBLICITE. — P. Lavigueur, R Trempe, E. Lavoie, P. Lavoie.

COMPTABILITE. — S. Lepage, C.-E. Savard, P.-E. Boutet, Jos. Morasse.

JOBS-CYLINDRES. — O. Cardinal, O. Piché, H. Lortie, Léo Dionne, L. Fortin.

INTERTYPE. — C. Lepire, A. Méthot, R. Denis, C., A. Poulin, J Poirier.

JOURNAL-JOUR. — G. Demers, c. A. Bouchard, L. Bisson, R. Lemieux, L. Savard.

CIRCULATION — E. Lemieux, P. Chénard, G. Coss, P. Plante.

Les carabins organisent un grand tournoi de pool

Les carabins ont décidé d'organiser un tournoi de pool ouvert à toutes les facultés de Laval. Ce sera un sport nouveau chez eux, ou plutôt un tournoi nouveau-genre. On jouera le "straight pool", deux parties sur trois, à 100 points. Les entrées seront reçues jusqu'à samedi. On procédera au tirage dimanche, et le tournoi commencera lundi. Pour autres informations, s'adresser à R. Banville, 155, rue Sainte-Geneviève, téléphone 2-8453.

LES CARDINALS



Jimmy Bottomley, un as, qui a fait piètre figure dans la série de 1930.

LE SERUM ANTIDIPHTERIQUE ET L'ANATOXINE

Vers la fin du siècle dernier, on a découvert un remède, qu'on appelle le sérum antidiphtérique, qui guérit parfaitement la diphtérie dans pratiquement tous les cas pourvu qu'il soit donné au début de la maladie et à dose suffisante.

Lors d'une attaque par des germes de la diphtérie, l'organisme se fabrique des substances pour se défendre contre eux. Si l'organisme parvient à produire ces substances protectrices immédiatement, le malade guérit. Cependant, l'organisme n'a pas toujours le temps de produire lui-même l'antitoxine, et voilà pourquoi on injecte un sérum antidiphtérique qui provient du cheval.

En dépit de ce moyen de guérir la diphtérie, les décès par cette maladie continuent à se produire. La raison en est simplement que les parents ne réalisent pas que leur enfant est malade et n'appellent pas leur médecin de famille assez rapidement, d'où le retard dans l'administration du sérum. Nous avons un remède spécifique pour la diphtérie mais cette maladie reste encore une cause de décès parce que nous n'utilisons pas les connaissances que nous possédons.

Nous sommes aussi en mesure de prévenir la diphtérie. La prévention de cette maladie meurtrière consiste dans l'injection d'une substance que l'on appelle anatoxine qui provoque dans l'organisme humain la formation de substances qui le protègent contre les poisons que secrète le germe de la diphtérie. Le procédé ne comporte pas l'ombre d'un danger. Trois injections sont données à certains intervalles, et au bout de quelque temps la plupart des personnes qui les auraient reçues sont immunisées contre la diphtérie. Les autres, chez qui l'immunité ne s'établit pas si rapidement, auront besoin d'injections supplémentaires.

L'immunité ainsi conférée persiste pendant de nombreuses années sinon la vie durant. L'expérience partout a démontré que le procédé ne présente aucun danger. Comme la maladie sévit particulièrement chez les jeunes enfants, nous recommandons instamment de faire protéger les enfants de six mois à cinq ans contre la diphtérie en leur faisant donner ces injections protectrices.

Pour questions au sujet de la santé en générale, écrire à l'Association Médicale Canadienne, 184, rue College, Toronto. Une réponse personnelle sera envoyée par écrit.

MME DOYON

On nous informe qu'une erreur s'est glissée dans notre rapport du Quebec Ladies Golf Club et que c'est Mme Doyon qui a gagné le championnat de la classe "C" et la coupe Turner.

Un tournoi de quilles a été organisé par l'Association Sportive des Etudiants en Architecture. Les joutes au programme sont les suivantes:

R. Dupéré vs L. Mainguy,
J.-B. Gagnon vs M. Morissette,
R. Blanchet vs G. Vennes,
M. Mainguy vs M. Jean,
Léo Turcote vs L.-P. Laplante,
G. Amiot vs A. Taillon.

LES DETAILS DE LA 6E JOUTE CLASSIQUE

Première Manche

ST-LOUIS. — Douthit: Strike 1 (appelée), foul strike 2 (estrade), strike 3 ("curve"). Adams: Ball 1 (haute), strike 1 (appelée), foul strike 2 (estrade), foul. Adams frappe un "roller à Foxx (sans aide). Watkins: Ball 1 (extérieur), ball 2 (extérieur), strike 1 (moulinet), strike 2 (moulinet), strike 3 (dur moulinet). — 0-0-0.

PHILADELPHIE. — Bishop: Ball 1 (haute), strike 1 (appelée). Bishop frappe un "fly" a Frisch près du deuxième. Dykes: Ball 1 (haute), strike 1 (appelée), ball 2 (haute), ball 3 (basse), strike 2 (appelée), foul (gauche), ball 4 (haute). Cochrane: Strike 1 (appelée). COCHRANE FRAPPE A DROITE ET DYKES SCORE. Cochrane va au troisième. C'est un deux-buts. Watkins a eu une erreur quand la balle roule dans sa direction. Simmons: Ball 1 (basse), strike 1 (moulinet), strike 2 (appelée: balle rapide), strike 3 (moulinet dur). Foxx: Strike 1 (moulinet), foul strike 2 (estrade), ball 1 (extérieur), foul (troisième). Hallahan laisse rouler la balle en dehors. Ball 2 «basse), ball 3 (haute), ball 4 (extérieur). Miller: Ball 1 (intérieur), ball 2 (basse). COCHRANE SCORE QUAND MILLER FRAPPE UN DEUX-BUTS AU CENTRE. Foxx va au troisième. Watkins joue bien. Moore frappe un "fly" à Douthit sur une première balle lancée. — Deux hommes sur les buts. — 2-2-1.

Deuxième Manche

ST-LOUIS. — Frisch: Foul strike 1 (estrade), ball 1 (intérieur). Frisch frappe à Simmons, qui court pour prendre la balle loin au centre. Hafey: Ball 1 (extérieur), strike 1 (appelée), strike 2 (moulinet) ball 2 (extérieur), foul (estrade), foul. Hafey frappe un haut "fly" à Simmons. Bottomley: Foul strike 1 (marbre), strike 2 (moulinet), strike 3 (moulinet). C'est son 9e "strike-out" de la série. — 0-0-0.

PHILADELPHIE. — Boley: Strike 1 (appelée), Boley frappe un "roller" à Gelbert-Bottomley. Earnshaw: On l'applaudit. Foul strike 1 (arrière "dug-out" des Cardinals), strike 2 (appelée), ball 1 (extérieur), strike 3 (moulinet sur balle rapide). Bishop: Strike 1 (appelée), strike 2 (appelée). Bishop est touché au bras. Il prend son but. Dykes: Hallahan, lance au premier. Ball 1 (intérieur), ball 2 (haute). Bishop va au deuxième quand Wilson laisse la balle marcher. C'est un "pass ball". Cochrane: Foul strike 1 (estrade), foul strike 2 (marbre), ball 1 (basse), ball 2 (haute), Cochrane frappe un foul à Adams qui court près de l'estrade pour prendre la balle. Deux hommes sur les buts. — 0-0-0.

Troisième Manche

ST-LOUIS. — Wilson: Strike 1 (appelée), ball 1 (basse), strike 2 (moulinet). Wilson frappe un "grounder" à Dykes-Foxx. Gelbert: On l'applaudit. Gelbert frappe un "fly" à Simmons. Fisher frappe pour Hallaham. Strike 1 (appelée), ball 1 (intérieur), Fisher frappe un deux-buts à gauche. Douthit: Ball 1 (extérieur), Douthit frappe un "roller" à Boley. Un homme sur les buts. — 0-1-0.

PHILADELPHIE. — Johnson lance pour les Cardinals. Simmons: Strike 1 (moulinet), ball 1 (haute), ball 2 (basse). SIMMONS FRAPPE UN "HOME-RUN" DANS LE CHAMP GAUCHE. Foxx: Ball 1 (intérieur). Foxx frappe à Frisch, qui fait une course. Miller: Strike 1 (moulinet), Miller frappe à gauche, son second deux-buts de la partie. Moore: Strike 1 (appelée), strike 2 (appelée), strike 3 (moulinet). Boley frappe un "fly" à Watkins. Un homme sur les buts. — 1-2-0.

Quatrième Manche

ST-LOUIS. — Simmons va à gauche et Haas au centre. Adams: Foul strike 1 (estrade), strike 2 (appelée), strike 3 (moulinet sur balle rapide). Watkins frappe un haut "fly" à Dykes. Frisch frappe un simple à gauche. Hafey: Strike 1 (appelée), Hafey frappe à Haas. — 0-1-0.

PHILADELPHIE. — Earnshaw: La foule manifeste. Strike 1 (appelée), foul strike 2 (troisième), foul (premier), strike 3 (moulinet sur balle au-dessus de la tête). Bishop: Ball 1 (extérieur), ball 2 (haute), ball 3 (intérieur), strike 1 (appelée), strike 2 (appelée, ball 4 (haute). Dykes: Strike 1 (appelée). Wilson lance au premier. Bishop tient bon. DYKES FRAPPE UN "HOME-RUN" A GAUCHE ET FAIT SCORER BISHOP. C'est un "liner" qui passe au-dessus de la tête de Hafey et se dirige vers les spectateurs. Cochrane: Ball 1 (extérieur). Cochrane est retiré par Frisch et Bottomley. Jeu remarquable du capitaine des Cardinals. Simmons: Foul strike 1 (premier), ball 1 (extérieur). Simmons frappe un "grounder" à Adams-Bottomley. — 2-1-0.

Cinquième Manche

ST-LOUIS. — Bottomley: Strike 1 (moulinet), foul strike 2 (marbre). Bottomley frappe un "grounder" à Bishop-Foxx. Wilson: Strike 1 (moulinet), strike 2 (moulinet), ball 1 (intérieur), strike 3 (moulinet sur balle rapide). Gelbert: Strike 1 (appelée), foul strike 2 (marbre), foul (estrade, où un "fan" arrête la balle d'une main), ball 1 (haute). Gelbert frappe un "fly" à Haas non loin au centre. — 0-0-0.

PHILADELPHIE. — Foxx: Strike 1 (appelée), strike 2 (appelée), ball 1 (extérieur), Foxx double au centre. Coup dur dans le gant de Frisch. Miller: Ball 1 (basse). Miller "bunt" à Bottomley et est retiré par Frisch. C'est un sacrifice. Haas: Foul Strike 1 (troisième), ball 1 (haute), ball 2 (extérieur). FOXX SCORE SUR UN "SACRIFICE FLY" DE HAAS A DOUTHIT. Boley: Ball 1 (extérieur), strike 1 (appelée). Boley frappe un "fly" à Watkins. — 1-1-0.

Sixième Manche

ST-LOUIS. — Blades frappe pour Johnson. Ball 1 (basse), strike 1 (appelée), strike 2 (appelée), ball 2 (marbre), ball 3 (intérieur), foul (premier), strike 3 (moulinet sur balle rapide). Bouthit: Strike 1 (appelée), Douthit frappe un "foul" à Cochrane en face du "dug-out" des Aathletics. High frappe pour Adams: strike 1 (appelée), foul strike 2 (marbre), High frappe à Earnshaw-Foxx. High va au troisième pour les Cardinals. — 0-0-0.

PHILADELPHIE. — Lindsay lance pour les Cardinals. Earnshaw frappe un "fly" à Hafey. Bishop: Ball 1 (intérieur), strike 1 (appelée), strike 2 (appelée), ball 2 (intérieur), ball 3 (haute), ball 4 (intérieur). Dykes: Il reçoit une ovation. Ball 1 (basse), strike 1 (moulinet), ball 2 (extérieur), Wilson lance au premier. Dykes frappe un deux-buts au centre et Bishop atteint le troisième. Cochrane: Strike 1 (appelée), ball 1 (basse). BISHOP SCORE SUR UN "SACRIFICE FLY" DE COCHRANE A DOUTHIT. Dykes reste au deuxième. Simmons: Strike 1 (moulinet), ball 1 (intérieur et lente). Simmons frappe un "fly à Watkins. Un homme sur les buts. — 1-1-0.

Septième Manche

ST-LOUIS. — Watkins: Strike 1 (appelée), foul strike 2 (troisième). Watkins frappe à Bishop-Foxx. Frisch: Foul strike 1 (marbre), ball 1 (extérieur). Frisch cherche à "bunter", mais change d'avis et frappe à Earnshaw-Foxx. Hafey: Strike 1 (appelée), foul strike 2 (marbre), ball 1 (intérieur), foul. Hafey frappe un deux-buts à gauche. Bottomley: Ball 1 (basse), strike 1 (moulinet), ball 2 (extérieur), ball 3 (basse), ball 4 (intérieur). Wilson frappe un "foul" à Cochrane en face de l'estrade en arrière du marbre. Deux hommes sur les buts. — 0-1-0.

PHILADELPHIE. — Foxx frappe un "fly" à Douthit. Miller: Ball 1 (intérieur), strike 1 (moulinet), foul strike 2 (marbre). Miller frappe un "roller" à Wilson près de l'estrade en arrière du marbre. Haas: Strike 1 (appelée), ball 1 (haute), ball 2 (poussière), strike 2 (appelée). Haas frappe un "roller" à Lindsey-Bottomley. — 0-0-0

Huitième Manche

ST-LOUIS. — Gelbert: Ball 1 (basse), strike 1 (appelée), Gelbert "bunt" à Foxx (sans aide). Orsatti frappe pour Lindsey. Il est retiré sur un jeu rapide quand Foxx prend sa balle et le déjoue au premier. Douthit: Strike 1 (appelée), foul strike 2 (marbre), foul, ball 1 (intérieur), Douthit frappe à Boley-Foxx. Boley joue rapidement. — 0-0-0.

PHILADELPHIE. — Bell lance pour les Cardinals. Boley: Ball 1 (intérieur). Boley frappe à Gelbert-Bottomley. Earnshaw: On lui fait une ovation Earnshaw frappe à Douthit, qui fait une belle course pour aller attraper la balle loin dans le champ-centre. Bishop frappe un "roller" à Bell-Bottomley. — 0-0-0.

Neuvième Manche

ST-LOUIS. — High: Ball 1 (basse), High frappe un simple à droite. Watkins: Ball 1 (extérieur), ball 2 (extérieur), ball 3 (extérieur), ball 4 (extérieur). Frisch: Ball 1 (haute), strike 1 (appelée), ball 2 (extérieur). Frisch frappe un "liner" à Foxx et Watkins est doublé au premier sans aide. High reste au deuxième. Hafey: Strike 1 (appelée), strike 2 (moulinet). HIGH SCORE SUR UN DEUX-BUTS DE HAFEY A GAUCHE. Bottomley: Ball 1 (extérieur), strike 1 (moulinet), foul strike 2 (marbre), ball 2 (extérieur), ball 3 (haute), ball 4 (intérieur). Wilson: Ball 1 (basse), strike 1 (appelée), ball 2 (basse), strike 2 (moulinet). Wilson frappe un "fly" à Miller. Deux hommes sur les buts. — 1-2-0.

Voici le "box - score" :

St-Louis :

	AB	R	H	O	A	E
Douthit, c. f.	4	0	0	5	0	0
Adams, 3 b.	2	0	0	1	1	0
High, 3 b.	2	1	1	0	0	0
Watkins r. f.	3	0	0	3	0	1
Frisch, 2 b.	4	0	1	3	1	0
Hafey, l. f.	4	0	2	1	0	0
Botomley, 1 b.	2	0	0	6	1	0
Wilson, c.	4	0	0	5	0	0
Gelbert, s. s.	3	0	0	0	2	0
Hallahan, p.	0	0	0	0	0	0
Fisher x	1	0	1	0	0	0
Johnson, p.	0	0	0	0	0	0
Blades xx	1	0	0	0	0	0
Lindsey, p.	0	0	0	0	1	0
Osatti xxx	1	0	0	0	0	0
Bell, p.	0	0	0	0	1	0
	31	1	5	24	7	1

x), frappe pour Hallahan à la 8e ;

xx(, frappe pour Johnson à la 6e ;

xxx), frappe pour Lindsey à la 8e.

Philadelphie :

	AB	R	H	O	A	E
Bishop, 2. b.	2	2	0	0	2	0
Dykes, 3. b.	2	2	2	1	1	0
Cochrane, c.	3	1	1	8	0	0
Simmons c. f.-l. f.	4	1	1	3	0	0
Foxx, 1. b.	3	1	1	12	0	0
Miller, r. f.	3	0	2	1	0	0
More, l. f.	2	0	0	0	0	0
Haas, c. f.	1	0	0	2	0	0
Boley, s.s.	4	0	0	0	2	0
Earnshaw, p.	4	0	0	0	2	0
	28	7	7	27	7	0

St-Louis . . . 000000000 1 5 1
Philadelphie . . 20121100x 7 7 0

Sommaire. — Points frappés : Cochrane, 2, Miller, Simmons, Dykes, 2, Haas, Hafey. Deux - buts: Cachrane, Miller, 2 Fischer, Foxx, Dykes, Hafey, 2. Circuits : Simmons Dykes. Sacrifices : Miller, Haas, Cochrane. Double - jeu : Foxx (sans aide). Laissés sur les buts: St-Louis, 6 ; Philadelphie, 6. Buts sur balles : Hallahan, 3 (Dykes, 2, Foxx) ; Johnston, 1 (Bishop) ; Lindsey, 1 (Bishop) ; Earnshaw, 3 (Bottomley, 2, Watkins) ; Retirés au bâton : Earnshaw, 6 (Douthit, Watkins, Bottomley, Adams, Wilson Blades) ; Hallahan : 2 (Simmons, Earnshaw) ; Johnson, 2 (Moore, Earnshaw). Coups sûrs : Hallahan, 2 en 2 ; Lindsay, 1 en 2 ; Bell, 0 en 1. Touché par Hallahan : Bishop Balle passée : Wilson. Perdant : Hallahan. Arbitres : Rigler, Geisel, Reardon et Moriarity. Temps : 1 heures 46.

Voici les chiffres d'assistances et de recettes des joutes de la série mondiale de 1930 :

	Assistance	Recette
1ère partie :	32.295	$152.735
2e partie :	32.295	$152.735
3e partie :	36.944	$160.287
4e partie :	39.946	$169.293
5e partie :	38.844	165.987

Dykes a frappé deux "hits" en deux voyages au bâton.

Dans les six parties, les équipes se classent comme suit :

Au bâton

	AB	R	H	PC
St-Louis	190	12	38	.200
Philadelphie	178	21	35	.196

Au champ

	PO	A	E	PC
Philadelphie	156	42	3	.985
St-Louis	153	55	5	.976

Les scores des parties sont les suivants :

1ère joute : St-Louis, 2 ; Philadelphie, 5.
2e joute : St-Louis, 1 ; Philadelphie, 6.
3e joute : Philadelphie, 0 ; St-Louis, 5.
4e joute : Philadelphie, 1 ; St-Louis, 3.
5e joute : Philadelphie, 2 ; St-Louis, 0.
6e joute : St-Louis, 1 ; Philadelphie, 7.

Faudra-t-il abandonner le projet de Tremblay ?

Le président Tremblay, de l'Association Athlétique de Québec, annonce qu'une assemblée du comité de direction de cette association aura lieu demain soir (vendredi), à 8 heures, à l'Hôtel-de-Ville.

La principale question à l'étude sera celle-ci :

—"Où établirons-nous nos quartiers-généraux ?"

—Le local, c'est la grande question !

—"Qu'est-ce qu'il y a de neuf ?" demandions-nous hier au président.

—"Franchement, rien", a-t-il répondu.

— Le comité n'a pas encore déniché une salle convenable?"

—"Apparemment, non".

Et, voilà! Il y a des salles ou des logements de libres en ville, mais ils ne sont pas tout à fait assez vastes pour exécuter le programme que l'association veut se tracer. Devra-t-on abandonner le projet faute de local? Ce serait passablement malheureux. Le comité fouille depuis quelque temps et ne trouve rien; soeur Anne va-t-elle venir ? Quelqu'un est-il capable de l'aider ? Si un propriétaire québecois possède un appartement dans lequel on peut accommoder 300 personnes et installer trois matelas, il est prié de communiquer immédiatement avec le président Tremblay (2-4063w) ou avec le secrétaire Prévost (2-3769m), ou, encore, avec le rédacteur sportif de l'"Evénement". Le comité est disposé à louer un logement, à le garder jusqu'au premier mai prochain et ensuite à renouveler le bail pour une année ou deux. Ensuite, si "ça marche", il a bien l'intention de devenir propriétaire. Inutile de dire qu'ensemble les directeurs sont capables d'assurer la responsabilité d'un loyer d'une centaine de dollars par mois !

De grâce, amateurs de sports, aidez le comité de l'Association Athlétique de Québec, afin qu'il ne soit pas obligé d'abandonner un projet populaire, sportif et civique.. Battons le fer quand il est chaud; on ne sait s'il sera possible de forger demain....

Ceci est pour ainsi dire un cri d'alarme : devons-nous toujours tirer de l'arrière? Est-ce que les clubs qui possèdent des chalets ne peuvent se porter au secours d'une association absolument nécessaire chez nous ? Disons-le vite et nous rendrons service et à la cause sportive et à Québec.

Si l'Association Sportive de Québec doit remettre à six mois son entrée en fonction, on peut se demander quand pourra être repris un projet cher à des centaines d'amateurs québecois. Tous les officiers devront se faire un devoir d'être à l'Hôtel-de-Ville demain soir et ceux qui peuvent faire un mouvement pour enseigner la lutte et les autres sports ne devront pas manquer de téléphoner aux personnes mentionnées plus haut.

L'Association Sportive de Québec doit-elle vivre ?

Répondons aujourd'hui ou demain. Le jour suivant, il sera peut-être trop tard et, entre nous, Québec n'y gagnera rien. — M.

FAITS REMARQUABLES CONCERNANT LA FINALE

Les Athletics ont gagné la 6e partie par 7 à 1.

Ils conservent le championnat mondial gagné en 1929.

Les Cardinals ont été nettement battus une 3e fois.

Hier, il n'était pas question des "breaks".

Frisch n'a pu conserver une moyenne de .300.

Fisher a frappé un "hit" en un voyage au bâton.

Foxx a accepté 12 chances sans erreur au premier - but.

Hallahan a touché un frappeur (Bishop).

Wilson a fait un "pass ball" (balle passée).

La partie a été jouée en 1 heure 46.

L'AIGLON FAIT PARTIE DE L'UNION DE QUEBEC

Un 9e club a été accepté hier soir dans l'union locale des raquetteurs. — Le benjamin promet de figurer avec honneur. — Les délégués ont abattu beaucoup de travail. — Tous les raquetteurs feront leur part pour assurer le succès de la prochaine convention.

QUARANTE DELEGUES

Une quarantaine de personnes assistaient hier soir à l'assemblée de l'union locale des raquetteurs. Alex. Martel présidait. Parmi les délégués présents on remarquait MM. Ls Faucher, Alb. Rhéaume, C.-E. Savard, John Clark, Maurice Turgeon Paul Parent, Lucien Denis Farc Gosselin, Nap. Belleau, Rosaire Myrand, René Cuson, Paul Gobeil, Ernest Pelletier, Gustave Fortier, Adélard Lepire, F. Painchaud, E. - A. Charland, H.-J. Mercier, Chs Moisan, Alex Desrochers, Arthur Pépin, C. Robitaille, E. Dubuc.

Le président a remercié les clubs qui ont procédé à l'élection de leurs officiers. C'est un véritable succès. Avant la mi-octobre, l'élection est faite. C'est de bon augure. On remarque avec plaisir que les anciens officiers sont encore là.

Le club L'Aiglon, qui déclare avoir 52 membres, démande son admission. On lit une lettre de Philippe Gagné, de Lewiston, Me., qui déclare qu'une foule de Franco - Américains assisteront à la convention de 1931.

Le président fait des compliments au "Soleil" et à l'"Evénement", puis on procède à la nomination des nouveaux membres des comités. Jos. Clark, Ernest Pelletier, A. Lepire et C.-E. Savard s'occuperont de sports. D'autres noms sont ajoutés à la liste des autres comités. Les présidents des clubs feront partie du comité de réception.

Les comités ne se sont pas réunis parce qu'ils n'étaient pas au complet. On a élu Pelletier, président des sports et Denis, secrétaire ; Charland, président du comité d'hôtellerie et Savard, secrétaire, John Clark, président du comité de réception, et Mercier, secrétaire ; Robitaille, président des finances, et Gobeil, secrétaire.

La Voirie s'occupe de former un club de 30 à 40 membres. On n'a pas de nouvelels de la garde Jacques - Cartier, mais il appert qu'elle s'organisera. Myrand et Savard proposent d'admettre le Dragon. Adopté. Une réception a eu lieu ensuite à l'Aiglon.

LES ESCOUMAINS

Divers.— Mlle Almanza Lessard est retournée aux Bergeronnes après avoir passé deux ans aux Escoumins.

—B. et Mme Alfred Moffatt sont partis sur le SS. "Rivière du Loup" pour un voyage à Rivière du Loup et Trois-Pistoles.

—Mme E. Tremblay, du Sacré-Coeur, est en visite au presbytère où sa fille, Mlle A. Tremblay, est ménagère.

—M. Charles Brisbois est parti le 3 pour un voyage d'affaires à Van Brussel.

—Mme Pitre Dubé est de retour d'un voyage à Québec. Elle a fait le trajet en automobile.

—M. Henri Bergeron, de Chicoutimi, était aux Escoumains le 3.

—M. et Mme Antoine Caron, de Bagotteville, résideront parmi nous à l'avenir.

—M. Florian Roy, voyageur pour Miner Rubber, de Québec, était en notre paroisse cette semaine.

—M. et Mme Henri Tremblay de Sault au Mouton étaient de passage à l'hôtel Bouchard, le 1er, en route pour leur voyage de noces. Un grand nombre d'amis sont venus les reconduire ici.

—Mlle Françoise Deniselle, de Sacré-Coeur, accompagnée d'une amie de La Malbaie a rendu visite à Mlle Marie-Anne Caron, le 2.

—MM. Raoul Marquis et Paul Vaillancourt, de Tadoussac, étaient en notre paroisse le 1er.

Naissance.— M. et Mme Joseph Bouchard (Alice Martel), font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, baptisé le 3 sous les prénoms de Joseph Laurier. Parrain, M. Paul Bouchard; marraine, Mlle Alvia Martel, oncle et tante de l'enfant. Mlle Marie Bouchard portait son neveu sur les fonts baptismaux.

BON FRAPPEUR



Jimmy Dykes a cogné un coup de circuit hier dans la partie décisive.

Aujourd'hui EMPIRE Aujourd'hui
"HELL'S ISLAND"
— avec —
Jack Holt et Ralph Graves

Derniere Fois Aujourd'hui Nancy Carroll Buddy Rogers "FOLLOW THRU"

Demain et Samedi Seulement

Autour d'Elle Sévissait une Tempête de Haine et de Passion!



THE STORM A 1.00, 3.10, 5.20, 7.30 et 9.40 heures.

Le roman merveilleux d'une jolie Canadienne-française prisonnière des neiges dans de blanches forêts, avec deux hommes... Elle fut l'aiguillon qui poussa deux amis à se haïr... Pour elle l'un d'eux brava les plus terribles tempêtes et les plus dangereuses avalanches— tandis que l'autre oublia les plaisirs de la ville... Elle était la Manette dont "You Know How tis", poussait les hommes à l'héroïsme ou à la destruction !

ATTRACTION SUPPLEMENTAIRE : LAUREL-HARDY MURDER CASE UN AUTRE OURAGAN DE RIRES !

REPRESENTATION CONTINUE TOUS LES JOURS DE 1 h. à 11. P.M. PORTES OUVERTES A 12.30 P. M.

VENEZ A BONNE HEURE ET PROFITEZ DES PRIX DE LA MATINEE :
SEMAINE JUSQU'A 6.30 P.M. : 25c et 30c. DIMANCHE : 30c, 40c. APRES 6.30 P.M., 35c et 50c.

CAPITOL
2 JOURS SEULEMENT : VENDREDI ET SAMEDI

JACK OAKIE
— dans —
"THE SAP FROM SYRACUSE"
— et —
"WITH BYRD AT THE SOUTH POLE"
VICTORIA

THEATRE IMPERIAL
NORMA TALMADGE
— dans —
"NEW YORK NIGHTS"
Comédie - Nouvelles

THEATRE PRINCESS
"THE RIVER"
Comédie :
"ROMEO ET JULIETTE"

THEATRE RIALTO
AUJOURD'HUI
George O'Brien et Sue Carol
— dans —
"LONE STAR RANGER"
aussi Richard Barthelmess dans
"YOUNG NOWHERE"

CLASSIC
AUJOURD'HUI
Ronald Colman et Joan Bennett
— dans —
"BULLDOG DRUMMOND"
aussi Jack Mulhall et Patsy Ruth Miller dans
"TWIN BEDS"

THEATRE Canadien
QUAND NOUS ETIONS DEUX
Alice Roberte et André Roanne
Le plus grand succès parisien à date
Actualités — Sujets courts

QUEL SPECTACLE !
"HOLD EVERYTHING"
— avec —
Winnie Lightner et Joe E. Brown
"THE RETURN OF Dr FU MANCHU"
— avec —
Warner Oland, Jean Arthur et Neil Hamilton

CARTIER
The Home of Perfect Cutlery

Téléphonez tout de suite à 2-7700 et dites: je voudrais publier une annonce classifiée

TARIF des Annonces Classifiées L'EVENEMENT

TEL. : 2-7700

UN CENTIN DU MOT, pas moins de 25 centins par insertion, 6 insertions CONSECUTIVES pour le prix de quatre.

NAISSANCES, FIANCAILLES, PROCHAINS MARIAGES, MARIAGES, DECES, SERVICES ANNIVERSAIRES, GRAND'MESSES, REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES ET AUTRES, 50 centins par insertion, suivant la formule ordinaire ; chaque mot additionnel, 1 centin.

21 SUCCURSALES

où vous pouvez donner les annonces au même taux qu'au bureau :

ALEXANDRE DELISLE, 117, rue de la Couronne . . . . . Tél. 2-8288
ALLIANCE LIMOILOU, Ltée, 138, 5ème Rue. Tél. 2-5335
DONAT LANGLOIS, Monument, Giffard . . Tél. 2-4113-M
EUGENE PARENT, rue St-Cléophas, Ville de Beauport . . . . . Tél. 2-5519-M
J.-EDGAR BROUSSEAU, 766, rue St-Valier . . Tél. 2-7829
J.-E. GIGUERE, tabaconiste, 233, rue St-Joseph. . . . . Tél. 3-0738
J.-A. LEVESQUE, 146, 3ème Rue . . . . . Tél. 2-7706
L.-P. GARNEAU, 470, rue St-François . . . Tél. 3-0032
Mlle R. CLOUTIER, 1131 rue St-Valier . . . Tél. 7849
PHARMACIE HUGUES BERNIER, 271½, rue St-Joseph . . . . . Tél. 3-0800
WILFRID GAUVIN, tabaconiste, 1251, rue St-Valier . . . . . Tél. 2-1681
JOS. COTE (Ltée), Succursale No 1, 179, rue St-Joseph . . . . . Tél. 2-2097
Succursale No 2, 36, rue St-Jean . . . . . Tél. 2-1134
Succursale No 3, 332, rue St-Jean . . . . . Tél. 2-3130
Succursale No 4, 17, rue Buade . . . . . Tél. 2-6362
Succursale No 5, 459, rue St-Joseph . . . . Tél. 2-6355
Succursale No 6, 317-A, rue St-Joseph . . . . . Tél. 2-6332
Succursale No 7, 436, rue St-Jean . . . . . Tél. 2-4117
Succursale No 8, 105, rue St-Joseph . . . . . Tél. 2-4327
Sucursale No 9, 46, Côte de la Montagne . . . . Tél. 2-4110
Succursale No 10, 95, rue St-Paul . . . . . Tél. 2-7904
Succursale No 11, 176, 3ème Avenue . . . . . Tél. 2-7457
Succursale No 12, 27, rue St-Joseph. . . . . Tél. 2-7371
Succursale No 13, 15, Chemin Ste-Foy . . . . Tél. 2-4603
Succursale No 14, 355, rue St-Paul . . . . . Tél. 2-7933
DEPT. DES PETITES ANNONCES DE L'EVENEMENT . . . . . Tél. 2-7700

PERDU

CHAPELET EN PERLES, dans un étui, perdu mercredi avant-midi, de la rue de Salaberry, Grande-Allée, jusqu'à l'église St-Dominique. Rapporter au No 86, AVENUE DE SALABERRY. 114-2—1

PAQUET contenant bas, lingerie, fruits et bonbons a été perdu dans le parcours suivant : Avenue Ste-Geneviève, Grande-Allée, Avenue Holland, route nationale, jusqu'à Neuville. Prière de communiquer avec M. L.-S. MORIN, No 8, rue Carignan-Salières, Québec. 112-6—1

DEMANDES

ASSOCIES DEMANDES

JEUNE HOMME connaissant la comptabilité et pouvant disposer d'un certain capital. Avantage exceptionnel s'il se crée un bel avenir et d'être son propre maître avec gros revenu. Ecrivez de suite en donnant expérience, références et capital disponible, à Casier No 365, l'Evénement, Québec. 113-6—4

ELEVES DEMANDES

ANGLAIS, français, sténographie comptabilité. Cours commercial complet, classique, préparation pour brevets et tous les examens de la province. INSTITUT J. THOMAS, No 25, rue St-Stanislas, Tél. 2-7490. 103-26—11

ANGLAIS ENSEIGNE par institutrice de langue anglaise, leçon prise ou par groupe, heures au goût de l'élève. Tél. 3-1578. 112-6—11

COURS PRIVES. — Français, anglais, correspondance, sténographie bilingue, spécialité, mathématiques, tenue des livres, dactylographie. Cours anglais spécial. Mlles EMILIE DE TILLY. S'adresser l'après-midi, au No 253, rue St-Jean. 94-26—11

COURS DE CONVERSATION anglaise donnés par une personne d'expérience. Peu coûteux. Le jour ou le soir. A domicile sur demande. S'adresser à 4333-W. 110-6—11

CLASSE ANGLAISE. — Mlle CONVILLE, No 11A, rue St-Gabriel, téléphone 2-2998-J. Sténographie, dactylographie, conversation anglaise pratique. Une attention spéciale sera donnée aux commençants. Classe le jour ou le soir. Venez de bonne heure, s'il vous plaît. 108-26—11

COLLEGE WALLACE, No 58, Côte du Palais, Tél. 2-4545-W. Anglais, français, sténographie, comptabilité, télégraphie, mathématiques. S'adresser à J.-W. WALLACE, C.E. 93-26—11

COURS ANGLAIS

Mlle STURTON donnera des cours anglais. Spécialité : avec des heures au goût de l'élève. Mon enseignement est garanti. Donnez-moi une entrevue. S'adresser au No 8, RUE STE-FAMILLE, Tél. 2-8353-F.

NOUVELLE METHODE. — L'anglais enseigné par la poste. Succès garanti par écrit en 2 mois. 20c la leçon. Ecrivez pour détails. Adressez à A.-F. FORTIER, St-Ubald, Co. Portneuf, P. Q.

VIOLON, MANDOLINE, GUITARE enseignés d'après les meilleures méthodes. Elèves des meilleures écoles. Instruments fournis sur demande. S'adresser à F.-X. LACROIX, No 452, rue St-Joseph, Tél. 3-1512. 24—11

EMPLOIS DEMANDES

DEMANDE. — Traduction Anglais en français. Taux raisonnable. S'adresser à Tél. 6185, ou écrire à Casier No 363, l'Evénement, Québec. 110-6—16

ON DEMANDE (DIVERS)

CARTES "TURRET". — Achetons à 20c la série complète ou à 17c par 52 cartes mélangées. S'adresser à la Pharmacie DUBE, No 152, rue St-Jean, Québec. 111-6—20

DEMANDES

FEMMES DEMANDEES

LA CANADIENNE, No 311 1-2, rue St-Joseph. Durant octobre et novembre, nous donnerons cours de coiffure. Aussi 4 coiffeuses d'expérience au service du public. Permanent, méthode Frigidine. Pour appointement, Tél. 3-3396. JOS.

ON DEMANDE une finisseuse et une opératrice dans la fourrure. S'adresser au No 175, RUE ST-OLIVIER, Tél. 8656. 113-2—12

POSITION OFFERTE à personne honnête et distinguée. Expérience non exigée. Nous donnons un entraînement complet. Ecrire à Casier No 362, l'Evénement et donner numéro de téléphone. 110-6—12

HOMMES DEMANDES

ON DEMANDE un homme d'expérience pour la réparation de la chaussure. S'adresser chez M. B. CREPEAULT, No 394, rue du Roi, Québec. 109-6—13

VENDEURS DE JOURNAUX demandés. S'adresser à M. CHAMBERLAND, No 163, rue Bouffard.

2 JEUNES HOMMES sans expérience. On vous instruira. Toute aide voulue. Avenir assuré. Pour compagnie d'assurance seule dans ce genre. 40 années d'existence. Payant indemnité pour maladie, la maternité, et service médical, frais d'hôpitaux. Gros revenu. Chance exceptionnelle. Avance de salaire. No 31, RUE COUILLARD, App. 2. 6—13

A LOUER

BUREAUX A LOUER

RUE ST-JOSEPH, No 111, bureaux à louer, 2 pièces. Rue St-Dominique, No 84, 3 garages, pouvant servir de salon de barbier, fini au goût du locataire. S'adresser à JOS. COTE LIMITEE, No 188, rue St-Paul, Québec. 106-26—18

CHAMBRES A LOUER

A LOUER, chambre des plus spacieuses confortable, pour un ou deux messieurs, hommes honnêtes, sobres, famille sans enfant. S'adresser au No 41, RUE JEROME, Tél. 3-0424. 111-6—20

A LOUER, chambres de toutes dimensions, très propres, bien éclairées et bien chauffées. Améliorations modernes. Possession immédiate. TOURIST'S SWEET HOME, No 546, rue St-Jean. 112-6—23

BELLES GRANDES et petites chambres à louer, lavabo, eau courante, eau chaude, usage du bain et du téléphone. S'adresser au No 4, RUE CHRISTIE, Tél. 2-0681-W. 110-6—20

CHATEAU ST-JEAN, No 547. Chambres doubles et simples, avec garderobes, eau courante, bien éclairées. S'adresser sur les lieux. 109-6—20

CHAMBRE A LOUER, double, meublée, 2 fenêtres, téléphone, bain, lavabo, eau chaude et froide dans la chambre, grande garde-robe. S'adresser par téléphone à 8024. 113-6—20

CHAMBRE A LOUER, à deux minutes du tramway, dans famille de trois grandes personnes; propre et ensoleillée, pour monsieur seulement, usage du bain et téléphone. S'adresser à Tél. 2-5098-F, ou au No 381½ 18ème RUE, St-François d'Assise, près de l'hôpital. 112-3—20

CHAMBRE CONFORTABLE à louer, sur étage du bain, eau chaude à l'année, dans famille privée. S'adresser entre 6 et 8 heures p.m., à Tél. 2-5056-J. 110-6—20

CHAMBRES A LOUER, très ensoleillées. Améliorations modernes, usage du bain et du téléphone, dans famille privée. S'adresser au No 100, RUE ST-AMABLE, Tél. 3-2970. 112-6—20

CHAMBRES confortablement meublées et avec toutes les améliorations modernes, famille sans enfant. Possession immédiate. Tél. 3-4587. 110-6—20

CHAMBRE-BOUDOIR à louer, située près du Parlement, avec eau chaude et froide, garde-robe, usage du téléphone, famille privée. S'adresser au No 6, RUE ARTILLERIE, 2ème étage. Tél. 2-7621-F. 110-6—20

CHAMBRE très confortable, bien aménagée et bien chauffée. Usage du bain et téléphone, avec eau chaude et froide dans famille privée sans enfant. S'adresser au No 131, RUE CREMAZIE. Tél. 8-2518. 113-6—20

JOLIE CHAMBRE propre, dans maison tranquille. Améliorations modernes, usage du téléphone. Prix raisonnable. S'adresser au No 7, RUE STE-FAMILLE. 108-26—20

L'HOTEL LORRAINE, carré Hôtel de Ville, fait part à sa nombreuse clientèle qu'il est en mesure de fournir des chambres pour la saison d'hiver. Prix modérés. Service courtois. Visite respectueusement sollicitée. 94-26—20

MAGNIFIQUES CHAMBRES à louer. Aussi suite de 2 appartements, entrée privée. S'adresser au No 70, RUE STE-URSULE, coin St-Louis. Tél. 2-4530-J. 110-6—20

RUE FRASER, chambre spacieuse à louer, avec ou sans déjeuner, pour une ou deux jeunes filles ou dames, dans petite famille. Tout le confort désirable. No 64, RUE FRASER. Tél. 3-4101. 92-26—20

RUE CHARLEVOIX, No 1, belles chambres double et simple, usage du bain et téléphone, avec toutes les améliorations modernes. S'adresser sur les lieux ou Tél. 2-1136. 113-6—20

RUE STE-ANNE, No 139, belles chambres doubles et simples, donnant sur la rue, pour couple ou monsieur. Usage du bain et téléphone. Pension si désiré. S'adresser à Tél. 2-2665. 6—20

RUE COLLIN, No 10, suite de 2 grandes chambres comprenant boudoir et chambre à coucher. Conviendrait très bien pour monsieur ou demoiselle. S'adresser sur les lieux. 109-6—20

RUE STE-URSULE, No 18, magnifique suite d'appartement, chambre avec loli boudoir, 1er plancher eau courante dans la chambre, et téléphone sur étage, très ensoleillé et très bien chauffé. Aussi grande chambre boudoir, avec eau courante dans la chambre. S'adresser sur les lieux, Tél. 2-1672-W. 109-6—20

RUE DES REMPARTS, No 45, belles grandes chambres à louer, des plus modernes, très confortables, chambre de bain avec douche, eau chaude à l'année, usage du téléphone. Prix très modéré. Chambres avec cuisinette ou boudoir. 113-6—20

RUE HAMEL, No 11, chambres doubles, simples, usage du bain et téléphone, eau chaude, améliorations modernes, dans famille privée. S'adresser sur les lieux. Mme AUCLAIR. Tél. 2-5676-J. 97-26—20

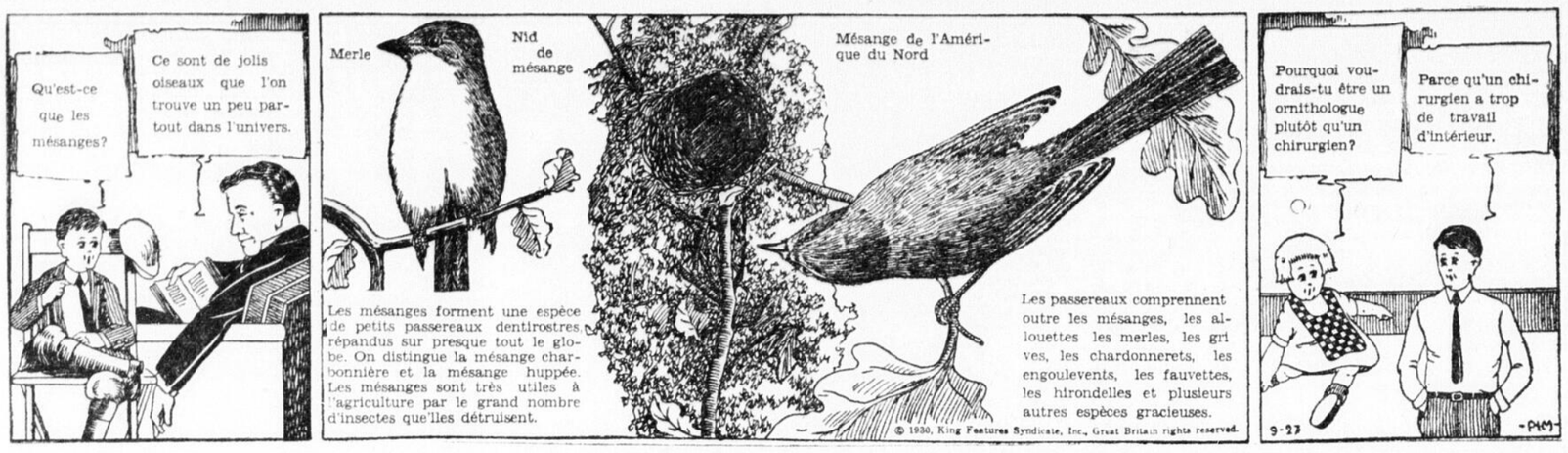
RUE ST-OLIVIER, No 64, chambre centrale et tranquille, usage du bain et téléphone, bien confortable. Prix modéré. S'adresser sur les lieux. 111-6—20

THE OLD CITY. Belles chambres meublées, bien chauffées, avec ou sans cuisinette, aux Nos 21-27-33, Avenue Ste-Geneviève, près du Château. Aussi No 28, rue Couillard. Maisons propres et tranquilles. Mme L.-N. PETIT. Tél. 2-4301. 106-26—20

UNE OU DEUX jolies chambres, une genre boudoir, avec balcon, bien chauffée et bien meublée, très propre. Confort du chez-soi. Chez dame seule, à la Haute-Ville, Tél. 6905. 2—20

36 STE-ANNE, appartement de 3 pièces très bien meublées, belles chambres doubles et simples, bien éclairées, usage du bain et téléphone. S'adresser sur les lieux. 111-6—20

Le Petit Curieux" -- LES MESANGES -- *Par Pim*



A LOUER

CHAMBRES A LOUER

2 GRANDES CHAMBRES à louer, meublées, chauffées, usage du téléphone, dans maison sans enfant. S'adresser à Tél. 3-0365, ou au No 259, RUE ST-JOSEPH. 109-6—20

CHAMBRES ET PENSION

A LOUER, bonnes chambres bien éclairées, avec pension, ainsi que salle à manger chauffée. S'adresser au No 96, RUE STE-URSULE, Québec. 110-6—20

A LOUER, 2 grandes chambres meublées ou non, pension si désiré et téléphone. S'adresser au No 18 RUE BON PASTEUR. 110-6—20

ASTORIA HOUSE, Nos 138-142 rue Ste-Anne. Vous y trouverez chambres confortables, ainsi que pension si désiré. Servons repas aux gens du dehors, au repas, à la semaine ou au mois. Tél. 2-6177. 94-26—20

BONNE CHAMBRE propre, sur la rue, lits jumeaux, garde-robes, bain, eau chaude à l'année, téléphone. Pension si désiré. Prix modéré. S'adresser au No 21, RUE COUILLARD. 114-6—20

CHAMBRES A LOUER, avec pension si désiré, pour couple seul. S'adresser au No 469, RUE ST-JEAN, app. 4. 115-3—20

COTE DU PALAIS, No 50, chambres doubles et simples, eau chaude et froide dans la chambre, bien éclairé. Pension si désiré. A deux pas de la rue St-Jean. 108-26—20

CHAMBRE A LOUER, vue sur le fleuve, améliorations modernes, eau chaude et froide, usage du bain et téléphone. Pension si désiré. S'adresser au No B, RUE FERLAND, Tél. 2-4457-M. 109-6—20

GRANDE CHAMBRE à louer, chauffée à l'eau chaude, rue St-Joseph. Usage du bain et téléphone. Aussi pension si désiré. S'adresser au No 87, RUE DE L'EGLISE, 3ème étage, Tél. 2-5793-W. 114-6—20

GRANDE-ALLEE, No 51, grande chambre avec bain privé. Aussi autres chambres. Améliorations modernes. Pension si désiré. Tél. 2-4610. 6—20

MATERNITE LICENCIEE privée, absolument confidentielle, repas servi dans chambre. Confort du chez-soi. Usage du bain et téléphone, chez personne d'expérience. Prix modéré. Une visite vous convaincra. Tél. 3-1859. No 57 ½, BOULEVARD LANGELIER. 24—20

RUE ST-JEAN, No 541½, vous trouverez pension privée, à la semaine ou à la carte, à prix modéré. Une visite est sollicitée. Mme DAVID BEDARD, Tél. 3-1724. 113-12—20

RUE ST-STANISLAS, chambre et pension. Prix raisonnable. Tél. 2-8377. 114-6—20

GARAGES A LOUER

2 GARAGES A LOUER, Avenue Murray. Tél. 5836. 108-6—21

LOGEMENTS A LOUER

HAUT DE LA VILLE

APPARTEMENT, six pièces, chauffé, sur une avenue du parc, vue du fleuve. Situation unique. E. ROCHETTE, No 2, Avenue de Bernières, Tél. 5385. 110-6—23

APPARTEMENT GRANDE-ALLEE. — Plain-pied de 8 chambres meublées. Améliorations modernes. S'adresser à Tél. 2-2912. 114-6—23

EDIFICE FASHION CRAFT

A LOUER, bureaux avec salle d'attente. Le tout très moderne. 2ème plancher, un logement de 6 chambres plus chambre de bain. 3ème plancher, logements de 4 chambres plus chambre de bain. Le tout remis à neuf. Prix très modéré. S'adresser à L.-A. ROY, No 180, rue St-Jean, Québec. 101-26—20

APPARTEMENT A LOUER, une chambre meublée, améliorations modernes. S'adresser au concierge, Lincoln Apartment, No 14, RUE ST-DENIS. 111-6—20

POUR POSSESSION le 1er octobre, magnifique logement chauffé, coin Salaberry et Ste-Geneviève, 10 pièces plus chambre de bain. Usage d'un garage. Locataire actuel a acheté une propriété. S'adresser au No 16, RUE DE SALABERRY, Tél. 5696. 109-6—23

RUE ST-EUSTACHE, No 43½, logement à louer, de 6 chambres, bien bon marché pour les mois d'hiver. S'adresser au No 46, RUE ST-EUSTACHE, Tél. 2-7780. 112-6—23

RUE CHARLEVOIX, No 5, logement propre, 8 chambres, facile à chauffer. Libre immédiatement. Aussi ménage à vendre. S'adresser à M. MERCIER, No 145, rue St-Jean, Tél. 2-8193-W. 112-6—23

RUE STE-URSULE, No 13. — Beau logement entièrement remis à neuf comprenant grand salon avec foyer, boudoir, salle à manger, deux chambres à coucher, cuisine, deux salles de bain et douche, solarium, porte de service. Fournaise à eau chaude, poêles à gaz, appareillage électrique. Hangar contigu. Bonne cour. $50.00 par mois. S'adresser à J.-A. PAINCHAUD, Cap-Santé (téléphone Donnacona), ou à Mlle BOUTET, No 40, rue Ste-Ursule, Québec. 110-26—23

RUE DES FRANCISCAINS, No 241, logement de 4 pièces plus hambre de bain, planher en bois dur, gaz et eau haude. Prix $30.00 par mois, hauffé. S'adresser à Mme ARSÈNE ROY, Giffard, Qué., Tél. 2-0923 s. 33. 110-6—23

2 JOLIS PETITS APPARTEMENTS chauffés, meublés, éclairés; un à $30.00. Possession immédiate. S'adresser au No 13, RUE HALDIMAND, Tél. 2-5728-W. 112-6—23

A LOUER

LOGEMENTS A LOUER

HAUT DE LA VILLE

4 ET 7 CHAMBRES chauffées, service du concierge, à "Ellsabeth", No 50, rue Fraser; "Beaumanoir", 208, Avenue des Erables. S'adresser aux CONCIERGES, sur les lieux, ou au No 14, RUE ELGIN, Tél. 2-1475. 114-26—23

BAS DE LA VILLE

LOGEMEN A LOUER, No 51, rue St-Bernard, 6 appartements plus chambre de bain. Piano et ameublement à vendre. S'adresser au No 44, BOULEVARD LANGELIER. 6—23

LIMOILOU

LOGEMENT dans maison neuve, de 6 chambres plus chambre de bain, plâtré, plancher en bois dur. Améliorations modernes. Prix modéré. S'adresser au No 163, 2ème AVENUE, Tél. 2-4630-W. 112-6—23

MAISONS A LOUER

AVENUE DES ERABLES, maison à louer, 8 chambres et chambre de bain. S'adresser par téléphone à 9140. 112-12—24

29 RUE MONT-CARMEL, trois étages Confort moderne, parquets en bois dur; trois chambres de bain. Garage. S'adresser à A. AMOS. Ecrire ou téléphoner. 101-12—24

DIVERS

ARGENT A PRETER

ARGENT A PRETER

SUR HYPOTHEQUE et autres garanties, à la ville ou à la campagne, aux particuliers, fabriques et municipalités, aux taux de 5 p.c., 6 p.c. et 7 p.c., suivant les garanties offertes. ED.-BOISSEAU PICHER, notaire, bureau et résidence. No 2-A, rue Turnbull, coin rue St-Jean. Tél. 2-3200. 112-26—27

ARGENT A PRETER

ARGENT A PRETER sur hypothèque. Administration de succession. S'adresser à J.-C. PICHER, notaire, No 473, rue St-Jean. Bureau, soir : 7.30 à 8.30 heures p.m. Tél. bureau 2-7550-M; résidence 3-2459.

LE PRET HYPOTHECAIRE

ARGENT A PRETER SUR HYPOTHEQUE. BONNES CONDITIONS. REMBOURSEMENT FACILE PAR VERSEMENTS MENSUELS. PAS DE COMMISSION. "LE PRET HYPOTHECAIRE", No 187, RUE ST-JOSEPH, QUEBEC. 103-26—27

6e SECONDE ou première hypothèque montants de $100, $300, $500, $1,000 à $10,000 à prêter. S'adresser à GRENIER & FORTIER, notaires, No 47, rue Notre-Dame des Anges, St-Roch. Tél. jour et soir 9479. 100-26—27

COMMERCE

T.-D. DUBUC

C'EST L'AUTOMNE.—D vous faut bottines et souliers pour toute la famille. Nos prix sont toujours à la portée de toutes les bourses. T.-D. DUBUC, département des chaussures, No 298, rue St-Jean (en face de l'église St-Mathieu). Aussi ancien poste Jos. Paré, coin des rues Ste-Marie et St-Jean. 109-26—n.c.

CAISSES ENREGISTREUSES (National Cash Registered), neuves et de seconde main remises à neuf. Prix défiant toute compétition. S'adresser à L.-A. PLANTE, No 251, rue St-Joseph, Tél. 3-0067. 98-26—29

MILLER & FRERE

ENSEIGNES. — Annonces, lettrage de toutes sortes, décors, théâtres, décoration d'église, annonces extérieures. Bulletins, murs, enseignes électriques. Prix sur demande. Nos 22-24, RUE RICHELIEU, coin Côte d'Abraham, Tél. 2-6882. 24—29

MAISON FRANCAISE

LA MODE PARISIENNE, No 322, rue St-Jean. Tél. 2-1971, offre ses nouvelles créations d'automne et d'hiver aux différentes formes à des prix variés. Tous les modèles sont exclusifs. Profitez de notre expérience pour faire votre choix et donnez vos commandes. 24—29

BESHRO & FRERE

MAGASIN POPULAIRE par ses prix et sa nouveauté. Robes de soirée ou autres robes en Georgette, crêpe ou mode ensemble. Joli modèle de manteaux d'automne, avec collet de fourrure de loup, lapette, opossum. Manteau de fourrure Seal, Castor de Luxe. Les plus bas prix en ville. Ces prix sont pour accommoder notre clientèle et leurs amis, car il faut vendre. No 336, RUE ST-JEAN. 6—29

CHAUSSURE CHAUSSURE

POURQUOI aller vous chausser ailleurs quand vous pouvez venir à notre magasin, où vous y trouverez tout un assortiment de chaussures, soit pour dames, messieurs, garçons, fillettes et enfants, à des prix défiant toute compétition, en proportion de 50 p. 100 des prix d'ailleurs. Venez avec vos amis et n'oubliez pas l'adresse. No 388 1-2, rue St-Jean (voisin de la pâtisserie Frontenac). PHILIPPE CLAISSE. 92-26—29

OMER ROUSSEAU BIJOUTIER

46½, RUE ST-JOSEPH. Que pensez-vous d'une bague de fiançailles et d'un jonc 14 karats pour $10.00 et plus ? Vitre, 25c; incassable, 50c; montres d'échantillons à sacrifier au prix coûtant. Une visite vous convaincra. 24—29

DIVERS

COUTURE

COUTURE A DOMICILE. — Une personne d'expérience ayant besoin de gagner pour supporter ses enfants en bas âge, pourrait faire de la couture soit à domicile ou chez elle. S'adresser personnellement ou écrire à Mme Vve A. LABBE, No 95, rue Victoria, Québec. 107-12—30

NETTOYAGE

P.FERLAND

TEINTURIER, NETTOYEUR de vêtements pour dames et messieurs, nettoyage de fourrures, garnitures de maisons, etc. Département spécial pour commandes de la campagne. Nos 155-159, RUE DU PONT, Tél. 2-2527. 112-26—35

TEINTURERIE DORCHESTER. — Teinturerie, nettoyage, pressage de vêtements pour dames et messieurs. Nettoyage de fourrures, tapis, etc. Attention spéciale aux commandes de la campagne. Nos 116-120, RUE DORCHESTER, Tél. 3-0316. 109-26—35

PROFESSIONNELS

Dr M.-LEONCE LESSARD, chirurgien-dentiste, ex-interne du Forsyth Infirmary, Boston. E.-U. Bureau et résidence, No 209, 3ème Avenue. Tél. 2-4047. Spécialité dentiers et extraction. Tous genres de travaux dentaires. 114-26—36

REPARATIONS

AVIS. — La meilleure maison à Québec dans la réparation des meubles, etc., est sans contredit la maison OMER JOBIN, bourreur, No 168, rue Dorchester. Maison établie depuis au delà de 30 ans. Tél. 3-0733. 109-26—37

AVIS ! MATELAS ! — Ne jetez pas vos vieux matelas, faites-les réparer par des experts du métier, à des prix très bas. Ouvrage garanti. S'adresser à JOS BERROUARD, No 141½, rue St-Benoit. Tél. 2-6653-W. 109-26—37

AIME LACROIX, poseur de prélarts et tapis. Spécialité réparation de tapis de tous genres, étant outillé pour coudre tapis et cirer prélarts. Remboura-ge de meubles à des prix très modérés. Satisfaction entière. No 74, RUE SIGNAI Tél. 3-3347.

JACQUES SAVARD ENRG.

NOUS NOUS OCCUPERONS, comme par le passé, de meublerie en général, ainsi que réparation de tous genres. Nous sollicitons votre patronage vous garantissant pleine et entière satisfaction. JACQUES SAVARD ENR., successeurs de Jacques Savard, No 235, rue St-Olivier. Tél. 6383. Jos. Savard, propriétaire. 24—37

SALONS DE COIFFURE

COIFFURE. — Comme par le passé, je tiens un salon de coiffure et coiffe à domicile. Aussi cours à bas prix. S'adresser à Mme KIND, No 322, rue Richelieu. 112-6—39

MAISON DE CONFIANCE AUGUSTE GOURDEAU ENR., fabricant de perruques et toupets, postiches d'art. Toujours en mains la fameuse teinture "Augusta". No 42, CÔTE D'ABRAHAM, Tél. 2-3619. 112-6—35

A VENDRE

ARTICLES DE MENAGE

J'ACHETE A DOMICILE tout meuble de seconde main. Aussi à vendre, belle garde-robes en acajou avec miroir (plate-glass), secrétaire, bibliothèque, commode de monsieur, meuble de passage, très chic, machine à coudre "Singer", poêle-fournaise, couchette en cuivre et brune, buffet, poêle à l'huile, fournaise de passage, etc., etc. ALB. BOUCHARD, No 26, rue St-Nicolas. Magasin de seconde main. Tél. 2-8277. 92-26—41

GRANDE ARMOIRE VITREE, miroir de salon, étagère, set de boudoir, laveuse électrique, manteaux de fourrure, Mouton de Perse, Ecureuil, Rat Musqué, cabinet à liqueur. S'adresser à Mme DENIS, No 156, Côte d'Abraham. 12—41

J'ACHETE A DOMICILE tout meuble et lingerie. Tricotteuse "Aufer", balayeuse électrique, bureau, cabinet de cuisine, couchette de cuivre, table de chesterfield, laveuse à main, moulin à coudre, gramophone cabinet, petit poêle à bois, poêle à gaz, grand miroir (plate glass), bicycle et set de salle à diner. S'adresser à I. BOUCHARD, No 46, rue St-Nicolas, Tél. 2-8666. 106-26—41

POELE-FOURNAISE à vendre, 4 ronds, à sacrifier pour $15.00. Aussi fournaise de passage opur $5.00. S'adresser à O.-F. BOUCHER, No 46, rue St-Eustache. Tél. 2-7780. 112-6—41

POELE DE CUISINE en ordre, pouvant chauffer charbon, bois ou gaz, à vendre. S'adresser au No 51, CÔTE DU PASSAGE, Lévis, Tél. 33. 109-6—41

SET DE SALLE à manger en chêne solide d'une belle valeur, consistant en 4 gros morceaux et 4 chaises. A vendre à sacrifice. S'adresser au No 36, AVENUE BOUGAINVILLE, app. 1. Tél. 3-1107. 114-6—41

QUEBEC FURNITURE EXCH.

138 RUE DU PONT, Tél. 2-0134. Nous faisons l'échange de tous vos vieux meubles pour des neufs et payons les plus hauts prix de la ville. Spécialité chaises neuves de cuisine, 89c. 14-26—41

ACCESSOIRES D'AUTOS

AUTOMOBILISTES. — Pièces d'automobile, usagées à vendre, toutes marques de chars, à prix réduit. Station de service, huile, graisse, gazoline, etc. AUTO PARTS SALES EXCHANGE REG., No 18, 4ème Rue, Limoilou, Tél. 2-2241. 112-26—42

A VENDRE

ACCESSOIRES D'AUTOS

STATION DUCO

FALARDEAU & BOUTET, spécialité réparation d'autos, débossage, vernissage. Manufacturiers des carrosseries. Peinturage de tous genres d'automobiles. No 131, RUE CARON, Tél. 3-3370. 24—41

GARAGE TANGUAY. — Réparations de toutes sortes. Gazoline, huile, engrage et lavage d'autos. Prix modéré. No 78 1-2, RUE D'AIGUILLON, Québec. Tél. 2-2155. 97-26—43

PIECES DE FORD. — Si vous avez des réparations à faire sur votre Ford, exigez les véritables pièces du Ford. Aussi pièces usagées. J.-A.-T. LAMBERT, No 85, rue Notre-Dame des Anges. Tél. 8102. 96-26—42

RADIATEURS D'AUTOMOBILES réparés ou refaits à neuf. Aussi soudure de toutes pièces de machinerie, redressage de châssis d'autos (frame). ALARIE & TESSIER, No 560½, rue St-Valier, Tél. 9456. 103-26—37

PARTIES D'AUTOMOBILES

SPECIALITE, parties de toutes marques d'automobiles usagées, pneus, tubes, vitres, ressorts, capotes, etc. S'adresser au No 105, 1ère AVENUE, Tél. 2-2856 ou 2-1227-W. 89-26—41

CAREAU & LANGLAIS

SPECIALITE Station "Duco". Vernissage, peinturage Duco. Réparation, débossage de tous genres. Nous avons peu de dépenses, ce qui signifie meilleur prix. S'adresser au No 22, RUE NELSON. 24—41

JOS. BOULANGER

TEL. 3-1261. Spécialité parties de toutes marques d'automobiles usagées. Batteries, pneus, tubes. S'adresser au No 365, RUE DORCHESTER. 24—41

AUTOMOBILES A VENDRE

AUTOS USAGES Ford, Chevrolet, Essex, Whippet, Durant, Oldsmobile, Studebaker, Buick, Paige, dans tous les modèles. Aussi quelques camions prêts à prendre la route. S'adresser à J.-A.-T LAMBERT, No 85, rue Notre-Dame des Anges, ou No 541, rue Et-Valier. Tél. 8102. 105-26—42

AUTOS A PASSAGERS et camions usagés de toutes marques, en bonne condition, à vendre ou à échanger pour maisons privées, terrains, etc. S'adresser à ABATTOIR DES AUTOS, No 55, rue de la Reine, Tél. 2-2777. 92-26—42

CAMIONS USAGES

CAMIONS FORD, 1½ tonne, 1926; International, 2 tonnes, 1925; Chevrolet, 1 tonne, 1929; Dodge, 3-4 de tonne, 1 tonne, 1½ tonne et 2 tonnes. Ces camions sont tous en très bon ordre. S'adresser à MORISSET & FRERE, angle Caron et Prince-Edouard, Tél. 6629. 107-26—42

CHARS USAGES. — J'ai constamment un assortiment de chars usagés de toutes les marques, bien réparés, repeinturés à neuf. Je demande des prix raisonnables. Une visite est sollicitée. ADHEMAR GAGON, No 163, rue St-Valier (en face de la rue St-Roch). Tél. 2-1049. 96-26—52

CHARS USAGES

FRANKLIN SEDAN 1925. Durant Sedan 1929. Chevrolet Sedan 1925. Whippet Six 1928. Paige Sedan 1929. Dodge Senior 1928. Chandler Sedan 1928. Buick, 4 passagers 1926. Nash Coach 1926. Essex Sedan 1928. Chrysler 4 cylindres 1927. Chevrolet Roadster 1926. Tous ces chars ayant été réparés sont en parfaite condition. MORISSET & FRERE, angle Caron et Prince-Edouard. Tél. 6629. 107-26—42

OCCASIONS D'AUTOMNE. — Sedan et Coach 1926 et 1929. Graham-Paige, Chrysler, Nash, Pontiac, Essex, Ford Moon. COTE & COTE, Nos 112-116, Boulevard Langelier. 110-26—42

AUTOS USAGES

STUDEBAKER Standard 6 Sedan. Pontiac Coach et Sedan. 1926-27-28. Willys-Knight Sedan. 5 passagers. Chandler Sedan, 7 passagers. Studebaker Special Six Coupé et Sedan. Essex Coach 1926-27-28. Dodge Cabriolet Convertible (rumble seat). Chevrolet Sedan, 5 passagers. Oldsmobile Coupé (rumble seat). Hupmobile Coach. Star Touring, 4 cylindres. Nash Advance Six. Brougham. Toutes en parfaite condition. Termes faciles. MOTORS LIMITED, No 19, rue de la Couronne, Québec, Tél. 6185. Ouvert le soir. 108-26—42

BOIS ET CHARBONS

AVIS. — Offrons encore, pour quelque temps: croûtes de merisier de 4 pieds, sèches, sciées et fendues, $10.50 la corde; ½ corde, $5.25; voyage, $2.50 et $2.75. Aussi charbon Stove de meilleure qualité. Téléphone 9829, Côte Bellis, Québec. Prix sur demande pour Lévis et Lauzon. Téléphone 286, Lévis. EDOUARD RUEL LIMITEE. 102-26—47

COUR A BOIS ECONOMIQUE

BOIS DE CHAUFFAGE de toutes sortes, bois franc, bois mou, slabs de bouleau, merisier, ainsi que slabs de bois mou. Satisfaction garantie. No 2, 1ère RUE, Limoilou, Tél. 2-5315. 94-26—46

BOIS de chauffage sec à vendre, merisier, érable, 2 2 1-2, 3 pieds, croûtes merisier 5 pieds, slabs, bouleau, bois mou, scié, fendu, charbon de toutes sortes. P. SAVARD, 55, Marie-Louise, tél. 5787. 24—47

BOIS. — Croûtes et slabs de merisier, sciées, $3.25, fendues, $3.50; slabs d'épinette, $2.50 le voyage; merisier, érable, 2, 2½ pieds. Téléphone 2-4705. ALP. TURMEL, No 113, rue Marie de l'Incarnation. 106-26—46

A VENDRE

BOIS ET CHARBONS

BOIS DE CHAUFFAGE, bardeau de cèdre, bois de corde, slabs de bois franc, de bois mou et de bouleau. Livraison à domicile. Bardeau de cèdre. COUR A BOIS ST-ROCH, No 173½, rue du Pont, Tél. 2-4382. 86-52—46

CROUTE MERISIER $2.95

BOIS DE 2 pieds, érable, et merisier 2 1-2 et 3 pieds; slabs de bouleau, croûtes de bois mou à vendre au plus bas prix de la ville. S'adresser à OMER BLANCHETTE, No 2, rue du Roi, Tél. 2-4849-F. 24—47

COUR A BOIS LIMOILOU ENR., No 108, 3ème Avenue, Tél. 2-3678. Croûtes, cèdre, de merisier, bouleau, merisier et érable, 2, 2 1-2 et 3 pieds. Spécialité merisier, $4.75 la corde. 114-6—47

COUR A BOIS, No 103, 2ème Rue, Tél. 2-6351. Spécialité :

IMMEUBLES

PROPRIETES A VENDRE

A ST-ROCH, maison à vendre, 2 logements de 3 et 10 pièces, et dépendances, rapportant 12%. S'adresser au No 185, **RUE DE LA REINE,** Québec, P. Q. 112-6—58

BOIS-JOLI, coin chemin St-Louis et Côte de l'Eglise, Sillery, contenant 206,550 pieds. Belle localité pour hôtel de touristes ou autres affaires commerciales. Pourra être divisée en deux parties. S'adresser à **J.-A. TIMMONY,** Sillery, Québec. 111-26—58

HOTEL, le plus bel endroit, côté Sud, route nationale Québec à Montréal, bonne clientèle. A vendre pour cause de maladie. Ecrire à Casier No 340, l'Evénement, Québec, P.Q. 98-26—58

POSTE D'EPICERIE LICENCIEE à vendre, très bien situé, magasin plus deux logements privés. Ecrire à Casier No 361, l'Evénement, Québec. 114-6—58

MAISON de trois étages, 13 pièces, dans le haut de la ville, à vendre à bon marché, pour règlement de succession. Ecrire à Casier No 356, l'Evénement, Québec. 101-12—58

MAISON à deux logements de 8 chambres, située sur l'Avenue Murray, Nos 101-103. Logement disponible immédiatement si désiré. S'adresser à **C. JOBIN LIMITEE,** Tél. 5338; le soir 3-1458. 108-6—58

A VENDRE

RUE CHARLEVOIX, coin Hamel, maison en brique solide, de 2 logements de 5 et 10 chambres plus chambre de bain, complètement réparées à neuf et moderne.

AVENUE BROWN, maison neuve de 3 logements de 9 chambres plus chambre de bain. Grand terrain avec garage. Rapportant de bons revenus.

RUE SUTHERLAND, maison de 2 logements de 6 chambres. Construction moderne, grande cour avec entrée privée, coin de rue.

RUE PLESSIS, maison seule de 8 chambres plus chambre ed bain, plancher en bois dur, système de chauffage. Construction de brique solide.

RUE RICHARDSON, près du Pont, 3 logements, grand terrain, avec entrée de cour et boutique, à deux étages. Prix raisonnable.

RUE HAMEL. Maison de hcambres à vendre, meublée ou non, 13 chambres plus 2 chambres de bain, en très bon ordre.

RUE D'AIGUILLON, Maison de 3 logements en brique solide, cour et entrée de cour privée, 4 garages et écurie.

RUE CLAIRE-FONTAINE. 2 logements de 6 et 8 chambres, bonne construction, en bon ordre, à vendre au prix de l'évaluation.

RUE DU PONT, dans le meilleur centre de St-Roch, maison de 2 logements, grande cour, avec boutique à 2 étages, en brique. Conviendrait pour garage ou atelier.

BARGAIN ! ! ! Rue Sault-au-Matelot, bâtisse à 4 étages, en brique solide, avec ascenseur, pour entrepôt, à vendre à prix de sacrifice. Aucune offre raisonnable refusée.

CHICOUTIMI, hôtel à vendre, très bien installé. Bon poste dans le meilleur centre de Chicoutimi.

TERRES

Plus de cent terres à vendre, aux environs de Québec. A prix raisonnables.

LOTS A BATIR

LOTS A BATIR en ville, dans tous les quartiers, à différents prix et bonnes conditions. Aussi terrain à vendre à la campagne.

A LOUER

GRANDE-ALLEE, maison de 11 chambres plus 2 chambres de bain, système de chauffage et garage. Bon centre pour louer des chambres.

ESPACE A LOUER dans l'immeuble Steel, rue St-Jean. Dimensions pour convenir à l'intéressé, planchers en bois dur, chauffé et des mieux éclairés. A prix raisonnable.

RUE FRASER. Beau logement à louer, de 8 chambres plus chambre de bain, complètement réparé à neuf, plancher en chêne, foyer, 2ème plancher.

RUE FERLAND, près des Remparts, maison de 14 chambres plus 2 chambres de bain, planchers en bois dur. Conviendrait comme maison de chambres.

GEO. PAQUET
IMMEUBLES EN GENERAL
Spécialité : Vente et achat à commission
Edifice Florence, 59, rue St-Joseph
Tél. Bureau 2-2398; rés. 6678
Assurance-feu

A VENDRE
OU A ECHANGER
MAISONS SEULES

AVENUE DESSANE. Maison avec grand terrain. Bonne construction, avec garage et sortie de cour. Améliorations modernes. 10 pièces plus chambre de bain.

RUE ST-AUGUSTIN. Constructio solide, avec cour. 9 pièces plus bain. Bien située.

RUE LALIBERTE. Maison avec grand terrain. Toit français. Sortie de cour. 7 pièces.

9ème RUE (Québec-Ouest). Maison avec grand terrain, construite de bois et brique. 6 pièces. Vendrait pour $2,500.00.

RUE DE LA RONDE. Maison avec cour. 8 pièces plus bain. Améliorations modernes.

MAISONS A REVENU

RUE CREMAZIE. Un logement et un magasin. Revenu annuel $600.00. Bon poste de commerce.

RUE LATOURELLE. 6 logements. Revenu annuel $1,476.00. Beau placement.

RUE BOUFFARD, (coin Bagot). 5 logements de 5, 7 et 10 pièces plus bain. Revenu annuel $1,392.00.

RUE CARON (coin des Commissaires). 4 logements de 2 et 5 pièces. Revenu annuel $705.93.

RUE MAUFILS. 3 logements de 6 pièces plus bain, et 1 garage. Revenu annuel $960.00.

MAISONS PAYABLES COMME LOYER

$500.00 COMPTANT pour maison seule de 7 chambres plus bain, terrain faisant deux rues, située au No 3, rue d'Artigny. Balance payable $42.23 par mois.

$1,500.00 COMPTANT pour maison de 2 logements de 5 pièces, située à Charlesbourg. Balance payable $26.66 par mois. Revenu annuel $372.00.

$1,500 COMPTANT pour maison de 5 logements de 4 et 8 pièces et 3 garages, située sur la rue St-Sauveur (coin St-Bernard). Balance payable $80.00 par mois. Revenu annuel $1,260.00.

COMMERCES

EPICERIE-BOUCHERIE avec licence de bière. $45,000.00 d'affaires. Bon poste.

SALLES DE BILLARDS ET DE POOLS. Prix d'occasion.

TAVERNES bien situées. Gros revenu. Prix intéressant.

TERRAINS

OCCASION. 4 lots à $150.00, situés dans St-Sacrement.

RUE SHERBROOKE, 48' x 88'. $350.00.

RUE JEANNE-MANCE, 2 lots, $600.00.

RUE MARECHAL JOFFRE. 6 lots à $300.00, sans rente.

H.-P. CIMON
IMMEUBLES EN GENERAL
Prêts sur hypothèque. Achat de créances
Assurance sous toutes ses formes
"EDIFICE CIMON"
6, Côte d'Abraham, près carré d'Youville
Tél. 5169

9, rue St-Jean.
Mme Kenna
FLEURISTE
Tél : 2-5535

IMMEUBLES

PROPRIETES A VENDRE

A VENDRE

RUE ST-VALIER, maison brique solide, logement de 8 appartements.
ST-FRANCOIS, maison de 3 logements.
ST-AMBROISE et Avenue Taschereau, 2 logements et magasin.
RUE MONTCALM, coin Chénier, 2 maisons de 2 logements.
ST-PASCAL BAYLON, rue Maufils, 2 logements.
AUSSI DEUX TERRAINS, route du Monument.
Bonns conditions. S'adresser à **JOS. ASSELIN,** No 311 1-2, rue St-Joseph, Tél. 3-3396; privé 2-7086-W. 96-26—58

IMMEUBLES

TOUS LES GRANDS ECONOMISTES admettent que les placements immobiliers sont les plus sûrs. Placez donc votre argent sur des propriétés. Vous en retirerez de 10 à 12 pour cent, et même davantage. J'ai des maisons, terrains et postes de commerce à vendre dans toutes les parties de la ville. Venez me voir. J'ai peut-être en mains ce qui fera votre affaire.

RAOUL BEDARD
57, RUE DE LA COURONNE
Tél. 9010: Rés. 5902

TERRAINS A VENDRE

TERRE, rang Lamorandière, Abitibi. Cent acres de terre, en partie défrichée. Voisinage des mines et du nouveau tracé de chemin de fer, à vendre. A sacrifier pour presque rien à prompt acheteur. S'adresser au No 128 1-2, 1ère AVENUE, Québec. Tél. 2-7390-W.

NON CLASSIFIEES

ARGENT A PRETER
L.-E. Fortier, N.P.
87, rue de l'Eglise, Québec
Tél. 9450 Tél. 2-3926 s. 2
ARGENT A PRETER, 6%, sur première hypothèque, dans la ville de Québec. 93-26—n.c.

POUR VOS PIEDS

A. MANIBAL, diplômé Ecole Supérieure des Etats-Unis, Paris. Pédicure, No 501 1ère AVENUE, Tél. 2-8793-J. Le samedi, de 3 à 7 heures p.m. Les autres jours, sur rendez-vous. Aussi le soir. 104-26—n.c.

J. E. MORENCY

BOUCHER-CHARCUTIER. — Spécial, 12 lbs de boeuf pour $1.00. Saucisse, 2 lbs pour 25c. Toujours en mains marchandises les plus fraiches. S'adresser au No 223, **RUE STE-MARGUERITE,** près de la rue de la Couronne, Tél. 8227. 24—n.c.

BELLE CHAMBRE DOUBLE avec pension, pour deux ou trois étudiants amis ou autres, dans une famille privée. S'adresser au No 322, **RUE RICHELIEU,** (à gauche en montant). 112-6—20

CARTIER VALET SERVICE. — Pressage à la main seulement. Réparation et nettoyage de vêtements pour dames et messieurs. Ouvrage garanti. Petites réparations faites gratuitement. No 121, **RUE CREMAZIE,** Tél. 2-2425-W. 6—37

VOIES URINAIRES

Dr L.-G. PERRIN, No 24, rue du Pont, Québec, Tél. 2-8496. 24—n.c.

PRESCRIPTIONS

FAITES REMPLIR vos prescriptions au laboratoire de la Pharmacie BRUNET. Notre laboratoire est sous le contrôle de 5 pharmaciens et d'un médecin. Vos médicaments seront préparés avec soin. Si vous ne pouvez apporter vous-même votre prescription, téléphonez à 8141, et on l'enverra chercher. **W. BRUNET & CIE,** No 139 rue St-Joseph. 105-26—n.c.

COLLEGE DES BARBIERS

HOMMES, GARCONS. — Attention, venez apprendre le métier de barbier, la meilleure, la plus vieille, la seule institution de ce genre à Québec. Conditions très avantageuses. Commission payée en apprenant, quelques semaines suffisent pour être diplômé et gagner un salaire de $25 à $35 par semaine. Pour votre intérêt, n'hésitez pas à écrire, ou venez me voir avant d'aller apprendre dans les écoles secondaires. S'adresser au **COLLEGE DES BARBIERS DE QUEBEC ENR.,** No 878, rue St-Vallier, Tél. 2-8663. 24—n.c.

GARAGE CHAUFFE

NOUS POUVONS prendre en garage, pour les mois d'hiver, quelques chars de particuliers. Pour conditions, s'adresser au gérant, **TAXIS JAUNES INCORPORES (2-2000),** No 83, rue Lachevrotière. 113-6—n.c.

REPARATIONS LE RADIOS

PAR UN EXPERT reconnu ayant fait études spéciales dans les plus grandes fabriques du Canada et des Etats-Unis. Réparations de toutes marques. Satisfaction garantie ou argent remis. **ALBERT BROUSSEAU,** No 21, rue Ste-Hélène, Tél. 3-2503. 24—n.c.

A. POUDRETTE

REOUVERTURE de notre succursale de boucherie au No 660, rue St-Valier. Toujours comme d'habitude je m'efforcerai de donner pleine et entière satisfaction. Pour vos commandes, appelez 3-1215. 24—n.c.

CARON & COTE

SPECIALITE tapisseries de toutes sortes, ainsi que de toutes nuances, à des prix défiant toute honnête compétition. Cause première, nous n'avons d'intermédiaires à payer pour la vente de la tapisserie. S'adresser au No 30, **RUE RICHARDSON,** Tél. 2-6462-M. 24—n.c.

GERARD PICARD

SPECIALITE réparation de radios, d'éliminateurs, etc. Installation d'antennees, lampes, batteries, accessoires de tous genres. Satisfaction garantie. Attention. Apportez vos lampes, nous vous dirons gratuitement si elles sont en bonne condition. No 318, **RUE ST-JEAN.** Tél. 2-3685. 114-26—n.c.

SICYR & FRERES. Spécialité : Records, musique en feuilles, instruments de musique de tous genres. Réparation de tous instruments de musique et phonographes. Lampes de radio à vendre. No 70, **RUE ST-JOSEPH,** Québec, Tél. 2-7253-W. 104-26—n.c.

MOTEUR ELECTRIQUE

USAGES ET RECONSTRUITS à vendre. Réparation, remontage de moteurs et générateurs. Ouvrage garanti. Achat de moteurs usagés. **H. ROBERGE,** No 29, rue Colomb, Tél. 3-1811; le soir, 6672. 24—n.c.

ETAL DES MENAGERES

10 lbs BON BOEUF pour $1.00. Lard frais, 20c. Steak, 25c. Saucisse extra, 2 lbs pour 25c. **CHARLES BELANGER,** No 433, rue St-Joseph. Tél. 3-0020. 24—52

QUAND
LA MORT SURVIENT
Appelez ▪ tel-6070
ARTHUR CLOUTIER
Directeur de Funérailles
252 d'Aiguillon, Québec

DECES

Parents et amis sont priés d'assister aux funérailles.

BELANGER. — A Québec, le 6 octobre 1930, à l'âge de 26 ans et 5 mois, est décédé accidentellement Sieur Alberic Bélanger, fils de Mme Vve Samuel Bélanger.
Les funérailles auront lieu jeudi, à 8.30 heures.
Départ de la maison mortuaire, No 13, rue Carillon, à 8.15 heures pour l'église de St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles.

GRENIER. — A St-Louis de Courville, le 7 octobre 1930, à l'âge de 77 ans et 10 mois, est décédé M. François Grenier, époux, en premières noces, de Dame Philomène Giroux, et en secondes noces, de Dame Marie-Anna Royer.
Les funérailles auront lieu vendredi, le 10, à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire pour l'église de St-Louis de Courville et de là libéra et sépulture au cimetière de Beauport.

LETELLIER. — A Québec, le 7 octobre 1930, à l'âge de 72 ans, est décédé M. le Commandeur J.-B.-E. Letellier, époux de dame Clara Ouellet.
Les funérailles auront lieu vendredi matin, à 9 heures, à la Basilique.
Départ de la maison mortuaire, 7, rue Couillard, à 8 h. 45, pour la Basilique et de là au cimetière Belmont.

LEFEVRE.—A Québec, le 8 octobre 1930, est décédée Mlle Marthe Lefèvre, fille de feu M. Charles-A. Lefèvre et de Mme Lefèvre.
Les funérailles auront lieu vendredi, le 10, à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire, No 144, Grande-Allée, à 8.45 heurees pour l'église de St-Coeur de Marie et de là au cimetière Belmont.

PAQUET. — A St-Joseph de Québec, le 8 octobre 1930, à l'âge de 22 mois, est décédée Thérèse, enfant bien-aimée de M. Henri Paquet et de Dame Marie-Anna Matte.
Les funérailles auront lieu jeudi, à 4 heures.
Départ de la maison mortuaire, No 181, rue Franklin, à 3.45 heures pour l'église de St-Joseph et de là au cimetière St-Charles.

REMERCIEMENTS

JACQUES. — Mme Vve N.-P. Jacques et ses enfants, M. Gérard Jacques, et Mme C.-A. Emond remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathie à l'occasion de la mort de M. N.-J. Jacques, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, visites ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci.

Service Anniversaire

BEDARD. — Samedi, le 11 octobre, à 8 heures, sera chanté, en l'église du St-Esprit, le service anniversaire de feu M. Alfred Bédard, époux de feu Dame Camille Plamondon.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BENNETT OFFRE LA PREFERENCE RECIPROQUE A TOUT L'EMPIRE

(Suite de la 1ère page)

rents dans le monde, et ce principe il l'applique. Mais notre programme ne veut pas l'exclusion de nos marchés de marchandises étrangères dont l'importation ne constitue pas une menace à la haute forme de vie des citoyens canadiens.

"D'autre part, il est de notre politique formelle de fournir au consommateur un marché à bas prix, en stimulant le développement d'industries domestiques concurrentes à ce point qu'elles pourront, en légitime concurrence avec celles de l'extérieur, offrir au public canadien des produits comparables, pour la qualité et les prix, à ceux des grands marchés d'autres pays.

"Pour obtenir ce résultat, nous sommes obligés de considérer toute la question aux points de vue du consommateur et du producteur, et par l'emploi d'un tarif flexible, d'assurer à l'un une protection convenable et à l'autre une garantie contre l'exploitation par le premier.

"Nous sommes en train d'obtenir ce résultat. Son obtention se traduira par de vigoureuses industries assurées, par la consommation au pays, de ce minimum de production sans lequel leur surproduction ne pourrait jamais trouver place sur les marchés mondiaux.

"Comme conséquence de cette politique et pour faire face à une situation économique provoquée par des crises mondiales et canadiennes (il n'est pas nécessaire de déterminer leur influence relative), le Parlement du Canada, au cours d'une session convoquée à cette fin, en septembre dernier, a opéré certaines modifications tarifaires destinées, croyons-nous, à raffermir la position de la production au pays. Certaines mesures ont été incorporées à cette législation d'urgence pour écarter l'exploitation du consommateur, et nous trouvons dans la bonne foi et dans le bon sens des producteurs canadiens l'assurance nécessaire de leur ferme adhésion à ces mesures.

"Cette politique du parti conservateur est maintenant connue sous le nom de politique du "Canada d'abord". C'est, pleinement pénétré de cette politique, que j'aborde les problèmes économiques de notre Empire. Et si cette conférence veut faire face à ces problèmes et leur apporter une solution effective, il me semble que mon attitude à l'égard de mon propre pays sera votre attitude à tous à l'égard de vos pays respectifs. Nous ne pouvons espérer établir sur aucune autre base une entente durable au bénéfice de chacun de nous. Je vais déterminer les besoins de mon pays et si vous faites de même alors nous pourrons chercher ensemble les moyens par lesquels nous pouvons nous être de mutuelle assistance pour répondre à ces besoins.

"Je me réjouis, continue M. Bennett, de ce que le gouvernement du Canada voie dans le projet impérial que je vous soumets la garantie d'avoir accompli son devoir envers son propre pays. Nous croyons en effet qu'en ouvrant plus grand le marché domestique des différents pays de l'Empire aux produits de l'Empire de préférence aux produits des pays étrangers, nous travaillons au bénéfices de chacune des parties de l'Empire.

"Ce ne veut pas dire, naturellement, que l'on va tenter d'exclure les marchés de l'Empire les marchandises des autres pays. Nous avons besoin — nous avons tous besoin — de marchés en dehors de l'Empire. Et pour assurer et développer ces marchés, nous ne devons pas élever des barrières insurmontables pour fermer la route au commerce réciproque avec le reste du monde. Cela veut dire cependant que nous devons diriger de façon plus stable le cours actuel des échanges vers les voies impériales en préférant les marchandises de l'Empire à celles des autres pays. Et cela ne peut se faire que d'une façon : en créant un tarif préférentiel en faveur des marchandises de l'Empire.

"Nous nous sommes demandé ce qu'un semblable projet de préférence en faveur des marchandises de l'Empire apporterait au Canada et aux autres parties de l'Empire. Notre conclusion, c'est que nous, des pays de l'Empire, nous avons à portée de la main le moyen d'avancer nos intérêts respectifs en développant un système de coopération économique basé sur le principe de la préférence impériale.

"Pour me prouver à moi-même l'exactitude de cette conclusion, j'ai eu recours à une épreuve qui se présentait tout naturellement à l'esprit d'un Canadien. Je vais vous dire franchement ce que nous voulons. Il est bien clair que nous n'en viendrons à aucun accord utile si nous ne découvrons pas mutuellement et en toute sincérité quel est le mobile qui nous a amenés ici.

"La préoccupation première du Canada, aujourd'hui, c'est de pouvoir écouler son blé avec profit. Nous croyons que nous serons bien près de la solution de ce problème lorsque nous nous serons assurés un meilleur marché en Grande-Bretagne. Nous voulons ce marché, et nous sommes prêts à donner quelque chose en retour en accordant la préférence aux marchandises anglaises sur le marché canadien. Vous pouvez, chacun de votre côté, soumettre aux épreuves que vous voudrez le projet de vous rendre compte s'il est avantageux pour votre propre pays. Je suis confiant que vous en viendrez aux mêmes conclusions que nous.

"C'est pourquoi je propose que nous, de l'Empire britannique, dans l'intérêt de tous comme dans l'intérêt de chacun, nous nous rallions au principe de la préférence britannique et que nous prenions sans délai les mesures nécessaires pour le mettre en pratique de façon efficace.

"D'abord, il nous faut ou approuver ou rejeter le principe. Je vous pose clairement la question, et je voudrais qu'on y réponde clairement. Il n'y a plus de place pour les compromis ; il n'y a plus moyen d'éluder le problème. Le temps est venu de parler clairement et je parle clairement en disant que le moment est venu pour les peuples de l'Empire de décider une fois pour toutes s'il nous faut, oui ou non, chercher notre prospérité dans une union économique plus étroite. Les retards sont dangereux. Il est sûrement inutile de discuter plus longtemps sur le principe. Le temps est venu d'agir.

"D'autres projets que celui que je vous expose ont été soumis. La délégation canadienne les a étudiés soigneusement et bien que nous ne voudrions rien dire qui ressemblerait à une condamnation prématurée nous sommes forcés de déclarer qu'aucun d'entre eux ne saurait être accepté par le Canada comme un équivalent de nature à réaliser ce que nous proposons.

"Tant que ce principe n'aura pas été accepté, il est inutile d'en discuter l'application dans tous ses détails. Je vais cependant ébaucher à grands traits notre conception de la façon dont il pourrait être appliqué.

"J'offre à la métropole et à toutes les parties de l'Empire la préférence sur le marché canadien en retour de la préférence accordée sur leurs propres marchés, préférence basée sur une augmentation de 10 p. c. des tarifs généraux existants ou à être établis. C'est par l'acceptation unanime de cette proposition ou de propositions similaires que nous atteindrons à l'idéal de la préférence impériale.

"Je développe et explique maintenant cette proposition de la manière suivante. D'abord, le taux dont j'ai parlé ne peut s'appliquer de façon uniforme. Cette proposition vise à accorder aux industries existan ou à être établies une protection adéquate. A cause de cela, nous devons assurer une certaine élasticité au tarif préférentiel, en tenant compte du besoin fondamental d'assurer la stabilité des conditions économiques et en tenant compte des tarifs préférentiels existants qui seraient déjà plus élevés que le tarif général que je suggère.

"Il s'ensuit donc que la conférence projetée ne doit pas être considérée comme un pas vers le libre-échange impérial. A notre avis, le libre-échange impérial n'est ni souhaitable, ni possible, parce qu'il détruirait le but même que nous visons. Tout ce qu'il y a d'utile dans le libre-échange impérial, on peut l'obtenir des préférences impériales, qui sont aussi le moyen d'éviter ce qu'il contient de nuisible.

"On peut penser que ces taux préférentiels devraient être abaissés pour les produits bruts ou lorsque la production impériale ne répond pas à la demande impériale. D'autre part, la préférence peut être élevée au-dessus de dix pour cent, lorsque ce taux est, relativement au tarif principal, insuffisant pour assurer aux marchandises de l'Empire un avantage appréciable sur celles des autres pays. Il sera nécessaire et opportun aussi de déterminer quels agents impériaux il faudra employer pour assurer le mieux l'opération du principe. Cela est une question au sujet de laquelle je me bornerai à dire, pour le moment, qu'il faut considérer nos moyens de transport océanique, qui constituent un des principaux agents impériaux, comme étant à bon droit des véhicules pour les marchandises impériales et je ne vois aucune raison de ne pas utiliser ces grands services avec bénéfice en établissant des préférences additionnelles pour les marchandises transportées par ces véhicules entre les ports de l'Empire.

"Tous ces sujets exigent la plus profonde attention. Quelques-uns pourraient aisément se transformer, si l'on ne prend le plus grand soin à les prévoir et à les éviter, en difficultés telles qu'il ne serait pas possible de la supprimer. Il faut donc les soumettre aux économistes de tous les pays concernés, pour une analyse fouillée. Une telle analyse produira inévitablement des variations à n'importe quelle règle de préférence sur le point d'être adoptée. Mais les modifications qu'on trouvera nécessaires, quelles qu'elles soient ne heurteront pas — mieux, elles ne pourront que rendre plus fertile et solide le large principe de la protection impériale basée sur le bien commun, et dont l'application s'orientera sur le besoin d'assurer le bien-être du producteur domestique et une sauvegarde suffisante au consommateur. Une telle préférence est le seul moyen de permettre la pleine utilisation des ressources de l'Empire à l'avantage de tous les pays qui le composent.

"Je n'ai pas besoin de vous rappeler que pour jouir de la prospérité un pays doit être assuré de la stabilité des conditions du commerce de sorte qu'une préférence qu'on ne peut pas considérer comme durable est chose pire que l'absence de toute préférence. Et pour qu'une préférence soit durable, il faut qu'elle repose sur la mutualité des avantages. Sur toute autre base, la préférence est manifestement éphémère.

"Afin de permettre une enquête des plus complètes sur l'application du principe de la préférence impériale, il nous faudra tenir compte du facteur temps dans nos délibérations. Si nous voulons effectuer un changement dans nos relations économiques, il nous faut le faire sans délais inutiles. Je proposerais donc que cette Conférence, si elle approuve le principe, constitue les comités voulus pour étudier aussi rapidement et aussi complètement que possible les différentes questions qui se rapportent à son application.

"Comme nous n'avons ici ni le temps ni l'organisation voulus pour en arriver à une conclusion définitive sur tous ces points, il est évident qu'il nous faudra faire appel aux techniciens de nos pays respectifs pour compléter cette enquête. C'est pourquoi je suggérerais que des comités soient formés dans chacun des pays intéressés et qu'ils entreprennent immédiatement une enquête poussée sur les effets que l'application des propositions que je viens de faire peut produire sur l'économie de leur pays. Je suis assuré que toutes les modifications de détails que le Canada pourrait avoir à soumettre à ce projet seront prêtes d'ici six mois. Je suppose que vous êtes tous capables de procéder aussi rapidement. Et je propose donc de plus que lorsque cette Conférence aura eu l'occasion de discuter avec profit le projet sous ses différents aspects, elle s'ajourne pour se réunir de nouveau à Ottawa, où les délégues seraient les hôtes du peuple canadien, au commencement de l'année prochaine. Dans l'intervalle, les organismes dont j'ai proposé la création auraient prépare un rapport final et complet qui serait alors soumis à la Conférence.

"Tout gouvernement dont je serais le chef sera tout disposé à appuyer cette proposition que je viens de faire et de la faire passer ensuite dans la législation avec les modifications qui seront jugées opportunes.

"Nous allons, nous autres, Canadiens, continuer l'étude de cette importante question avec une attention soutenue et nous prendrons toutes les mesures en notre pouvoir pour éviter d'en venir à des conclusions autres que celles capables de produire la coopération impériale la plus complète et la plus soutenue. Je sais que sous ce rapport les autres parties de l'Empire sont du même avis que nous et qu'elles apporteront leur coopération aussi précieuse que spontanée. Pour vous comme nous, il ne faut pas que nous fassions faillite. J'ai déjà dit que le temps était venu où la doctrine d'une association économique impériale devait être préconisée, si nous ne voulons pas qu'elle nous échappe pour toujours. Si elle nous échappait, il serait vain de supposer que les ententes existant entre les parties de l'Empire lui survivraient. Le jour est venu où il va nous falloir nous liguer pour combattre sur les marchés de l'Empire les autres nations du monde, au moyen de cet avantage qu'il est dans l'intérêt de chaque Dominion d'obtenir et de conserver.

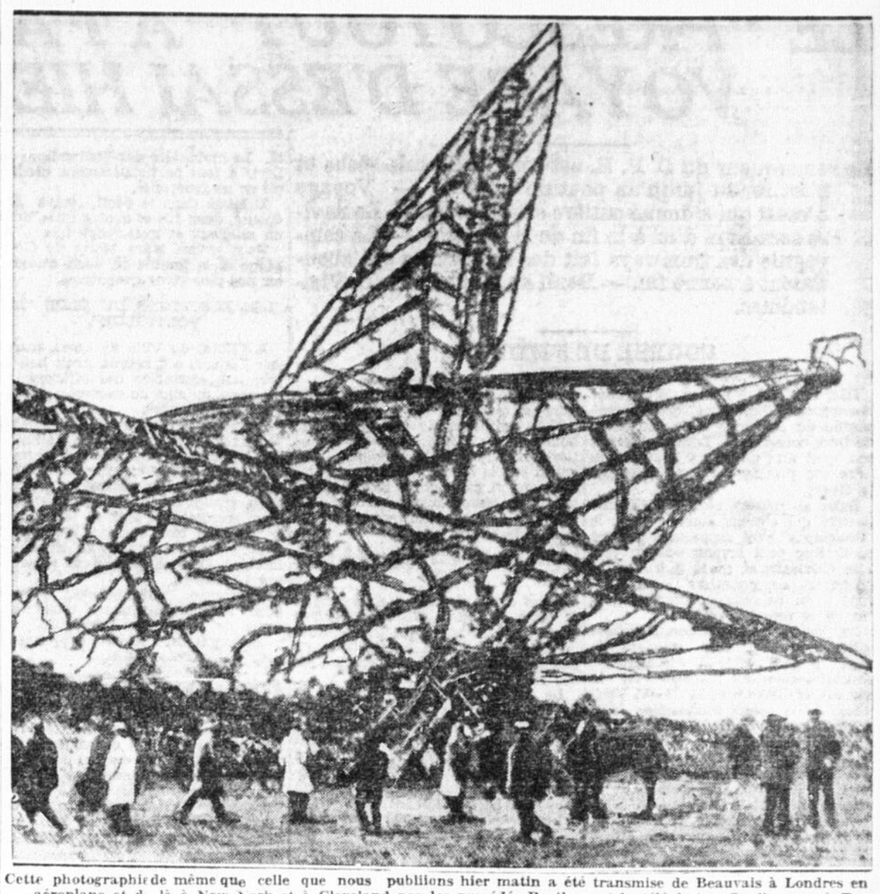
"J'en appelle aux délégués nationaux assemblés ici en conférence pour demander à chacun d'eux l'oubli de ces préjugés de nature à empêcher la réalisation de ce plan de construction de l'Empire, plan qui peut nous permettre à tous d'avancer vers une plus grande prospérité. J'attends votre décision avec confiance. Nous avons un but commun. Les moyens de l'atteindre s'offrent d'eux-mêmes et dans la même mesure à chacun de nous. Aux jours de nos succès passés, nous avons sûrement appris que notre confiance les uns à l'égard des autres n'était pas mal fondée. Avec cette confiance et avec la foi dans l'avenir de notre Empire, je ne puis m'empêcher de croire que de nos déliberations sortira un système durable de coopération, système fondé, si vous le voulez, sur l'intérêt de chaque partie de l'Empire, mais destiné à faire entrer l'Empire et toutes ses parties dans une ère de prospérité comme il n'en a pas encore connu".

SPECIAUX
Fin de Semaine

Fruitatives grandes	.39
Pepsodent pour	.34
Crème à Barbe Palmolive	.29
Lait Phillips	.38
Poudre Johnson 19c 3 pour	.54
Serviettes Modess	.39
Nujol 9 onces	.69
16 onces pour	.89
Pâte à dents Kolynos	.29 et .39
Pâte Pebeco Pebeco	.39
Lames Gillette	.39 et .69
Lames Proback paquets de 8 pour. avec un Rasoir GRATIS.	$1.00

PHARMACIE
J. EDM. DUBE
152, Rue ST-JEAN. Tél: 2-0842

LE TERRIBLE DESASTRE du R-101



Cette photographie de même que celle que nous publions hier matin a été transmise de Beauvais à Londres en aéroplane et de là à New-York et à Cleveland par les procédés Bartlane et la téléphoto. On l'envoya à Toronto d'où elle nous fut adressée par courrier spécial. Elle représente la structure métallique du gigantesque dirigeable anglais le R-101, dont le désastre a causé un si grand émoi dans l'univers. Du magnifique géant des mers, il ne reste plus qu'un horrible mélange d'acier tordu et de débris carbonisés.



Les illustrations ci-dessus représentent quelques vues extérieures et intérieures du dirigeable R-101 et quelques membres de l'équipage : le vivoir (1) qui était très spacieux, comme on peut le constater ; (2) le géant des airs photographié au moment où, à la suite d'essais, on venait d'octroyer le permis de naviguer ; (3) l'un des salons (on remarquera qu'il est meublé avec autant de luxe que ceux des grands paquebots) ; (4) l'une des énormes valves d'échappement ; (5) le pont des passagers ; (6) le poste météorologique qui était constamment en communication avec le R-101 ; (7) feu le commandant R.-B.-B. Colmore, directeur de l'aéronautique britannique qui vint récemment à Montréal à bord du R-100; (8) feu M.-A. Giblett, une autre victime de la tragédie, météorologiste venu aussi à Montréal à bord du R-100 ; (9) ancrage du R-101 à son mât, à Cardington.

DANS LEVIS

LE "PRESCOTOUT" A FAIT SON VOYAGE D'ESSAI HIER MATIN

Le remorqueur du C. P. R. est sorti de la cale-sèche et s'est rendu jusqu'au pont de Québec. — Voyage d'essai qui a donné entière satisfaction. — Le navire sera livré d'ici à la fin de la semaine. — La compagnie des tramways fait des recherches qui aboutissent à bonne fin. — Deuil au monastère des Visitandines.

COURSE DE 5 MILLES

Hier matin, à 9 heures, le puissant remorqueur "Prescotont" que la compagnie du Pacifique Canadien vient de faire construire à Lauzon, quittait son quai aux chantiers Davie, pour faire son premier voyage d'essai sur le fleuve.

Salué au passage par les différents navires qui étaient dans le port, le "Prescotont" s'est dirigé vers le Pont de Québec pour revenir ensuite vers l'Ile d'Orléans et de là à son point de départ. Les chantiers Davie pourront livrer ce remorqueur d'ici à la fin de la semaine.

Le voyage d'essai a donné entière satisfaction. Plusieurs officiers étaient à bord, MM. H. McClermont, assistant-operating manager de la Canada Steamship et M. V.-W. VanWick, de la même compagnie, MM. A.-C. Campbell et Dave Craig, représentant la Cie Davie, MM. Walter Lambert et H.-H. Germans, architectes navals, de Montréal, ainsi que le major Harrison, de Québec, de la maison Lambert & Germans, M. Malcolm Dixon, de Québec, représentant de la compagnie d'assurances Lloyd, les représentants de Benson Electric Co. et Winton Engine Works Co., etc., etc.

LA LEVIS TRAMWAYS FAIT DES RECHERCHES QUI ABOUTIS - SENT A BONNE FIN.

La Cie des tramways de Lévis, qui dans la mesure du possible, essaie de donner astisfaction à ses clients, mérite certainement des félicitations, pour les mesures qu'elle a prises afin de retrouver une sacoche contenant $40.00 qui fut perdue dans les tramways de Lauzon, dimanche dernier.

Mme Adjutor Robitaille, de Bienville, qui eut le malheur de perdre cet argent dans le tramway, fut très surprise de ne pouvoir le retrouver dans un espace aussi restreint. Dès le lendemain elle porta plainte au bureau de la compagnie.

Alors, M. Thimothée Lizotte, inspecteur de la Levis Tramways et M. P.-A. Guay, chef de police, commencèrent immédiatement une enquête et munis d'un mandat de perquisition, ils ne tardèrent pas à découvrir que la sacoche et son contenu étaient en la possession d'une jeune fille de Lauzon. Elle admit avoir trouvé cette sacoche dans le tramway de Lauzon dimanche dernier et ne pas avoir voulu la remettre au conducteur qui faisait des recherches dans ce même tramway.

Au lieu de recevoir la récompense promise, elle dut quand même remettre ces biens à sa propriétaire et en plus payer les frais de perquisition.

Il est à remarquer que tout objet trouvé dans les chars, bateaux, autobus, etc., restent la propriété de la compagnie jusqu'à ce que le propriétaire les réclame.

Nous profitons de cette occasion pour féliciter la Cie des tramways de Lévis et la police municipale du grand succès de ces recherches. Espérons que si cette chose se représente, ils ne craindront pas d'user d'un peu plus de rigueur envers ces passagers indésirables.

MORT DE Mme ED. BLAIS A LAUZON.

Nous avons le regret d'aprendre la mort de Mme veuve Edouard Blais (née Henriette Bellerive), survenue hier matin à la résidence de son gendre, M. Ernest Lagacé, au No 568 rue St-Joseph, à Lauzon.

La regrettée défunte était âgée de 84 ans et 6 mois. Cinq enfants lui survivent, Mmes Ernest Lagacé, Ph. Beaudoin, Jos. Bernier et Lauréat Guay, de Lauzon, un fils, M. Edouard Blais, de Québec. Elle était également la belle-mère de M. William Fournier, de Lauzon.

Les funérailles auront lieu samedi matin à 9 heures en l'église St-Joseph de Lauzon, puis les restes mortels seront transportés au cimetière paroissial pour y être inhumés.

Nos plus sincères sympathies à la famille en deuil.

COURSE DE CINQ MILLES

La direction du club de baseball Napoléon a organisé pour dimanche prochain une course de cinq milles. Le départ et l'arrivée auront lieu sur le terrain du Napoléon, rue Wolfe. Le parcours n'a pas encore été définitivement fixé.

Tous les amateurs de la rive-sud qui désireraient prendre part à cette course de cinq milles sont priés de s'inscrire avant ce soir, à 8 heures. Ils devront donner leurs noms à M. Jules Joncas, 48 rue Déziel, à Lévis, ou à M. Jos. Lacombe, rue Shaw, à Lévis.

SORTIE DES POMPIERS

La brigade de Lévis a répondu hier matin à un appel, vers 10 h. 30 pour un commencement d'incendie, qui venait de se déclarer chez M. Chrétien, avenue Mont-Marie. Il ne s'agissait heureusement que d'un feu de cheminée. Les dommages ne sont pas graves.

LE MONASTERE DES VISITANDINES PLONGE DANS LE DEUIL.

Le Monastère des Visitandines à Lévis vient d'être plongé dans un deuil cruel par la mort de M. le Commandeur J.-B.-E. Letellier, de Québec, père de la Révérende Mere Marie de Gonzague, supérieure de cette communauté.

Le défunt âgé de 72 ans, était le fils de l'hon. Luc Letellier, ancien lieutenant-gouverneur de la province de Québec. Au mois de juillet 1924, il était nommé par le Pape, Commandeur de l'Ordre de Pie IX en reconnaissance des services qu'il avait rendus à l'Eglise. Fortuné, M. le Commandeur Letellier, employa une grande partie de son avoir à venir en aide aux communautés religieuses et aux oeuvres de bienfaisance et de charité. Le monastère des Visitandines à Lévis a tout particulièrement bénéficié de sa générosité.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, deux fils et quatre filles, dont un religieux et trois religieuses.

Nous prions Mère Marie de Gonzague et la famille en deuil d'accepter nos plus vives sympathies.

LES ELECTIONS DU CLUB "LE VOLTIGEUR".

A l'Hôtel de Ville de Lévis, mardi soir dernier, à 8 heures, avait lieu la première assemblée des officiers et membres du club de raquettes de Lévis 'Le Voltigeur".

Sous la presidence de M. Jean-Chs Martineau, on procéda à l'élection des officiers du club pour l'année 1930. M. Napoléon Mercier a été élu président, M. Alexandre Desrosiers, vice-président, M.Charles-Henri Paré, secrétaire et M. Eud. Lasnier,trésorier. Les trois officiers délégués à l'union locale furent MM. Napoléon Mercier, Charles Moisan et Alexandre Desrosiers.

Une autre assemblée du "Voltigeur" sera probablement tenue au cours de la semaine prochaine. On y élaborera un nouveau programme pour la présente année.

FUNERAILLES DE Mme Veuve JOSEPH VERREAULT.

Hier matin, à 8 heures 30, au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis ont eu lieu en l'église Notre-Dame les funérailles de madame Malvina Nadeau, épouse de feu M. Joseph Verreault, décédée subitement dimanche soir dernier à sa résidence rue Wolfe, à Lévis, à l'âge de 82 ans.

Après la cérémonie funèbre, les restes mortels furent conduits au cimetière Mont-Marie et inhumés dans le terrain de la famille.

Nous réitérons à la famille en deuil nos plus vives sympathies.

MARIAGE A LAUZON

Mardi matin, en l'église de Lauzon, fut bénit le mariage de M. Paul-Emile Paquet avec Mlle Yvonne Nolin, tous deux de Lauzon. M. J.-Albert Paquet servait de témoin à son frère et M. Jos. Bourget, de Québec, accompagnait sa belle-soeur. La bénédiction nuptiale fut donnée par M. l'abbé L.-H. Paquet, de Nashua, N.-H., frère du marié. Les nouveaux époux sont partis en voyage de noces pour Lewiston, Me, et Montréal. Nous leur souhaitons heureux voyage.

MOUVEMENTS MARITIMES

Le navire Rose Castle est arrivé à Lévis hier avec un chargement de charbon mou venant de Sydney pour la compagnie des Chemins de Fer Nationaux. Il est accosté au quai à eau profonde du gouvernement.

La barge P. B. No 4 de Québec, qui était entrée au chantier Chevalier, à Lévis, pour subir des réparations et faire calfeutrer une partie de sa coque, en est sortie hier pour continuer son service.

FEU M. ALFRED DION DE LEVIS

Les funérailles de M. Alfred Dion, de Lévis, décédé mardi matin, à la résidence de ses parents, rue St-Etienne, à l'âge de 47 ans, auront lieu ce matin à 10 heures, en l'église N.-D de Lévis et l'inhumation sera faite au cimetière Mont-Marie.

Le défunt laisse pour pleurer sa mort son père et sa mère, M. et Mme Cléophas Dion, de Lévis, cinq freres, MM. Georges-C. Dion, de Montréal, Arthur Dion, de Lévis, Wilfrid Dion, de Québec, Alphonse Dion, de Lévis et Emile Dion, de Québec, trois soeurs, Mme Philippe Tremblay, de Montréal, Mme Donat St-Laurent, de Lévis, et Mme Alexandre Vocelle, de Québec.

Nous réitérons à la famille du défunt nos plus sincères sympathies.

MARIAGE ROBERGE-RANCOURT

Mardi matin, à 9 h., en l'église de Bienville, a été célébré le mariage de M. Armand Roberge, chimiste, fils de Mme L.-J. Roberge, de Lévis, avec Mlle Marie-Ange Rancourt, fille de M. Dosithée Rancourt, de Bienville.

La bénédiction nuptiale fut donnée par M. l'abbé Léopold Roberge, frère du marié et M. l'abbé Joseph Roberge, également frère du marié, célébra la messe. M. Lionel-J. Roberge, de Lévis, servait de témoin à son frère et M. D. Rancourt, de Bienville, accompagnait sa fille. Pendant la messe un joli programme de chant et de musique fut exécuté. M. Adélard Lainé, organiste, touchait l'orgue.

Voici le programme de chant: "Chant d'hyménée", par Mlle A. Picard; "Sancta Maria", de Faure, par M. J.-L.-C. Carrier; "Prière d'hyménée", de H. Praze, par Mlle Laura Rancourt; "Panis Angelicus", par le Dr Ls-Ph. Roy; "Mon Christ, mon Hostie", par Mlle A. Picard.

Après la cérémonie, le dîner fut pris à la résidence de M. et Mme Rancourt, puis les nouveaux époux sont partis en voyage de noces à Montréal, Toronto et Niagara. A leur retour, ils résideront à Québec. Nos meilleurs voeux de bonheur les accompagnent.

PASSAGES A NIVEAU

Les passages à niveau, danger nous dirons même le plus grand des dangers. Songez à l'arrêt obligatoire, écoutez, regardez et... il ne vous arrivera rien.

AVIS IMPORTANT

La Librairie Garneau Ltée., Succursale de St-Roch, a le plaisir d'annoncer que par suite de son déménagement, qu'elle reprendra ses cours d'enseignement "Dennison" au No 52 rue de la Couronne. Elle vous invite donc cordialement à venir l'honorer de votre visite et de voir ces jolies choses telles que Fleurs, Paniers, etc, faits avec les matériaux "Dennison".

V. GARON
Représentant de
L'EVENEMENT
31 rue Bourassa
Tél. 742 - Lauzon

VOULEZ-VOUS DES
ADRESSES, DISCOURS
CONFERENCES
Marc Collières composera tous vos discours politiques et autres, adresses pour fêtes jubilaires, conférences, etc. Demandez son représentant à L'Evénement.

Dr DONAT ROY
Chirurgien-Dentiste
158, 3ème Avenue Tél. 2-0013
Extraction, dentiers, tous genres de travaux dentaires. Travail soigné et de première qualité.
9 heures a.m. à midi
2 à 5 hrs p.m. 7 à 9 hrs p.m.
Bureau du soir : lundi, mercredi et vendredi

Fournaises radiateurs
USAGEES
Fournaises Nos 3, 4 et 5, Mogul et Daisy, en parfait ordre. Aussi radiateurs en fonte et en tuyaux à vendre à très bon marché.
BROUSSEAU & FRERE
324, rue St-Paul
(Près de la Gare Union)

PATATES - PATATES
Je reçois des patates de l'Ile d'Orléans, garanties pour la provision. S'adresser à A. PICHETTE, coin des rues Des Commissaires et Dorchester. Tél. 3-0805.

Occasion Exceptionnelle pour Futurs Epoux
Ameublement de six (6) appartements des plus modernes. A vendre dans le plus court délai possible, pour cause de départ.
S'adresser au No 2, 13ème RUE, St-François d'Assise, Québec.

Ne Manquez pas de Visiter le
GRAND BAZAR
de la paroisse du Sacre-Coeur, du 6 au 21 octobre, à la salle paroissiale, 28, rue Montmartre
Chaque soir attractions nouvelles. Tabagie moderne. Orchestre. Banquets. Bureau de poste.
Ouvert le jour, de 2 h. 30 à 5 h. Le soir, de 7 h. 30 à 11 h.
Bienvenue à tous — Admission gratuite

TRADUCTIONS
MARC COLLIERES fera toutes vos traductions d'anglais en français et de français en anglais. Adressez-vous à lui à L'Evénement, de trois heures à quatre.

PRIX POUR 8 JOURS
LAPINS!! LAPINS!!
70 lapins Chinchillas à vendre. Prix : $15.00 pour trois. Pris ici.
Si vous n'avez besoin que d'un seul : $6.00 pièce.
Tué, pour la viande : $2.50 pièce.
Ecrivez aujourd'hui même à
NIL BOUCHARD,
Sacristain
St-Prime, Lac St-Jean.

HOTEL ST-ROCH
QUEBEC
Quand vous magasinez à St-Roch, prenez notre lunch spécial à ... **75c**
Hôtel de 250 chambres strictement à l'épreuve du feu.

CHIRURGIE OSSEUSE — ORTHOPEDISTE
Dr RAYMOND D'AUTEUIL
CHIRURGIEN DE L'HOTEL-DIEU ET DE L'HOPITAL LAVAL
EX-ELEVE DES HOPITAUX DE PARIS
TEL. 2-3567 33, RUE ST-JEAN

SPECIALISTES
CLINIQUE TOUSIGNANT
Yeux, nez, oreilles et gorge
par les Docteurs
J.-A. TOUSIGNANT et LEO COTE
525, rue St-Jean
Heures de consultations :
10 à 12 heures a.m.
2 à 4 heures p.m.
7 à 8 heures les lundi, mercredi et vendredi soirs.

CHIRURGIEN UROLOGISTE — VOIES URINAIRES
Dr ANDRE SIMARD
CHIRURGIEN DE L'HOTEL-DIEU
EX-INTERNE DE L'HOPITAL COCHIN, PARIS
TEL. 2-3567 33, RUE ST-JEAN

Salle St-Pierre, DIMANCHE 12 Octobre, à 6h. du Soir
SOUPER ET VEILLEE
— DU —
BON VIEUX TEMPS
Plats succulents : Tourtières Ragout "aux boules", Soupe aux pois, Croquignoles, Tartes à la "ferlouche", Pâtés aux pommes.
Au bénéfice du BAZAR DE LIMOILOU
Organisateurs : Le Comité des Chemins de Fer.
ADMISSION - - - $1.00
Cartes en vente à la Succ. No 5, Jos. Côté, 459, rue St-Joseh.

OUVERTURE DES ECOLES GRATUITES DU SOIR

Lundi, le 6 octobre courant, à 7 h. 30 p.m., les écoles gratuites du soir s'ouvriront comme suit :

Pour les hommes et les jeunes gens : Ecole St-Roch, 256 rue St-François ; Ecole St-Jean-Baptiste, 492 rue St-Jean ; Ecole modèle de St-Sauveur, coin des rues St-Luc et Montcalm ; Ecole St-Charles, Limoilou ; Ecole des Frères, St-François d'Assise ; Académie St-Malo, 4 rue Aqueduc ; Ecole Montcalm, 47 rue Marquette.

Pour les dames et les jeunes filles : Ecole de Mlle Gallant, 130 rue Kirouac ; Ecole de l'Immaculée Conception, 161 rue Mazenod ; Ecole de Mlle Ouellet, 115 rue Carillon ; Ecole de Mlle Guay, 476 rue Colomb ; Académie Ste-Marie, 60 rue St-Augustin ; Couvent St-François d'Assise, 336, 1ère Avenue; Académie Notre-Dame du Chemin, 211 rue Crémazie.

Les personnes qui désirent s'inscrire n'ont qu'à se présenter à l'une de ces écoles de 7 h. 30 à 9 h. du soir.

Le directeur général.

Heures d'Affaires : 9 Hrs A.M. à 5.30 Hrs P.M.
OUVERTS JUSQU'A 10 HRS LES SAMEDIS

JEUDI est la Journée des Enfants
CHEZ PAQUET

PARENTS! Visitez nos différentes sections pour Enfants, JEUDI. Nulle part ailleurs vous ne pourrez trouver des valeurs aussi exceptionnelles a aussi bas prix



CHAPEAUX POUR ENFANTS

Ravissantes petites coiffures pour enfants de 2 à 6 ans, en velours, drap et en flanelle plissée ou drapée, en rose-pâle, bleu-pâle, beige, vert-pâle, vieux rose. Prix . . . $1.75 à $4.50

Charmantes petites formes cloche ou relevées en avant, en feutre suède ou velours, en noir et toutes les teintes nouvelles, pour fillettes de 2 à 12 ans. Prix . . . $1.75 à $4.50

CHAPEAUX de velours, forme béret, cloche ou relevée en avant, garnis de cocardes de ruban ou découpé de feutre et broderie de floss pour fillettes de 5 à 15 ans, en noir et en couleurs. Prix $1.75 à 4.25

CHAPEAUX et bérets de sport, en cuir, en noir, brun, beige, marine, rouge et vert-foncé pour fillettes de 6 à 14 ans. Prix $2.00 ET $3.00

CHAPEAUX de couvent, en feutre noir, large rebord, avec ou sans pendant ; aussi forme cloche ou relevée en avant, ainsi que forme Rio Rita, garnis de motifs en feutre ou jolies épingles. Prix . . $1.75 à $3.00

CHAPEAUX pour garçons, en tweed, ratine ou feutre, en marine, beige, gris, tan, âge de 2 à 6 ans. Prix . . . .90 et $1.75

BERETS basques en noir et toutes les teintes. Prix 95

BERETS en laine, en marine, vert, jaune, beige. Prix $1.25

BERETS de velours Salomé ou Lyon en noir ou nuancé. Prix . . . $1.75 à $2.50

BERETS en angora italien, français ou américain. Prix . . $4.00-$4.25-$4.50 et $7.00

CASQUETTES de marine pour garçons et fillettes, avec pompon de soie rouge ou inscription. Prix . . . .79 à $1.50



VETEMENTS POUR GARCONS

PARDESSUS courts (reefers) en tweed de fantaisie ou bleu-marine. Tailles 4 à 10 ans. Prix $2.50 à $6.00

PARDESSUS d'automne, en tweed de fantaisie ou bleu-marine. Tailles 8 à 16 ans. Prix $10.00 à $18.00

COMPLETS pour garçons, en tweed de fantaisie, 3 pièces. Tailles 8 à 16 anss. SPECIAL $7.50

Soldes d'IMPERMEABLES de bonne qualité, mais non dans toutes les tailles et couleurs. Prix d'ECOULEMENT . . $2.50

VETEMENTS POUR ENFANTS



Notre assortiment de MANTEAUX pour fillettes et enfants est des plus complets, et vous avez le choix parmi les tissus ci-après : Tweed, Poil de chameau (Camel hair). "Camel Tex", angora rasé, Broadcloth, Ratine Whitney, etc., que nous avons dans les nuances les plus populaires ; d'aucuns sont joliment garnis de fourrures telles que : "Fitch" blanc, Platine, Ecureuil, Castor de luxe, Loup, Opossum, etc.

Tailles 1 à 15 ans. Prix $4.75 à $25.00

COMPLETS pour enfants, consistant en un manteau avec pantalon-guêtre, en ratine ou whitney, dans les jolies teintes : bleu marine, rouge, beige, taupe, brun, différents tons de vert, poudre, etc. Prix pour les deux morceaux, $9.50 $13.50 et $19.50

Venez choisir sans retard les manteaux dont auront besoin vos fillettes, afin de profiter de notre assortiment complet.

ROBES pour fillettes, en jersey de laine, tous des modèles charmants dans les teintes : brun, rouge, vif, vert "gleneagle", poudre et bleu corsaire. Prix . . $4.95 $5.50 et $6.50

ROBES et ENSEMBLES en tricot soie et laine, pour fillettes de 8 à 14 ans, modèles divers et couleurs assorties. Prix . . . . . $8.50 à $15.75

Cette année encore nous avons, à notre rayon de la lingerie, un assortiment complet de coupe-vent, pantalons, guêtres, manteaux et coiffures en cuirette, suédine, corderoy, chinchilla, etc., tous avec zipper, et dans les couleurs : Rouge, vert, brun, marine, tan, etc., pour garçons ou fillettes de 1 à 10 ans, à des prix très raisonnables.

ROBES de couvent en serge de laine noire, très bonne qualité, avec collet et poignets blancs, en trois des styles les plus populaires, pour fillettes de 4 à 7 ans. Prix . . . . . $2.75 $3.95 et $4.95

PANTALONS de gymnase, en serge bleu-marine, pour filles de 6 à 20 ans. Prix. . $2.50 et $3.00

TABLIERS pour la classe, en linon ou basin (dimity) blanc, garnis de broderie, pour filles de 6 à 16 ans. Prix .98 $1.10 $1.50

VOILES de point blanc, unis ou garnis de floss, grandeurs 1½ et 2 verges carrées. Prix. .90 à $3.00

CHANDAILS en laine ou laine et soie, en noir, marine et autres couleurs, style Pull Over ou gilet, pour fillettes jusqu'à 14 ans. Prix $1.75

ROBES de nuit en flanelle blanche, manches longues, encolure haute pour filles de 4 à 16 ans. Prix. .69 .79 .89 et .98

CAMISOLES en laine ou laine et soie, manches longues, manches courtes ou sans manches, toutes les pesanteurs, pour filles de 4 à 16 ans.. Prix . . . . .79 JUSQU'A $2.50

CAMISOLES Wooltex, en crême, manches longues, manches courtes ou sans manches, pesanteur d'automne, pour filles de 4 à 16 ans. Prix . . . . . .39 .49 .59 et .69

BOUFFANTS Wooltex, pesanteur d'automne et d'hiver, en blanc et en couleurs pour filles de 4 à 16 ans. Prix . . . . . .49 et .59

KIMONOS en édredon, qualité pesante, teintes pâles ou foncées, pour fillettes de 2 à 6 ans. Régulièrement $1.50 et $2.00. SPECIAL . . . $1.00

CORSETS et ENSEMBLES en coutil uni ou broché, en blanc ou rose, pour filles de 4 à 16 ans. Prix .59 .98 et $1.49

TABLIERS et "smocks", manches longues, pour le couvent, en satine noir, pour filles de 6 à 16 ans. PRIX. $1.25

JUPONS combinaisons en flanellette blanche ou satinette noire, pour filles de 4 à 16 ans. Prix . . . . .98 ET $1.10

BOUFFANTS ouatés de Penman, qualité pesante, en blanc et en couleurs pour fillettes de 4 à 14 ans. Prix 49

COMBINAISONS en laine blanche ou naturelle, marque Penman ou Watson, manches longues ou courtes, pour fillettes de 2 à 12 ans. Prix.... $1.75 à $2.75

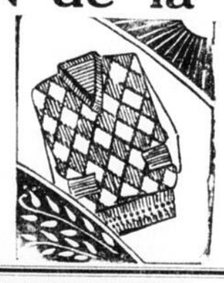
Petites robes et bouffants en laine ou laine et soie, choix magnifique de styles, pour fillettes de 2 à 7 ans. PRIX .. $3.75 à $9.00

Petits COMPLETS en laine ou laine et soie pour garçonnets de 2 à 6 ans. Prix . . $2.00 à $6.25

Au RAYON de la MERCERIE

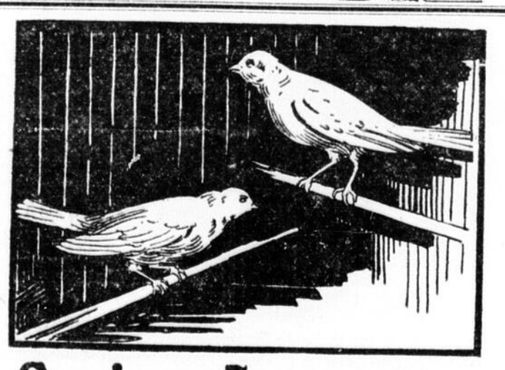
CHEMISES de nuit, en coton ou flanellette pour garçons de 8 à 14 ans. Régulièrement $1.25. SPECIAL **89c**

CHANDAILS pour garçons avec collet Polo, en gris, beige et brun. Tailles 22 à 32. SPECIAL **90c**



CHEMISETTES pour garçons, dessins de fantaisie et couleurs assorties. Tailles 6 à 15. ans. Prix . .75 à $1.50

SOUS-VETEMENTS pour garçons, tels que : Ouatés, laine naturelle, mérino ou cachemire blanc, deux pièces ou style combinaison. Tailles 24 à 34. Prix . .5 5 à $3.25



Serins Importés

Notre envoi d'automne de SERINS importés vient justement de nous arriver, et ces serins sont maintenant en vente au Sous-Sol de nos magasins.

Ces serins ont été choisis parmi les meilleurs, et nous les garantissons sans réserve comme mâles et bons chanteurs.

Roucouleurs "Hartz Mountain". SPECIAL $6.98

Roucouleurs "St-Andreasberg". SPECIAL $8.98

Roucouleurs "Open Mouth Choppers". SPECIAL $10.98

Véritables roucouleurs "Professeurs". SPECIAL $14.98

Nous avons aussi en vente, au sous-sol, différentes médecines et nourritures à l'usage des serins, tellesque :

MIL de Brock, paquet d'une livre. SPECIAL 18

GRAVIER "Silver Sea" de Brock. SPECIAL 14

MIL Spécial de PAQUET paquet d'une livre. SPECIAL 14

"REVELATION"—restaurateur de chant, et nourriture idéale pour serins. SPECIAL 35



CHAUSSURES POUR ENFANTS

BOTTINES de Velours Kip, forme Blutcher, très confortables, semelles fortes en cuir, ou semelles Panco.

Pointures 8 à 10 1-2 pour garçons. Spécial. $1.49
Pointures 11 à 13 pour garçons. Spécial..... $1.79
Pointures 1 à 5 pour garçons. Spécial . . $1.99

SOULIERS en veau noir ou tan, formes nouvelles, semelles en cuir et talons en cuir avec platine en acier. Pointures 1 à 5 1-2 pour garçons. Spécial $2.99

SOULIERS de cuir verni noir, avec courroles, semelles en cuir cousues "Stitchdown" avec coussins. Pointures 11 à 2 pour fillettes. Régulièrement $2.25. Très Spécial $1.29

Télép. 8131

LA COMPAGNIE PAQUET LIMITEE.

Télép. 8131